هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 10 012 | 28 PAGES | VENDREDI 8 AVRIL 1977

A KARLSRUHE


Le procureur général de la République fédérale d'Allemagne est assassiné

LIRE PAGE 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1.50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Washington met en garde les Européens contre une « domination » des P.C. sur les gouvernements

La nouvelle administration de M. Carter a pris pour la première fois position, mercredi 6 avril, sur la perspective d'un changement de majorité gouvernementale au profit des communistes dans un pays d'Europe occidentale. Une déclaration du département d'Etat indique que les Etats-Unis ne sont « pas indifférents » devant une telle éventualité, et s'inquiètent des « entraves » qui en résulteraient pour les relations euro-américaines.

Les P.C. ne sont toutefois pas nommément désignés, et l'hypothèse retenue par Washington est celle dans laquelle des partis non démocratiques en viendraient à « dominer » les gouvernements. Cette prise de position intervient quatre jours après que M. Giscard d'Estaing eut protesté auprès de M. Vance, secrétaire d'Etat américain, au sujet de l'entrevue qu'ont eue deux diplomates américains avec M. Kanapa, membre de la direction du P.C.F.

L'Elysée se refuse à tout commentaire sur cette déclaration, qui n'avait par ailleurs, jeudi en fin de matinée, fait l'objet d'aucune prise de position des partis de gauche.

Washington (A.F.P., U.P.I., Reuter). — M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat (il n'a aucun lien de parenté avec M. Jimmy Carter), a donné lecture, mercredi 6 avril, d'une déclaration officielle, aux termes visiblement pesés avec soin, sur la question de l'éventuelle participation de communistes aux gouvernements d'Europe occidentale.

Cette déclaration est ainsi rédigée : « *Nous sommes convaincus que la position d'un parti communiste dans un pays donné est une question qui relève de la décision du peuple et du gouvernement intéressés. Nous n'envisageons pas de nous mêler du processus par lequel ceux-ci prendront des décisions sur ce point. Toutefois, cela ne veut pas dire que notre attitude soit indifférente. Nous attachons une grande importance à notre capacité de travailler avec les pays d'Europe occidentale sur des questions d'intérêt vital.*

Avec la possibilité de transmettre aux gouvernements de ces pays...

« *Notre capacité de le faire pourrait être entravée si ces gouvernements venaient à être dominés par des partis politiques dont les habitudes particulières, les idées et les pratiques sont étrangères à nos principes démocratiques fondamentaux et aux intérêts communs sur lesquels sont fondées nos relations avec l'Europe occidentale.* »

M. Hodding Carter a indiqué que cette déclaration avait été communiquée aux ambassades américaines en Europe occidentale, et que celles-ci avaient la possibilité, si elles le *jugeaient bon, de la transmettre aux* gouvernements de ces pays. Le porte-parole du département d'Etat s'est refusé à commenter la teneur de la déclaration elle-même, et en particulier l'emploi du terme « *dominés* » (par des partis politiques, sous-entendu communistes) différent de celui de « *participation* », employé à diverses reprises par MM. Ford et Kissinger en 1976.

La mise au point américaine, qui semble avoir été inspirée, sinon rédigée, par le président Carter lui même, fait suite à l'entretien que M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, a eu samedi 2 avril à Paris avec M. Valéry Giscard d'Estaing.

Notre confrère James Goldsborough, *dans l'International Herald Tribune,* avait révélé, lundi, que M. Giscard d'Estaing aurait fait part à M. Vance, de son « *irritation* » à propos de l'entretien que deux fonctionnaires (un premier et un deuxième secrétaire) de l'ambassade américaine à Paris ont eu à la mi-février avec M. Jean Kanapa, membre du bureau politique du parti communiste français chargé des relations internationales. (*Le Monde* du 6 avril.)

M. Giscard d'Estaing rassuré ?

Il était difficile de croire que le noble silence observé par les dirigeants américains sur les perspectives d'une accession des partis de gauche au pouvoir en Europe occidentale, mais surtout en France, serait maintenu très longtemps. Les responsables de la nouvelle administration, qui assuraient que toute déclaration de leur part serait interprétée comme un « acte électoral » et une intervention dans la campagne ouverte en France, ne pouvaient se taire pendant une année entière, ignorer les nécessités d'une diplomatie qui se veut plus « publique » que par le passé et négliger aussi les *sollicitations d'une partie des forces* politiques intéressées à écarter ces mêmes perspectives.

Ces deux raisons ont poussé le département d'Etat — en fait le président Carter lui-même — à émettre la déclaration de « non-indifférence » qu'on lira ci-contre. D'une part, le résultat des élections municipales a causé un choc en Occident. Ce n'est pas seule*ment à Paris, mais dans toutes* les grandes capitales, que les yeux se sont ouverts sur la possibilité d'un changement de cap en France, possibilité jugée maintenant beaucoup plus réelle qu'en Italie, contrairement à ce que l'on pensait il y a un an. Les Etats-Unis pouvaient difficilement se cantonner bien longtemps dans leur mutisme.

Mais ils en sortent plus tôt qu'il n'était généralement prévu, et c'est très probablement à M. Giscard d'Estaing qu'on le doit. En se plaignant à M. Vance de la visite faite en février par deux fonctionnaires de l'ambassade américaine à Paris auprès de M. Kanapa, membre du bureau politique du P.C.F., le président de la République forçait en quelque sorte les responsables de Washington à sortir de leur réserve. Certes, son « irritation » ne s'est pas traduite par un acte public, mais l'absence de démenti opposé à la révélation d'un journaliste américain à ce sujet vaut confirmation.

Récrimination dérisoire, puisque l'on ne saurait reprocher à une ambassade, dans quelque pays que ce soit, de faire son travail d'information auprès des divers partis politiques qui se disputent le pouvoir. Mais au point où en est la « majorité présidentielle », toute manifestation d'intérêt de la part d'une puissance alliée à l'égard d'un parti de l'opposition ne pouvait que renforcer la crédibilité de cette dernière .

Voilà donc M. Giscard d'Estaing rassuré, en principe. Tout comme celui de ses devanciers, le cœur du président Carter continue de pencher vers la majorité parlementaire actuelle en France. Sans doute l'avertissement américain est-il formulé en termes nettement plus modérés que les *admonestations* déversées par les responsables américains l'an dernier — du général Haig à M. Kissinger, en passant par M. Ford — sur la tête des électeurs italiens et français. Mais le propos est *le même* quant au fond. En cas de « domination » exercée par les communistes sur un gouvernement d'Europe de l'Ouest (l'ancien secrétaire d'Etat allait un peu plus loin en sanctionnant toute « participation importante » des P.C. au pouvoir), les Etats-Unis en tireraient les conséquences en réexaminant dans un sens restrictif les relations d'alliance avec le pays concerné.

Cette ligne découle logiquement de l'accent mis par la nouvelle administration sur les libertés démocratiques, dans la mesure où celles-ci seraient bafouées par des partis « dont les idées et pratiques sont étrangères à nos principes démocratiques fondamentaux ». Mais au-delà de ces *motivations* idéalistes, il y a fort à parier que les considérations de sécurité et d'équilibre chères à M. Kissinger ne sont pas moins importantes que par le passé. Le débat, à n'en pas douter, ne fait que commencer.

(*Lire nos informations page 3.*)

Le R.P.R. voudrait obtenir l'abrogation de la loi sur la taxation des plus-values

La Bourse n'est pas la seule à se réjouir du report de la taxation des plus-values sur les valeurs mobilières. Toute la majorité parlementaire en est soulagée, et une grande partie d'entre elle, qui avait combattu la loi, triomphe et envisage d'aller plus loin.

Jeudi, à l'ouverture, la Bourse de Paris a légèrement monté, dans un marché qualifié de très nerveux par les spécialistes.

Avant même d'avoir à affronter cette nouvelle épreuve sur les plus-values ou celle, prévisible, sur la taxe professionnelle, le gouvernement a pu prendre mardi le pouls d'une Assemblée nationale qui a manifesté sa nervosité à propos tant de la crise de la sidérurgie et du chômage en général que du rôle des préfets. C'est M. Barre qui prend les coups, mais c'est le crédit de M. Giscard d'Estaing qui est en cause.

La mise à jour du programme commun a l'accord du Mouvement des radicaux de gauche. M. Mitterrand à écrit à M. Marchais à ce sujet pour lui préciser comment les socialistes entendaient actualiser ce document. Le P.S. voudrait notamment traiter de l'application des dispositions de la conférence d'Helsinki et « de certaines questions touchant l'Europe ».

Les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. devaient rendre publiques, jeudi après-midi, au cours d'une conférence de presse commune de MM. Séguy et Maire, les grandes lignes de leur plan d'action revendicative dont les modalités seront précisées après des contacts avec la Fédération de l'éducation nationale. Des consignes de débrayages et de manifestations de rue pourraient être lancées dans toute la France dans la deuxième quinzaine d'avril.

Dans l'analyse de la lente rupture entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac au cours de la période *allant des élections cantonales* de mars 1976 à la lettre de démission envoyée en juillet par le premier ministre de *l'époque,* l'*affaire* des plus-values figurait en bonne place. Certains conseillers et amis du président de la République qui, tel M. Poniatowski, accusaient M. Chirac d'avoir tenté de prendre le pouvoir, tout le pouvoir, de l'intérieur, mentionnaient sa volonté d'imposer des élections législatives anticipées, de choisir ses ministres et de combattre la crise économique par voie d'ordonnances, ainsi que sa *sourde opposition* aux projets de réformes, notamment celui instituant la taxation des plus-values. La mauvaise grâce que M. Chirac aurait manifestée à cette occasion aurait été l'une des causes de sa disgrâce.

Ce qui est sûr, c'est que l'U.D.R. avait rué dans les brancards. Lors du vote final venant après d'âpres tractations, neuf U.D.R., un républicain indépendant et un réformateur avaient voté contre le projet, neuf autres U.D.R., trois R.I. et quatre réformateurs s'étant abstenus, et quinze U.D.R., deux R.I. et deux autres réformateurs n'avaient pas pris part au vote. Ainsi se manifestaient les résistances aux desseins réformistes du chef de l'Etat, car sur la signification de *la loi contestée,* aucun doute n'était possible : « *C'est donc une action de justice* », déclarait le 16 juin 1976 à Antenne 2 M. Giscard d'Estaing après avoir exposé le contenu de la réforme. Il avait précisé le 22 avril dans une conférence de presse : « *Ceux qui refuseraient le principe des réformes* [dont celle-ci] *ne pourraient naturellement invoquer leur participation à l'action réformatrice du président de la République.* »

« Orienté vers la simplification une meilleure justice et l'efficacité économique »

C'est donc sur une action de justice que l'on revient, provisoirement et partiellement. Bien que M. Barre ait rappelé le caractère limité, dans le temps et dans le contenu de la loi, du report décidé le 6 avril, tous les espoirs de prolonger et d'étendre la non-application de la taxation des plus-values renaissent. De M. Charles Bignon, qui avait œuvré pour l'ajournement de la taxation, à M. Bonhomme, qui préférait un *impôt sur les grandes fortunes,* les élus du R.P.R. triomphent d'avoir eu raison plus tôt et envisagent volontiers d'aller *plus loin que* ce qui est prévu. M. Labbé, président du groupe, regrette d'avoir voté la loi et estime qu'il faut l'abroger et la reprendre entièrement, dans le cadre d'une vaste réforme fiscale. M. Papon (R.P.R.), rapporteur général de la commission des finances, est aussi net : « *Il ne convient pas de différer, mais de modifier le fond des choses en reprenant l'ensemble du problème. Comme Jacques Chirac l'a annoncé, le R.P.R. se propose, pour sa part, de présenter un projet de réforme fiscale orienté vers la simplification, une meilleure justice et l'efficacité économique.* » Ces déclarations annoncent de prochaines contre-propositions du R.P.R. et ouvrent la perspective d'un débat difficile à mener après ceux, tout aussi difficiles, qui se font jour sur d'autres textes contestés, concernant la taxe professionnelle et l'élection de l'Assemblée *européenne au suffrage* universel.

(*Lire la suite page 6.*)

ANDRÉ LAURENS.

L'AVENIR DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

L'entrée de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal dans l'Europe des Neuf n'apporterait, dans les conditions actuelles, que des difficultés supplémentaires, a déclaré en substance, jeudi 7 avril, M. Pierre Méhaignerie, au micro de France-Inter. Les propos du nouveau ministre de l'agriculture suffiront-ils à apaiser les craintes des paysans français telles qu'elles se sont manifestées, par exemple, au congrès de la F.N.S.E.A., qui se tient actuellement à Strasbourg? L'élargissement du Marché commun n'est pas le seul sujet des préoccupations d'un monde rural qu'inquiète également le délabrement de la politique agricole commune.

Dans une série de deux articles, M. Jean Deleau, ancien président de l'Association des producteurs de blé, analyse les maux dont souffre l'Europe verte et formule des suggestions pour y remédier.

I. — Un mal profond

par JEAN DELEAU (*)

Les ambitions de la politique agricole commune étaient grandes lors de ses débuts : organiser et régulariser les marchés agricoles, mais aussi harmoniser les conditions de production, améliorer les *structures,* assurer aux exploitants européens une protection sociale efficace et promouvoir un développement régional cohérent. Qu'en est-il aujourd'hui ?

L'harmonisation des conditions de production n'a pas été entreprise : malgré l'ouverture des frontières, les rigidités des diverses économies nationales restent à *l'origine de distorsions* considérables pour les achats nécessaires aux exploitations.

Les régimes fiscaux restent eux aussi très différents, tant pour les impôts directs qu'indirects. Les taux et la durée du crédit, par exemple, varient d'un Etat à *l'autre,* voire *d'une région* à l'autre. Il n'a pas été possible d'établir la nomenclature *exacte et complète des aides étatiques* et régionales. C'est dire qu'elles sont nombreuses, complexes et attribuées suivant des critères propres à chaque pays.

Dès le début de l'« Europe verte », une évidence est apparue : dans la compétition sévère qui s'ouvrait, seules les exploitations à structure satisfaisante *pourraient résister à une concurrence* accrue. Certes, des progrès ont été réalisés dans ce domaine, mais à un rythme trop lent pour éliminer les disparités les plus flagrantes. L'idée de M. Sicco Mansholt d'encourager en particulier les plans de modernisation des exploitations s'est traduite par des réalisations beaucoup *trop limitées pour provoquer les* mutations qui étaient et sont encore nécessaires.

Les divers régimes sociaux des agricultures européennes ne sont pas comparables. Ils diffèrent dans leurs principes, dans leur financement et dans les risques couverts. Dans certains pays, le principe de l'assurance prévaut ; dans d'autres, il est fait appel à la solidarité. Le financement est assuré tantôt par des contributions aux critères différents, tantôt par la fiscalité. De même, la couverture des risques est plus ou moins large et les compensations familiales ou de vieillesse fort inégales. Comment dans ces conditions espérer que dans un terme prévisible une harmonisation ou, mieux encore, une unification puissent être envisagées ?

L'agriculture européenne eut été intéressée au premier chef par *une politique régionale* concertée : toute région en déclin économique a une agriculture qui a besoin d'être relayée par un développement industriel ; l'évidence en a été démontrée à propos des problèmes actuellement posés aux régions méditerranéennes.

(*Lire la suite page 24.*)

(*) Vice-président du Conseil économique et social.

AU JOUR LE JOUR

Sécurité de l'emploi

Le pouvoir ne recule jamais. Il arrive seulement qu'il fasse des replis stratégiques. En ce qui concerne les valeurs mobilières, le repli a lieu avant que l'offensive ne soit déclenchée.

C'est sans doute que M. Raymond Barre a mesuré le danger qu'il y a, pour le défenseur d'un système économique, à inquiéter simultanément ceux qui en profitent et ceux qui en souffrent.

Tenant donc ses promesses, il garantit la sécurité de l'emploi pour le moment, tout au moins exclusivement aux capitaux.

ROBERT ESCARPIT.

LES FORCES CHRÉTIENNES SUBISSENT DES REVERS DANS LE SUD-LIBAN

(*Lire page 2.*)

LES DEUX VERSANTS D'ANDRÉE CHEDID

Une voix limpide de l'Orient

Andrée Chedid entre dans la collection des « Poètes d'aujourd'hui » (Seghers), présentée par un poète, comme elle, Jacques Izoard. Cette Egyptienne d'origine libanaise et de nationalité française, qui vit à Paris, voit ainsi confirmée la place que lui ont assignée dans notre *littérature ses romans* (« le Sixième Jour », « l'Autre », « le Survivant », « Nefertiti et le rêve d'Aknaton, », *etc.*), *ses pièces de* théâtre ses nouvelles et ses nombreux recueils de poèmes. Le dernier, « Cérémonial de la violence », disait sa douleur devant la guerre du Liban et nous avions fait écho à son cri (« le Monde des livres » du 12 novembre 1976).

Andrée Chedid entrecroise dans son œuvre les paysages d'Orient et d'Europe. Mais, dès qu'on parle d'elle, c'est une haute et pure silhouette se découpant dans l'air limpide qui se profile. Il y a en elle une légèreté que lestent une rêveuse contemplation et une avidité d'être à travers les choses, les gens, le monde, qu'elle ne cesse d'appeler. Discrètement, magiquement, avec une étonnante simplicité.

« Ne martelez pas la terre
« Nous n'avons qu'elle, souvenez-[vous »

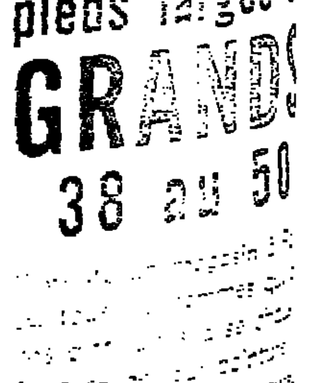
Jacques Izoard ne traite à fond que du poète. Pour illustrer l'autre versant de sa création, nous publions en page 16 du « Monde des livres » une nouvelle inédite. Comme dans ses romans, comme dans ses contes, le récit pourtant *inséré dans le réel tourne au symbole,* à la fable. Une âme inquiète trouve dans « l'Autre » fraternel, *fût-il monstrueux, inconnu, démuni,* son amarre salutaire.

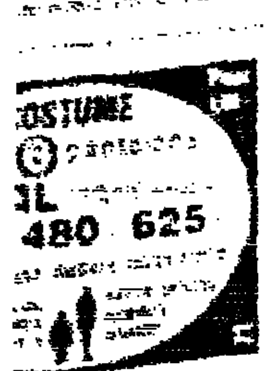
CONSEIL DES MINISTRES

projets de loi sur les familles

DÉBRAYAGES À L'E.D.F. SANS COUPURE DE COURANT

s multiples
otidien





PROCHE-ORIENT

Iran

Les tribulations d'un « tueur » de la Savak

Aucun scénariste de « thriller » n'aurait imaginé l'aventure que vit, depuis le 27 février 1976, M. Jules Khan Pira — dit « Youlik » — né le 29 janvier 1910 à Tiflis (Géorgie). Pas un romancier n'oserait bâtir un tel récit auquel il ne manque, pour faire la « une » des quotidiens, qu'un peu de sang répandu sur un trottoir de Paris. Du sang iranien...

« Youlik », en effet, promène depuis plusieurs mois, dans la capitale, enveloppés dans un papier d'emballage, un Walther 22 LR avec son silencieux et un Astra 6,35, qui lui ont été remis par un représentant de la Savak (police secrète iranienne). Pas pour ses beaux yeux. Pour « éliminer » le plus proprement possible, dit-il, M. Sadegh Ghotbzadeh, opposant politique au chah d'Iran, vivant à Paris (1). *Peu soucieux de mener jusqu'à son terme cette « mission n° 1 » qui lui avait été confiée en février 1976 à Téhéran par un certain Fizouzi, « Youlik » a choisi de vendre la mèche.*

En notre présence, il a annoncé à sa « victime » ce qui l'attendait si un « arrangement » n'était pas trouvé. Sadegh, d'abord incrédule, a acquis la conviction que « Youlik » n'était pas un mythomane. Des confidences recueillies durant l'été 1976 aux Etats-Unis, dans les milieux proches du département d'Etat, lui ont confirmé que la Savak avait bel et bien envoyé un « tueur » à Paris pour l'assassiner. « A quelques jours près, dit-il, les dates indiquées par mon interlocuteur et les avertissements de Khan Pira coïncidaient. Les recoupements s'avéraient justes. » *Sadeh, assassiné en puissance, a néanmoins refusé de se prêter à un simulacre d'attentat, comme le suggérait « Youlik », harcelé par ses commanditaires et pressé de se dégager d'un incroyable guêpier. Sa crédibilité politique auprès de l'émigration iranienne en eût été ruinée.*

Le 14 juin 1976, Jules Khan Pira a donc prévenu la D.S.T. Proposant de remettre aux autorités françaises son encombrant arsenal, il réclamait en échange de pouvoir bénéficier du droit d'asile et d'une certaine protection. D'abord compréhensive, la D.S.T. — dont Khan Pira a rencontré, semble-t-il, un représentant le 29 juin — paraît avoir « choisi » de ne rien entendre des « affabulations » du singulier émissaire de la Savak. « Pour sauvegarder sans doute les bonnes relations entre Paris et Téhéran. »

Ainsi, depuis près d'un an, à Paris, une incroyable partie de cache-cache se poursuit entre un « tueur » de la Savak, sa victime virtuelle, les services spéciaux français et iraniens. Choisissant in fine *et en désespoir de cause, d' « alerter l'opinion* publique », « Youlik » *s'est promené un peu partout dans Paris son gros dossier à la main. Il s'est heurté, partout, à la même incrédulité embarrassée. Quelles preuves ? Quelles certitudes ? La Savak, il est vrai, n'a pas l'habitude de remettre une lettre d'engagement à ses salariés.*

Des années d'errance et d'apatridie

Le 6 mars dernier pourtant, la chaîne de télévision américaine C.B.S., *s'appuyant essentiellement sur le témoignage de « Youlik », a dénoncé — au cours d'une émission de soixante minutes — les projets d'assassinats politiques en Europe, mis au point par les services spéciaux du chah d'Iran. Interrogés par les journalistes américains, les deux « victimes » de « Youlik » — Sadegh Ghotbzadeh et Nasser Afshar (2) —* ont confirmé qu'ils avaient quelques raisons de croire à cette histoire. *L'ambassadeur Zahedi, en poste à Washington, malmené par les producteurs de l'émission, a, quant à lui, démenti maladroitement cette « plaisanterie ». Mais Richard* Cottam, diplomate *américain spécialiste des affaires iraniennes, a confirmé — en invoquant les confidences d'un « ami sûr » — la vraisemblance du scénario.*

Le hasard veut que je connaisse « Youlik » depuis *près de cinq années. Lui et les détails de sa vie, bien plus* rocambolesque *encore que cet* ultime et sinistre épisode. J'ai *toutes les raisons de penser que son témoignage est authentique. Résumons-le. Fils cadet d'un* officier du tsar, *Jules Khan Pira, âgé de sept ans, se trouvait en traitement à Berck-Plage lorsque éclata la révolution d'Octobre. Ruinée, sa famille se réfugia en Perse, où il put la rejoindre en 1921. Naturalisé persan sous la dynastie Kadjar, il revint en* France en 1926, *mais n'obtint jamais la bourse d'études promise ni même, après le changement de régime à Téhéran, le* renouvellement *de son passeport.*

Devenu apatride, il plongea alors dans le chaos romanesque et parfois dérisoire de la petite délinquance, des engagements anarchistes, de la prison, des refoulements successifs d'une frontière à l'autre. Agent double à Bruxelles sous l'occupation allemande, peintre et bohème à Montmartre, trafiquant en Italie : ni très honnête ni vraiment gangster. Une de ces vies dont on fait, après coup, de très gros romans en passant l'éponge sur tant de délits et tant d'années de prison. Un exécutant idéal en somme pour les basses œuvres d'un service secret qui, le cas échéant, pourra facilement — en « sortant » son dossier — discréditer cet « agent » devenu trop bavard.

Après des années d'errance et d'apatridie, Jules Khan Pira avait obtenu, le 29 septembre 1975, du consulat impérial à Paris la restitution de son passeport et de sa nationalité iranienne. Engagé comme billettiste au Journal de Téhéran, *quotidien francophone, il put croire un moment qu'il allait enfin pouvoir, à soixante-sept ans,* « rentrer dans le droit chemin ». *Jusqu'à ce coup de téléphone à la rédaction le 27 février 1976, ce rendez-vous sur les boulevards extérieurs de Téhéran et* cette injonction : « Vous recevrez de l'argent et un billet d'avion pour une mission en France : tuer Dadegh. Si vous refusez, vous perdrez sans doute votre emploi et votre passeport. »

Vieux réflexe de « truand » ou naïveté forcée, « Youlik » accepta la « mission » en s'imaginant pouvoir rouler ses adversaires. Toucher le prix d'un meurtre qu'on n'a pas commis et finir sa vie en Amérique latine ou en Australie. Voilà pourquoi se promène, depuis des mois dans Paris, un vieux monsieur qui boite. Et dont beaucoup trop de monde aimerait pouvoir dire qu'il est fou...

J.-C. GUILLEBAUD.

(1) Coauteur d'un livre paru en 1973, *Pétrole et violence*, et l'une des principales figures de l'opposition iranienne en France.

(2) Journaliste iranien hostile au régime et vivant à Genève. Personnalité contestée au sein même de l'émigration. Il devait faire l'objet d'une « mission n° 2 » confiée à « Youlik ».

L'AGGRAVATION DE LA SITUATION AU LIBAN

Les forces de droite reculent sur tous les fronts dans le Sud

L'offensive palestino-progressiste contre les forces de droite au Sud-Liban, où la guerre prend chaque jour des dimensions plus importantes, se précise de plus en plus.

Si l'on en croit les témoignages rapportés de Saïda et dont fait état l'A.F.P., il ne fait aucun doute que la « Saïka », organisation palestinienne d'obédience syrienne, est désormais pleinement engagée dans la bataille. Six camions équipés de canons « Howitzer » et transportant des hommes armés en tenue de combat ont été vus mercredi soir à Saïda, se dirigeant vers le Sud. Tous portaient l'inscription « forces de la Saïka ». Ils étaient suivis de jeeps à bord desquelles se trouvaient également des hommes en armes.

De source conservatrice, on indique que les sept cent cinquante combattants palestiniens arrivés ces derniers jours dans le secteur frontalier ne sont pas, comme l'affirmait M. Camille Chamoun, des membres de la brigade palestinienne d' « Aïn Jallout », mais des éléments de la Saïka.

De notre correspondant

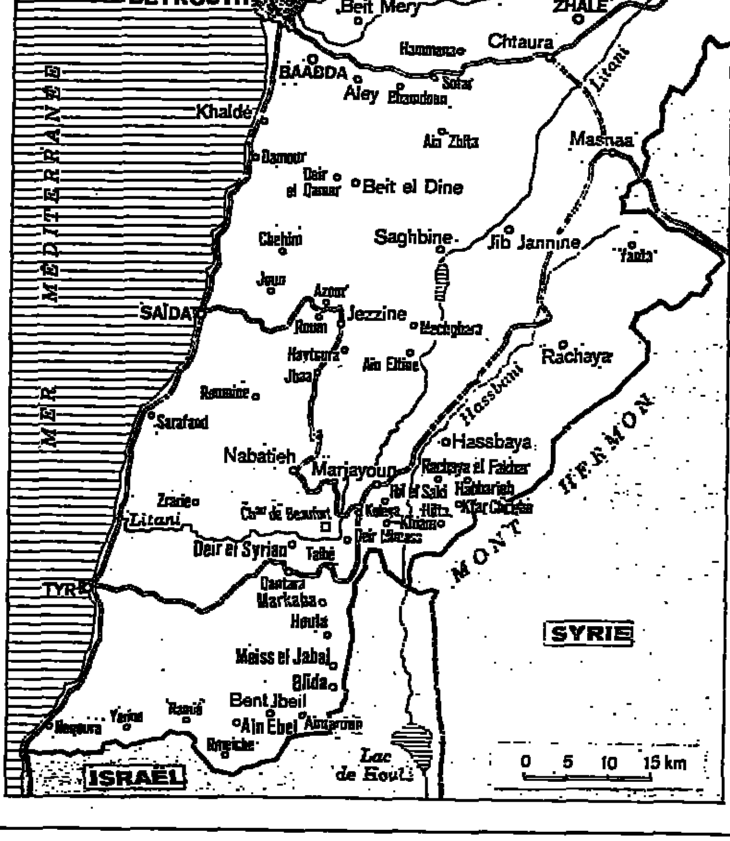
Beyrouth. — Les combats se sont poursuivis, mercredi 6 avril, avec la même violence dans le sud du Liban. Les forces conservatrices, qui ont tenté à trois reprises de reprendre la localité de Taïbe, ont dû se replier en direction du triangle Koleya-Khiam-Marjayoun, qui fait l'objet d'un sévère bombardement de la part des forces palestino-progressistes. Ce bombardement semble avoir pour objectif d'isoler le triangle de la région de Bent-Jbeil, en vue d'une offensive sur l'importante localité de Marjayoun, tenue depuis plus de six mois par la droite.

Celle-ci a essayé, mercredi, de compenser la perte de Taïbe en s'emparant du village de Aintaroun, à l'est de Bent-Jbeil, à 9 kilomètres de la frontière israélienne ; mais sa tentative n'a pas été couronnée de succès. Toutes les informations en provenance du Sud font d'ailleurs état, depuis plus de vingt-quatre heures d'un recul des conservateurs sur *tous* les fronts. Les forces palestino-progressistes, continuellement augmentées par l'arrivée de renforts, disposeraient en outre, selon leurs adversaires, d'une puissance de feu considérable.

Pris au dépourvu par le changement brutal de situation dans le Sud, les dirigeants du Front libanais, réunis mercredi au domicile de l'ancien président Frangié, ont décidé de lancer un appel aux chefs d'Etat arabes, dont la teneur ne devait être révélée que ce mercredi après-midi au cours d'une conférence de presse du secrétaire général du Front, M. Honein. Selon les informations recueillies de sources proches du Front, les dirigeants conservateurs envisageraient de compenser leurs revers militaires dans le Sud en durcissant leur position politique, particulièrement en ce qui concerne l'application des accords du Caire.

Le Front, qui estime que cette question doit avoir la priorité sur la solution de la crise du sud et sur la reconstitution de l'armée, avait d'ailleurs réclamé récemment l'« internationalisation » du problème de cette région. Mais il s'était heurté à l'opposition du président Sarkis, favorable à une solution libanaise de cette question. Des déclarations faites mercredi par le père Charbel Kassis, un des quatre principaux dirigeants du Front, sont significatives de l'état d'esprit qui règne dans le camp conservateur. Après avoir rejeté sur les Palestiniens et les communistes la responsabilité des événements du Sud, le supérieur général de l'ordre des moines maronites a mis en demeure les chefs d'Etat arabes d'honorer leurs engagements et d'imposer à la résistance le respect des accords conclus.

(Intérim.)



Les Israéliens partagent les inquiétudes du camp chrétien

De notre correspondant

Jérusalem. — Les combats qui se déroulent au Sud-Liban sont suivis avec une attention soutenue par les Israéliens, qui partagent — ils ne s'en cachent pas — les inquiétudes du camp chrétien.

Ce dernier paraît en assez mauvaise posture devant ses adversaires, qui l'ont surpris par les moyens en hommes et en matériel dont ils viennent de se doter. Ces adversaires sont désignés par la presse israélienne comme étant des Palestiniens, alors que les milieux officiels, civils et militaires, sont moins catégoriques, et n'excluent pas la possibilité que des Syriens, directement, ou par Saïka interposée, soient à l'origine du renversement de la situation dans les affrontements de ces derniers jours.

La mise en action de canons à longue portée contre les positions des forces chrétiennes a éveillé les inquiétudes israéliennes. Ces canons, dont on affirme ne pas savoir s'ils sont utilisés par des Palestiniens ou des Syriens, pourraient, demain, quels que soient leurs servants, constituer un risque pour les villages israéliens.

Les menaces qui pèsent sur la ceinture de protection constituée par la poche chrétienne le long de la frontière et le renforcement considérable des éléments palestiniens massés dans cette région font resurgir la question de la sécurité de la Galilée.

Cette préoccupation n'a pas encore atteint la cote d'alerte, et les dirigeants israéliens affirment que rien n'est changé dans l'attitude de Jérusalem dans l'affaire libanaise. Ces affirmations sont toutefois accompagnées d'une précision, qu'a formulée, en premier, le 5 avril, le commandant en chef, le général Gour : « *La guerre du Liban*, a-t-il dit, *n'est pas pour l'instant la guerre d'Israël.* » Dans la soirée du mercredi 6 avril, M. Shlomo Avinéry, directeur général du ministère des affaires étrangères, interrogé à la radio, a fait la même déclaration en insistant sur le fait que « pour l'instant » rien ne justifiait une modification de l'attitude d'Israël.

En substance, cette attitude est officiellement définie de la sorte : neutralité absolue sur le plan militaire, maximum d'aide sur le plan humanitaire. S'il est difficile de confirmer ou de démentir le premier point, il est, en revanche, possible, devant le spectacle bouleversant des blessés et des réfugiés qui franchissent la « bonne clôture », de constater que le deuxième point est exact.

« Pas de place pour les saboteurs »

Mais qu'adviendrait-il si les positions chrétiennes tombaient aux mains de leurs adversaires ? Cette éventualité ne paraît pas absolument écartée par les dirigeants israéliens, et le titre de l'éditorial que le *Haaretz* consacre ce jeudi à la situation au Liban est assez significatif : « *Il n'y a pas de place pour les saboteurs* (c'est ainsi que sont désignés les fedayin palestiniens) *à proximité de notre frontière.* »

C'est peut-être dans le cas où cette éventualité se concrétiserait que la guerre du Liban deviendrait la guerre d'Israël. Et c'est peut-être aussi la raison pour laquelle, selon de nombreux journaux israéliens, les Etats-Unis auraient demandé à Jérusalem de « *ne pas perdre son sang-froid* ». Une démarche identique aurait été entreprise auprès du gouvernement de Damas.

ANDRÉ SCEMAMA.

Irak

Nouveau remaniement du gouvernement

De notre correspondant

Beyrouth. — *Moins de deux* semaines après l'éviction de deux ministres, MM. *Izzat* Moustapha et Saleh Hassan Al Jassem (*le Monde* du 26 mars), le gouvernement irakien est à nouveau remanié. *Le* ministre de l'agriculture et de la réforme agraire, M. Hassan Fehmi Joumaa, est remplacé par M. Latif Nassif Al Jassem, tandis que M. Barhaneddine Abdel Rahman, nommé ministre d'Etat pour les affaires kurdes, cède le ministère de la jeunesse à M. Mahmoud Wakil.

Ce remaniement, moins important que le précédent — M. Izzat Moustapha était considéré, jusqu'à son départ du cabinet, comme le numéro trois du régime, — aurait pour objectif, selon les milieux diplomatiques de Beyrouth, de renforcer l'emprise du parti Baas sur l'appareil d'Etat, notamment dans le domaine de l'agriculture, où la carence gouvernementale serait particulièrement ressentie.

Le ministre sortant est en effet remplacé par un dirigeant baasiste très actif, qui serait partisan d'une action radicale dans le secteur agricole. MM. Latif Al Jassem et Mahmoud Wakil feraient en outre partie de l'aile « gauche » du parti Baas que dirige le numéro deux du régime, M. Saddam Hussein.

Celui-ci se déclare favorable à une solution « *politique* » du problème que posent les revendications chiites. Il doit affronter les partisans de la solution « *dure* », qui estiment que cette question n'a aucun fondement réel et a été montée de toutes pièces par les adversaires du régime. Le président Bakr, qui serait plus proche de cette dernière conception du problème, n'aurait d'ailleurs accepté l'éviction de M. Moustapha que parce que ce dernier aurait fait preuve de mollesse dans ses fonctions de président de la cour spéciale chargée de statuer sur le sort des personnes inculpées pour les troubles confessionnels des 5 et 6 février dernier.

Autre problème, que doit également affronter M. Hussein, celui de la recrudescence de l'agitation dans le Kurdistan irakien attribuée à la Syrie. Des incidents auraient eu lieu récemment dans plusieurs régions kurdes, notamment dans celle de Suleymanieyh. Ces incidents, dont la gravité n'est pas connue, pourraient influer sur la lutte en cours au sein de l'équipe dirigeante dans la mesure où ils entraîneraient un durcissement renforçant l'aile « de droite » du parti dont la force principale réside dans l'armée.

(Intérim.)

A travers le monde

Allemagne fédérale

● LE PROFESSEUR KARL SCHILLER, ancien ministre ouest-allemand de l'économie et des finances, âgé de soixante-six ans, entrera dans le courant du mois d'avril au service du gouvernement saoudien en qualité de conseiller économique et financier. — *(Reuter.)*

Argentine

● QUATRE PERSONNALITES ONT ETE ENLEVEES à la fin de la semaine dernière à Buenos-Aires, a annoncé le 6 avril la Ligue argentine des droits de l'homme. Il s'agit de trois membres de cette organisation, MM. Eduardo Duschatzky, Eduardo Julio Anzorena et Robert Antonio, et d'un représentant du Conseil de la paix, M. Jorge Alberto Kreynes.

D'autre part, le corps de M. Hector Ferreiros, ancien prêtre, devenu journaliste, qui avait été enlevé le 5 avril, a été retrouvé dans un terrain vague de la capitale. Enfin la police a annoncé que six guérilleros ont été tués le 6 avril dans la région de La Plata. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Colombie

● UN INDUSTRIEL a été enlevé le 4 avril à Bogota. M. Eduardo Helo est la sixième personnalité colombienne séquestrée ces dernières semaines. Cinq étrangers, dont un banquier italien et trois hommes d'affaires américains, ont également été les victimes de cette vague d'enlèvements. Le gouvernement est persuadé qu'il s'agit d'une nouvelle forme de guérilla urbaine. *(A.F.P., Reuter.)*

Comores

● LE PRESIDENT ALI SOILIH des Comores a gracié toutes les personnes condamnées pour crimes et délits divers avant l'indépendance, rapporte mercredi 6 avril Radio-Comores. Le chef de l'Etat « *a ordonné que des transistors soient distribués aux bénéficiaires de cette mesure de grâce afin qu'ils puissent savoir ce qui se passe aux Comores* », précise la radio. — *(Reuter.)*

Corée du Nord

● UN « PROGRAMME GENERAL DE MOBILISATION » a été adopté, mercredi 6 avril, par le comité central du P.C. nord-coréen, afin de pallier les effets de la sécheresse, qui a suivi une longue période d'un froid exceptionnel, indique une émission de la radio de Pyongyang, captée jeudi à Tokyo.

Gabon

● M. ROBERT GALLEY, ministre de la coopération, quitte Paris le jeudi 7 avril pour le Gabon, où il séjournera jusqu'au 12 en visite officielle.

Grande-Bretagne

● LORD GORONWY-ROBERTS, secrétaire d'Etat au Foreign Office, fera des visites officielles en Pologne et en République démocratique allemande du 11 au 15 avril prochains.

Union soviétique

● A L'ISSUE D'UN NOUVEL ENTRETIEN avec M. Alexis Kossyguine, M. Hedi Nouira, premier ministre tunisien, l'U.R.S.S. et la Tunisie ont signé, mercredi 6 avril, à Moscou, un accord commercial, un protocole sur l'établissement d'une représentation commerciale de l'U.R.S.S. en Tunisie, une convention consulaire et un protocole pour la coopération culturelle et scientifique en 1977-1978. Avant de quitter l'Union soviétique, M. Nouira va visiter Tachkent, Samarcande, Volgograd et Leningrad.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

JATION AU LIBAN

aéliens partagent les inquiétude du camp chrétien

De notre correspondant

« Pas de place pour les ...

ANDRÉ SCEMAMA

travers le monde

igne fédérale

Corée du Nord

rgentine

Gabon

Grande-Bretagne

olombie

Union soviétique

omores

DIPLOMATIE

Des divergences de vues subsistent entre MM. Sadate et Carter sur les conditions d'un règlement au Proche-Orient

Le président Sadate a quitté Washington dans la nuit du mercredi 6 au jeudi 7 avril, après une visite officielle de trois jours. Il s'est rendu pour deux jours *en visite privée* en Allemagne fédérale, dans la région de la forêt Noire.

De notre correspondant

Washington. — Au cours de la *conférence de presse qu'il a tenue* à la fin de ses entretiens avec le président Carter et les principaux membres du gouvernement américain, le président Sadate a fait preuve d'optimisme. Bien décidé à présenter un bilan positif de sa visite, et tout en reconnaissant que les conversations n'avaient pas éliminé les divergences de vues sur les conditions d'un *règlement négocié* au Proche-Orient, il a déclaré que la conférence de Genève se réunirait en 1977. « *Nous avons décidé de ne pas perdre de temps* », a dit le chef de l'État égyptien en confirmant qu'il avait invité le gouvernement américain à commencer sans tarder la préparation de cette réunion. Il a laissé entendre qu'un groupe spécial (*Task Force*), *sous la direction de* M. Vance, serait prochainement form pour accomplir cette tâche.

Il ressortait néanmoins de ses déclarations que les points de vues américain et égyptien ne s'étaient pas vraiment rapprochés. En particulier, le président Sadate a rejeté *la formule dite des « frontières défendables »* pour Israël, formule suggérée par le président Carter et impliquant un contrôle des troupes israéliennes sur des portions de territoire arabe conquises. « *La souveraineté est indivisible, et il n'est pas possible d'avoir deux frontières...* », a-t-il dit, refusant ainsi la distinction entre les frontières légales et les « *lignes de défense* ». D'autre part, il a indiqué qu'il avait discuté avec le président Carter de la possibilité de créer des zones démilitarisées, mais sur une base de réciprocité, *sans préciser toutefois* si son interlocuteur avait accepté le principe avancé par les *Egyptiens selon* lequel *toute* démilitarisation devrait être appliquée par les deux camps.

Quant à la « paix globale » a conclure avec Israël, telle que le président Carter l'a *recommandée*, c'est-à-dire l'ouverture des frontières, et des relations commerciales et culturelles, le président Sadate a déclaré que la normalisation ne pourrait être que progressive. « *Si nous mettons fin à l'état de belligérance dans l'éventuel accord qui doit être signé à Genève, tout cela viendra facilement* », a-t-il dit, en réponse à la question d'un journaliste israélien, auquel il précisa que l'Egypte n'est pas encore prête à recevoir la presse israélienne en raison des séquelles « *de vingt-neuf ans d'amertume et de haine, et de quatre guerres* ».

Le président Sadate a rappelé qu'il avait invité le gouvernement américain à engager un « dialogue » avec les dirigeants palestiniens, soulignant que « *sans les Palestiniens, il n'était pas possible d'arriver à la paix* », mais, du côté américain, on confirmait que la position officielle du gouvernement de Washington restait inchangée. Conformément à l'en*gagement pris par M. Kissinger* en septembre 1975, le gouvernement Carter refusera de négocier avec l'O.L.P. tant que cette organisation n'aura pas reconnu le droit d'Israël à l'existence.

Plus tard dans la soirée, le président Sadate, dans une interview télévisée, a admis en souriant que le président Carter n'avait pas encore arrêté sa position définitive sur les condi*tions d'un règlement au Proche-*Orient, ajoutant que son interlocuteur attendait d'avoir consulté les autres dirigeants arabes qui doivent arriver aux Etats-Unis. Il a multiplié les éloges du président Carter, répétant à plusieurs reprises qu'il était « *gentil* » (sweet), et compétent, mais aussi un homme plein de détermination, un « *très cher ami* » en qui il avait une « *confiance totale* ».

En privé, le président Sadate avait déclaré à des diplomates arages que ses inquiétudes sur la *personnalité* du président Carter s'étaient dissipées au cours des entretiens qui l'avaient renforcé dans sa conviction d'avoir fait un bon choix en décidant de substituer la « *connexion* » (liens privilégiés) américaine à celle de l'Union *soviétique*.

A plusieurs reprises dans ses propos publics et privés, le président s'est déclaré aussi très préoccupé des activités soviétiques en Afrique, et il a présenté l'Egypte comme un « *rempart anticommuniste aux confins de l'Afrique* ».

Selon lui, « *les Etats-Unis ont une obligation morale d'aider l'Egypte, non pas en envoyant des soldats américains, mais par « d'autres moyens* ». Apparemment, il se référait aux armements « défensifs » — chasseurs F-5 et véhicules blindés — dont il a soumis la liste aux dirigeants *américains. Néanmoins, « la question des armements est toujours ouverte* », a-t-il déclaré.

De toute évidence, le président Sadate a voulou présenter sous un *jour des plus favorables les* résultats, apparemment minces, de sa visite. Du côté américain, on se déclare satisfait du climat général des entretiens qui, sans avoir rapproché les points de vue, ont permis aux deux hommes d'établir de bonnes relations d'amitié, et de se livrer à un fructueux échange d'idées.

HENRI PIERRE.

A Moscou

M. YASSER ARAFAT S'EST ENTRETENU AVEC M. FIDEL CASTRO

Moscou (*A.F.P.*). — M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) a eu un entretien à Moscou avec M. Fidel Castro, premier ministre et chef du P.C. cubain. De source arabe bien informée, on *affirme* que le leader palestinien a rencontré le chef de la révolution cubaine dans l'après-midi du mercredi 6 avril. On ignore, pour le moment, la teneur de cet entretien.

LA MISE EN GARDE DE WASHINGTON AUX EUROPÉENS

Les précédentes déclarations américaines sur la participation des P.C. au pouvoir

● *LE GENERAL HAIG*, commandant suprême des forces alliées en Europe, avait déclaré, le 22 février 1976, au cours d'un colloque en Allemagne :

« *La question des partis marxistes dans les gouvernements occidenaux a surgi... L'attirance exercée par le système marxiste parmi les peuples du monde occidental s'est accrue au cours des dix dernières années... C'est un problème... gros de conséquences en termes de société occidentale industrialisée.* »

A la suite de cette déclaration, le Quai d'Orsay avait publié, le 5 mars, la mise au point suivante : « *Le gouvernement français considère qu'il n'appartient pas à un responsable militaire de se prononcer sur des questions d'ordre politique ayant trait à la situation intérieure de pays étrangers et rejette, d'une manière générale, toute immixtion dans ses affaires intérieures. Il va sans dire que le choix, par les pays de l'Europe occidentale, de leurs dirigeants, relève de leur seule souveraineté.* »

● M. KISSINGER, secrétaire d'Etat américain, avait dit le 11 mars 1976, à Boston : « *Il appartient naturellement aux électeurs des pays concernés de décider si les communistes doivent prendre le pouvoir ou y être associés. (...) Mais personne ne peut s'attendre à ce que ce problème n'intéresse pas le gouvernement américain. (...) S'ils arrivaient au pouvoir, ils (les communistes) accorderaient inévitablement un intérêt secondaire aux efforts en vue d'assurer la défense et la sécurité de l'Occident, essentiels non seulement pour préserver la liberté de l'Europe, mais aussi pour maintenir l'équilibre mondial des forces. (...) La solidarité politique et la défense collective de l'Ouest, et par conséquent de l'OTAN, seraient inévitablement affaiblies sinon réduites à néant.* »

Le 16 avril, à Phoenix (Arizona), M. Kissinger revenait sur ce thème : « *Nous continuerons de mettre en garde contre ceux qui, dans les gouvernements démocratiques de l'Occident, donneraient une part importante* (major share) *à des partis communistes qui se mettent soudain à rechercher la respectabilité. Nous rendrions un mauvais service à nos alliés si nous encouragions l'idée que l'accession au pouvoir de partis communistes ne signifierait pas un tournant décisif* (watershed) *dans nos relations... Notre peuple n'acceptera pas d'avoir les mêmes relations étroites et de confiance avec les pays occidentaux où les P.C. se seraient vu accorder une participation importante au gouvernement.* »

● Commentant ces prises de position, M. GISCARD D'ESTAING déclarait au début de mai 1976 à *Time* (*le Monde* du 11 mai) que les Etats-Unis « *feraient une erreur s'ils s'interposaient* » dans l'éventualité d'une accession des P.C. au pouvoir. « *Nous considérons cette affaire comme un problème intérieur* », disait le président de la République, mais « *il est normal que Washington fasse connaître les conséquences qu'entraînerait une modification de la situation politique en Italie sur sa propre attitude. (...) Ce qui m'inquiète davantage, c'est que l'Europe ne peut fonctionner que si les différents pays qui la composent ont en gros les mêmes structures économiques et sociales.* »

● M. JIMMY CARTER, candidat à la présidence, avait déclaré le 23 novembre 1975 :

« *Je détesterais certainement voir l'Italie devenir communiste. Je pense que nous devrions faire tout notre possible pour l'empêcher, dans des limites raisonnables et ouvertes, par le canal de l'OTAN et en renforçant la position des dirigeants plus démocratiques. En dernière hypothèse cependant, s'il devient évident que le gouvernement actuel est incapable de diriger et si le peuple italien choisit les communistes — ce que d'ailleurs je ne crois pas probable, — alors je ne pense pas que nous devrions intervenir militairement ou par toutes sortes de moyens clandestins.* »

Dans *l'Express* (23-29 août 1976), le futur président démocrate avait ainsi précisé sa pensée :

« *Je veux espérer que les pays de la Communauté atlantique sauront faire comprendre aux Italiens ou aux Français que les communistes ont un double loyalisme, qui risque de jouer, le plus souvent, en faveur de l'U.R.S.S. Je ne considère pas la montée des communistes comme une catastrophe ou comme une cause de destruction de l'alliance atlantique. Mais je la vois comme un sujet d'inquiétude. Et il est certain que la marge entre exprimer cette inquiétude et intervenir directement est extrêmement étroite.* »

IL FAUT NÉGOCIER CALMEMENT AVEC L'U.R.S.S. estime M. Kissinger

Washington (*A.F.P., A.P., Reuter*). — M. Henry Kissinger, ancien secrétaire d'Etat, a affirmé, *mercredi* 6 avril, dans un cours donné à l'université de Georgetown, dirigé par les jésuites, que « *l'Union soviétique n'était pas sans responsabilité dans l'invasion du Zaïre* ». M. Kissinger a précisé que, quels que soient les tenants et les aboutissants de cette affaire, le fait est que l'attaque a eu lieu « *à partir d'un pays* (l'Angola) *dont le gouvernement a été installé par des armes soviétiques et par le personnel militaire d'un pays membre de la clientèle de l'U.R.S.S.* » (c'est-à-dire Cuba).

« *De tels actes irréfléchis créent un dangereux précédent. Si tous les problèmes africains doivent être réglés, dorénavant, par des moyens radicaux, avec des armes amenées de l'extérieur, une guerre raciale deviendra de plus en plus probable en Afrique australe, sans compter les profondes conséquences qu'elle aurait pour nous, tant à l'intérieur que de par le monde* », a poursuivi M. Kissinger.

L'ancien secrétaire d'Etat a, d'autre part, affirmé qu'il approuvait le président Carter dans ses efforts pour arriver à un accord avec l'Union soviétique sur la limitation des armements nucléaires.

Mais il a ajouté que les Etats-Unis ne devaient pas se laisser dépasser par l'U.R.S.S. dans le domaine de la puissance militaire, et que les négociations devaient se dérouler « *d'une manière calme, sans affrontements, sans dates limite imposées par les négociateurs eux-mêmes et sans ces déclarations fracassantes qui sapent le prestige des deux parties* ».

L'agence Tass rend largement compte, mercredi, de ces propos de M. Kissinger, soulignant que l'ancien secrétaire d'État américain « *a critiqué de manière tout à fait transparente la tactique de l'administration actuelle* ».

● LE BENIN DENONCE LA FRANCE AU CONSEIL DE SECURITE. — Le Bénin a attribué mercredi 6 avril, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, la responsabilité première de l'« *agression armée* » commise le 16 janvier contre Cotonou « *aux milieux réactionnaires et néo-colonialistes français* », et a demandé une condamnation de l'agression « *dirigée par un officier français* » et de tous ses « *complices africains* ». « *Fondamentalement hostile à notre révolution démocratique et populaire*, a dit M. Thomas Boya, *l'impérialisme français a armé et a lancé, armera et lancera à l'assaut de notre pays ses officines, ses services secrets et ses réseaux parallèles.* » Plusieurs délégués africains ont demandé une condamnation énergique des activités de mercenaires. Le représentant du Gabon, M. Léon N'Dong, a pour sa part catégoriquement démenti la participation de son pays à l'attaque de Cotonou, qu'il a qualifiée de « *cynique randonnée de flibustiers* ». — (*A.F.P.*)

AMÉRIQUES

États-Unis

Les syndicats sont mécontents de la politique sociale de M. Carter

Les syndicats américains, et en particulier la grande centrale A.F.L.-C.I.O., sont déçus par les premières décisions de l'administration Carter en matière économique et sociale. Peut-être est-ce pour apaiser le mécontentement des dirigeants syndicaux que cette administration *laisse circuler des rumeurs* selon lesquelles M. Leonard Woodcock, *président sortant* du syndicat des ouvriers de l'automobile (U.A.W.), pourrait prochainement prendre la tête de la représentation *diplomatique américaine* à Pékin.

De notre correspondant

Washington. — *Les relations* entre le gouvernement et le mouvement syndical continuent de se détériorer lentement mais sûrement. M. Lane Kirkland, tréso*rier de la centrale A.F.L.-C.I.O.*, a exprimé sur un ton amer et sarcastique la déconvenue des syndicats qui, après avoir dépensé plus de 8 millions de dollars en faveur des démocrates, s'attendaient en retour à la « *compréhension* » du nouveau gouvernement. *Or, en moins de deux* semaines, le Labor a subi une série de défaites significatives et l'administration Carter ne *lui* est guère venue en aide.

Le premier échec est intervenu au Capitole, où la Chambre des représentants, avec une majorité *faible mais inattendue* (272 voix contre 205), a rejeté un projet de loi qui aurait permis à un seul syndicat du bâtiment ayant un litige particulier avec un entrepreneur d'imposer la solidarité à tous les autres syndicats, bref de fermer pratiquement l'ensemble d'un chantier. *L'an dernier, les* deux Chambres avaient approuvé ce projet de loi auquel le président Ford avait opposé son veto. Les syndicats pouvaient *normalement* escompter d'un Congrès à majorité démocrate renforcée un nouveau vote favorable. En fait, *leurs* dirigeants ont commis une erreur d'appréciation en surestimant leur influence au Capitole et en sous-estimant celle de leurs adversaires réunis (organisations patronales, associations confessionnelles, chambres de commerce, etc.).

Le « lobby » anti-Labor, dépensant des centaines de milliers de dollars dans une vaste campagne d'opinion, a *exercé* une pression décisive sur les membres du Congrès. En revanche, le président Carter et les représentants démocrates au Congrès ne se *précipitèrent pas à la défense des* syndicats. En fait, la nouvelle majorité démocrate compte non seulement des « *sudistes* », hostiles par tradition au mouvement syndical, mais aussi des jeunes élus désireux de se dégager de toutes les tutelles.

Le président Carter a infligé une seconde défaite au mouvement syndical en se prononçant *pour un salaire minimum* de 2,50 dollars, soit une augmentation de 20 cents, alors que l'A.F.L.-C.I.O. avait demandé que ce salaire soit fixé à 3 dollars. Un compromis est possible, mais il est clair que le président Carter tient essentiellement compte des avis *de ses ministres* et *conseillers*, venant des milieux d'affaires, qui le mettent en garde contre *une hausse des salaires* génératrice d'inflation

Les hommes d'affaires au gouvernement

La troisième défaite a été la décision du président Carter de rejeter les recommandations restrictives *de la commission* du Congrès sur le commerce international, qui était favorable à une augmentation *sensible* des tarifs douaniers sur les chaussures importées

Reprochant au président Carter de n'avoir pas tenu ses promesses envers les travailleurs, M. Kirkland a dit avec amertume : « *Nous nous demandons si notre soutien électoral n'a pas été autre chose qu'un nouveau triomphe de l'espoir sur l'expérience* », et il a dénoncé la trop forte représentation, à son avis, des hommes d'affaires au sein du gouvernement. Les puissants syndicats de l'industrie des textiles ont décidé d'organiser, le 13 avril, une grève de protestation par *solidarité* avec les ouvriers de l'industrie de la chaussure, et aussi parce qu'ils estiment que des négociations en cours à Genève aboutiront à *accroître les importations de vêtements* et feront perdre leur emploi à des centaines de milliers de travailleurs américains.

D'autres syndicats demandent une révision du Trade Act de 1974, afin de mieux protéger les industries et les ouvriers américains contre certaines importations comme les postes de télévision en couleurs, les vêtements, *les produits du caoutchouc et de* l'acier, etc.

Le Labor a apparemment beaucoup perdu de *sa puissance* politique, au point que le vaste programme de réformes visant à abroger les dispositions restrictives de la loi Taft-Hartley, qui *freinait le développement du mouvement* syndical, paraît sérieusement compromis (*le Monde* du 4 mars). La déception des syndiqués ne peut que stimuler le regain du militantisme et ébranler encore davantage la position de M. George Meany, l'octogénaire président de l'A.F.L.-C.I.O. et des autres vieux dirigeants du mouvement dont l'autorité est de plus en plus *contestée* par les jeunes générations de leaders syndicaux.

H. P.

● *ERRATUM*. — Dans l'article d'André Fontaine « Le baptiste et le commissaire » (premières éditions du *Monde* du 7 avril, page 2), une ligne sautée a rendu incompréhensible le passage suivant : « L'U.R.S.S accumule les succès en Afrique sans que les Américains lèvent seulement le petit doigt. M. Young, le nouveau représentant des Etats-Unis à l'ONU, a même été jusqu'à dire que, tous comptes faits, l'intervention cubaine en Angola était une bonne chose. »

Canada

Au Québec, les anglophones critiquent vivement la « charte du français »

De notre correspondant

Montréal. — La consternation s'est emparée des Québécois anglophones depuis *la publication*, par le gouvernement du Québec, d'une « charte du français » (*le Monde* du 5 avril). « *Il ne sera donc plus question d'un Québec bilingue* ». Cette petite phrase contenue dans le document présenté par le ministre du développement culturel, M. Camille Laurin, a fait l'effet d'une bombe sur les 10 % de la population québécoise de souche britannique. Tous les éditorialistes de la presse anglophone *condamnent* le projet de loi, qualifié d'« *attaque aux libertés fondamentales* », de « *racisme institutionnalisé* » ou de « *manifeste d'intolérance* ». L'histoire a de bien étranges retours puisque depuis les années 1830, où le rapport de Lord *Durham prévoyait leur disparition* progressive en tant qu'unité ethno-linguistique, jusqu'à aujourd'hui, les francophones se sont eux aussi efforcés de résister à l'assimilation par la culture anglophone d'Amérique du Nord

La presse anglophone, dans divers articles, exprime le désarroi de ses lecteurs. Ceux-ci ont l'impression que l'identité canadienne leur échappe. Ils se voient submergés par des Québécois fran*cophones qui, sans être nécessairement* séparatistes, se sentent Québécois avant d'être Canadiens. *Or*, pour les anglophones, la hiérarchie dans le sentiment d'appartenance est exactement inverse. Pour cette raison, ils ne se sont jamais — jusqu'à maintenant — *perçus eux-mêmes* comme une minorité au Québec tant ils se sentaient naturellement partie intégrante de l'ensemble canadien.

Au fur et à mesure que le Québec s'affirme, le Canada paraît s'éloigner d'eux. Beaucoup ont encore de la peine à croire que la position de l'anglais pourrait être réduite. Ils conservent un sentiment de supériorité qui les empêche d'imaginer, et *a fortiori* d'accepter, les inconvénients d'une situation qui a été celle des Québécois francophones pendant si *longtemps. Dans les milieux d'af*faires, notamment, certains sont portés à considérer les élus du parti indépendantiste québécois, qui dispose, depuis le 15 novembre 1976, de la majorité de l'Assemblée nationale du Québec, comme un « *rassemblement de professeurs qui n'ont pas la moindre idée de ce qu'est la réalité économique* ».

A la recherche d'alliés

Beaucoup songent à déménager. Dans les quartiers résidentiels anglophones de Montréal, le prix des maisons a baissé brutalement au cours des derniers mois. Les entreprises envisagent d'aller s'établir dans une autre province, ou du moins de réduire leurs activités au Québec. En revanche, les très grosses sociétés, et notamment les multinationales, *semblent réagir avec plus de calme* et s'accommoder de la francisation qu'on va leur imposer

Les anglophones du Québec cherchent des alliés. Ils en ont *trouvé dans certains éditorialistes* de grands journaux francophones comme *la Presse* et surtout *le Devoir*, où M. Claude Ryan a réagi, comme ils auraient pu le faire, et dénoncé ce qu'il considère comme l'inutile sévérité du projet.

La « charte du français » semble cependant bien accueillie par l'ensemble de la population québécoise. Les derniers sondages réalisés avant la publication du *document montrent que l'indice* de satisfaction des Québécois à l'égard de leur gouvernement est en *forte* hausse (48,5 %) contre 25 % en octobre). De même, 32,4 % des Québécois seraient disposés à approuver une formule de souveraineté pour le Québec si *celle-ci était assortie d'une association* avec le Canada.

Le gouvernement fédéral, dont les anglophones attendaient avec anxiété la réaction, s'est montré très *modéré*. *Interrogé*, mardi 5 avril, à la Chambre des communes d'Ottawa, M. Trudeau a fait simplement remarquer que la constitutionnalité de la « charte du français » ne pourrait être discutée avant que celle-ci ne soit devenue loi. Si elle était adoptée *dans sa forme actuelle*, a-t-il indiqué, plusieurs de ses dispositions seraient peut-être, en effet, anticonstitutionnelles. Le premier ministre canadien s'est montré plus sévère un peu plus tard, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, tout en restant sur le plan des principes. « *Il s'agit*, a-t-il dit, *de deux conceptions opposées de la société québécoise. Celle* (du parti québécois) *est rétrograde.* »

Chez les 10 % d'anglophones québécois, que l'on appelle néo-Canadiens ou néo-Québécois (Italiens, juifs, Grecs, *etc.*), les réactions ont été assez modérées. En effet, le projet de loi dispose que pourront accéder à l'école anglaise les enfants dont un des parents a *fréquenté* l'école primaire au Québec, ceux qui reçoivent déjà l'enseignement en anglais, ainsi que leurs frères et sœurs cadets, ceux dont un des parents a fréquenté l'école primaire anglaise hors du Québec, pourvu que ce parent soit domicilié au Québec au *moment* de l'adoption de la charte. Les expers ont calculé que ces dispositions étaient, en définitive, plus tolérantes que la législation en vigueur sous le précédent gouvernement (libéral) de M. Robert Bourassa. Mécontents de sa politique linguistique, les *néo-Québécois* avaient *contribué* à renverser celui-ci...

ALAIN-MARIE CARRON.

ASIE

LA RÉVOLUTION CHINOISE EN SUSPENS

IV. — L'ordre et la production

Après la politique de bascule pratiquée par Mao Tse-toung afin d'équilibrer et de neutraliser tour à tour les différentes tendances qui s'affrontaient au sein de l'équipe dirigeante (« le Monde » des 5, 6 et 7 avril), les autorités de Pékin, qui doivent faire face à des difficultés économiques, donnent des directives axées essentiellement sur l'ordre et la production.

De notre correspondant ALAIN JACOB

Pékin. — L'objectif que s'est donné la nouvelle direction chinoise a été présenté dès le 24 octobre 1976 dans le premier éditorial conjoint des journaux de Pékin postérieur à la nomination de M. Hua Kuo-feng : « *Créer une atmosphère politique où règnent à la fois le centralisme et la démocratie, la discipline et la liberté, l'unité de volonté et, pour chacun, un état d'esprit fait de satisfaction et d'entrain.* » Il s'agit d'une citation de Mao Tse-toung datant de 1957, mais que l'on n'avait pas revue depuis plusieurs années.

Ce n'est sans doute pas un hasard si cette même citation avait été utilisée en 1972 — l'année où commença à se nouer le conflit qui allait aboutir, en 1976, à l'élimination du « groupe de Changhaï » — dans l'éditorial de la fête nationale, le 1er octobre. Mais elle était alors plus complète, et se poursuivait ainsi : « *… et cela afin de favoriser la révolution et l'édification socialistes, de surmonter plus facilement les difficultés, de mener à un rythme relativement rapide l'édification d'une industrie et d'une agriculture modernes dans notre pays, et de rendre notre parti et notre Etat plus solides et mieux aptes à traverser des situations dangereuses. Le thème général, c'est la juste solution des contradictions au sein du peuple. La méthode à adopter à cet effet, c'est la recherche de la vérité dans l'examen des faits et la ligne de masse* ».

De lutte de classes, il n'est guère question, mais on voit que ce texte préfigure le programme de développement économique et de modernisation présenté en en janvier 1975 par Chou En-lai devant l'Assemblée nationale populaire. Tout aussi significative est l'image proposée d'un pays gouverné par un Etat fort, mais où règne l'harmonie et d'où ont disparu les contradictions antagonistes du genre de celles qui se manifestèrent à l'occasion de la révolution culturelle. Tout indique que, dans l'esprit de M. Hua Kuo-feng comme dans celui de M. Teng Hsia-ping, cette image est présentée comme un idéal à atteindre.

La route sera longue pour parvenir à cette situation idéale, mais les premiers pas accomplis ces derniers mois laissent peu de doute sur la détermination des dirigeants.

« Gouverner »

D'abord, par une nouvelle définition de l'autorité : au mois d'août 1976, le journal *Clarté* rappelait que « *le pouvoir de l'Etat est un instrument de la lutte de classes* ». La nouvelle direction se réfère à Engels qui, en 1873, critiquait les anarchistes en leur demandant si l'organisation était possible sans autorité. La notion qui émerge est celle d'un Etat — pratiquement identifié au parti — « organisateur » du socialisme comme de la révolution. Ce n'est pas (encore) comme en U.R.S.S. « *l'Etat du peuple tout entier* », puisque, théoriquement au moins, il subsiste encore en Chine des « *ennemis de classe* ». Mais ce n'en est pas moins un Etat avec lequel le prolétariat ne saurait avoir de relations conflictuelles, puisqu'il est, par définition, un « *Etat prolétarien* ». Ce qui exclut — et cela est dit en toutes lettres — qu'on puisse dénoncer l'apparition en son sein — ou au sein du parti — d'une « *classe bourgeoise* ». Tout au plus des « *représentants de la bourgeoisie* », qui peuvent éventuellement être critiqués en tant qu'individus, mais qui ne sauraient altérer la nature prolétarienne des institutions. Si la lutte de classes se prolonge en période socialiste, elle ne peut donc, logiquement, affecter l'autorité de l'Etat.

La première fonction de cette autorité consiste à assurer et à maintenir avec toute la vigueur nécessaire l'ordre public. C'est pour M. Hua Kuo-feng une préoccupation d'autant plus prioritaire que le pays vient de traverser une période troublée, au cours de laquelle la délinquance s'est développée d'une manière inconnue depuis la fondation du régime.

Mais au moins autant que de réprimer le désordre et la criminalité, la direction chinoise se préoccupe d'en prévenir les manifestations ou les simples velléités. Le grand mot d'ordre est « gouverner » — à partir d'un mot chinois qui évoque au moins autant l'idée de « dompter », de « guérir » ou de « maîtriser ». L'idée générale ne fait, en tout cas, aucun doute, et elle se concrétise dans une série de mesures qui font autant penser à une mise au pas qu'à une mise en ordre. Là où les conditions l'exigent, c'est l'armée qui prend directement les choses en main — comme au bureau des chemins de fer de Chengchow, nœud ferroviaire dont le mauvais fonctionnement se répercutait très loin à travers le réseau national.



(Dessin de PLANTU.)

La jeunesse, dont on entend volontiers dire aujourd'hui qu'elle a pris de bien mauvaises habitudes depuis la révolution culturelle, retient particulièrement l'attention du pouvoir. Le renforcement de la discipline dans les écoles, le rétablissement des examens relèvent d'une volonté non seulement d'améliorer la qualité des études, mais aussi de ramener tous ces jeunes gens à une saine conception de l'autorité. Tant et si bien que l'on peut voir depuis peu de temps, sous les murs de l'ancienne Cité interdite, des escouades d'élèves des écoles secondaires apprenant à se mettre à l'alignement et à marcher au pas. La nouvelle campagne lancée dans l'armée pour « *l'étude de Lei Feng* » — soldat modèle à tous égards — vise à réhabiliter diverses vertus — obéissance, bonne tenue, dévouement — que l'on avait, paraît-il, eu tendance à perdre de vue dans les rangs de l'A.P.L. elle-même.

Ce souci de l'ordre peut aller très loin dans le détail. A Pékin, de petites affiches rappellent aux habitants des ruelles qu'ils ne doivent pas déposer leurs ordures n'importe quand et n'importe où. A Wuhan, où la situation a été particulièrement troublée, d'autres affiches signées du comité révolutionnaire de la ville invitent à une « *réorganisation de la vie quotidienne* » : les conducteurs d'autobus sont priés de s'arrêter aux stations, et les voyageurs d'y faire la queue. Mais il est aussi rappelé qu'il ne faut pas pratiquer les « *petits travaux* » ni le commerce à titre privé.

La seule préoccupation du régime comparable à ce souci d'ordre et de discipline est celle de produire. Elle s'est exprimée avec vigueur lors de la conférence nationale sur l'agriculture organisée en décembre sur le thème « *prendre modèle sur la brigade de Tatchaï* », et elle a marqué toute la préparation de la conférence du mois d'avril sur l'industrie et le modèle offert par l'exploitation pétrolière de Tatching. A la campagne comme à l'usine, on serait tenté de dire que désormais tout ce qui est bon pour la production est bon pour la révolution. Ce n'est pas tout à fait exact, ou du moins la formule doit-elle être interprétée avec des restrictions.

La gestion « .ationnelle », fondée sur des règles de travail, une stricte comptabilité, la responsabilité, la responsabilité personnelle de l'ouvrier à son poste de travail, est désormais à l'honneur. La notion de stimulants matériels, en revanche, reste officiellement condamnée — même si l'attribution de primes est actuelement discutér dans certaines unités. On s'orienterait plutôt vers ce qu'on appelle « *la récompense rationnelle* » du travail accompli, qui pourrait pratiquement se traduire par le paiement à un tarif convenable des heures supplémentaires, mais non par des primes de rendement. De même, dans les campagnes, que ce soit pour des raisons idéologiques ou par souci d'ordre, rien ne suggère que l'on veuille encourager l'intéressement privé. Çà et là, au contraire, on signale que les lopins individuels sont réduits aux surfaces réglementaires, et que les petits artisans qui s'étaient établis à leur compte sont réintégrés dans l'économie collective.

Le pouvoir, en fait, fait face à deux obligations contradictoires. Il doit absolument donner un minimum de réalité à sa promesse d'une amélioration du niveau de vie — ce qui suppose une augmentation des revenus distribués, en espèces ou en nature. Il doit aussi, sous peine de renoncer à ses objectifs de modernisation, encourager à tout prix l'accumulation — c'est-à-dire accroître la part du revenu national consacrée aux investissements. La marge permettant de répondre simultanément à ces deux impératifs est extrêmement étroite. Elle contraint le gouvernement à un « pilotage » méticuleux de l'économie, qui lui-même implique une autorité rigoureuse. La nécessité rejoint ici les inclinations naturelles de l'équipe dirigeante.

Mise en ordre donc, ou mise au pas ? Il est encore tôt pour en juger, compte tenu des chocs successifs que vient de subir le pays. Les conceptions profondes, à long terme, du pouvoir ne se préciseront qu'au fur et à mesure que l'ordre, justement, se rétablira, et en particulier dans la manière dont il va organiser le parti. M. Hua Kuo-feng lui-même a annoncé qu'un « *mouvement de consolidation et de rectification* » du parti serait lancé « *au moment opportun* » dans le courant de l'année 1977. Une telle formule laisse prévoir au minimum un contrôle des effectifs, mais elle peut aussi annoncer une réorganisation beaucoup plus fondamentale.

Pas de « vingtième congrès »

Est-il concevable que son onzième congrès, le jour où il se réunira, soit pour le P.C. chinois ce que fut le vingtième congrès pour le P.C. soviétique ? Sur tous les bâtiments officiels de Pékin se dressent encore les cinq caractères géants : « *Mao zhu xi wan sui* » (dix mille ans de vie au président Mao). Parler de « démaoïsation », comme en U.R.S.S de « déstalinisation », ne correspond pas en Chine à la réalité. Ce qui s'en rapprocherait le plus serait une comparaison avec la « déléninisation » de fait qui s'opéra en Union soviétique au fil des années. Les héritiers du pouvoir ne cessent de s'appuyer sur l'autorité du fondateur du régime, quitte à définir une politique qui leur est propre au nom de principes dont l'auteur n'est plus là pour discuter l'interprétation.

Le phénomène est particulièrement visible à Pékin, où les grands textes de Mao Tse-toung proposés à l'étude du parti et des masses — discours sur les « *dix grands rapports* », commentaire sur la charte de la sidérurgie d'Anshan, inscription sur Lei Feng, etc. — sont tous antérieurs à la révolution culturelle. Ce qui est une manière de mettre la révolution en suspens en neutralisant, par le silence, les tendances les plus explosives.

Ceux que leur sympathie pour la Chine conduit à s'interroger sur l'avenir trouvent dans l'expérience du passé des raisons d'optimisme et de confiance. La Chine a un caractère spécifique qui lui donne la capacité d'absorber des chocs auxquels les structures politiques d'autres pays ne résisteraient pas. Ainsi, entre autres épreuves, en fût-il de la révolution culturelle. Ainsi devrait-il en être à nouveau pour les traumatisme subis au cours de cette « *extraordinaire* » année du Dragon. L'étonnant spectacle offert au mois de janvier par la floraison des dazibaos, place Tien-An-men, inciterait à partager ce jugement. Il témoigne dans la population d'une animation politique aux antipodes d'une attitude d'inertie et de soumission au destin — qui reste encore après vingt-huit ans d'expérience révolutionnaire, le pire danger dont peut être menacée la Chine populaire.

FIN

Japon

L'extension de la zone de pêche soviétique envenime les relations entre Moscou et Tokyo

L'extension à 200 milles nautiques de la zone de pêche soviétique (« le Monde » du 3 mars) envenime les relations entre Moscou et Tokyo, la pêche étant une activité importante au Japon. M. Sonoda, chef de cabinet du premier ministre japonais, s'est rendu à Moscou le mardi 5 avril pour essayer de trouver un compromis. Les considérations politiques pèseront sans doute dans les discussions, menées jusqu'à présent à un niveau « technique ».

De notre envoyé spécial

Kushiro. — Comme un jour de typhon, tous les bateaux sont au port. Depuis le 1er avril, date d'expiration du délai d'un mois accordé aux Japonais par les Soviétiques pour parvenir à un accord sur les conditions de pêche dans la zone des 200 milles instituée depuis le début de mars par Moscou, les marins ne sortent plus. La position très rigide de l'U.R.S.S et le refus des Japonais de céder à ses exigences ont pour l'instant conduit à une impasse.

Khushiro, au nord de l'Hokkaido, île septentrionnale du Japon, vit de la pêche et de la fabrication du papier. Sur les 10 millions de tonnes de poissons que pêchent annuellement les Japonais, 2,6 millions viennent des quatre grands ports du nord (Wakanai, Nemuro, Otaru et Kushiro) et la moitié des prises avaient lieu jusqu'à présent dans la zone des 200 milles de l'U.R.S.S.

Les pêcheurs n'ont aucun espoir de repartir dans l'immédiat. Le dernier bateau, un chalutier de 350 tonnes qui pêchait la morue, est rentré à l'aube du 1er avril. L'équipage raconte que, lorsqu'il a quitté la zone de pêche, il aa perçu plusieurs garde-côtes soviétiques : « *Il n'y a plus là-bas que les bateaux-usines des « Rosuke »* (expression péjorative pour désigner les Soviétiques) *et ceux des Coréens du Nord, facilement repérables à la mitrailleuse lourde qu'ils ont à l'avant* », nous dit le patron.

La faillite menace les petites entreprises. Selon la municipalité, la moitié des pêcheurs (dix mille environ) vont perdre leur travail et pratiquement un quart de la population de la ville (deux cent mille habitants) sera touché. Trente mille femmes travaillent dans les industries de la pêche. Employées temporaires, non syndiquées, gagnant quelque 40 F par jour, elles peuvent être licenciées du jour au lendemain. Dans tout l'Hokkaido beaucoup d'entreprises réduisent leur personnel. Les grands groupes, dont le siège est à Tokyo, souffriront infiniment moins des nouvelles réglementations soviétiques, en raison de la diversification de leurs activités. Le plus important, *Taiho*, négocie d'ailleurs directement avec l'U.R.S.S. la fourniture d'usines de traitement du poisson en échange de morue…

La pêche est devenue une industrie de première importance pour le Japon tant par le nombre de gens qui en vivent que pour des raisons alimentaires. Bien que le Japon exporte une partie de sa production (notamment sous forme de crabe en boîte) la majorité en est consommée sur l'archipel : plus de 50 % des protéines absorbées par les Japonais proviennent du poisson. En raison de la diminution des prises, les Japonais s'attendent, non seulement à une augmentation importante du prix de certains poissons (en quelques mois, le prix du hareng a triplé et celui de la morue quintuplé), mais aussi à un changement des habitudes alimentaires.

Pour faire face à la situation, le gouvernement a pris une série de mesures en vue de développer de nouvelles zones de pêches (notamment au large du Chili et dans l'océan Indien). Un effort est également entrepris pour développer l'aquiculture. Le Japon a, d'autre part, adopté récemment un projet de loi relatif à l'extension de ses propres eaux territoriales et décidé de créer prochainement une zone de 200 milles autour de ses côtes.

A court terme, l'essentiel est de trouver des moyens de pêcher à l'intérieur des zones des 200 milles américaines et soviétiques. Les Japonais ont fait un maximum de concessions pour parvenir à un accord avec les Etats-Unis : leurs prises dans les eaux américaines ont été réduites de 11 %, soit à 1,1 million de tonnes, pour lesquelles ils devront payer 1,7 milliard de yens de droits de pêche. Les Japonais espèrent qu'un accord analogue sera passé avec les Soviétiques. Jusqu'à présent, les conditions de pêche (saison, quotas, etc.) étaient réglées sur la base du traité signé en 1956 entre l'U.R.S.S. et le Japon. Sans dénoncer ce traité, qui couvre tout le Pacifique Nord et leur permet d'avoir un droit de regard sur les prises nippones à l'extérieur de leur zone de 200 milles, les Soviétiques entendent réglementer souverainement les conditions de pêche au large de leurs côtes. Tokyo serait prêt à accepter certains compromis, mais refuse la création d'une zone exclusive de pêche autour des quatre îles du sud des Kouriles, actuellement sous administration soviétique mais revendiquées depuis la guerre par le Japon.

Le quotidien de droite *Sankei Shimbun* écrivait récemment que l'attitude soviétique « *était une manifestation claire de l'hégémonisme condamné par les Chinois* ». A Kushiro une équipe de télévision venue de Pékin fait d'ailleurs actuellement un long reportage sur la situation des pêcheurs nippons, « *victimes de l'impérialisme soviétique* », nous dit le réalisateur.

PHILIPPE PONS.

Inde

LA LOI LIMITANT LA LIBERTÉ DE LA PRESSE A ÉTÉ ABROGÉE AVEC L'APPROBATION DES DÉPUTÉS CONGRESSISTES

New-Delhi (*A.P., A.F.P.*). — La Chambre du peuple a abrogé, mercredi 6 avril, la législation sur la presse que Mme Gandhi avait fait adopter en vertu de l'état d'urgence, et qui prévoyait de lourdes amendes en cas de publication d'informations « *répréhensibles* ».

Le texte d'abrogation proposé par le nouveau ministre de l'information, M. Advani, a été adopté par acclamations et à l'unanimité ; les députés du Parti du Congrès se sont joints à ceux de la nouvelle majorité pour abroger une loi qui, selon M. Advani, « *constituait une atteinte grave à la liberté* ».

EUROPE

Grande-Bretagne

LES GRÉVISTES DES BRITISH AIRWAYS REPOUSSENT L'ULTIMATUM DU SYNDICAT DES MÉTALLURGISTES

(De notre correspondant.)

Londres. — La compagnie British Airways a annulé tous ses vols au départ de l'aéroport de Londres-Heathrow à partir de ce jeudi 7 avril en raison d'une grève des techniciens des services d'entretien. Une partie du trafic entre la Grande-Bretagne et les autres pays européens sera détournée sur les aéroports régionaux.

Les délégués syndicaux ont repoussé mercredi l'ultimatum de M. Hugh Scanlon, secrétaire général du syndicat des métallurgistes, qui les exhortait à la reprise du travail. Les quatre mille techniciens de British Airways, qui réclament des augmentations de salaires et veulent négocier directement avec la direction, refusent depuis dimanche les heures supplémentaires et le travail de nuit.

Le reconduction de l'accord salarial actuel entre le gouvernement et la confédération des syndicats promet d'être très difficile.

Deux syndicats viennent de prendre formellement position. Les employés de l'électricité réclament une progression annuelle de leurs revenus se situant entre 11 % et 14 %. L'important syndicat des « cols blancs », dont le secrétaire général est M. Clive Jenkins, s'est prononcé mercredi pour des augmentations de 30 % minimum.

(Intérim.)

Italie

L'ENLÈVEMENT DE M. GUIDO DE MARTINO REVENDIQUÉ PAR UN GROUPE D'EXTRÊME GAUCHE

Rome (*A.F.P., Reuter*). — Un groupe révolutionnaire d'extrême gauche qui s'intitule les « Noyaux armés prolétariens » (*NAP*) a revendiqué mercredi 6 avril, dans un appel téléphonique au quotidien *Paese Sera*, l'enlèvement de M. Guido De Martino, fils de l'ancien secrétaire général du parti socialiste italien.

M. De Martino, instituteur de trente-quatre ans, responsable de la section de Naples du parti socialiste, a été enlevé mardi soir alors qu'il regagnait son domicile (*le Monde* du 7 avril).

Les NAP se sont, dans le passe, manifestés à plusieurs reprises lors d'affaires d'enlèvements ou de tentatives d'assassinats (*le Monde* du 18 décembre 1976).

Une grève de protestation de quatre heures est observée ce jeudi matin à Naples à l'appel des partis politiques et des organisations syndicales. Un arrêt de [illegible] est prevu dans le reste du pays.

● *La Chambre des députés* a adopté mercredi matin 6 avril le décret-loi sur le « coût du travail » voté la semaine dernière par le Sénat en vue des négociations entre l'Italie et le F.M.I. (Fond monétaire international) pour l'obtention d'un prêt de 530 millions de dollars.

Espagne

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR INTERDIT LA CÉLÉBRATION DU « JOUR DE LA PATRIE BASQUE »

Madrid (*A.F.P., Reuter*). — Le gouvernement espagnol a décidé d'interdire la célébration, le dimanche 10 avril, de l'*Aberri Eguna* (jour de la patrie basque, patronné cette année par la quasi-totalité des partis politiques du Pays basque). Dans un communiqué publié mercredi soir 6 avril, le ministre de l'intérieur justifie cette décision en indiquant que, selon lui, les partis ne sont pas en mesure de garantir un déroulement pacifique et dans l'ordre de la manifestation. De plus, ajoute le communiqué, « *d'autres organisations ont déjà déclaré cette journée jour de lutte et s'apprêtent à en dénaturer la signification* ».

Les organisateurs comptaient sur la présence de cent mille participants. Les dirigeants des partis politiques paraissent toutefois décidés à la maintenir avec ou sans autorisation.

La fête nationale basque a été célébrée pour la première fois en 1932 par le parti national basque (P.N.V.), de tendance démocrate-chrétienne, qui forma le gouvernement autonome basque et pris parti pour les républicains contre les nationalistes de Franco pendant la guerre civile. Depuis lors, l'*Aberri Eguna* est devenu un symbole d'identité nationale pour les Basques, qui ont adopté le drapeau rouge, vert, blanc du P.N.V.

Turquie

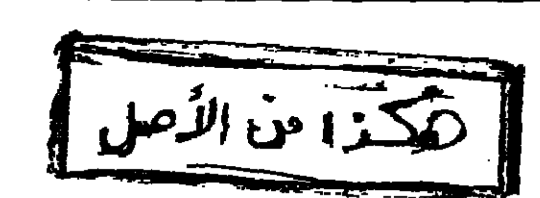
L'ASSEMBLÉE NATIONALE REFUSE D'EXAMINER UNE MOTION DE CENSURE

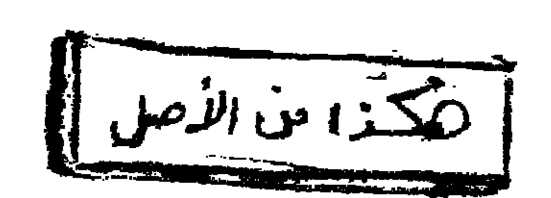
Ankara. — Par 221 voix contre 198, l'Assemblée nationale turque a refusé, mercredi 6 avril, d'inscrire à l'ordre du jour la motion de censure déposée par le parti démocratique (droite d'opposition) contre le gouvernement de M. Demirel. Le parti républicain du peuple social-démocrate et le parti démocratique ont voté pour qu'un scrutin sur la motion de censure ait lieu. Le parti du Salut national (P.S.N.) a préféré s'aligner sur ses partenaires gouvernementaux et a voté contre. M. Erbakan et ses amis du P.S.N. qui étaient opposés à des élections anticipées ont donc, finalement, décidé de rester au gouvernement.

Le vote constitue une nouvelle victoire pour le premier ministre. Celui-ci a prouvé, une fois de plus, son habileté politique, préservant, d'une part, l'unité de la coalition quadripartite de la droite, et déjouant jusqu'à maintenant tous les plans de ses adversaires désireux de provoquer sa chute à la veille des élections.

Cependant, les assassinats politiques continuent. L'opinion souhaite que le gouvernement veille davantage à la « sécurité des élections ». La presse, elle, invite les chefs des principales formations à faire preuve de calme.

ARTUN UNSAL.







AFRIQUE

Tchad

Neuf auteurs de la mutinerie du 1er avril ont été exécutés

N'Djamena (A.F.P.). — Les neuf principaux auteurs de l'attaque lancée le 1er avril contre le siège du conseil supérieur militaire (C.S.M.) ont été exécutés, mercredi matin 6 avril, à N'Djamena, au terme d'une enquête de cinq jours.

Un communiqué du C.S.M. publié le même jour précise que leur responsabilité dans l'attentat « *a été établie d'une manière irréfutable* ».

Ces neuf personnes, un sous-*lieutenant, un aspirant*, deux adjudants, un sergent, un caporal, deux soldats de première classe et un « hors-la-loi », ont déclenché, dans la nuit du 31 mars au 1er avril, une attaque contre le C.S.M. « *visant à éliminer physiquement le chef de l'Etat, le général Félix Malloum* ».

Au terme de cinq heures de violents combats qui ont opposé les *mutins aux forces de l'ordre*, douze blessés avaient été officiellement dénombrés, dont l'un, le lieutenant-colonel Ali Dabio, a succombé peu après. (*Le Monde* du 2 avril).

Le principal instigateur de l'opération, le sous-lieutenant Brahim Abakar Koumba, venait de suivre un stage dans une école de pilotage du nord de la France d'où il avait été exclu après y avoir provoqué de graves incidents. Il avait regagné dans le courant du mois de mars N'Djamena et attendait une affectation dans l'armée tchadienne.

Selon la version de l'affaire donnée par le communiqué publié après les exécutions de mercredi matin, le C.S.M. avait été « *averti d'un complot* », dès le 25 février.

Le 17 mars, poursuit le communiqué, les informations se sont *précisées et ont laissé apparaître* l'imminence d'une menace. C'est alors qu'ont été arrêtés les adjudants Hamid Djibrine et Mahamat Abakar, qui devaient passer aux aveux.

Selon un communiqué, l'opération, du 1er avril, a été menée par trente-sept militaires et membres de la garde nomade, divisés en deux groupes, dont le *principal* avait à sa *tête* le sous-lieutenant Brahim Abakar Koumba, donné comme le principal instigateur du complot.

Quatre membres du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) condamnés à mort pour tentative d'attentat contre le chef de l'Etat, le 13 avril 1976, avaient été exécutés le lundi 4 avril (*le Monde* du 6 avril).

Éthiopie

Le ton monte à nouveau entre Addis-Abeba et Khartoum

Les relations, très tendues depuis plusieurs mois, entre l'Ethiopie et le Soudan se sont encore envenimées ces derniers jours. A Khartoum, le président Nemeiry a dénoncé, le 6 avril, la présence de « *troupes étrangères* » en Ethiopie, introduites « *pour massacrer le peuple éthiopien, qui réclame la liberté et le progrès et le peuple érythréen qui exige son indépendance* ». Le président soudanais n'a pas précisé la nationalité de ces « troupes étrangères », mais s'en est pris à « *certains pays afro-arabes* » et notamment « *la Libye et les grandes puissances qui la soutiennent* » en mettant tout en œuvre « *pour permettre au régime éthiopien de prendre des forces et d'attaquer le peuple soudanais* ».

A Addid-Abeba, dans un discours prononcé le 6 avril à l'occasion du trente-sixième anniversaire de la victoire sur les troupes de Mussolini en 1941, le lieutenant-colonel Menguistu Hailé *Mariam, chef* de l'Etat, s'en est pris violemment, quant à lui, aux « *dirigeants arabes réactionnaires voisins* » et notamment au président Gaafar El Nemeiry du Soudan, qu'il a accusé de soutenir et d'armer le Parti éthiopien révolutionnaire du peuple (PERP, clandestin, se réclamant du marxisme léninisme), l'Union démocratique éthiopienne et le Front de libération de l'Erythrée.

« *Ces réactionnaires*, a-t-il souligné, *veulent nous forcer à choisir entre notre révolution ou l'Erythrée. Les larges masses éthiopiennes ont fait leur choix : la patrie révolutionnaire dont les frontières sont respectées et sauvegardées ou la mort. La dignité et l'honneur national sont inviolables, la révolution ou la mort.* »

Le chef de l'Etat a également attaqué — mais sans le nommer — le gouvernement somalien, « *pays voisin reactionnaire qui se réclame cependant du socialisme scientifique et qui défie notre révolution, en laissant pénétrer sur notre territoire des éléments qu'il a entraînés et armés* ». Il a également réaffirmé que la révolution éthiopienne triompherait « *de ses ennemis intérieurs et extérieurs* ». — (*A.F.P., U.P.I.*)

République populaire du Congo

LE COLONEL YHOMBI-OPANGO APPELLE L'ARMÉE A « RESPECTER L'AUTORITÉ »

(De notre envoyé spécial.)

Brazzaville. — Le colonel Joachim Yhombi-Opango, nouveau chef de l'Etat *congolais*, a *proclamé*, mercredi 6 avril, l'avènement d'une « ère de discipline ». Aussitôt après avoir prêté serment et s'être engagé à « défendre les idéaux prolétariens » conformes aux « principes du marxisme-léninisme », il a prononcé dans la salle des congrès de l'hôtel de ville de Brazzaville un bref et vigoureux discours sur les thèmes de l'ordre, de la rigueur, de l'efficacité et de l'obéissance. Soulignant que « le problème fondamental est celui de l'ordre » et *qu'il convient « d'agir extrêmement* vite », il a appelé l'armée à « respecter l'autorité » et à faire preuve « d'un dévouement sans faille ».

Mettant l'accent sur la nécessité de gagner la « bataille de la production », le colonel Yhombi-Opango a annoncé « le renforcement et le développement du secteur d'Etat » ainsi qu'une rationalisation des *méthodes de travail et insisté sur le* maintien de l'agriculture comme « priorité des priorités ».

Reprenant une idée chère au président Ngouabi, il a mis en garde les « paresseux, qui seront considérés comme saboteurs économiques et sanctionnés comme tels », car « la question est : comment faire travailler l'homme du Congo ? ».

Enfin, le chef de l'Etat refuse toute « déviation gauchiste » et relève que les erreurs dont souffre le système congolais (divorce entre la théorie et la pratique, incompétence des cadres, manque de combativité, inefficacité des entreprises d'Etat, etc.), répertoriées dans la déclaration autocritique du 12 décembre 1975, demeurent actuelles. *L'armée saura-t-elle les corriger ?*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Rhodésie

LES AUTORITÉS REGROUPENT DIX-SEPT MILLE AFRICAINS DANS DES « VILLAGES FORTIFIÉS »

Salisbury (*U.P.I., A.F.P.*). — *Pour lutter contre la rebellion*, les autorités rhodésiennes ont décidé de regrouper dans des « villages fortifiés » plus de dix-sept mille Noirs de la vallée de Honde, près de la frontière du Mozambique.

Sept « *villages fortifiés* » de deux mille cinq cents habitants chacun vont être établis. La formule sera ensuite généralisée de façon à regrouper deux cent cinquante mille Noirs.

L'un des dirigeants nationalistes africains, l'évêque Abel Muzorewa, a dénoncé ces villages comme des « *camps de concentration* ». Les responsables du maintien de l'ordre répliquent que « *beaucoup de gens y viennent volontairement parce qu'ils sont las d'être continuellement harcelés par les terroristes* ».

Néanmoins, les autorités reconnaissent qu'il y a « *certaines réticences* » et qu'il faut « *persuader les récalcitrants* ».

D'autre part, un porte-parole officiel a annoncé mercredi 6 avril, à Salisbury, que le nombre des guérilleros nationalistes opérant en Rhodésie s'élève à *deux mille cinq cents*. Il a précisé que depuis le déclenchement de la guerre, en décembre 1972, deux mille trois cent trente-trois guérilleros au total ont été tués sur le territoire rhodésien. Pendant la même période, trois cent un membres des forces de sécurité rhodésiennes ont trouvé la mort, dont soixante-neuf depuis le début de l'année.

● *La cour d'appel de Salisbury* a réduit, mercredi 6 avril, de cinq à trois ans de prison, dont deux avec sursis, la peine dont un prêtre catholique d'origine suisse, le Père Paul Egli, avait été frappé en janvier à Bulawayo pour ne pas avoir signalé la présence de maquisards dans sa mission de Berejena, près de Fort-Victoria, au sud de la Rhodésie. — (*Reuter.*)

Algérie

M. SÉGUY CRITIQUE LA POLITIQUE DE PARIS

M. Georges Séguy a tenu, mercredi 6 avril, une conférence de presse en compagnie des membres de la délégation de la C.G.T. qui a séjourné en Algérie du 15 au 17 mars dernier. (*Le Monde* du 18 mars.) Il a lu une déclaration dans laquelle la C.G.T. dénonce la « *recrudescence du racisme* » en France, qui « *est essentiellement dirigée contre les travailleurs algériens* ». Le texte ajoute « *qu'il est difficile de ne pas rapprocher ce fait de l'attitude négative qu'observent depuis plusieurs mois les milieux dirigeants français à l'égard de l'Algérie* ».

M. Séguy a fait distribuer une note affirmant que les relations de la France avec l'Algérie « *ne sont pas ce qu'elles pourraient et devraient être* ».

CORRESPONDANCE

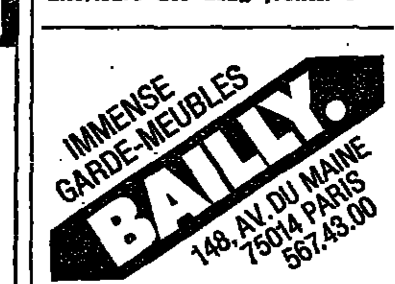
Une mise au point du Front populaire de libération de l'Erythrée

A la suite de la publication d'informations faisant état d'une prochaine réunion des dirigeants des trois fronts de libération érythréens (*le Monde* du 6 avril), nous recevons une lettre de M. Nafi Kurdi, représentant en France du Front populaire de libération de l'Erythrée, affirmant notamment :

« *1) Il n'existe pas, en Erythrée, « trois mouvements » mais seulement deux représentants légitimes de la lutte de libération du peuple érythréen : le Front de libération de l'Erythrée (F.L.E.) et le Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.). Quant au prétendu « troisième front », constitué par Oumane Sabbeh Saleh après sa rupture avec les Forces populaires de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.) au printemps dernier, il est plus connu à l'extérieur qu'il n'est présent sur le terrain.*

» *2) Le F.P.L.E. ne reconnaîtra jamais cette « troisième force », créée pour les circonstances, afin de s'imposer au combat libérateur de notre peuple comme une de ses composantes. Par contre, il ne s'opposera pas à ce que cette « force » fusionne avec le F.L.E.*

» *3) Le F.P.L.E. ne ménagera pas ses efforts pour réaliser son objectif primordial et immédiat : le Front uni avec le F.L.E., seule voie, selon nous, susceptible d'aboutir à une fusion organique ultérieure des deux fronts.* »



OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION





POLITIQUE

LE REPORT D'UN AN DE LA TAXATION SUR LES PLUS-VALUES DES VALEURS MOBILIÈRES

Une victoire à la Pyrrhus

Après des débats tumultueux en juin 1976 au Parlement, le projet de loi sur l'imposition généralisée des plus-values avait finalement été voté le 19 juillet 1976. Il avait fallu pour cela que M. Chirac, alors premier ministre, sermonne l'U.D.R., qui pendant toute la première partie de la discussion à l'Assemblée nationale, avait littéralement bloqué le débat pour l'empêcher d'aboutir. On avait assisté à ce spectacle étonnant d'un ministre de l'économie et des finances — M. Fourcade — tournant en rond dans la salle des pas perdus du Palais Bourbon en attendant que les députés U.D.R., enfermés salle Colbert, aient décidé de l'attitude à adopter sur tel ou tel point du projet de loi. Le manège, humiliant pour un gouvernement habitué à « faire la loi », s'était répété à plusieurs reprises. Et puis M. Chirac avait rencontrée M. Giscard d'Estaing, et les choses s'étaient arrangées.

Apparemment. Car le divorce entre alliés composant la majorité était clairement apparu aux yeux de l'opinion. Le peu d'enthousiasme que M. Chirac avait mis à défendre ce projet lui fut reproché par M. Giscard d'Estaing et fut l'une des causes de sa disgrâce.

Si le texte avait finalement été voté les compromis et arrangements de toutes sortes avaient été si nombreux que le projet, déjà fort compliqué, n'était plus du tout compréhensible à sa sortie du Palais-Bourbon. Surtout pour ce qui concernait l'imposition des plus-values mobilières.

Conformément à l'engagement pris par le gouvernement lors des débats parlementaires, un comité consultatif des plus-values avait été créé à la fin d'octobre 1976. Il était chargé de formuler un avis sur les projets de textes d'application. Ce comité, placé sous la présidence de M. Maurice Blin, sénateur des Ardennes, et sous la vice-présidence de M. Marcel Hoffer, député des Vosges, doit remettre incessamment — s'il ne l'a pas déjà fait — son rapport au gouvernement. On ne connaît pas encore officiellement les conclusions, mais il semble que celles-ci soient fort critiques.

Selon les membres du comité, la loi sur les plus-values serait tout simplement inapplicable parce que beaucoup trop compliquée et exigeant des moyens énormes de la part des services fiscaux pour être mise en œuvre. C'est probablement cette conclusion « encourageante », ainsi que l'échec de la majorité aux élections municipales, et le très mauvais état de la Bourse qui ont incité MM. Giscard d'Estaing et Barre à différer — au moins en partie — l'application d'une loi dont les effets sur la justice fiscale ne sont pas évidents, mais qui a certainement eu pour conséquence de détourner un peu plus de la Bourse les quelques épargnants français qui s'y intéressaient encore.

ALAIN VERNHOLES.

● LES AGENTS DE CHANGE : une preuve de sagesse.

La décision gouvernementale est une preuve « *de sagesse et d'objectivité* », a déclaré M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change. Il s'agissait, selon lui, « *de créer un choc psychologique* » pour enrayer la baisse du marché boursier, et le résultat ne pouvait être atteint que « *par une mesure de ce type* ». M. Flornoy espère que le délai supplémentaire sera mis à profit pour reconstruire les modalités de ce texte de façon à ne pas gêner le fonctionnement du marché.

● LES P.M.E. : satisfaction.

Pour M. Léon Gingembre, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, le report « *représente la sagesse et ne peut que calmer les opérations spéculatives de toutes sortes que la complexité des textes engendrait* ».

Le R.P.R. voudrait obtenir l'abrogation de la loi

(Suite de la première page.)

Au-delà du Parlement et de la Bourse, le report envisagé de mesures qui illustraient un dessein politique maintes fois affirmé a une signification plus large. Si fondé qu'il puisse être, techniquement, psychologiquement et politiquement, ce coup de frein marque la limite des possibilités d'action du président de la République au regard de la volonté de changement qu'il voulait incarner en se faisant élire en 1974 et qu'il prétend toujours d'actualité. C'est du moins la leçon qu'il tire de la poussée de la gauche aux élections municipales.

Dès le début de son septennat, le successeur de Georges Pompidou n'avait pas, ni au Parlement ni dans le corps électoral, une majorité susceptible d'épouser ses idées sur le libéralisme avancé. Trois ans plus tard, dans une situation de crise économique et dans une conjoncture pré-électorale, sa capacité de vaincre les inerties et les résistances, sa force d'entraînement, existent-elles encore ?

M. Giscard d'Estaing n'a ni élargi sa majorité présidentielle au centre gauche, comme il le souhaitait, ni rééquilibré au profit de ses amis la majorité parlementaire. Il n'a pu empêcher M. Chirac de prendre la mairie de Paris. Il a entériné la disparition du triumvirat politique (MM. Guichard, Poniatowski et Lecanuet) qu'il avait installé au gouvernement il y a un an, et il est contraint non seulement d'ajourner les réformes projetées, mais de revenir sur l'une de celles qui avaient été décidées.

Trois ans après une élection qui apparaissait comme un commencement, il se trouve dans une position défensive. Son dernier rempart est M. Barre, et c'est de la solidité et de la réussite de celui-ci que dépend la suite. Si le premier ministre, auquel le temps et les soutiens sont mesurés, échoue, l'élection présidentielle de 1974 n'aura marqué que le commencement de la fin.

ANDRÉ LAURENS.

Cinq régimes plus un...

La loi sur les plus-values boursières votée le 19 juillet 1976 comprenait en fait cinq régimes différents : deux anciens (les articles 92 et 160 du code général des impôts) survivaient à la réforme ; trois nouveaux étaient introduits.

● LES REGIMES ANCIENS prévoyaient, d'une part, que les personnes réalisant de façon habituelle des plus-values mobilières voyaient leurs bénéfices taxés (article 92) ; d'autre part, que les personnes détenant plus de 25 % du capital d'une société étaient soumises, lors de la vente de leurs titres, à un impôt égal à 15 % de la plus-value nominale (article 160 du code général des impôts).

● LE REGIME NOUVEAU prévoyait trois cas :

1) « Si la plus-value mobilière était réalisée en moins d'un an » (délai entre achat et revente), elle était imposable à l'impôt sur le revenu à peu près dans les mêmes conditions qu'à l'article 92, avec cependant un abattement de 6 000 francs par an. Les moins-values étaient déductibles des plus-values de la même année ;

2) « Si la plus-value mobilière était réalisée plus d'un an et moins de dix ans après l'acquisition », le contribuable pouvait en déduire l'érosion monétaire (hausse des prix de détail entre l'achat et la vente). Il avait également droit à un abattement de 6 000 francs ou, s'il le préférait, à un abattement de 50 % de la plus-value. Enfin, un système de quotient quinquennal atténuait la progressivité de l'impôt lorsque — pour le calcul — la plus-value était réintroduite dans le barème.

Les moins-values étaient déductibles ;

3) « Si la plus-value était réalisée plus de dix ans après l'acquisition », il n'y avait plus d'imposition, sauf dans le cas des personnes détenant plus de 25 % du capital d'une société (article 160 du code général des impôts).

Une sorte de régime particulier avait enfin été prévu — sous forme d'un compte spécial d'investissement — destiné à... simplifier la procédure. Il avait été décidé qu'un épargnant pourrait acheter et vendre des valeurs autant de fois qu'il le voudrait sans être imposé, aussi longtemps que les produits de celles-ci resteraient bloqués sur un compte spécial d'investissement. La taxation n'aurait joué qu'à partir du jour où le contribuable aurait retiré des fonds de ce compte spécial.

Pour le reste, c'est-à-dire pour les plus-values immobilières (immeubles et terrains à bâtir), ainsi que pour les métaux précieux, les bijoux et les objets d'art, la loi du 19 juillet 1976 sur les plus-values reste applicable.

Les réactions des milieux politiques

M. LABBÉ (R.P.R.) : il faut reprendre cette affaire.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale : « *C'est une loi que je n'ai votée que pour ne pas ouvrir ce qu'on appelle une crise. L'avoir votée fait partie de mes regrets. Il faudrait reprendre entièrement cette affaire dans le cadre d'une réforme de la fiscalité. La décision du gouvernement est sage, mais elle est insuffisante. C'est la démonstration que le texte était inapplicable. On peut se demander si on ne devrait pas revenir, pour les valeurs mobilières, à un système de taxe forfaitaire. Les députés gaullistes seront éventuellement amenés à demander l'abrogation de la loi.* »

M. PAPON (R.P.R.) : nos critiques étaient fondées.

M. Maurice Papon, député R.P.R. du Cher : « *La décision prise par le gouvernement confirme le bien-fondé des critiques et réserves exprimées lors des débats parlementaires. En effet, j'avais dénoncé, comme rapporteur général de la Commission des finances, le caractère anti-économique de l'imposition des plus-values sur les valeurs mobilières telle qu'elle était conçue et prévue. Elle ne pouvait que pénaliser l'épargne et par conséquent le financement de notre économie et de notre industrie. Le gouvernement le reconnaît aujourd'hui sous l'effet de la crise qui frappe le marché financier. Le reconnaître à temps eût mieux valu que de s'entêter dans un texte au demeurant quasi inapplicable.* »

M. ICART (R.I.) : un délai raisonnable.

M. Fernand Icart, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, député R.I. des Alpes-Maritimes :

« *Lorsque la commission des finances a examiné le projet de taxation des plus-values, elle a clairement perçu les difficultés qu'il rencontrerait dans son application s'agissant des valeurs mobilières. Ces difficultés se situaient à deux niveaux :*

» — *Celui des professionnels d'abord, que nous avons largement consultés et qui avaient fini par se déclarer techniquement capables d'appliquer le dispositif.*

» — *Celui des détenteurs de valeurs mobilières, à qui il convenait de laisser le temps de s'habituer à ce nouveau mode d'imposition et de comprendre qu'il n'aboutissait pas à une surcharge fiscale exorbitante.*

» *C'est pour ces raisons que nous avions reporté au 1er janvier 1978 l'entrée en vigueur de la loi pour les seules valeurs mobilières. Qu'un délai supplémentaire d'un an paraisse aujourd'hui nécessaire me semble raisonnable.*

» *J'ajoute que la situation de la Bourse et la disparition de fait de toute matière imposable font que cette mesure ne peut s'interpréter comme un recul du gouvernement par rapport à ses objectifs d'équité fiscale.*

» *Par contre, elle devrait normalement faciliter une amélioration du climat boursier et une orientation de l'épargne vers des investissements productifs, c'est-à-dire créateurs d'emplois.* »

M. BOULLOCHE (P.S.) : c'est bien à la corbeille que se fait la politique.

M. André Boulloche, député socialiste du Doubs, ancien ministre :

« *Cette décision constitue une démonstration supplémentaire de l'inquiétude du gouvernement. Il s'agit, en effet, d'une mesure de caractère électoraliste, destinée à satisfaire quelque dizaines de milliers de privilégiés.*

» *Le président de la République avait affirmé qu'il recherchait une meilleure justice fiscale, mais cet objectif est totalement abandonné. En effet l'exception décidée par le gouvernement concerne surtout les plus favorisés puisque, comme le groupe socialiste l'avait fait remarquer pendant la discussion, 44 % des valeurs mobilières sont entre les mains de 8 % de cadres supérieurs et de professions libérales.*

» *Comme ses prédécesseurs, qui avaient institué l'avoir fiscal et le prélèvement libératoire, sans obtenir de résultats durables sur la Bourse, M. Barre s'emploie ouvertement à plaire aux possédants, quitte à ternir son image d'homme au-dessus des jeux politiques.*

» *Ce que la taxation des plus-values devait rapporter au Trésor était déjà très incertain. Il y a maintenant toutes les chances pour que cette réforme, non seulement ne rapporte rien à l'État, mais lui coûte.*

» *Hier, la politique de la France ne se faisait pas à la corbeille. Aujourd'hui c'est bien là que se fait la politique électorale d'une majorité désorientée.* »

M. FRELAUT (P.C.) : le gâchis du travail parlementaire.

M. Dominique Frelaut, député communiste des Hauts-de-Seine :

« *En juin dernier, le gouvernement Giscard-Chirac a voulu faire croire, avec son projet de loi de taxation des plus-values, à une nouvelle et illusoire recherche de justice fiscale. Le groupe communiste avait alors dénoncé cette opération démagogique qui épargnait les grosses fortunes et frappait les petits propriétaires et épargnants. Parallèlement, le groupe communiste déposait un texte instituant l'impôt sur « le capital des grandes fortunes » rejeté par les députés U.D.R.-indépendants-centristes. Aujourd'hui, le gouvernement Barre décide, pour des raisons électoralistes évidentes, de surseoir à l'application de la taxe des plus-values votée par sa majorité et rejetée par les députés communistes qui avaient voté contre. Après la Serisette, la taxe professionnelle, la taxe sur les plus-values, qui ont mobilisé pendant des semaines le Parlement au nom de prétendues réformes qui devaient contribuer à aller vers la société dite « libérale avancée », ces mauvais textes votés par la majorité R.P.R.-indépendants-centristes sont inappliqués ou inapplicables. Nous dénonçons cette démagogie et ce gâchis du travail parlementaire.* »

● *M. Jean Foyer*, président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, député R.P.R. du Maine-et-Loire : « *Je me demande pourquoi on a mis tant d'acharnement à nous faire voter un texte qu'on se propose d'appliquer aux calendes grecques. Reprenant le proverbe* errare humanum est, perseverare diabolicum, *je me félicite vivement que le gouvernement semble ne pas persévérer dans l'erreur. Le report pourrait annoncer une décision raisonnable, qui serait le report de l'ensemble du système fiscal. Quant au mauvais état de la Bourse, il trahit un sentiment d'inquiétude relatif à l'avenir politique et une insuffisante confiance dans le pouvoir en place.* »

● *M. Emmanuel Hamel*, député R.I. du Rhône : « *Techniquement, M. Barre a raison. Financièrement, sa décision peut encourager l'épargne à investir. Socialement, la situation de l'emploi pourrait s'en trouver améliorée. Politiquement, le gouvernement doit convaincre l'opinion que sa décision n'est que technique et ne signifie pas un recul de sa volonté de réformes.* »

● *M. Charles Bignon*, député R.P.R. de la Somme, auteur d'un amendement — repoussé au cours de la séance du 22 juin 1976, — qui instituait sur les profits spéculatifs et les enrichissements sans cause une imposition spéciale dont les modalités auraient été définies par le comité déjà chargé de l'étude de l'impôt foncier : « *Je souhaiterais que l'objet du projet de loi soit plus large : que le gouvernement reporte au 1er janvier 1979 — et même au-delà — l'application de l'ensemble de la loi. Car il y a bien d'autres difficultés, notamment sur les fonds de commerce.*

» *J'ajoute que, si l'amendement Bignon, qui proposait l'examen du texte par une commission, avait été voté, les difficultés actuelles auraient été évitées mais je ne m'en réjouis pas car j'aurais préféré ne pas avoir raison aussi vite.* »

● *M. Hector Rolland*, député R.P.R. de l'Allier : « *On n'avait jamais assisté à une telle reculade de la part d'un gouvernement depuis le début de la Ve République.* »

● *M. Robert Ballanger*, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale : « *Cette décision montre l'incohérence du gouvernement qui s'est battu contre sa propre majorité pour obtenir le vote d'une loi que nous avons combattue. Il s'agit pour le gouvernement de favoriser les spéculateurs boursiers. Cela n'a rien à voir avec l'économie française. Il n'y aura pas de modification pour les petites gens qui revendront leur maison.* »

● *M. Jean-Pierre Cot*, député socialiste de la Savoie : « *Les velléités réformistes de M. Giscard d'Estaing se dissipent à l'approche des échéances électorales. Le gouvernement et la majorité avaient déjà dénaturé le principe de l'imposition des plus-values en adoptant l'été dernier un texte obscur, injuste et incohérent.*

» *La nouvelle reculade présidentielle, qui renvoit aux calendes l'application de la loi, annonce une politique de facilité fiscale qui contredit les déclarations austères du premier ministre. La rigueur du discours s'efface devant la démagogie des actes.* »

● *M. Charles Josselin*, député socialiste des Côtes-du-Nord : « *La réforme fiscale était une priorité du président de la République. Elle ne l'est plus. Ce report prouve que ce n'est pas la gauche qui fait baisser la Bourse, mais la taxation des plus-values. S'il restait une erreur à commettre, le pouvoir l'a commise. Il les accumule. C'est une reculade.* »

Les commentaires de la presse parisienne

L'AURORE : finesse et habileté.

« *Si Giscard, sans oublier « les autres », veut bien témoigner une sollicitude accrue aux Français qui l'ont élu, tous les espoirs d'épanouissement du septennat sont permis, y compris le franchissement heureux — pourquoi pas ? — du troisième obstacle du jumping électoral, en mars 1978.*

» *Et si cet espoir prenait corps, la Bourse cesserait d'agoniser.*

» *Pour ce mercredi d'avril, notons seulement le bel enthousiasme des opérateurs, qui ont, en achetant à tout-va, anticipé les ordres que les banques ont peut-être reçus de l'épargne pour la séance d'aujourd'hui.*

» *Conclusion : Barre, que l'on dit obstiné, sait aussi œuvrer dans la finesse et l'habileté.* »

(J. VAN DEN ESCH.)

L'HUMANITE : mesures pré-électorales.

« *Le gouvernement de M. Barre ne fait pas de politique : il se contente de se transformer en officine pour mesures pré-électorales.*

» *Ainsi la fameuse loi sur les plus-values annoncée à l'aube de 1974 comme la grande nouveauté de l'ère giscardienne se voit remisée en attendant des jours meilleurs. La mise en scène de la réforme fiscale se termine en farce.*

» *Les gros opérateurs en Bourse ont salué l'événement comme il se doit : dès l'annonce de la décision gouvernementale, les cours ont grimpé de 4 %. Certains parlaient même d'euphorie.*

» *Ce n'est pas que les possédants craignaient vraiment la loi giscardienne, sorte de mélange de dérisoire et d'injustice.*

» *Dérisoire, car les filets de la loi sont ainsi faits que les gros échappent, une fois de plus, à l'impôt.*

» *Injustice, car ces dispositions sont une nouvelle occasion de frapper des travailleurs, des petits épargnants. De ce point de vue, la décision d'hier ne gomme pas tout, puisque la loi s'applique déjà sur les immeubles (terrains, maisons...).* »

(JEAN-PIERRE GAUDARD.)

LES ECHOS : la Bourse a salué l'échec de M. Giscard d'Estaing.

« *Nul n'ignore non plus à quel point M. Valéry Giscard d'Estaing avait fait de ce texte un des symboles de sa volonté de réforme. Symbole que le chef de l'Etat avait continué à porter haut et à invoquer, même quand il était devenu patent que son projet avait été rendu méconnaissable et quasi inapplicable par les députés. Autrement dit, c'est un peu l'échec de M. Giscard d'Estaing qu'a salué la Bourse hier.* »

LE FIGARO : l'Etat n'y perd rien.

« *L'Etat n'y perd rien. Même sur le plan des principes, car il ne s'agit pas de renoncer à cet impôt intelligent — trop intelligent — mais de le simplifier pour éviter de recommencer l'expérience, de la substitution de la taxe professionnelle à la patente.*

» *Les aménagements successifs du compte spécial d'investissement, formule adoptée pour encourager la conservation d'un portefeuille de valeurs mobilières, étaient en passe d'en rendre impossible la gestion.*

» *La nouvelle fiscalité était devenue l'élément le plus important de la baisse boursière après l'appréhension légitime du programme commun. Elle était devenue, par la force des choses, un instrument de division de la majorité présidentielle. Sa mise en sommeil pour révision aidera à rétablir la cohésion.* »

(ALAIN VERNAY.)

LE MATIN DE PARIS : le cadeau inespéré.

« *La décision du premier ministre n'est pas sans fondement. Sur un plan technique au moins. Dans sa conception première, la taxation des valeurs mobilières était déjà un chef-d'œuvre de byzantinisme technocratique. Les modifications que lui avaient fait subir les différents groupes de pression avaient encore compliqué les choses. Elles rendaient possibles toutes les interprétations et toutes les dérogations. En se donnant un an de réflexion, le gouvernement va pouvoir achever la mise au point des textes de manière à permettre un bon fonctionnement du marché financier. (...)*

» *Sur le plan économique, l'opération est peut-être moins bonne. Le C.N.P.F., lui-même, n'en demandait pas tant. Les revendications patronales exprimées en janvier dernier (avoir fiscal à 100 %, création d'actions privilégiées) apparaissent bien modestes comparées au cadeau d'aujourd'hui.* »

(JEAN-GABRIEL FREDET.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : le dessein trahi.

« *M. Barre ne tire pas beaucoup de gloire d'une décision par laquelle le pouvoir se déjuge et qui traduit une nouvelle défaite du « centrisme » face au R.P.R. Il se peut que le premier ministre gère au nom de l'efficacité. Mais comment ne pas attribuer les incohérences d'une politique au plus consternant des opportunismes ? M. Chirac avait fait voter une loi dont il ne voulait pas ; M. Barre la fait changer et satisfait ainsi non seulement les porteurs d'actions, mais le R.P.R. Voilà bien le sort paradoxal de M. Giscard d'Estaing : un premier ministre le quitte pour mieux le contester ; un autre premier ministre le rejoint pour lui ôter quelques prérogatives. L'un porte atteinte à son autorité en décriant ses faiblesses ; l'autre les pallie en s'attribuant les pouvoirs. Son ami et son adversaire n'acquièrent leur force qu'en lui prenant la substance de la sienne, alors qu'en fin de compte ils trahissent tous deux son dessein.* »

(RICHARD LISCIA.)

LE QUOTIDIEN DU PEUPLE : la capacité de changement...

« *Enfin, le gouvernement de Barre a décidé sérieusement de se pencher sur le sort d'une catégorie sociale : il s'agit de celle des spéculateurs en bourse. La loi sur les plus-values, qui devait être appliquée à leurs trafics au 1er janvier 1978, est repoussée d'un an. Du coup, la bourse a remonté de 4 % en une séance. Quand on se rappelle que cette loi était une pièce maîtresse de la « réduction des inégalités » selon Giscard, cela donne une idée de sa capacité à « changer la société ».* »

هكذا من الأصل

LEURS MOBILIÈRES

...ibrogation de la loi

...il y a un an, et il ...nt non seulement ...s réformes projetées, ...ur sur l'une de celles ...été décidées.

...après une élection qui ...comme un commen- ...trouve dans une posi- ...ve. Son dernier rem-

part est M. Barre, et c'est ... solidité et de la réussite de ... ci que dépend la suite. Si ... mier ministre, auquel le ... les soutiens sont mesurés, ... l'élection présidentielle de ... n'aura marqué que le comme... ment de la fin.

ANDRÉ LAURENS

...s milieux politiques

... (R.I.) : un délai ...le.

...nd Icart, président de ...ion des finances de ...nationale, député R.I. ...Maritimes :

...

M. BOULLOCHE (P.S.) : ... bien à la corbeille que ... fait la politique.

M. André Boulloche, ... socialiste du Doubs, ancien ...tre :

« Cette décision constitue ... démonstration supplémentaire ... l'inquiétude du gouvernement ... s'agit, en effet, d'une mesure ... caractère électoraliste, destinée ... satisfaire quelque dizaines ... milliers de privilégiés.

» Le président de la Répu... avait affirmé qu'il recherchait ... meilleure justice fiscale ... objectif est totalement ... donné. ...

M. FRELAUT (P.C.) : ... du travail ...

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 6 avril 1977, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **TAXE PROFESSIONNELLE.**

Le conseil des ministres a approuvé *un projet de loi aménageant la taxe professionnelle.*

En attendant une réforme plus profonde des finances locales, qui fait l'objet d'études après le dépôt *du rapport de la commission présidée par M. Guichard,* ce projet de loi tend à éviter que le remplacement de la patente par la taxe professionnelle ne se traduise, dans certains cas, par des augmentations de charge trop importantes.

A cet effet, il prévoit que la cotisation qu'une entreprise devra verser pour 1977 ne pourra dépasser un plafond : celui-ci sera égal à la patente mise à sa charge en 1975, majorée de 90 % et de l'incidence de l'évolution des budgets locaux par rapport à l'an dernier. Afin que les collectivités locales ne connaissent aucune perte de recettes, les dégrèvements résultant de l'application *de ces règles seront financés* au moyen d'une cotisation nationale de 7 %, versée par tous les assujettis à la taxe professionnelle.

● **POLYNÉSIE.**

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi modifiant certaines dispositions applicables à l'élection de l'Assemblée territoriale de la *Polynésie française. Le délai minimum* entre la convocation des électeurs et le scrutin est réduit de trois mois à quarante-cinq jours et *la période électorale de deux mois* à trente jours. La modification de ces délais, rendue possible par l'amélioration des communications entre les îles du territoire, est destinée à réduire la durée de la vacance de l'organe délibérant.

Toutefois, ces délais seront réduits respectivement à trente et à vingt jours pour le prochain renouvellement de l'Assemblée territoriale, afin que celle-ci puisse se prononcer sur le nouveau projet de statut que *le gouvernement envisage de déposer* avant la fin de l'actuelle session parlementaire.

● **LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES.**

Le conseil des ministres a approuvé *un projet de décret portant suppression* et création d'emplois au ministère de la justice. Il est créé vingt-six emplois de conseiller et sept emplois de substitut général pour *constituer la nouvelle cour d'appel* de Versailles. Les fonctions de conseiller et de substitut général à la cour d'appel de Versailles seront classées au même niveau que celles de conseiller et de substitut général à la cour d'appel de Paris.

● **LES TRAITEMENTS DES FONCTIONNAIRES.**

Un décret majorant les rémunérations* des fonctionnaires civils et militaires de l'Etat à compter du 1er avril 1977 a été adopté. Bien que la convention salariale pour l'année 1977 *ne soit pas encore conclue,* il est apparu nécessaire de majorer les traitements de 1,5 %, compte tenu de la hausse des prix intervenue depuis *le début de l'année.

Du fait de cette augmentation, le traitement minimum d'un agent en activité se monte à 2 096,72 francs en première zone (Paris) et à *2 017,97 francs en troisième* et dernière zone. La pension minimum brute est de 1 639,58 francs par mois.

Le gouvernement a décidé que la prochaine augmentation des *traitements interviendra dès le 1er juin* au lieu du 1er juillet 1977 pour les ajuster à la hausse des prix qui aura été effectivement constatée pendant les mois d'avril et de mai, et qui enregistrera l'augmentation des tarifs publics intervenue au cours du mois d'avril.

● **L'ÉVOLUTION DE LA BOURSE.**

***Le premier ministre a fait une communication sur la situation de* la Bourse.**

Il a rappelé que le gouvernement avait manifesté en septembre 1976 *son souci de promouvoir un marché* financier actif et dynamique en faisant voter par le Parlement lors de la dernière session l'extension de l'avoir fiscal aux caisses de retraite et de prévoyance, l'octroi aux petits et moyens contribuables d'un abattement de 2 000 F sur les revenus *d'actions françaises, la possibilité* pour les sociétés cotées en Bourse de déduire de leurs bénéfices imposables les dividendes alloués aux actions émises à l'occasion d'augmentation *de capital. De plus,* les mesures récemment prises en faveur des investissements des entreprises doivent contribuer à une meilleure tenue des cours de la Bourse.

Constatant que la dépréciation des cours de la Bourse peut sérieusement affecter, au cours de la *présente année, le développement* des investissements et la création d'emplois nouveaux et que, dans ces conditions, l'application des dispositions de la loi relative aux *plus-values mobilières n'est pas opportune,* le gouvernement a décidé de déposer à la session parlementaire d'octobre un projet de loi prévoyant le report du 1er janvier 1978 au 1er janvier 1979 de la mise en application des dispositions de la loi sur les plus-values relative aux valeurs mobilières. Ce délai sera mis à profit pour achever la mise au point des textes d'application de la loi de manière à permettre le bon fonctionnement du marché financier.

● **PRIX AGRICOLES.**

***Le ministre de l'agriculture a* rendu compte de la session du 25 au 28 mars 1977 du Conseil de la C.E.E., consacrée à la fixation des prix agricoles, au cours de laquelle le compromis *présenté* par la Commission a été refusé par un seul Etat membre, alors que les huit autres Etats ont fait preuve d'un esprit de solidarité communautaire *remarquable. La délégation française* a néanmoins fait décider à l'issue de ce Conseil un rattrapage des prix agricoles français entraînant une diminution de 3 % des montants compensatoires monétaires applicables à nos échanges de produits agricoles. Le gouvernement est déter*miné à obtenir le plus rapidement* possible la reprise de la négociation et la fixation des prix agricoles communs pour la prochaine campagne.**

● **LA SITUATION INTERNATIONALE.**

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte de la visite *qu'il vient d'effectuer* en Israël, dernière étape de la mission d'information au Proche-Orient sur les perspectives d'un règlement qu'il avait entreprise au mois de février.

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur la situation en Afrique et *notamment sur les événements qui* se déroulent actuellement au Shaba, province méridionale du Zaïre.

Il a, d'autre part, rendu compte des résultats de la « table ronde » *sur le T.F.A.I.,* préparée par l'Organisation de l'unité africaine, qui s'est tenue à Accra du 28 mars au *1er avril dernier.*

Le président de la République a informé le conseil de son entretien avec le président Anouar El Sadate le 2 avril, qui a souligné à nouveau *la convergence des points de vues* égyptien et français, ainsi que la volonté commune des deux pays de rétablir les conditions de paix au Proche-Orient.

***Le président de la République a* également informé le conseil de l'entretien qu'il a eu avec le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, le 2 avril. Cette rencontre, qui s'est *déroulée dans un climat de cordialité,* a été l'occasion d'un large échange de vues sur les principaux problèmes internationaux actuels. Le président de la République a rappelé *la position du gouvernement français* sur les grands sujets d'intérêt commun. Il a notamment marqué sa préoccupation à l'égard de la situation prévalant dans certaines parties de l'Afrique. Il a insisté, en outre, sur l'importance que la France attache au problème de l'atterrissage de Concorde à l'aéroport Kennedy, à New-York.**

Les mesures concernant les familles seront ajustées à celles visant l'emploi pour maintenir les garanties offertes aux femmes

A l'issue du conseil des ministres, M. Lecat, porte-parole de l'Elysée, a indiqué que les trois textes sur la famille prévus à *l'ordre du jour avait bien été* examinés par le gouvernement. Ces trois projets de loi sont respectivement celui sur le complément familial, le projet de congés *pour les mères de famille et* le projet sur les conditions des salariées assurant des tâches manuelles. L'adoption de ces textes avait été annoncée à l'issue du conseil *des ministres du 9 mars* par M. Giscard d'Estaing et par Mme Veil. M. Lecat a précisé que ces trois textes ont été adoptés dans leur principe.

Le gouvernement a toutefois décidé qu'ils feraient partie de l'ensemble des textes concernant la famille qui seront soumis au *Parlement dans le cadre du plan* de douze mois qui sera présenté le 26 avril par M. Raymond Barre. Ce plan de douze mois comprend en effet trois volets : les *personnes âgées, la famille et l'emploi.* Le porte-parole a souligné qu'il était nécessaire d'ajuster les mesures concernant les familles et celles concernant l'emploi de manière à ne pas faire perdre aux femmes des garanties supplémentaires. *« Une vision d'ensemble est nécessaire »,* a souligné M. Lecat.

Les élus parisiens de la gauche ne seront pas représentés au conseil régional d'Ile-de-France

Après avoir élu son bureau et la commission départementale lors de sa première séance le 28 mars (*« le Monde » du 29 mars*), le Conseil de Paris, réuni en conseil général, a désigné, le mercredi 6 avril, les trente représentants du département au conseil régional d'Ile-de-France. Ils appartiennent tous à la majorité. Les élus parisiens de la gauche seront absents de cette assemblée. En effet, pour que la gauche soit représentée, il aurait été nécessaire d'élire les représentants de Paris à *la* représentation proportionnelle, comme le *demandaient MM. Meillat (P.C.) et Sarre* (P.S.) : onze sièges seraient alors revenus aux élus communistes, socialistes et radicaux de gauche. Bien que la représentation proportionnelle soit appliquée par les collèges des maires des sept départements de la région, la proposition de la gauche n'a pas été retenue par la majorité.

Avant d'entamer l'ordre du jour, le maire de Paris, président du conseil général, a répondu aux observations de *M. Lionel Jospin,* qui protestait au nom du groupe socialiste contre les conditions de réunion des assemblées parisiennes, décidées selon lui *« au dernier moment »,* et contre l'insuffisance des moyens matériels dont disposent les conseillers de l'opposition. M. Jacques Chirac a affirmé que *« les difficultés actuelles, tant en ce qui concerne le calendrier des sessions qu'en ce qui concerne les moyens matériels, arriveront à leur terme lorsque tous les rouages des nouvelles institutions seront mis en place ».* Les conseillers ont ensuite poursuivi l'examen et le vote du projet de règlement intérieur du conseil général. Selon ce texte, dont la plus *grande partie a été adoptée* avec les voix de la majorité, les conseillers devront être répartis au sein de sept commissions : administration générale et affaires financières ; *circulation,* transports et sécurité ; urbanisme et logement ; culture, jeunesse et sports ; affaires sociales et santé ; affaires économiques ; travaux. M. Benassaya (P.S.) a dénoncé l'*« esprit de ce règlement »* auquel la gauche s'est opposée.

Pour M. Benassaya, *« le nouveau statut de Paris est en régression par rapport à l'ancien ».*

De même, les communistes et les socialistes ont bataillé, sans succès, pour que les représentants de Paris au conseil régional d'Ile-de-France soient désignés à *la* représentation proportionnelle.

M. Jacques Chirac a estimé que les représentants de Paris devaient être désignés au scrutin de liste : *« Il n'est pas convenable de poser en termes de démocratie un problème que l'on résout différemment dans les assemblées où l'opposition est majoritaire, tant il est vrai que chaque assemblée semble avoir sa vérité selon sa composition »,* a-t-il déclaré. Les élus de l'opposition ont alors quitté la séance en signe de protestation. La majorité disposera donc de trente sièges représentant Paris au conseil régional d'Ile-de-France (vingt-quatre R.P.R., trois centristes et trois Paris-Renouveau R.I.).

La prochaine séance du conseil général a été fixée au 20 avril. Le parti communiste a demandé que soit notamment inscrit à l'ordre du jour de cette prochaine séance le problème des saisies et des expulsions.

● *M. Gérard Paquier* a été nommé chef de cabinet du préfet de la région Ile-de-France, M. Lucien Lanier, en remplacement de M. Robert Pommies, appelé à d'autres fonctions.

[Né en 1942, M. Paquier était conseiller technique au cabinet de M. Vincent Ansquer, au ministère de la qualité de la vie, dans le dernier gouvernement Barre. Il est sous-préfet depuis novembre 1975.]

M. Chirac veut éviter que le Conseil de Paris ne soit un petit Parlement

Les conseillers de Paris ne *pourront plus poser* de questions écrites au préfet du département : l'amendement de M. Voguet (P.C.), tendant *à* rétablir cette pratique, a, en effet, été repoussé, mercredi 6 avril, par l'Assemblée de la capitale. Les *débats qui ont précédé l'adoption* du nouveau règlement du Conseil de Paris, siégeant en conseil général, ont d'ailleurs été assez vifs. Le mode de désignation des élus parisiens au conseil régional ayant été une fois de plus *contesté par la* gauche (qui réclamait l'usage de *la proportionnelle*), M. Chirac a lancé : *« Cette histoire de représentation proportionnelle commence à m'échauffer les oreilles. »*

La tradition du conseil général de *la Seine, maintenue par* l'ancien Conseil de Paris, prévoyait *trois procédures d'interpellation* de l'administration pré*fectorale :* les questions orales avec débat, les question d'urgence et les questions écrites. C'est en considérant la place jugée excessive occupée par les deux premières formules dans les débats de l'ancienne assemblée, et au nom de l'efficacité, que le maire a obtenu qu'elles soient supprimées dans le nouveau règlement. La disparition des questions écrites à l'administration, dont la réponse était publiée au *Bulletin municipal officiel,* a suscité les plus vives critiques de l'opposition et des réserves chez certains élus de la majorité. Seule compensation (accordée à la gauche), l'institution d'une procédure des questions orales sans débat.

Tout se passe comme si le maire de Paris s'attachait à supprimer celles des procédures qui tendraient à rapprocher le fonctionnement de l'Assemblée *parisienne de celui d'un Parlement.*

La suppression des questions écrites prive le public d'une *source d'information importante.* L'opposition ne manque pas de le *souligner.* Elle se plaît aussi à rapprocher cette décision de l'interdiction faite aux élus de gauche d'utiliser les salles des mairies d'arrondissement et du refus de la représentation proportionnelle comme mode de désignation des élus aux différentes instances départementales. Ce qui fait dire à M. Voguet : *« M. Chirac veut surtout se concerter avec lui-même. »*

L'actualisation du programme commun de la gauche

UNE LETTRE DE M. MITTERRAND A M. MARCHAIS

Le bureau exécutif du parti socialiste a approuvé, mercredi 6 avril, le texte d'une lettre de M. Mitterrand, adressée à *M. Marchais au sujet de l'actualisation* du programme commun. Le premier secrétaire du P.S. a déjà donné son accord à la proposition du secrétaire général du P.C. d'organiser une rencontre au plus haut niveau en souhaitant qu'elle ait lieu rapidement.

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, évoque cette lettre dans son éditorial de l'hebdomadaire *l'Unité,* qui paraît ce vendredi. Il écrit notamment : *« Actualiser le programme commun, cela veut dire supprimer telle ou telle référence conjoncturelle dépassée, adapter les mesures économiques et sociales chiffrées en 1972 aux données de 1977. Cela veut dire aussi compléter certains chapitres touchant à des problèmes qui ont eux-mêmes évolué depuis cinq ans. C'est vrai pour la situation de certains secteurs industriels, comme l'automobile et la sidérurgie. C'est vrai aussi pour la définition et la garantie des libertés, par exemple l'application des dispositions de la conférence d'Helsinki ou pour certaines questions touchant l'Europe. »*

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche a donné son accord à une rencontre « au sommet » de la gauche pour mettre à jour le programme commun. M. Robert Fabre, président, qui envisage cette rencontre aux alentours du 10 mai, souhaite la mise au point d'un statut des entreprises nationalisées et la définition d'un secteur privé où subsisterait largement la liberté d'entreprendre. Le bureau national voudrait faire insérer dans le programme commun l'annexe que le *M.R.G.* avait fait ajouter et insiste sur l'importance des *« prises de participation financière comme moyens de maîtriser l'économie et pour demander une définition des biens et des structures des entreprises dont la nationalisation est prévue ».*

M. Fabre a indiqué qu'il souhaitait rencontrer les responsables socialistes pour discuter d'une stratégie électorale commune et a répondu aux critiques de la minorité du P.S.

« Cette attitude est mal venue. Chacun a pu apprécier notre loyauté et notre efficacité dans les combats récents que nous avons menés ensemble. Je ne veux pas ouvrir une polémique qui ne profiterait qu'à nos adversaires communs et je laisse aux auteurs de ces critiques la responsabilité de leurs écarts de langage. »

— *Libres opinions* —

Le prince des nuées

par PIERRE BOUTANG (*)

AU début du siècle, l'inutile Cassandre interpellait nos pères *« sur la bêtise dont, proprement, meurt ce pays »* : bêtise de l'affaire Dreyfus, bêtise des inventaires ou des fiches, et *celle de « l'encerclement du globe »* ou *de la colonisation* sans âme ni principe ; enfin, bêtise majeure d'un libéralisme fondé réellement sur l'usure, rongeant le vieil honneur, sans bâtir la maison du pain... Qu'il en a fallu de héros, mais aussi d'enfants nés coiffés, pour contrepeser, sans l'abolir, tout cela !

A notre heure très sévère, faut-il dire bêtise, ou, plus civilement, défaillance mortelle de la partie logique ou hégémonique dans l'esprit du temps ? Que si la nuée la plus dénuée de logique est la *mode,* et que notre prince des nuées, le prince de notre monarchie élective *et fragile, se soit voulu prince et serf de la mode (en la prononçant changement),* il devient clair qu'un accident du caractère et des mœurs, plus sûrement que le grain de sable de Cromwell, est en passe d'annuler l'œuvre gaullienne principale, son essai de fondation d'un Etat. J'en veux pour témoignage les seuls propos de M. Giscard d'Estaing le 28 mars.

⁂

Déjà *Démocratie française* nous avait savamment appris, ainsi *qu'à Gavroche, Tintin, Julie et Milou, que la vie politique du pays* ne devait pas s'assimiler *« au combat des Gorgones et des Méduses ».* On avait souri que le chef de l'Etat, et non le passager du dauphin de la fable, ignorât que Méduse fut une des Gorgones, et prît le Pirée pour son ami... Sans Gorgone ni Méduse, il est revenu, l'autre lundi, sur ce thème : *« Certains conçoivent la majorité et l'opposition comme deux armées en campagne, dont l'une doit écraser l'autre. Je refuse cette attitude. Non, la majorité et l'opposition ne sont pas deux armées au combat en France, mais deux choix offerts à la France. »* Là-dessus, *ou plutôt deux minutes après, l'orateur évoque le prurit du changement,* qui lui aurait permis de *l'emporter* sur François Mitterrand en 1974. Plus encore, il dénonce l'un de ces deux choix comme *« une fatalité et un piège »* auxquels il veut *arracher* le pays. Ainsi y-a-t-il deux choix, objectifs, noblement ou libéralement inertes : l'un est dit tantôt *dangereux* et fait par des Français « comme les autres », seulement coupables d'ignorer ; et tantôt *fatal,* mutilant comme un piège, dont *le bon berger va délivrer sa brebis perdue.*

Toute cette pastorale peut amuser, de dos, M. Lacan. Les messieurs de Port-Royal, eux, *auraient renvoyé le récitant aux règles* élémentaires de la logique et de l'honnête discussion.

L'évidence qu'élude le prince des nuées est celle-ci : deux armées sont bel et bien aux prises, avec l'intention qui est celle des *démocraties majoritaires : « écraser l'autre » ; non seulement parce* qu'il s'agit d'un choix de société — ce qui déjà peut être grave ou terrible, — *mais parce qu'un choix d'Etat, avec perte ou prise* de pouvoir, est imposé aux Français par l'injuste conjoncture, et surtout par la faiblesse et l'incohérence de celui qui a pour fonction de le leur épargner, et même de le leur interdire. Celui-là, au lieu de s'indigner de la coloration politique prise par des élections municipales, pouvait et devait prendre garde au caractère révolutionnaire, subversif de l'Etat, que sa propre gestion et ses impudiques avances aux *politiciens de la gauche* ont *fait* émerger dans cette élection détournée de son objet naturel. De plus, le chef-d'œuvre de *Démocratie française : faire abstraction, en cent quatre-vingt pages frivoles,* de l'existence d'un parti communiste, de son passé proche et de son futur prochain, cette analytique d'autruche a été renouvelée le 28 mars. On dirait que l'espérance obsessionnelle de détacher les politiciens socialistes de leurs partenaires s'est transposée, chez M. Giscard d'Estaing, dans une sorte de confiance, secrètement fascinée, en Mitterrand fatalement vainqueur, mais capable, après une *bataille sans écrasement (ou pas de bataille du tout), de se reprendre* et de renouer avec une troisième force honnêtement social-démocrate.

Cette rêverie sera brisée, ou elle nous brisera, nous conduira à l'aventure de la VIe République. Le chef de l'Etat n'a pas lu Pareto, *qui n'est pas à la mode de la dernière saison ; le lisant, il découvrirait* que sa conduite politique personnelle se trouve exactement *décrite par l'instinct des combinaisons des politiciens libéraux.* Sa combinaison principale, connue de tous, tient aux 5 % d'électeurs urbains, à la mode, frustrés, pourvus des perversions modernes, donc à sensibilité de centre gauche, qui feraient l'appoint. Le gros de la troupe, ou plutôt des « messieurs-dames choisisseurs », ceux qui persistent, demeurent, n'ont pas envie de changer d'Etat : les *demeurés* enfin, suivraient. C'est faux. Les premiers ne se prennent plus à la *mode de M. Giscard, pas plus que les Québécois dans le vent* à celle de M. Trudeau. Et le gros de la troupe en a assez. Il veut le vrai changement, le seul où cesserait la division des Français réfractaires à l'aventure, soucieux d'autorité légitime : que M. Giscard s'en aille paisiblement, qu'il tombe — nous ne disons pas avec les communistes dans les poubelles de l'histoire, mais dans ses oubliettes ! Ou bien qu'il laisse se battre, ne désarme pas, ceux qui, sans paroles vaines sur la fatalité (O Charles Bovary !), ont le sens, et parfois l'angoisse, du destin.

(*) Professeur à la Sorbonne.

● *M. Gérard Pince,* ancien *membre du secrétariat national* du Mouvement des radicaux de *gauche et fondateur de la Convention* de la gauche républicaine (qui regroupe des radicaux et des centristes), a annoncé mardi 5 avril sa décision de rejoindre le Mouvement des sociaux libéraux, dont le secrétaire général *est M. Olivier Stirn.*

RECTIFICATIF. — M. Pierre Léval, appelé à remplacer comme député de la deuxième circonscription de la Haute-Saône M. *Jean-Jacques Beucler,* secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, n'est plus maire de Mélisey comme indiqué par erreur dans *le Monde* daté 3-4 avril, mais simple conseiller, sa liste ayant été battue par celle de Mme Daviot (rad. g.) lors des dernières élections municipales.



POLITIQUE

LA SESSION DE PRINTEMPS AU PALAIS-BOURBON

Premières passes d'armes entre la majorité et le gouvernement

Mercredi 6 avril à l'Assemblée nationale, lors des questions au gouvernement, les députés ont, l'espace d'un instant, retenu leur souffle. Deux hommes d'Etat, debout, face à face, à quelques mètres l'un de l'autre, se défiaient. « *Agissez !* », a lancé au premier ministre M. Michel Debré. « Le problème de l'emploi, a répliqué M. Raymond Barre, il ne faut pas l'envisager à courte vue. »

« Facile à dire », ont dû penser les députés de la majorité surtout préoccupés par la très concrète et très « proche » crise de la sidérurgie lorraine. Aussi se sont-ils lancés dans un violent réquisitoire contre la politique gouvernementale. Au ton sur lequel étaient posées les questions de MM. Ferretti (R.I.), Kiffer (réf.) et Schvartz (R.P.R.), on aurait cru que ce que la gauche nomme « l'ex-majorité », était réellement devenue l'opposition. Il semble bien désormais que les élus de la coalition gouvernementale accordent plus d'importance à la sauvegarde de leur circonscription qu'à une quelconque solidarité avec une politique nationale dont ils voient surtout les risques qu'elle fait courir à leur réélection. D'où la déception suscitée, par exemple, dans leurs rangs, par la réponse de M. Beullac sur la situation de l'emploi, certains n'étant pas loin d'estimer que, en la matière, le ministre du travail, contrairement à ses affirmations, a peut-être des leçons à recevoir de sa majorité.

Reste surtout, et là est le changement, l'assurance, voire l'insolence, d'un député « de la base » comme M. Kiffer, dénonçant la trahison du patronat, avouant qu'il n'a plus confiance et sommant le premier ministre de lui donner des engagements « solennels, clairs et précis ».

L'heure des questions au gouvernement s'étant transformée en heure des banderilles, il ne restait plus à la gauche qu'à poser les siennes. A quoi servent les secrétaires d'Etat ? Quel est le rôle assigné aux préfets ? Sont-ils, les uns et les autres, des agents électoraux ? Là, le gouvernement était en terrain plus sûr : celui de la polémique et des propos musclés. M. Bonnet se déclara le fils spirituel de Jules Moch qui, ministre socialiste de l'intérieur de 1947 à 1950, fut le responsable d'une dure répression des grèves. Quant à M. Barre, il réaffirma qu'il fera tout « pour éviter aux Français un choix dangereux en mars 1978 ». Mercredi, au Palais-Bourbon, il a pu cependant constater qu'il aurait d'ici là à lutter sur deux fronts.

PATRICK FRANCÈS.

M. Barre : j'accepte un débat sur la sidérurgie

M. HENRI FERRETTI (R.I., Moselle) évoque la situation de la sidérurgie en Lorraine. Il demande « *si les suppressions d'emploi annoncées [par Usinor] ont oui ou non l'aval du gouvernement* ». Il ajoute : *Qu'en est-il de la concertation promise avec les élus ? Qui a délié Usinor de son engagement de construire à Thionville une aciérie à oxygène ? Quelles mesures de concertation le gouvernement entend prendre enfin pour la nécessaire diversification de l'industrie du nord de la Lorraine ?* »

M. RENÉ MONORY, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, rappelle « *que le programme de modernisation de la sidérurgie, les modalités de réductions d'effectifs et les procédures de reclassement relevaient de la responsabilité des entreprises et de leurs interlocuteurs syndicaux, dans le cadre des dispositions légales et conventionnelles existantes. L'annonce de la fermeture de la plupart des installations d'Usinor à Thionville se situe dans ce cadre* », observe-t-il, avant d'ajouter : « *La concertation que vous souhaitez ne se décrète pas ; elle doit se pratiquer au niveau régional et local, sans considérations spéciales de forme, entre les élus, les entreprises et les organismes économiques régionaux, afin de réussir la conversion économique de la région.* »

Après que M. GILBERT SCHWARTZ (P.C., Meurthe-et-Moselle) a lancé à l'adresse du gouvernement : « *Voilà trois ans que vous manipulez la population lorraine ! Ce n'est pas cette diversion qui va satisfaire les travailleurs !* », M. JEAN KIFFER (réf., Moselle) se déclare peu satisfait de la réponse de M. Monory. Il souhaite « *entendre des engagements solennels, clairs et précis de la bouche du premier ministre* ». Il demande : « *Le gouvernement a-t-il été consulté ? L'autorité de l'Etat n'est-elle pas bafouée ? L'aide financière accordée par l'Etat à Usinor pour sa modernisation ne devrait-elle pas être entièrement restituée ? Ne peut-on, en effet, voir là un détournement de fonds publics ? La fermeture annoncée n'est-elle pas un prélude au démantèlement total de la sidérurgie lorraine ? Cette évolution irait dans le sens souhaité par ceux qui prétendent que la France n'a plus besoin d'une grande sidérurgie. Que font-ils de l'indépendance nationale ? Nous ne pouvons accepter la fermeture d'une unité sidérurgique quelconque, d'autant que le gouvernement s'est officiellement engagé à maintenir telle quelle la production globale d'acier lorrain devant la carence du patronat.* »

S'adressant au premier ministre, il conclut : « *Vous avez dit hier que l'application du programme commun ruinerait, en six mois, vingt ans d'efforts. C'est vrai. Mais, à l'heure actuelle et sans programme commun, on est en train de ruiner un siècle d'efforts.* »

M. RAYMOND BARRE, premier ministre, indique que « *l'importance du problème nécessite un examen plus complet devant l'Assemblée nationale et le Sénat* ». « *C'est pourquoi*, poursuit-il, *le gouvernement est prêt à exposer à l'Assemblée la situation dans laquelle se trouve la sidérurgie, les raisons pour lesquelles il a adopté un plan de réorganisation de cette industrie, les initiatives prises, pour la première fois, à l'échelon européen, afin d'aboutir à l'organisation d'un véritable marché communautaire, les actions engagées sur le plan international, notamment à l'égard de la concurrence japonaise, enfin les mesures internes décidées afin de faire bénéficier la Lorraine d'implantations industrielles grâce auxquelles on pourra fournir à ses habitants des emplois qui ne seront ni artificiels ni précaires. Il s'agit non pas de ruiner la Lorraine, mais de faire en sorte que des emplois puissent y être créés de façon à assurer le progrès économique et social.* »

Répondant un peu plus tard à M. BERNARD (P.S., Meuse), M. MONORY devait préciser « *avoir pris bonne note* » de la question de M. JULIEN SCHVARTZ (R.P.R., Moselle), qui voulait savoir s'il ne serait pas possible de demander aux sidérurgistes lorrains de suspendre leur décision de fermer l'usine de Thionville tant que le débat annoncé n'aura pas eu lieu.

M. Debré : agissez, monsieur le premier ministre !

M. DEBRE (R.P.R., La Réunion) s'adresse au premier ministre en sa qualité de ministre des finances : « *Compte tenu des emplois qui ont disparu et qui vont disparaître par suite d'importations abusives en provenance de pays concurrents déloyaux, ne serait-il pas nécessaire de rappeler aux membres de la C.E.E. que le traité du Marché commun n'institue pas une zone de libre-échange et encore moins une passoire favorisant un complet laisser-aller ? Ne conviendrait-il pas de prendre des mesures de sauvegarde dans certains secteurs ? (...). Il sévit à Bruxelles une curieuse doctrine dite « de la division du travail », selon laquelle on table sur la misère de travailleurs lointains pour créer le chômage parmi les travailleurs européens, tout en prenant prétexte d'une prétendue mauvaise gestion européenne, alors que nos producteurs sont gênés par des charges sociales écrasantes. Or que fait la commission à ce sujet depuis un an ? Des discours, des papiers, des voyages touristiques, des proclamations. Bref, rien de sérieux.* »

L'ancien premier ministre conclut : « *Oui au Marché commun ; mais non au laisser-aller qui favorise l'accroissement d'un chômage dont nous sommes tous responsables, même si la responsabilité essentielle incombe aux commissaires oisifs et indifférents de Bruxelles. Agissez, monsieur le premier ministre, avant que le mal n'ait fait son œuvre.* »

M. BARRE, premier ministre, rappelle les deux conditions mises par la France à sa participation aux négociations commerciales multilatérales (maintien de la préférence communautaire et de la politique agricole commune) puis les mesures prises par le gouvernement pour sauvegarder le marché national, notamment en ce qui concerne l'industrie textile.

Il ajoute : « *Le problème de l'emploi, il ne faut pas l'envisager à courte vue. On ne le résoudra pas par des mesures de sauvegarde, mais en aidant les entreprises à améliorer leur productivité pour qu'elles puissent participer à la compétition internationale. Et autant je suis soucieux de les aider, autant j'éviterai, sauf cas exceptionnels, de revenir dans la voie du protectionnisme qui a été à l'origine de notre retard économique et de notre stagnation aux dix-neuvième et vingtième siècles, jusqu'en 1958.*

M. DEBRE. — *Il ne s'agit pas de cela ! Répondez à ma question : « Le Marché commun est-il encore le Marché commun ? »*

M. BARRE. — *Il y a un tarif extérieur commun.*

M. DEBRE. — *La C.E.E. le fait pas respecter à l'égard du Japon. Les règles de la compétition internationale ne sont plus ce qu'elles étaient.*

M. BARRE. — *Je suis allé au Japon pour amorcer les négociations et obtenir que les entreprises françaises puissent exporter sur un marché actuellement fermé. Je suis aussi soucieux que quiconque de l'emploi et de la sauvegdrde de l'industrie nationale. Mais certaines mesures à court terme risquent de compromettre le développement à long terme.*

• LE ROLE DES SECRÉTAIRES D'ÉTAT...

M. GEORGES FILLIOUD (P.S., Drôme) s'enquiert du rôle des secrétaires d'Etat. « *Sont-ils des membres du gouvernement ou des agents électoraux ?* », demande-t-il.

Après avoir indiqué qu'il est prêt à faire face à une motion de censure de l'opposition, M. BARRE répond : « *Si les secrétaires d'Etat, qui sont membres du gouvernement et dont le rôle est d'assister les ministres dans l'exercice de leurs responsabilités, sont assez nombreux, c'est qu'un besoin de relève et de formation se fait sentir. Comme dans d'autres pays, ils se formeront. Et puis ils iront aussi en province : il n'y a pas de raison que seuls les parlementaires de l'opposition y donnent leur sentiment sur les affaires de la France. Ils le feront comme les ministres. Nous entendons bien, en effet, éviter aux Français un choix dangereux en mars 1978 — et vous vous en rendrez compte, messieurs.* »

... ET CELUI DES PRÉFETS.

M. André LABARRERE (P.S., Pyrénées-Atlantiques) se demande « *si le gouvernement a l'intention de faire des préfets des agents de propagande électorale au service des partis au pouvoir.* » Il déclare : « *Le premier ministre leur aurait dit d'agir pour éviter le triomphe du programme commun. Et le ministre de l'intérieur, de rassembler les forces vives de la majorité là où elles sont dispersées. Je ne veux pas croire que vous avez tenu pareils propos : ce serait afficher le plus complet mépris pour la démocratie.*

M. BONNET, ministre de l'intérieur, lui répond : « *Il apparaît, M. Labarrère, que l'action du préfet de votre département, si action il y a eu, n'a pas contrarié votre élection. J'ai lu un ouvrage au titre hasardeux,* Demain, la gauche ; *le responsable de votre formation politique y expose que l'institution préfectorale est dépassée et archaïque...* (Vives exclamations sur les bancs des socialistes et des radicaux de gauche.) *Le rôle des préfets a toujours été et continue d'être, conformément à l'article 72 de la Constitution, d'assurer la continuité de l'Etat. Si, contrairement à mon vœu le plus ardent, les circonstances venaient à l'exiger, je remplirais les devoirs de ma charge avec autant d'autorité que M. Jules Moch et M. Mitterrand en leur temps.* (Applaudissements de la majorité.)

[N.D.L.R. — M. Bonnet faisait allusion au livre de M. Gaston Defferre, *Si demain la gauche...*, dont *le Monde* a rendu compte dans son édition du 8 février.]

• LA SITUATION DE L'EMPLOI.

M. Henri LUCAS (P.C., Pas-de-Calais) présente ce qu'il nomme « *quelques vérités désagréables sur le problème numéro un des Français : le chômage. En février*, note-t-il, *on dénombrait 1 450 000 sans-emploi* ».

M. Christian BEULLAC, ministre du travail, lui répond : « *Notre pays connaît, comme la plupart de ses voisins et d'ailleurs à un moindre degré que certains, une situation de l'emploi difficile. Le gouvernement connaît mieux que quiconque cette situation. Il n'a de leçon à recevoir de personne en la matière. Il y a deux manières de se préoccuper de l'emploi. La première consiste à masquer la réalité et à proposer des solutions illusoires et démagogiques. (...) La deuxième consiste à mener une politique active et dynamique de l'emploi. Celle-ci suppose d'abord la clarté dans l'analyse de la situation. Et tous ceux qui refusent cette clarté me sont suspects. Sachez que le temps d'attente d'un emploi au 1er janvier 1977 est moindre qu'au 1er janvier 1976. (...) Notre politique suppose ensuite le redressement économique, la lutte persévérante contre la hausse des prix, le développement des solidarités.* »

LE PREMIER MINISTRE SUR ANTENNE 2 LE 20 AVRIL

M. Raymond Barre, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, répondra le mercredi 20 avril, à 20 h. 30, aux questions de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel au cours du magazine d'actualité du mercredi sur Antenne 2, « Question de temps ».

Dans la section « Cartes sur table » de ce magazine (dont les autres têtes de rubrique seront « Demain » et « Les autres et nous), la rédaction de la deuxième chaîne recevra M. Pierre Dreyfus, ancien président-directeur général de la régie Renault (le 27 avril), et M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français (le 20 mai).

M. DOMINATI EST CHARGÉ DES RELATIONS PUBLIQUES DE L'ADMINISTRATION

M. Jacques Dominati, qui a été nommé secrétaire d'Etat le 1er avril, a remis, mercredi 6 avril à la disposition de la Fédération des républicains indépendants son mandat de secrétaire général de cette formation. M. Dominati avait été nommé à ce poste en février 1975.

La désignation du nouveau secrétaire général devrait se faire en plusieurs étapes. Les principaux dirigeants de la F.N.R.I. doivent tout d'abord — prochainement — se concerter sur le choix d'un candidat et sur la date de convocation du comité directeur ou du conseil consultatif de la formation, ces deux instances ayant compétence pour désigner un secrétaire général intérimaire. Une fois celui-ci nommé, il aurait à charge de préparer le prochain congrès du parti — avant l'été — qui élirait un secrétaire général titulaire.

M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, verra prochainement ses attributions précisées par un décret. Il ne serait pas chargé d'un secteur particulier, mais se verrait confier le soin, par M. Raymond Barre, de régler certaines affaires ponctuelles, des dossiers « délicats » et, d'une manière plus générale, de s'occuper de l'amélioration des relations entre l'administration et les usagers.

LE STATUT DES ASSISTANTES MATERNELLES

L'Assemblée étend au secteur public les dispositions prévues en faveur du secteur privé

Mercredi 6 avril, sous la présidence de M. Brocard (R.I.), l'Assemblée nationale poursuit l'examen du projet de loi relatif aux assistantes maternelles.

Mme MOREAU (P.C., Paris) estime « *inconcevable de considérer les parents comme des employeurs* ». D'où son amendement précisant que les nourrices ne pourraient être employées que par des personnes morales de droit public ou de droit privé. Elle s'étonne que l'on brandisse à cette occasion « *l'épouvantail du collectivisme* ». Mme VEIL, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, relève « *les dangers de bureaucratie* » contenus, à son avis, dans un amendement auquel elle s'oppose. M. BESSON (P.S., Savoie) regrette « *les procès d'intention du gouvernement à l'égard des propositions de l'opposition* ». Il observe que ce projet imposera des charges supplémentaires aux parents. Pour le ministre, l'organisation de la charge doit être laissée à l'initiative individuelle. Quant à la prise en charge des cotisations sociales, « *elle ne peut incomber aux caisses d'allocations familiales* ». L'amendement de Mme Moreau est finalement rejeté par l'Assemblée qui adopte, en revanche, un amendement de Mme CREPIN (réf., Aisne) supprimant, pour les associations privées, la possibilité d'être leur propre assureur. Il en va de même d'un amendement socialiste, combattu par le gouvernement, qui précise que le montant de la rémunération perçue par les assistantes sert de base au calcul des cotisations de Sécurité sociale de ces personnes.

Sur l'initiative du rapporteur, le gouvernement précise que « *si, à l'occasion d'une maternité, une assistante employée par une association privée désire qu'un enfant qui lui a été confié lui soit momentanément retiré, elle fixe la date de départ et la durée du retrait dans les limites prévues pour le repos des femmes en couches. Elle fait connaître cette date et cette durée à l'employeur avant la fin du septième mois de grossesse* ».

Estimant qu'« *une gardienne n'est pas une machine à enregistrer* », M. HAMEL (R.I., Rhône) fait adopter un amendement qui tempère l'obligation qui lui est faite d'accueillir des enfants.

Lorsque l'employeur d'une assistante maternelle n'est momentanément pas en mesure de lui confier un enfant, cette dernière a droit à une indemnité journalière. Cette disposition n'est applicable qu'aux personnes qui justifient d'une ancienneté de trois mois au moins. Le gouvernement fait préciser qu'elle n'est applicable ni durant la période d'essai de trois mois ni au-delà de trois mois après le départ du dernier enfant gardé.

Mme Veil présente ensuite un article additionnel qui étend aux assistantes maternelles du secteur public (essentiellement celles travaillant pour l'aide sociale à l'enfance) la plupart des dispositions prévues en faveur des assistantes du secteur privé, c'est-à-dire : rémunération minimale, majorée dans certains cas ; rémunération d'attente ; indemnité de congé payé ; délai congé et indemnité en cas de licenciement ; droit syndical et aide aux travailleurs sans emploi. Une disposition permettra par ailleurs au service public de spécialiser certaines assistantes dans des accueils urgents et de courte durée en leur proposant un mode de rémunération particulier. Cet amendement est approuvé par M. Besson, qui souhaite toutefois voir ces dernières rattachées au Foyer départemental de l'enfance de leur domicile. Sa suggestion n'est pas retenue par l'Assemblée qui adopte l'article additionnel du gouvernement.

En ce qui concerne l'application du projet de loi, M. Hamel réclame de nouveau une période probatoire d'un an suivie de la présentation d'un nouveau texte. Pour Mme Veil rien ne justifie une telle procédure. Elle indique que le projet entrera en vigueur au plus tard le 1er janvier 1978. Revenant sur leur vote de la veille, les députés décident de conserver le titre du texte : projet relatif aux assistantes maternelles.

A la suite d'une seconde délibération demandée par le gouvernement, l'Assemblée retient finalement comme modalité de calcul des cotisations de Sécurité sociale des assistantes des bases forfaitaires et non le montant de la rémunération réellement perçue.

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté par l'Assemblée, aucun député ne votant contre.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

BOURBON

TATUT DES ASSISTANTES MATERNELLES

ssemblée étend au secteur public ositions prévues en faveur du secteur



MÉDECINE

« ENFANTS VACCINÉS, ENFANTS PROTÉGÉS »

La Journée mondiale de la santé

« Il est tragique que la vaccination, l'un des moyens les plus efficaces de la médecine préventive, ne soit pas encore à la disposition de tous les enfants du monde. » Tel est le message que l'Organisation mondiale de la santé veut porter à l'attention du monde entier, ce jeudi 7 avril, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé.

Sur le thème « immuniser c'est protéger vos enfants », l'O.M.S. rappelle que tous les ans plus de quatre-vingts millions d'enfants naissent dans les pays en voie de développement. Or à peine quatre millions d'entre eux sont vaccinés contre les maladies contagieuses courantes de l'enfance, et plus de cinq millions meurent chaque année. Cette situation n'est cependant *pas* inévitable, car *ces* enfants peuvent être protégés contre plusieurs maladies à l'aide de vaccins peu coûteux qui ont fait la preuve de leur efficacité.

Mais le problème ne *se limite pas* au tiers-monde, et les pays occidentaux ont, sur le plan de la santé publique et de *la recherche médicale*, *encore bien des* progrès à faire. Ainsi, de nombreux Français sont incomplètement vaccinés, ou ne *sont jamais « revaccinés »*.

Enfin, les chercheurs en immunologie ont encore beaucoup à faire : vacciner contre le plus grand nombre d'agents pathogènes, de la façon la plus efficace avec le minimum de risques pour le coût le plus bas, est *à l'évidence* leur vœu *le plus cher*, mais il leur reste à savoir comment y parvenir, car certains virus *et bactéries se prêtent* mal *ou pas du* tout à une vaccination, et certains vaccins existants, fort utiles au demeurant, ont *encore des effets secondaires non négligeables* en raison des impuretés que contiennent les préparations antigéniques *complexes, qui* mériteraient d'être purifiées davantage.

La troisième journée d'immuno-allergologie microbienne de l'hôpital de l'Institut Pasteur (docteurs Henocq et Lapresle) avait réuni récemment près de quatre cents personnalités françaises et étrangères de la recherche fondamentale de l'industrie pharmaceutique à propos de *l'un des moyens d'améliorer* les vaccinations ou d'en permettre de nouvelles : les immuno-adjuvants.

Les adjuvants de l'immunité

Connus dans leur principe depuis *fort longtemps, mais assez peu* utilisés jusqu'à présent pour des motifs bien précis, les adjuvants de l'immunité ont pour propriété non pas de vacciner mais d'amplifier, parfois jusqu'à dix mille fois, l'action d'un vaccin, ou, pour *être plus exact*, la réaction immunologique, qu'elle soit naturelle (infection) ou provoquée (vaccin).

Ces adjuvants peuvent être d'origine *minérale*, et c'est *le cas* par exemple de l'hydroxyde et du phosphate d'aluminium, ou encore du phosphate de calcium (Relyveld, Levaditi et Ravisse), qui permettent notamment d'améliorer les vaccinations antidiphtérique, *antitétanique*, *anticoquelucheuse* et antipoliomyélitique. Mais les adjuvants peuvent être aussi d'origine organique, et plus précisément être contenus dans la paroi de certaines bactéries, comme si celles-ci, dans la nature, avaient *le moyen sophistiqué*, retenu par l'évolution, d'aider l'hôte à mieux s'immuniser contre elles. Pour un parasite, ménager la vie de son hôte, c'est aussi ménager la sienne, ou tout au moins la survie de son espèce. Plusieurs bactéries sont connues pour les propriétés adjuvantes de leur paroi, et en particulier les corynébactéries et les mycobactéries (du groupe du bacille tuberculeux).

Des molécules prometteuses

C'est à partir de broyats de parois de mycobactéries incluses dans de l'huile minérale que l'Américain Freund, après Dienes, en 1928, et Coulaud et Schenz à Pasteur en 1935, eut l'idée, en 1946, *d'utiliser l'adjuvant complet* qui porte son nom. Composé de parois bactériennes d'huile de paraffine et d'un émulsifiant, cet adjuvant permet de décupler la formation d'anticorps spécifiques et peut induire une hypersensibilité de *type retardé*. Il *présente* malheureusement plusieurs inconvénients, liés soit à la nature de la bactérie (fièvre, inflammation locale, arthrite allergique, etc.), soit à l'huile minérale, qui, n'étant pas résorbable, entraîne des abcès, ce qui rend son utilisation impossible en pharmacie. Mais l'essor de la chimie a permis, ces dernières années, de reprendre espoir ; les biochimistes se sont en *effet* attaqués à l'élucidation moléculaire des composants des parois des bactéries et ont tenté d'isoler des principes actifs dépourvus d'effets *secondaires et, si possible*, solubles dans l'eau.

Plusieurs molécules prometteuses sont actuellement à l'étude, et les résultats déjà *obtenus expérimentalement* sont des plus encourageants. C'est le cas, notamment, de l'E.B.P. (extrait bactérien phospholipidique), un immunostimulant non inflammatoire mis au point par le professeur Fauve ; du P. 40, *fraction d'une corynébactérie* obtenue par Bizzini, Maro et Lallouette ; du M.E.R. (methanol extract residu) fraction du B.C.G. mis au point par Weiss en Israël, expérimenté aux Etats-Unis et en France chez le professeur Mathé ; *enfin*, du M.D.P. (muramyl dipeptide), la première molécule organique de synthèse ayant un effet adjuvant pur, fruit d'une collaboration étroite entre le C.N.R.S. d'Orsay (professeur Lederer), l'Institut Pasteur (professeur Chedid) et l'industrie pharmaceutique (Institut Pasteur production et laboratoires Choay).

Cette dernière molécule, particulièrement *intéressante à la fois* par sa taille très petite (son poids moléculaire est de 484) et par le fait qu'elle a été obtenue par synthèse, permet toute une voie de recherches qui mérite qu'on s'y arrête quelque peu.

Extrait d'une paroi très complexe formée de protéines associées à des sucres, au poids moléculaire très élevé, le M.D.P. est en effet formé seulement de deux acides aminés, ce qui autorise facilement sa synthèse *artificielle ; ce qui permet* d'être assuré en cours d'expérience qu'il n'y a aucun autre élément secondaire masqué, et de créer toute une série d'analogues, en modifiant très légèrement la formule. Actuellement, les équipes de *Lederer et Chedid*, en collaboration avec Choay et I.P.P., se livrent à une sorte de jeu de Meccano en immunologie, avec cette molécule et ses analogues brevetés, déjà commercialisés pas encore en tant qu'adjuvants mais en tant que réactifs de laboratoire. En *recherche fondamentale*, le M.D.P. et ses analogues devraient contribuer à la compréhension du mécanisme complexe de la réaction immunitaire, et surtout de sa modulation (l'un des analogues est de façon paradoxale immunodépresseur), et permettre notamment des recherches très fructueuses en immunogénétique.

En recherche appliquée, cet adjuvant de petite taille, sans autre effet que celui d'amplifier de façon non spécifique l'action *spécifique des vaccins, devrait* trouver un grand avenir dans la mise au point de vaccins nouveaux contre des antigènes faibles, de vaccins plus purifiés (qui sont moins antigéniques par le fait qu'ils sont débarrassés d'impu*retés et qui ont donc* besoin d'être aidés), de vaccins moins coûteux par le fait qu'on peut obtenir le même effet avec des doses plus faibles. Des essais préliminaires à l'Institut Pasteur ont montré par exemple un effet favorable chez les souris avec les vaccins antigrippal et antitétanique.

Ceci concerne à la fois la médecine humaine et l'immense marché de la médecine vétérinaire, ce dernier pouvant être le plus rapidement développé, en raison des normes un peu moins drastiques de l'expérimentation.

D'autre part, le M.D.P. pourrait aider efficacement à la mise au point d'un vaccin contraceptif, en permettant d'amplifier la réac*tion immunologique faible contre* un fragment d'hormone chorionique (sécrétée dès le début de la formation de l'embryon).

L'analogue immunodépresseur laisse de son côté entrevoir des applications intéressantes pour empêcher le rejet des greffes.

Enfin, d'autres analogues ont montré des effets différents, dont certains ne sont plus adjuvants mais antibactériens non spécifiques, même vis-à-vis des souches résistantes aux antibiotiques.

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

Le remboursement des médicaments

LE COUT DE LA SANTÉ CROIT PLUS VITE QUE LE P.N.B. indique Mme Simone Veil

Mercredi 6 avril à l'Assemblée nationale, lors des questions au gouvernement, Mme Gisèle Moreau (*P.C., Paris*) a *dénoncé* la réduction du taux de remboursement par la Sécurité sociale de neuf cents médicaments, décision *« qui aggrave l'inégalité devant les soins »*.

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, a répondu :

» *Partout, le coût de la santé croît plus vite que le P.N.B. (produit national brut). Mais, partout aussi, on constate qu'il est possible de maîtriser ce phénomène sans nuire à la qualité des soins.*

» *Si le gouvernement songe à réduire le taux de remboursement de certains produits, les médicaments coûteux, utilisés en cas de maladies graves, seront remboursés, non plus à 90 %, mais à 100 %. Enfin, les plus défavorisés ont toujours accès à l'aide médicale gratuite, qui leur permet d'être remboursés à 100 %.* »

DÉFENSE

Le général Rhenter est nommé secrétaire général de la défense nationale

Sur proposition de M. Raymond Barre, premier ministre, le conseil des ministres du mercredi 6 avril a approuvé la nomination du *général d'armée aérienne* Roger Rhenter, actuel inspecteur général de l'armée de l'air, au poste de societaire général de la défense nationale *(nos dernières éditions)* en remplacement du général d'armée Jean Simon qui servait au-delà de la limite d'âge de son rang et exerçait ces fonctions depuis plus de trois ans. Sous l'autorité du premier ministre, le *secrétaire général de la défense* nationale prépare les conseils de défense, assiste le gouvernement dans ses responsabilités de défense et participe aux négociations internationales intéressant la défense.

Récemment, le gouvernement avait nommé M. Paul Granet, ancien secrétaire d'État, au poste de *secrétaire général adjoint de* la défense nationale en remplacement de M. Jacques Martin, qui occupe les fonctions d'ambassadeur de la France en Yougoslavie.

[Né le 6 novembre 1921, à Lyon, le général Roger Rhenter a préparé *l'école de l'air en février 1942 et* l'école des sciences politiques en novembre 1943 avant de se spécialiser dans l'aviation de transport, puis il participe aux bombardements en Indochine en 1952. Après divers postes d'état-major, il sert, comme lieutenant-colonel, à l'état-major particulier de la présidence de la République, de septembre 1960 à octobre 1962. Il a été sous-chef d'état-major de l'armée de l'air en 1967 et il a commandé, en octobre *1973, la 1re région aérienne et la force* aérienne tactique à Metz. Depuis l'été dernier, il était inspecteur général de l'armée de l'air.]

***

D'autre part, sur la proposition *de M. Yvon Bourges, ministre* de la défense, le conseil des ministres a approuvé les nomitations et promotions suivantes :

Est nommé major général de l'état-major des armées, le général de corps aérien, Michel Delaval.

[Né en 1923 au Mans, Michel Delaure est diplômé de Saint-Cyr. Membre de l'organisation de résis*tance de l'armée*, il est arrêté et déporté (1943-1945). Après des séjours en Extrême-Orient, en Algérie et à divers postes d'état-major, le général Delaval commande en 1973 les transmissions de l'armée de l'air avant d'être nommé, en 1975 commandant de la 2e région aérienne (Villacoublay). Depuis 1976, il commandait les forces aériennes stratégiques.]

● *Armement.* — Est *nommé* directeur des affaires internationales de la délégation générale pour l'armement, M. Gérard Hibon, ministre plénipotentiaire, en remplacement de M. Paul Assens.

[Né le 2 février 1928 à Imphy (Nièvre), M. Hibon est licencié en droit, diplômé d'études supérieures d'économie politique, breveté de l'École nationale de la France d'outre-mer. Directeur de cabinet de M. Yvon Bourges, alors ministre du commerce et de l'artisanat, en 1972-*1973, M. Hibon passe au cabinet de* M. Michel Jobert, ministre des affaires étrangères en 1973-1974, date à laquelle il est nommé ministre plé*nipotentiaire. Il appartient ensuite* au cabinet de M. Soufflet, ministre de la défense, puis, depuis février 1975, il est chargé de mission au cabinet de M. Yvon Bourges.]

● *Air.* — Sont nommés : inspecteur général de l'armée de *l'air, le général de corps aérien* René Blanc ; directeur du personnel militaire de l'armée de l'air, le général de division Jean Grenet ; commandant des forces aériennes stratégiques, le général de division Philippe Archambeaud ; commandant la 3e région aérienne (Bordeaux), le général de brigade Henri Atlan ; sous-chef d'état-major, les généraux de brigade Bernard Capillon et Paul Huguet ; chef d'état-major des forces aériennes tactiques et de la 1re région (Metz), le général de brigade Henri Gimbert ; directeur adjoint du centre d'essais en vol, le général de brigade Francis *Perrotte*.

[Né le 23 février 1922 à Tunis, le général Blanc est un spécialiste du bombardement aérien et, à ce titre, il a contribué à mettre sur pied les escadrons de bombardement nucléaire Mirage-IV. Depuis juin 1975, il était adjoint du général Méry à *l'état-major des armées.*]

Sont promus général de division, le général de brigade Michel Forget ; général de brigade, le colonel Pierre Caubel.

● *Service de santé.* — Est élevé aux rang et prérogatives de général de brigade avec appellation de médecin-général, le médecin-chef Gilbert Perot.

● *Gendarmerie.* — Est promu général de brigade, le colonel René Personnier.

RELIGION

LES CONFÉRENCES DE CARÊME DU PÈRE BRO

Le Dieu de la gratuité absolue

Beaucoup d'habitudes ont changé dans l'Eglise catholique depuis Vatican II. Mais il en est au moins une qui est pratiquement demeurée intacte : les conférences de Carême à Notre-Dame de Paris. La durée des exposés a légèrement diminué, mais c'est toujours le même flot d'éloquence, la même brillance du verbe, la même voix ardente, les mêmes grands thèmes autorisant des synthèses académiques, la même... prudence aussi dans les options théologiques.

Parler de conformisme serait injuste ; classicisme définirait mieux ce genre difficile et indécis dont l'auditoire s'est prodigieusement agrandi depuis la retransmission par la radio. A qui s'adressent les prédicateurs ? Aux catholiques, aux chrétiens, aux mal-croyants, aux athées ? C'est là que le bât blesse ces magiciens de *la parole sacrée qui* doivent trouver une sorte de dénominateur commun sans pouvoir éviter de frustrer ou de rebuter telle ou telle catégorie.

Dans son dernier carême 1977, « *Jésus-Christ ou rien* », aujourd'hui achevé, le Père Bernard Bro a beaucoup fait pour moderniser la présentation et le langage de la foi. Ses comparaisons sont frappantes, son vocabulaire familier, ses exemples puisés dans la vie quotidienne d'un homme plein de santé, sportif et amical. Les intertitres de ses exposés sont ceux d'un journaliste éprouvé : « Bultmann et le Saint-Gothard » — « Pygmalion ou le Christ » — « A quoi bon aller sur la Lune, si c'est pour s'y suicider ? » — « Le cycle du crabe », etc.

Mais pour ce qui concerne la pensée, c'est un christianisme traditionnel qui est présenté en dépit des habiletés de la forme. Le censeur romain le plus sévère ne *trouverait rien à dire, par exemple*, sur la Résurrection. Partant d'une enquête menée par *le Monde : « Si par impossible on retrouvait les ossements de Jésus, votre foi en la Résurrection en serait-elle affectée ? »*, le Père Bro contredit sans hésitation l'abbé Jean-François Six, Marc Oraison, Georges Crespy France Quéré, qui ont répondu négativement (*le Monde* du 17 avril 1976), pour affirmer avec Jean Guitton notamment que sa foi serait *« entièrement détruite en ce qui concerne la foi dans l'Eglise et dans le caractère testimonial des Evangiles »*.

Rien de plus légitime que ce type de foi, mais pourquoi tenir *si peu compte des hommes* de sciences qui n'arrivent pas à admettre la volatilisation et la sublimation instantanée du cadavre de Jésus ? Est-il indispensable de faire de la Résurrection non seulement un mystère — ce qui va de soi, — mais un miracle au sens propre du mot ? Ce n'est pas parce que l'Église catholique l'a toujours cru ainsi qu'on ne puisse explorer d'autres pistes pour la foi. Les théologiens catholiques et protestants qui s'y risquent sont-ils quantité négligeable ?

« Des sages qui suivent des fous »

Du Christ vivant, le Père Bro parle avec bonheur. Il aura été entendu d'un grand nombre en partant du célèbre « poème » de Garaudy : *« Lui, la liberté, la création, la vie. Lui, qui a défatalisé l'histoire. (...) Vous, les receleurs de la grande espérance, rendez-Le nous ! »*, ou du cri d'Ibn Arabi : *« Celui dont la maladie s'appelle Jésus ne peut pas guérir. »* La définition de l'Eglise catholique ne manque pas de grandeur, même si elle pèche par optimisme : *« L'Eglise, ce sont des sages, encore trop sages peut-être, mais qui suivent des fous ; ce sont des institutionnels peut-être, mais au service des saints. La transcendance que les saints nous proposent, ce n'est pas la transcendance d'une idée, mais d'une présence. »*

De cette transcendance-là, l'homme ne peut se passer. Dieu n'est pas de l'ordre du besoin, mais du désir. Le Père Bro le dit d'une manière qui fait mouche : *« Notre Dieu n'est pas un Dieu utile. »* Sinon, il deviendrait une idole. Il est le Dieu de la gratuité absolue. Avant d'être père, l'homme est fils. La psychanalyse nous découvre « contingent ». *« Comment, à partir d'un autre, puis-je devenir moi-même ? »* Telle est la question de fond de toute destinée. L'homme n'a pas d'abord été fait pour aimer Dieu, mais afin que Dieu puisse l'aimer.

Le résumé de ce carême ? L'orateur nous le donne lui-même en évoquant ce vieux frère convers dominicain, dit « *frère aux vaches* », qui à quatre-vingts ans confiait à ses compagnons : *« Je suis entré en religion à cause d'un certain Jésus qui est mort et que Paul prétend être vivant. »* Tout était dit en effet bien au-delà des béquilles ou des entraves du dogme et des satisfactions morales dont on tire parfois vanité.

HENRI FESQUET.

★ *Jésus-Christ ou rien.* Editions Bayard-Presse. Six fascicules correspondant aux six conférences ; 6 F chacun. Fin avril paraîtra un ouvrage récapitulatif aux Editions du Cerf.

ÉDUCATION

L'application de la réforme Haby

Les textes sur les « actions de soutien » et « d'approfondissement » sont publiés

Un arrêté et deux circulaires précisant l'organisation des *« actions de soutien »* dans les écoles et les collèges et des *« activités d'approfondissement »* dans *les collèges, en application de la* réforme Haby, sont publiés au *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation du 7 avril. Ces textes n'apportent pas de nouveautés par rapport aux projets présentés en décembre dernier au conseil de l'enseignement général et technique (*le Monde* du 16 décembre 1976).

Dans les écoles primaires, la circulaire sur le soutien plaide pour une *« pédagogie active »* et l'individualisation de certaines activités. Dans le cas de difficultés graves, un rattrapage ou une organisation de la classe par groupes de niveaux peuvent être envisagés. La circulaire insiste d'autre part — c'est la seule nouveauté — sur la coopération avec les groupes d'aide psycho-pédagogique.

Dans les collèges, les actions de soutien pourront porter sur le français, les mathématiques et les langues vivantes à raison d'une heure par semaine pour chaque discipline. Le nombre d'élèves *concernés ne devrait pas dépasser* le tiers de chaque classe. Ces élèves seront choisis par les professeurs au moyen d'exercices spécifiques. Ils pourront bénéficier de ce soutien dans plusieurs disciplines à la fois. Les autres élèves pourront, pendant ce temps, quitter l'établissement scolaire ou se consacrer à des activités d'approfondissement, mais celles-ci ne devront *pas anticiper sur la suite du programme*.

Ces dispositions s'appliqueront, à la rentrée 1977, aux élèves du cycle préparatoire et des classes de sixième, puis, progressivement, à ceux des autres classes.

JUSTICE

« Libération » relaxé

L'ESTHÉTISME ET LE VOL

M. Serge July, qui était poursuivi pour apologie du crime de vol qualifié à cause d'un article publié le 13 janvier 1975 par *Libération*, dont il était alors le directeur, a été relaxé le mercredi 6 avril par la 17e chambre correctionnelle de Paris, que présidait M. Robert Philippot (*le Monde* du 17 février).

L'article en cause, intitulé « Bravo pour le coup d'Aldebert », consacré au cambriolage qui venait d'être commis dans une bijouterie parisienne, contenait en particulier la phrase suivante : « *Nous souhaitons que les cambrioleurs ne se fassent jamais piquer, car à propos d'un beau coup comme ça sur le dos d'un gros joaillier plein de fric on ne peut rien trouver à redire.* »

Le tribunal déclare notamment : « *Il est assurément déplorable que l'esthétisme revendiqué par M. July ne trouve pas à s'exprimer de façon plus heureuse et plus raffinée que dans un manque de rhprobation à l'égard d'un de réprobation à l'égard d'une infraction particulièrement grave. Il existe incontestablement une tradition littéraire qui, de Cartouche à Arsène Lupin en passant par Vidocq, présente certains voleurs, bien réels ou imaginaires, comme des héros sympathiques.*

» *Au surplus, l'apologie d'un acte suppose la louange, l'éloge ou la glorification de celui-ci. Tel n'est pas le cas en l'espèce où l'auteur de l'article donne à sa phrase un tour négatif et se contente de déclarer qu'*« on ne peut vraiment rien trouver à redire à propos d'un beau coup comme ça », *sans autrement développer d'argumentation à l'appui d'une aussi audacieuse affirmation.*

» *L'intention apologétique n'est donc pas suffisamment caractérisée pour entraîner la conviction du tribunal sur le fait que le rédacteur a véritablement entendu exalter le crime de vol. Un doute subsiste donc, dont doit bénéficier le prévenu.* »

Les ententes pétrolières à Marseille

UNE INCULPATION SERAIT PRONONCÉE CONTRE LE DIRIGEANT D'UNE SOCIÉTÉ DE RAFFINAGE

M. Louis di Gardia, premier juge d'instruction à Marseille, chargé depuis quelques semaines du dossier des ententes pétrolières, en remplacement de M. Elie Loques, nommé conseiller à la cour d'appel de Montpellier, vient d'envoyer une commission rogatoire à Paris pour qu'il soit procédé à l'inculpation de M. René Granier de Lilliac. Actuellement président du groupe français Total, M. de Lilliac serait accusé d'avoir participé, alors qu'il dirigeait la Compagnie française des raffinages (filiale de la C.F.P.), au conseil de l'Union des chambres syndicales de l'industrie pétrolière (U.C.S.I.P.) où étaient organisées les ententes sur le marché. Le 2 février, M. Loques avait fait effectuer une perquisition au siège de la C.F.R.

Cette instruction au cours de laquelle une quarantaine de dirigeants des « majors » de l'industrie pétrolière ont déjà été inculpés de « *spéculation illicite sur les prix et entrave à la liberté les enchères* » avait été ralentie depuis un an par une bataille de procédure. Un arrêt de la Cour de cassation, le 24 mars dernier, en affirmant que le juge d'instruction avait l'obligation d'instruire une action publique régulièrement engagée et en reconnaissant implicitement qu'un règlement amiable entre la profession pétrolière et le ministère de l'économie et des finances en matière d'entente n'éteignait pas l'action publique, a donné le feu vert à la poursuite de l'information.

Avec l'inculpation possible d'un raffineur, en la personne de M. Granier de Lilliac, cette affaire prend une nouvelle ampleur puisque toute la profession pétrolière semble touchée. Jusqu'à présent, seuls les dirigeants du secteur de la distribution avaient été accusés d'entente illicite.

L'ENQUÊTE SUR LE MEURTRE DE JEAN DE BROGLIE

L'audition du docteur Azerad a pris fin après quarante-huit heures de garde à vue

Le docteur Nelly Azerad, gardé à vue depuis mardi 5 avril, a quitté, ce jeudi matin 7 avril en fin de matinée, les locaux de la brigade criminelle. Les enquêteurs ont vérifié les déclarations de ce médecin, qui a ensuite été confronté, mercredi 6 avril, avec le journaliste de Minute, *M. Jacques Tillier, auteur de l'article annonçant que Me Alain Beaumier avait demandé au docteur Azerad d'*« arranger un alibi » *pour Pierre de Varga.*

Les policiers restent très discrets, mais il semble que le cardiologue de M. de Broglie ait contesté certains points de l'interview publiée par Minute.

L'audition de Mme Nelly Azerad aurait toutefois permis d'établir qu'elle avait bien déjeuné le 7 décembre avec son ami Pierre de Varga et que ce dernier aurait effectivement été absent de Paris les 8, 9 et 10 décembre.

Rappelons que, selon le docteur Azerad, Me Beaumier lui aurait demandé de déclarer aux policiers que J. de Broglie avait pris rendez-vous le 8 décembre et non le 6 pour une consultation prévue le 10, date à laquelle la filature de Jean de Broglie aurait commencé. Cette manipulation pourrait avoir des conséquences importantes pour Pierre de Varga, qui a toujours déclaré ne pas avoir été au courant de ce rendez-vous du 10 décembre. Elle ébranlerait en tout cas sérieusement la thèse de l'instigateur présumé du meurtre de Jean de Broglie, sans toutefois fournir la preuve, du moins en l'état actuel de l'enquête, de sa culpabilité.

Quant à Me Alain Beaumier, il s'est entretenu pendant plus d'une heure, mercredi 6 avril, avec le magistrat instructeur, M. Guy Floch, en compagnie d'un de ses confrères, Me Gabriel Cohen-Bacri. Au terme de cet entretien, il a déclaré : « Si Mme Nelly Azerad avait quelque chose à révéler, pourquoi n'en a-t-elle pas parlé au juge lorsque celui-ci, perquisitionnant chez elle le 7 février, l'a entendue en qualité de témoin ? Il n'y a qu'elle et moi qui connaissons la vérité ; si elle a donné aux journalistes de *Minute* des informations totalement inexactes qui peuvent lui attirer des ennuis alors qu'elle ne m'a jamais fait part d'un ressentiment quelconque qu'elle aurait éprouvé à l'égard de Pierre de Varga, c'est qu'elle y est contrainte, qu'elle est manipulée. »

Le conseil de l'ordre des avocats a néanmoins décidé d'ouvrir une enquête disciplinaire. Me Alain Tinayre a été désigné en qualité de rapporteur.

Ce jeudi matin 7 avril, M. Guy Floch a entendu le docteur Jacques Azerad, époux de Mme Nelly Azerad. Ce dernier a déclaré au magistrat que les propos de sa femme n'avaient pas été rapportés avec exactitude par M. Jacques Tillier, journaliste à Minute. *Le magistrat s'est ensuite rendu à la brigade criminelle.*

Le docteur Nelly Azerad se trouve de nouveau sous les feux de l'actualité. Ce n'est pas la première fois que ce médecin cardiologue qui jouit d'une excellente réputation professionnelle défraie la chronique. Aujourd'hui, bête noire de l'administration pénitentiaire où elle est entrée il y a onze ans grâce à Georges Fully, médecin inspecteur général des prisons, assassiné le 20 juin 1973 au moyen d'un colis piégé, ses pratiques avait déjà suscité quelques remous. Son comportement paraissait suspect aux yeux de l'administration.

« *Elle n'a pas le profil de la maison* », précise le docteur Solange Troisier, l'actuel médecin inspecteur des prisons, qui a obtenu le 22 mars dernier, de M. Olivier Guichard, alors ministre de la justice, la suspension provisoire du docteur Azerad. Pourquoi ce médecin, qui dirigeait, à Fresnes, le service de cardiologie de l'hôpital des prisons, a-t-il créé autour de lui autant de méfiance, à tel point que le parquet a ouvert, le 5 octobre 1974, une information contre X... pour « *trafic d'influence, corruption et complicité* » ?

A l'origine de l'affaire un simple coup de téléphone : le 30 novembre 1973, le docteur Azerad appelle un ami et client, M. Xavier Nicot alors sous-directeur de l'exécution des peines à l'administration pénitentiaire, pour lui faire part de ses préoccupations à propos d'un détenu, Ange Simonpiéri, condamné le 12 décembre 1972 à cinq ans d'emprisonnement pour infraction à la législation sur les stupéfiants et dont la famille a versé une importante somme d'argent pour favoriser sa mise en liberté pour raison de santé.

Ces faits avaient été révélés au docteur Azerad par un ami appartenant au « milieu », Gustave Frelin, qui avait bénéficié, en octobre 1970, d'une « grâce médicale » — justifiée semble-t-il — et pour laquelle de l'argent avait également été versé (100 000 francs) « *entre les mains d'un individu qui avait prétendu pouvoir obtenir un certificat de complaisance* ». Gustave Frelin a, depuis, été tué au mois de décembre 1975 par deux hommes à moto.

Trafic d'influence

En raison de l'importance de ce récit, M. Nicot en informe M. Georges Beljean, alors directeur de l'administration pénitentiaire. Ce dernier interroge, le 20 décembre 1973, le docteur Azerad. L'entretien est orageux. Pressé de questions sur la destination des fonds versés, le docteur Azerad donne le nom d'un avocat célèbre, et cela à propos de la « *grâce médicale* » de Gustave Frelin. Le même jour, M. Georges Beljean rédige un arrêté de suspension concernant le médecin cardiologue. Ce dernier ayant refusé de signer le procès-verbal de son interrogatoire, le ministère de la justice ne suit pas et l'arrêté ne sera jamais exécuté.

Mais une enquête est ordonnée et tous les détenus hospitalisés dans le service du docteur Azerad, à l'infirmerie annexe de l'hôpital de Fresnes, où le régime carcéral est plus clément, sont soumis à une contre-expertise. (Cet établissement doit d'ailleurs être fermé afin d'en faire un centre médico-psychologique.) Quatre médecins sont désignés. Un examen cardiologique est même pratiqué sur certains prisonniers ayant quitté l'établissement. Le 9 avril 1974, l'administration décide de faire transférer dans d'autres établissements pénitentiaires vingt-cinq « *cardiopathes stabilisés* ».

Après ce « coup de balai », l'attention de l'administration est encore attirée par le cas de plusieurs malades, notamment Joseph Signoli, Gabriel Caillol, Roland Attali, Edgard Zemmour, Mémé Guérini, etc., qui témoigne, selon le responsable à l'époque de l'administration pénitentiaire, d'un « *renouveau des activités du docteur Azerad* ». La plupart de ces détenus appartenaient le plus souvent au « milieu » ou faisaient l'objet de condamnations pour trafic de drogue.

On parle alors de « *l'existence d'un trafic d'influence et de corruption absolument incontestable et inadmissible* ». M. Georges Beljean en avise, le 19 juillet 1974, le directeur de cabinet du garde des sceaux, M. Robert Schmelck, et pose à nouveau le problème du licenciement du docteur Azerad. L'affaire met en émoi toute la chancellerie. Une information contre X... est finalement ouverte le 5 octobre.

Le « milieu »

Les policiers chargés de l'enquête sur l'assassinat du docteur Fully « *décortiquent* » tous les dossiers des malades, perquisitionnent à l'hôpital Henri-Mondor à Créteil, où exerce également le docteur Azerad et où des examens sont pratiqués sur des détenus hospitalisés à Fresnes. Le compte en banque du médecin cardiologue est également vérifié à la loupe. Y a-t-il un véritable trafic de « grâces médicales » ? Le docteur Azerad y est-il mêlé ?

Les hommes de la brigade criminelle tentent d'établir dans quelles conditions ont été accordées les « grâces médicales » qui ont permis au préfet Picard (1), à Pierre Manlay, dit Pierrot le Lyonnais, etc., mais aussi à Pierre de Varga de sortir plus tôt que prévu de prison. Soi-disant atteint d'une maladie « *de nature à entraîner des complications mortelles* », Pierre de Varga, condamné le 23 novembre 1965 à huit ans d'emprisonnement, est libéré le 17 avril 1968.

La façon dont il a été élargi lui donne des idées. Deux avocats connus le mettent rapidement au courant. Ce sont des amis de longue date. Au cours de son séjour à l'hôpital de Fresnes, il a fait la connaissance du docteur Azerad, bien que celle-ci ne soit pas à l'origine de sa mise en liberté. Elle devient son amie. De plus, il bénéficie de protections en haut lieu. Certaines « *parties fines* » organisées dans sa propriété lui ouvrent de nombreuses portes. Les « *grâces médicales* » ne sont pas faciles à obtenir. Elles sont d'ailleurs rares. Il faut en effet franchir plusieurs barrières. Actuellement, deux textes de loi, l'un du 16 décembre 1972, l'autre du 11 juillet 1975, restreignent encore cette possibilité. D'ailleurs, le président de la République ne les signe qu'avec parcimonie. En 1976, seules quinze libérations ont été accordées pour des raisons d'ordre médical.

Le projecteur avait été mis sur ce problème de « grâces médicales » à propos de l'assassinat du docteur Fully. Ce médecin connu pour sa probité, son humanité, était-il au courant de quelque chose ? Il aurait en tout cas fait part à certains de ses amis de découvertes. Mais il ne semblait cependant pas croire que sa vie était en danger. A l'époque, les policiers s'étaient tout particulièrement intéressés au cas de Mémé Guérini, qui avait demandé en vain sa mise en liberté pour raison de santé. Le docteur Fully s'y était opposé en déclarant qu'il pouvait très bien être soigné à Fresnes.

Cependant, plusieurs personnes affirment que l'attentat dont a été victime le docteur Fully ne pouvait être l'œuvre de truands appartenant au « milieu » en raison, d'une part, de la nature de l'explosif préparé par un artificier expérimenté comme on en trouvait au temps de l'O.A.S. et, d'autre part, parce que, dans le « milieu », tout finit par se savoir. Mais le clan Guérini n'était pas seul intéressé à la libération du « patron ». D'autres étaient parties prenantes pour de simples raisons financières. Le dossier du docteur Fully avait été rouvert à propos de l'enquête sur le meurtre de Jean de Broglie. Les policiers avaient même fait un rapprochement entre l'attentat contre le docteur Fully et deux tentatives d'attentat (voiture et bureau) auxquelles échappa un magistrat de Troyes, M. Albert Petit, aujourd'hui conseiller à Orléans, qui avait ouvert une information contre M. de Varga en 1963.

Avec l'arrivée du docteur Troisier à l'administration pénitentiaire en septembre 1973, les choses changent. Elle oppose, selon le docteur Azerad, un veto systématique aux dossiers de libération conditionnelle pour raison médicale qu'elle lui a adressés. A tel point que ce médecin — qui effectivement n'en a obtenu aucune — l'accuse d'avoir laissé mourir en prison certains détenus gravement malades.

Pour l'administration, parler de trafic de « grâces médicales » est une affabulation. On peut au plus dénoncer certains certificats de complaisance qui ont permis à quelques détenus d'obtenir des conditions de détention plus favorables. Le reste, c'est du roman. Pourtant, chaque fois que cette affaire est abordée, les gens, qui savent se taisent, les médecins, qui sont au courant refusent de parler.

Qu'y a-t-il derrière le docteur Azerad ? Il semble en tout cas que ce médecin, qui affirme faire l'objet d'une cabale, serve actuellement de bouc émissaire. Il est probable que son nom a souvent été utilisé, à son insu, pour escroquer aux familles de détenus d'importantes sommes d'argent. La preuve en est qu'elle a de son propre chef téléphoné à M. Nicot, à l'administation pénitentiaire, pour l'informer de pratiques répréhensibles à propos d'un détenu. Elle s'était même confiée à son ami le docteur Fully qui « *avait pris ça à la légère et lui avait conseillé de laisser tomber* ».

L'enquête n'a jamais permis d'établir qu'elle avait été rétribuée pour certains certificats quelque peu sommaires établis en faveur de prisonniers. Aurait-elle reçu quelques cadeaux en échange de services rendus ? Là non plus, il n'y a aucune certitude. A-t-elle été entraînée dans un engrenage où elle avait mis le doigt, volontairement ou non ? Elle affirme, en tout cas, avoir été victime de représailles, notamment après avoir cité le nom d'un célèbre cabinet d'avocat parisien. Toujours est-il qu'elle a été suspendue de façon provisoire, au motif qu'elle était « *trop humanitaire* ».

Selon l'administration pénitentiaire, si le dossier établi sur elle n'a pas permis de la poursuivre pénalement, puisque l'information de 1974 s'est achevée par un non-lieu, il permet toutefois de justifier une suspension administrative. Comme le déclarait un magistrat : « *Il n'est jamais bon de rester trop longtemps en contact avec les truands.* » Il semble évident cependant que les vrais responsabilités se situent à un autre niveau. Les compromissions et protections sont d'importance, les enjeux sont de taille. Mme Troisier le sait bien, car depuis quelque temps elle est escortée par deux policiers armés après avoir été une nouvelle fois menacée de mort.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(1) M. Maurice Picard, âgé de soixante-neuf ans, qui fut préfet de l'Yonne et du Haut-Rhin, a bénéficié le 24 décembre 1970 d'une amnistie individuelle par décret du président de la République. Depuis, M. Picard est avocat.

● *Me Gérard Baumier*, avocat au barreau de Paris, nous demande de préciser qu'il n'a rien à voir avec Me Alain Beaumier, avocat stagiaire, défenseur de MM. Pierre de Varga et Patrick Allenet de Ribemont.

Pas de débats aux Allocations familiales.

La seizième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Jean Schlexer, a condamné, mercredi 6 avril, M. André Réau, membre de la fédération de Paris du parti communiste français, défendu par Me Jules Borker, à 1 000 F d'amende pour s'être introduit et maintenu, le 6 mai 1976, entre 12 heures et 13 heures, dans le « hall de relaxe » de la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne de la rue Viala. M. Réau avait tenu une réunion sur le thème « communistes et chrétiens », malgré l'opposition de la direction, qui, assistée de Me Piedelièvre, a obtenu le franc de dommages-intérêts qu'elle sollicitait. Le tribunal estime qu'il s'agissait d'un « *local affecté à un service public à caractère administratif* ».

SOCIÉTÉ

M. Paquet regrette l'absence d'un « médiateur militaire »

Recevant mercredi 6 avril M. Aimé Paquet, médiateur, qui venait lui remettre le rapport d'activité de ses services (*le Monde* du 7 avril), M. Valéry Giscard d'Estaing l'a félicité « *pour l'activité qu'il a déployée dans l'exercice de sa mission* ». Un communiqué de la présidence de la République précise que le chef de l'État a indiqué à M. Paquet qu'il demanderait au premier ministre de veiller personnellement à la mise en œuvre rapide de ces propositions et de lui en rendre compte dans un délai de six mois.

Le médiateur, qui présentait un peu plus tard son rapport à la presse, a rappelé quelques-uns des défauts principaux de l'administration dont ses services s'e[illegible] les effets néfastes : « *l'inertie, la lenteur, l'excès de rigorisme* ». Il a déclaré souhaiter « *agir avec mesure* » contre ces tendances. M. Paquet estime que la « *fermeté gentille et persuasive* » dont ont fait preuve ses services à l'égard de l'administration s'est, dans de nombreux cas, révélée payante. Le taux de succès partiel ou total est de 35 % des dossiers admis par le médiateur.

Si le médiateur estime prématurée pour le moment la mise en place de médiateurs régionaux, il va, dans les semaines qui viennent, demander à tous les conseillers généraux de se faire les intermédiaires entre les administrés et les parlementaires, qui transmettront légalement les dossiers. M. Paquet a d'autre part déploré le refus persistant du ministre de la défense d'envisager la création d'un « *médiateur militaire* » tel qu'il en existe par exemple en République fédérale d'Allemagne ou en Israël.

Interrogé sur l'initiative récente prêtée à M. Jacques Chirac, maire de Paris, de créer un médiateur pour les affaires municipales parisiennes (*le Monde* du 6 avril), M. Paquet a déclaré : « *Tout dépend de l'esprit dans lequel on le fait. M. Chirac n'a pas innové. A travers le monde, un certain nombre de grandes villes (Jérusalem, Atlanta, Zurich...) sont dotées d'un médiateur (...). Ce pourrait être un élément de décentralisation utile.* » « *L'essentiel est qu'on fasse les choses ensemble* », a ajouté M. Paquet, qui a précisé qu'en tout état de cause le médiateur parisien n'aurait pas les pouvoirs étendus (moyens d'investigation, arme morale de la « recommandation », etc.) dont dispose le médiateur national.

De son côté, M. Chirac a affirmé, à la tribune du Conseil de Paris : « *Le maire délègue certaines de ses attributions à ses adjoints. J'ai en effet chargé l'un d'entre eux de tout ce qui concerne mes contacts avec les administrés. L'adjoint au maire choisi pour cette tâche devra donc recevoir les observations, plaintes et revendications des administrés, et, s'il les juge fondées, les transmettre au maire.* »

FAITS DIVERS

● *Suicide d'un détenu.* — M. El Abedaine Drizine, âgé de vingt-quatre ans, manœuvre d'origine tunisienne, écroué depuis le 31 mars à la maison d'arrêt d'Arras pour le meurtre de sa fille âgée de deux ans, le 5 janvier dernier, s'est pendu dans sa cellule au cours de la nuit du dimanche 3 au lundi 4 avril.

● *Cinq mineurs* ont été tués et sept autres grièvement blessés mercredi 6 avril au cours d'une explosion dans une galerie souterraine de la mine d'or d'Erpm, à Boksburg, près de Johannesburg. — (*A.F.P.*)

SPORTS

FOOTBALL

Liverpool assure sa qualification pour la finale européenne

La Coupe d'Europe des clubs champions avait fait peau neuve mercredi 6 avril pour ses demi-finales. Fait sans précédent, aucun des quatre clubs qualifiés n'avait en effet réussi à accéder à ce niveau de l'épreuve ces dix dernières années, même si Liverpool, Dynamo Kiev et Borussia Moenchengladbach s'étaient déjà distingués dans les deux autres coupes européennes.

Après les matches « aller », ces trois équipes conservent toutes leurs chances de disputer la finale le 18 mai, à Rome. Devant cent mille spectateurs et après une intense domination (vingt corners contre zéro), les Soviétiques ont marqué un but par Onitchenko, face à Moenchengladbach. Cet avantage paraîtrait bien minime si la défense ukrainienne n'avait déjà apporté la preuve de son efficacité en encaissant un seul but, contre le Bayern Munich, lors de ses sept dernières rencontres de Coupe d'Europe. Le deuxième qualifié pour la finale semble déjà connu, puisque Liverpool s'est imposé à Zurich par 3 à 1.

L'aventure européenne du Football club de Zurich prendra donc vraisemblablement fin le 20 avril prochain à Liverpool, au stade d'Anfield Road, mais les joueurs suisses garderont sans doute longtemps le regret de ne pas avoir pu défendre normalement leurs chances dans le match le plus important de leur carrière. Pour une équipe dont la plupart des joueurs sont semi-professionnels et s'entraînent après leur travail, il n'est déjà pas aisé de préparer un rendez-vous aussi important qu'une demi-finale de Coupe d'Europe, mais la tâche devient insurmontable quand une partie de l'effectif est encore à l'infirmerie la veille du match.

Depuis leur qualification contre Dresde (R.D.A.), au tour précédent, les Suisses vivaient, en effet, en pleine série noire. Deux de leurs joueurs de milieu de terrain, Ernst Rutschmann et Pirmin Stierli, blessés à cette occasion, n'ont pu disputer une rencontre capitale du championnat contre le Servette de Genève. Le Football club de Zurich y a perdu ses dernières chances de conserver son titre national et son troisième « milieu de terrain », le stratège et capitaine de l'équipe, Koebi Kuhn.

Privé de son avant-centre italien Franco Cucinotta, auteur de cinq buts cette saison en Coupe d'Europe, suspendu pour avoir reçu un deuxième avertissement contre Dresde, l'entraîneur allemand du F.C. Zurich, M. Timo Konietza, avait pris le risque d'aligner Kuhn et Rutschmann, mais le premier n'eut pas son rendement habituel et le second dut sortir à la mi-temps, juste avant son coéquipier Weller, blessé à son tour dans un contre avec Kennedy.

Grâce à un penalty transformé par Risi dès la cinquième minute, le temps des illusions dura un quart d'heure, mais lorsque Neal, l'arrière de Liverpool, eut égalisé, on sentit que les Suisses jouaient battus et allaient l'être, pour la première fois sur leur terrain, depuis dix ans de Coupe d'Europe. Incapables d'imposer un certain rythme au match, ils faisaient alors le jeu des Anglais, bien décidés à ne prendre aucun risque et presque surpris de repartir de Zurich avec deux buts d'avance obtenus par Heighway (48e minute) et par Neal (66e minute sur penalty).

A l'inverse de Zurich, la série rose continue donc pour le Football club de Liverpool, qui peut encore espérer gagner cette année la Coupe d'Europe, le Championnat et la Coupe d'Angleterre. Seule crainte de l'entraîneur Bob Paisley : son équipe devra disputer huit matches durant le mois d'avril dont deux en Coupe d'Europe, une demi-finale de coupe d'Angleterre contre Everton — l'autre grande équipe de Liverpool — et cinq rencontres de championnat dont deux décisives contre Manchester City et Ipswich. Cela explique peut-être que les Anglais aient donné en fin de partie l'impression de considérer cette demi-finale de Coupe d'Europe comme une bonne séance d'entraînement.

GÉRARD ALBOUY.

LES RESULTATS
(demi-finales « aller »)

COUPE DES CHAMPIONS	
*Dynamo Kiev (U.R.S.S.) b. Moenchengladbach (R.F.A.) ..	1-0
Liverpool (Ang.) b. *Zurich (S.)	3-1
COUPE DES COUPES	
*Naples (It.) b. Anderlecht (B.)	1-0
*Juventus (It.) b. A.E.K. Athènes (Grèce)	4-1
COUPE DE L'U.E.F.A.	
R. W. D. Molenbeek (Belg.) et Atletico Bilbao (Esp.)	1-1
*Atletico Madrid (Esp.) b. Hambourg (R. F. A.)	3-1

D'un sport à l'autre...

TENNIS. — *Le Suédois Borg s'est qualifié pour les quarts de finale du tournoi de Monte-Carlo en battant l'Indien Amritraj (6-2, 6-1). Il rencontrera l'Américain Dibbs, vainqueur du Néo-Zélandais Parun (5-7, 6-1, 7-5). L'Italien Panatta a éliminé le Suédois Andersson (6-4, 6-4), et le Hongrois Taroczy s'est imposé devant le Britannique Cox (6-4, 6-1).*

VOLLEY-BALL. — *L'équipe de France féminine a obtenu une deuxième victoire (3 sets à 2) contre la Turquie en Coupe du printemps, disputée au Danemark.*



هكذا من الأصل

...IÉTÉ

M. Paquet regrette ...sence d'un « médiateur militaire »

FAITS DIVERS

...ORTS

FOOTBALL

...erpool assure sa qualifica... pour la finale europé...



Le Monde des LIVRES

La victoire de Sagan

● ***De la plus vieille histoire du monde, Sagan tire un « gros » roman, ironique et tendre. Peut-être son meilleur livre...***

IL faut un certain courage pour consacrer, en 1977, trois *cents pages à l'amour.* Et sans un grain d'érotisme ! Sans la plus modeste déviation sexuelle ! Elle, Béatrice Valmont, actrice célèbre, fait plus figure d'ogresse que de sirène. Aux approches de la quarantaine, elle met les bouchées doubles, autorisant d'anciens amants à tenter de nouveau sa conquête. Lui, Edouard Maligrasse, trente-cinq ans, *répudié cinq années plus tôt,* se lance tête baissée dans cette « mission impossible ». Auteur d'avant-garde, il doit à ses succès récents un éclairage qui lui donne des couleurs, mais sous lequel pâlit toujours un héros de Musset. Autour d'eux : le Tout-Paris pour arbitrer *le combat,* pour le fausser aussi.

Premier coup de gong : nos champions s'affrontent à égalité, impatients de savourer les délices d'un match nul. Les rounds suivants raviront ceux qui préfèrent le Boulevard à l'avant-garde. Béatrice *marque d'autant plus de* points qu'elle ment, par nature, par métier et par goût. Edouard, sans illusion sur son sort, est prêt à tout subir pour retarder le coup de grâce. Tant de maladresse désarmera-t-elle la sorcière ? Et, désarmée, séduira-t-elle encore ?

Réduite à pareil canevas, cette éducation sentimentale prête à sourire. Sagan ne nous l'interdit pas, bien au contraire. Elle nous montre l'exemple, clignant de l'œil aux passages conventionnels : « *C'est du feuilleton, du roman de gare...* » Et puis après ? La loi du genre l'exige. Dira-t-on qu'il y a quelque mauvaise foi à la servir tout en la brocardant ? L'ambiguïté produit des effets de contraste, un minimum de relief *qui* sauve de la platitude. Que l'auteur et ses personnages se regardent, se jugent, se signalent mutuellement leurs poncifs ne les empêche ni d'écrire ni de vivre. Et même lorsque la paresse incite Sagan à bâcler l'ouvrage, nous attendons patiemment le retour de l'inspiration en comptant les clichés comme on compte les moutons avant de s'endormir.

Les cadeaux-surprises

Qu'importe ces creux de vague ? Qui nous a jamais révélé la magie du théâtre, travail, vocation et raison d'être des héros, avec une ferveur aussi contagieuse ? Chaque page contient un cadeau-surprise : l'apparition d'une toile de Ma*gritte, les roucoulades* d'un air d'opéra, le goût exact du café qu'on boit sur les autoroutes. L'humour tient le lyrisme à *l'œil,* le limite au mot juste, à ces accords parfaits qui closent les chapitres. De même, une lumière aiguë presque cruelle, éclaire Edouard *et* Béatrice, si romantiques soient-ils, et condamne leur passion à s'épanouir devant des « *frustrés* » que ne renierait pas Claire Bretécher. Mais ils s'en moquent. Bravant le ridicule trahissant leur statut de « *locomotives parisiennes* », ils savourent sur le « lit défait » un amour dont l'anachronisme enchante.

C'est le douzième roman de Françoise Sagan *depuis Bonjour tristesse* (1954). Son fameux petit sourire rentré n'a pas une ride, son coup de griffe pas une hésitation. Ses derniers livres, *les Bleus à l'âme* et *Un profil perdu,* semaient quelques grains de sel dans le sillage de la mélancolie. Aujourd'hui, l'intelligence déploie largement ses ailes, franchit les frontières de l'introspection et s'élève au-dessus des marivaudages, pour affronter la mort, la *maladie, la solitude.* Respectueuse des distances qu'impose la pudeur, allégeant les désespoirs d'un soupçon de malice, et renonçant enfin aux valses-hésitations, *elle vole droit* au but, pour son bonheur et pour le nôtre.

GABRIELLE ROLIN.

★ LE LIT DEFAIT. Flammarion, 300 pages, 45 F.

Rencontre avec Birgitta Trotzig

● ***Les paraboles à la Bernanos d'une grande romancière suédoise.***

BIRGITTA Trotzig est une des meilleures romancières suédoises, sinon la meilleure. Après *le Destitué, la Ville et la Mer, la Reine* et *l'Accusation paraît* aujourd'hui son roman le plus important, *la Maladie.* C'est l'histoire du simple d'esprit Elje, sujet à des crises d'épilepsie, pris entre l'adoration du père, qui lui inculque durement l'Ordre et la Pureté, et sa recherche — à travers toutes les femmes — pathétique et instinctive de la mère disparue peu après sa naissance. Soumis, craintif, il est au moment de ses crises saisi par la violence que lui inspire la loi de « l'Empereur », puissance tyrannique qu'il rencontre aussi bien chez le psychiatre que dans le feu qui se répand *sur* le *monde.* Et c'est au moment où « l'Empereur » s'empare de son âme qu'il tue la femme qui l'a accompagné, pour être finalement livré par son père à la Justice, au monde implacable de l'Ordre.

Pierre Emmanuel a salué Birgitta Trotzig dans sa préface à *l'Accusation* où il dit entre autres : « *Nous sommes ici dans l'incommunicable, dans l'impénétrable — aussi longtemps que nous essayons de nous saisir de cette réalité autrement qu'en la prenant sur nous. Cette réalité est la condition humaine dans son fond, l'insécurité radicale de l'être une fois né et qui pourtant n'est pas encore né.* » — C.G. B.



★ *Dessin d'ORLIC.*

« Je vais leur montrer à tous ces satisfaits »

● *Pouvez-vous nous dire quelques mots de vos origines littéraires, du moment où vous avez commencé à écrire, de vos lectures à ce moment-là ?*

J'ai commencé à écrire très tôt, mais cela n'a rien à faire avec mes lectures. La lecture et l'écriture sont deux choses parallèles qui ne se touchent guère. *Tout ce que je sais, c'est que j'ai* découvert la poésie moderne à l'âge de quatorze ans, au moment où j'ai commencé à lire la poétesse finlandaise Edith Södergren. Cela m'a donné un choc terrible.

Puis j'ai lu les auteurs du groupe des « cinq jeunes » avec Arthur Lundkvist et Harry Martinson, et Walt Whitman, Rimbaud, les romantiques allemands, Hölderlin surtout. Le premier *choc a été les poètes. Les récits* viennent de plus loin, des contes que je lisais quand j'étais petite, en particulier les contes d'Andersen, et j'en suis en quelque sorte restée là. Plus tard, j'ai lu Dostoïevski.

● *Vous considérez votre premier livre comme une suite de poèmes ?*

Je crois que je considère tout ce que j'écris comme des suites de poèmes ou comme de grands poèmes avec plusieurs composantes.

● *Pour votre deuxième livre,* le Destitué, *vous avez choisi un sujet historique.*

Il l'est devenu. J'avais besoin d'une guerre, ce n'est pas que j'ai choisi le dix-septième siècle. Je voulais faire le portrait d'un collaborateur, d'un homme qui, sous l'occupation, se trouve dans une situation impossible. Alors c'est venu tout seul, avec le paysage. Il fallait choisir une époque *où ces événements-là* auraient pu se passer dans ce paysage-là, et du coup je me suis retrouvée au dix-septième siècle.

Il y a aussi, bien sûr, certaines réminiscences qui ont joué un rôle. Les contes d'Andersen, où il y a beaucoup de contes historiques comme *les Filles de Valdemar Daa,* et finalement un livre que j'ai toujours adoré, bien que je n'y aie pas pensé *alors, et c'est Maria Grubbe, de* J.-P. Jacobsen.

● *Le paysage joue un rôle très important dans vos livres.*

Je crois qu'il se trouve à l'origine même. La rencontre avec la nature. Et quand on parle d'un paysage concret, il devient de plus en plus concret, et finale*ment les personnages surgissent* et se dégagent de plus en plus. On réunit, en quelque sorte, des choses qui viennent de plusieurs côtés. La sensation purement poétique du paysage, et la problématique de la vie. Cela devient finalement l'histoire de la vie des gens.

● *L'homme est donc le point où cette problématique s'insère dans le paysage.*

C'est cela, c'est là que ces problèmes s'expriment, c'est là qu'en quelque sorte le paysage se formule. Mais il n'y a pas que la campagne. Dans mon dernier livre, *Au temps de l'empereur,* il y a aussi la grande ville, de même que dans *la Maladie.*

● *Et partout la ville apparaît comme un piège. L'humanité est donc un piège ?*

Non, c'est la ville qui est l'appareil, la grande machine, pas l'humanité. La ville est le contraire de l'humanité, si on veut la voir symbolisant ; elle est l'endroit où l'humanité tombe dans un piège, construit par ses mauvaises tendances.

● *Et le travail de la langue ?*

On voit devant soi des personnages dans un paysage, et il s'agit de décrire cela de façon claire. C'est tout.

Propos recueillis par C.G. BJURSTROM.

(Lire la suite page 14.)

(*) « LA MALADIE », de Birgitta Trotzig. Traduit du suédois par Jeanne Gauffin, Gallimard, coll. « Du monde entier », 280 p., 49 F.

Nouveautés

● Jean Duché *retrouve son humour et son allégresse pour présenter à sa manière les dieux de l'Olympe et les héros antiques. C'est* la Mythologie *racontée* à Juliette *(Laffont).*

● *Sous le titre* la Nuit d'Autun, *Janine Bouissounouse livre son témoignage sur l'Europe de la guerre et de l'avant-guerre (Calmann-Lévy).*

● Après le parti communiste, *André Harris et Alain de Sedouy auscultent* les Patrons *(Le Seuil).*

● Yves Navarre, *dans son septième roman, narre avec gravité une histoire d'amour entre deux hommes :* le Petit galopin de nos corps *(Laffont).*

● Manes Sperber *poursuit son autobiographie. Après la galerie des* Porteurs d'eau, *voici Vienne et Berlin avant Hitler :* le Pont inachevé 1918 - 1933 *(Calmann-Lévy).*

● Virginia Woolf *dans* Trois guinées, *paru en 1938 et traduit pour la première fois en français, se révèle une essayiste féministe percutante (éditions des Femmes).*

Fragments d'un discours amoureux de ROLAND BARTHES

par Bertrand Poirot-Delpech

ROLAND BARTHES fait penser à un enfant drôlet qui démonterait les réveils avec l'espoir d'y surprendre le secret du Temps. Au lieu de se fier aux mots comme *on lit l'heure, voici vingt-cinq ans qu'il cherche sous leurs* définitions changeantes *le Degré zéro de l'écriture* (1953) : à partir d'observations sociales — *Mythologies* (1957), *Système de la mode* (1967), *l'Empire des signes* (1970), — de grandes relectures — *Michelet par lui-même* (1954), *Sur Racine* (1963), *S/Z* (Balzac, 1970), *Sade-Fourier-Loyola* (1971) — ou de ses propres sensations — *le Plaisir du texte* (1973), *Roland Barthes par Barthes* (1975). Supplément spécialisé à ce dernier livre, *Fragments d'un discours amoureux* met en lexique quelques souvenirs intimes et littéraires de l'auteur sur le chapitre du cœur (1).

Il y faut presque de l'audace, de nos jours. Depuis l'exploitation commerciale du sexe, c'est le sentiment qui passe pour obscène, et son évocation pour un scandale. Sade choque moins que *Nous Deux.* Votre voisin vous plaint d'une panne corporelle, non d'une peine de l'âme. Les enfants récitent en classe ce qui se passe sous la ceinture, mais rougissent de ce qu'ils nomment, en s'excusant, « l'amur ». Il y a moins d'une *génération,* les fleurs bleues pouvaient citer Géraldy, et les bas de même couleur Denis de Rougemont. La morale chrétienne offrait les extases de la sublimation, en échange *de ces contraintes. Maintenant, le freudo-marxisme ambiant* soupçonne tout sentimental de complexes petits-bourgeois...

EN vérité, il faut remontrer au *Banquet,* de Platon, pour trouver un système de société occidental qui fasse sa place à *l'amour.* Les amoureux d'Europe ont presque toujours été abandonnés par leur culture à un sort tragique ou risible, sans modèle au diapason de leur état.

Or cet état, c'est un fait, loin de rendre les couples libres et jubilants comme la nature dont il les submerge, les laisse sans voix, plus que jamais conditionnés. Tout se passe comme si le cœur se moquait des paroles. — « *La joie n'a nul besoin de trace* », *notait Nietzsche — ou s'il les défiait.* L'expression « je t'aime ! » ne cache-t-elle pas un manque ? Freud et Gide, pour ne citer qu'eux, souffraient de ne pouvoir « exprimer » leurs sentiments. « *L'amour est muet,* disait Novalis ; *seule la poésie le fait parler* ».

Et encore ! Pour Barthes, l'effusion lyrique rend mal compte de ce qui s'apparente chez lui à une « jouissance sèche ». Le concept d'amour ne peut s'appréhender que par surprise, à travers un ruissellement romanesque. Or la littérature théoricienne à laquelle il se consacre abolit l'imaginaire et la pro*jection innocente dans un personnage. Tant qu'à voir* l' « *imaginaire* à l'œuvre », il préfère que ce soit à l'intérieur même du langage. Entre l'obstination maniaque de la passion et les glissements pervers de l'écriture, il y a longtemps qu'il a choisi. Ce sont les mots qu'il aime. D'amour.

LES *Fragments d'un discours amoureux* ne se veulent ni une histoire d'amour ni une philosophie de l'amour. Comme dans *le Plaisir du texte* et *Barthes par Barthes,* il s'agit de notules — quatre-vingts, de quatre à cinq pages *chacune — où, à propos de moments et d'expressions propres* à l'amour, se mêlent du coq à l'âne une exégèse de Werther, des citations de philosophes — Platon, Nietzsche, — des explications de psychanalystes — Freud, Lacan, — des conversations d'amis — J.-L. Bouttes, S. Sarduy, Ph. Sollers, F. Wahl, — des rumeurs de la ville — chansons de Piaf, affiches de Coluche, — des préceptes zen et des bribes d'introspections romanesques ou autobiographiques.

Les textes sont classés par ordre alphabétique de leurs titres allusifs, pour enfreindre plus sûrement les « bons usages *du savoir* » *et d'encourager notre envie éventuelle d'y chercher* une thèse organisée. De fait, nous sautons sans lien didactique de l' « abîme » au « vouloir-saisir » et d'une curiosité étymologique à une observation intimiste.

(Lire la suite page 14.)

(1) *Fragments d'un discours amoureux,* de Roland Barthes, le Seuil, collection « Tel quel », 288 pages, 42 F.

Un Péguy « resitué »

● ***Un important « cahier de l'Herne » arrache Péguy au XIXe siècle et le rapproche de Marcuse et de Marcel Duchamp.***

Copyright Opera Mundi New-York Book Review.

EN prenant l'initiative de consacrer « un Cahier de l'Herne » à Péguy, Jean Bastaire mérite une fois de plus la reconnaissance de tous ceux qui aiment ou « travaillent » Péguy. Avec Ezra Pound, Mao Tse-toung, René Char, Gracq, Michaux, Beckett, Soljenitsyne, Péguy se trouve dans une compagnie où on ne l'attendait plus. Cet « institué » caractériel se trouve donc ici parfaitement « resitué ». Le cahier, avec ses bibliographies renouvelées, la publication de textes capitaux de Péguy (inédits ou introuvables), la collection des hommages célèbres (de 1900 à 1976) vaut donc d'abord comme le manuel parfaitement mis à jour et irremplaçable des études péguystes.

Jacques Viard avait fondamentalement renouvelé le péguysme avec ses deux thèses : *Philosophie de l'art littéraire et socialisme selon Péguy,* et l'édition des *Œuvres posthumes de Péguy* (1969). Un colloque sur l'Esprit républicain lui permit, en 1970, de dévoiler l'ampleur et l'unité profonde de sa visée : le socialisme de Péguy n'avait pas été une création absolue. Il était celui de ces « religieux républicains » français qui avaient nourri et exalté son enfance. Péguy était le dernier homme du dix-neuvième siècle. Plus encore que la contribution de Viard à l'histoire des relations de Jaurès et de Péguy, l'étude de Mme Julie Sabiani, *l'Amour de la création naturelle,* apparaît ici comme l'expression véritablement parfaite de cette école : Pierre Leroux, Michelet, George Sand. C'est le milieu évoqué par l'exposition actuelle de Sand à la Nationale.

La place en liminaire que *l'Herne* a réservée à l'étude de Roger Dadoun, enseignant à l'université de Paris-VIII (Vincennes), lui confère certainement valeur de manifeste. En introduisant ce cheval de Troie dans de bien vieilles murailles, M. Bastaire prend la responsabilité d'un nouveau péguysme. Péguy avait fait de la critique du « *monde moderne, universellement prostitutionnel* », un axe de sa pensée. Dadoun met cette découverte sous le signe de Marcuse : l'homme moderne de Péguy, c'était déjà « *l'homme unidimensionnel* » — *le monde moderne* de Péguy, c'était déjà le « modern monde ».

Faisant une nouvelle lecture de l'œuvre de Péguy à partir de l'école dite de Francfort, Dadoun établit donc, textes en main, que *chez Péguy la* cassure entre l'admirable passion rationalisée et la réalité de l'imaginaire, la puissance de créativité du langage, sa matérialité libérée du despotisme de la signification, n'était qu'apparente. « *Ce qui partout ailleurs est un efforcement n'est ici que la fleur de la jeune raison* ». L'écriture de Péguy, comme sa découverte du monde, était convulsive, « *tordante et retorse* », « orgastique ». Bien plus significative que la référence à Wilhem Reich et à son vitalisme érotique, nous semble ici la référence vraiment fulgurante à l'œuvre littéraire et graphique de Marcel Duchamp.

Dadoun ne cite pas Walter Benjamin, grand lecteur de Péguy, à qui l'on doit la belle définition de ce génie : « Une immense mélancolie maîtrisée. » Et faudrait-il forcer beaucoup les choses pour considérer *le Principe espérance* (quel titre pour un péguyste !) d'Ernst Bloch comme un *porshe* (possible) *du Mystère de la deuxième vertu ?*

PIE DUPLOYÉ.

(1) Paris, 1977, 484 pages, 96 F.

La vie littéraire

Le IXe Festival international du livre de Nice du 6 au 11 mai

Le IXe Festival international du livre de Nice, du 6 au 11 mai, s'ouvrira par un hommage à André Malraux, le vendredi 6 mai à 11 heures (salle de l'audiovisuel). Au programme des colloques et « tables rondes » : « L'accès au livre, la librairie, le pouvoir des médias, la fonction de l'écrivain et de la littérature, le pastiche, l'expression littéraire de la foi. » Des journées thématiques donneront lieu à des débats publics : science-fiction, mémoires, dictionnaires, littérature de jeunesse, poésie. Des expositions seront consacrées à Gaston Leroux, René-Guy Cadou, la librairie Hachette.

Enfin, avec la bourse Goncourt de la nouvelle, seront attribués le Grand Aigle d'or de la ville de Nice, le Prix international de la presse, le prix Amade et le grand prix du scénario original FR 3.

Le Festival international du livre de Nice tend à devenir de plus en plus une rencontre entre éditeurs et libraires.

Raymond Roussel sur ordinateur

Le numéro 68 de la revue *l'Arc* est consacré à Raymond Roussel. L'auteur de *Comment j'ai écrit certains de mes livres* et *Locus Solus* est abordé, sous différents angles, par des regards aussi divers que ceux de Michel Leiris et Michel Butor, Georges Raillard et Alain Robbe-Grillet, Jean Frémon et Jean Ricardou, Gilbert Lascaux et Laurent Jenny.

On apprend que toute l'œuvre de Raymond Roussel est mise sur ordinateur en Amérique, que le chiffre deux revient constamment dans ses écrits sous forme de sosies, jumeaux, personnages et objets doubles, que le préfixe « re » y est prédominant : reproduire, réentendre et qu'il est essentiel, en l'occurrence, de relire, réécouter, revoir Roussel.

Son premier livre, *la Doublure*, date du 11 mai 1897. Il va donc avoir quatre-vingts ans.

Contribution à un anniversaire qui laisse intact le mystère Roussel, ce « déconcertant capital ».

Li Po, grand poète et grand buveur

Selon la légende, Li Po (701-762), un des plus grands poètes chinois de l'époque des Thang « serait mort noyé, une nuit d'ivresse, en tentant de saisir le reflet de la lune, dans le fleuve Yang-tsé ». « Grand buveur, cultivant l'esprit chevaleresque, puis adepte du taoïsme », il « mena essentiellement une vie de bohème et de vagabondage », selon François Cheng, sémiologue et sinologue, qui publie, au Seuil, une étude sur *l'Ecriture poétique chinoise*. Dans l'anthologie, figurant à la fin du volume, on trouve ce poème de Li Po :

« Cheveux blancs, longs de trois mille aunes.
Aussi longs : tristesses et chagrins.
Dans l'éclat du miroir, d'où viennent
Ces givres blancs en automne ? »

Champ-libre réédite, au même moment, *les Poésies de l'époque des Thang*, dans la traduction du marquis d'Hervey-Saint-Denys, qui date de 1862.

L'esquisse d'une esquisse

Dans son avant-propos au dernier livre de Michel Jobert : *Parler aux Français* (Arthaud), Bertrand Fessard de Foucault donne son interprétation de *l'ailleurs* qui caractérise l'attitude politique du leader du Mouvement des démocrates : où se situe l'avenir, c'est-à-dire en dehors du jeu de la petite élite byzantine de la classe politique.

« Michel Jobert n'est pas en réserve ; il est en surveillance de la gestion de ceux qui ont le pouvoir. »

Et un peu plus loin, il qualifie son entreprise *« d'esquisse d'une esquisse d'un mouvement politique ».*

Les libraires proposent...

La Fédération française des syndicats de libraires vient de publier un rapport pour l'amélioration et le développement de la distribution du livre en France. Les mesures qu'elle préconise sont de quatre ordres : organisation interne des structures de distribution, politique de prix pour le livre, aide au développement des libraires et développement de la lecture.

Les plus caractéristiques de ces propositions visent à un aménagement de « l'office », à la création d'un centre de distribution physique du livre, qui grouperait les commandes des libraires, à l'abandon du prix conseillé, actuellement en usage, pour un prix net consenti par l'éditeur au libraire, libre ensuite de déterminer un prix de vente, à une aide effective pour le développement des libraires assortie d'un statut du « libraire professionnel », enfin, à la constitution d'un organisme commun à tous les professionnels du livre pour le développement de la lecture avec fêtes du livre à Paris et régions, une semaine nationale de soldes, etc.

L'homme peut-il se passer de littérature ?

Robert Gouze avait publié naguère un pamphlet aimable sur *les Bêtes à Goncourt*. Il récidive aujourd'hui avec *le Bazar des lettres* (Calmann-Lévy). « *La littérature française, écrit-il, s'enfonce dans un désert. On n'a jamais tant imprimé et il n'y a jamais eu si peu de vrais, de grands écrivains. L'ancien commerce des lettres est devenu le* Bazar des lettres. *A qui la faute ? Aux lecteurs ? Aux éditeurs ? Aux libraires ? Aux écrivains ? Aux universitaires ?* »

Sous le rigorisme des formules, parfois excessif, perce une inquiétude légitime.

« L'homme peut-il se passer de littérature ? » Et quel va être l'avenir de cette dernière ?

vient de paraître

Romans français

JEAN-MARC ROBERTS : *le Sommeil agité*. — Pour son cinquième roman, Jean-Marc Roberts abandonne les récits légers pour le livre grave d'un homme qui s'identifie au héros du film *la Nuit du chasseur* : Robert Mitchum. (Le Seuil, 190 p., 35 F.)

JOSE-ANDRE LACOUR : *le Zoiseau ivre*. — Le romancier de *la Mort en ce jardin*, le dramaturge de *Notre peau*, évoque dans ce nouveau roman, le septième, la vie d'un scénariste contemporain vieillissant amoral, truculent sans vergogne. (Robert Laffont, 240 p., 36 F.)

GILBERT PROUTEAU : *Comme un vol de corbeaux*. — Le problème du droit de grâce et de la peine de mort, abordé par le romancier du *Machin*, avec une présentation d'Antoine Blondin intitulée « les Commissaires-briseurs ». (La Table ronde, 240 p., 42 F.)

NICOLE BRESSY : *l'Orange du pommier*. — Le roman d'une fonctionnaire à la direction générale des impôts qui n'a pas oublié son rêve d'une vie épanouie : l'orange du pommier. Quatrième roman. (Robert Laffont, « Participe présent », 205 p., 26 F.)

MARTIN EVEN : *Neige fondue au sodium*. — Le premier roman de notre ancien collaborateur Martin Even, un roman parodique, noir, cinétique, documenté. (Mercure de France, 150 p., 30 F.)

ANDRE PARINAUD : *le Magnifique*. — Le premier roman d'un journaliste qui s'est illustré par de multiples activités dans la presse, à la radio, à la télévision, et campe le personnage d'un grand artiste de notre époque, synthèse de Picasso, Dali et Huxley, provocant, démesuré, mystique. (Robert Laffont, 380 p., 44 F.)

Littérature étrangère

SALVADOR ESPRIU : *Formes et paroles*. — Par le grand poète catalan. Une édition bilingue, illustrée par Apel les Fenosa, traduction française de Max Pons. (Les Cahiers de la Barbacane, 65 p., 30 F.)

Critique littéraire

JULES-FRANÇOIS DUPUIS : *Histoire désinvolte du surréalisme*. — Si le surréalisme est devenu une « marchandise » culturelle, c'est en raison de sa « nature idéologique ». Il « a eu la lucidité de ses passions mais jamais jusqu'à la passion de la lucidité », écrit l'auteur, qui ne serait autre que Raoul Veneigem. (Ed. Paul Vermont, 33, boulevard Berthier, 75017 Paris, 164 p.)

Récits

HUGUETTE DEBAISIEUX : *Désolée, Ulysse, c'est Pénélope qui part...* — Les voyages, les aventures d'une femme journaliste grand reporter au *Figaro*. (Lattès, 242 p., 32 F.)

MAX OLIVIER-LACAMP : *le Matin calmé*. — Corée d'hier et d'aujourd'hui. L'auteur des *Feux de la colère* (prix Renaudot 1969) raconte dans ce livre, mélange de reportages et d'érudition, la Corée telle qu'elle fut, telle qu'elle est et telle qu'elle sera peut-être. (Stock, 288 p., 35 F.)

Histoire

JACQUES DE LAUNAY : *les Derniers Jours du fascisme en Europe*. — Une enquête et des documents sur les soubresauts consécutifs à la seconde guerre mondiale. (Albatros, 322 p., 45 F.)

PIERRE LIMAGNE : *l'Ephémère IVe République*. — L'ancien collaborateur de *la Croix* remet en mémoire les quatorze années de la République de Suez, de Dien-Bien-Phu et de mai 1958. (France-Empire, 404 p., 35 F.)

RENEE BEDARIDA : *Témoignage chrétien 1941-1944*. — La vie et les émois de la petite équipe clandestine qui lutta contre l'occupant avec les armes de l'esprit. (Les Editions ouvrières, 378 p., 60 F.)

ANNE LAURENS : *les Rivaux de Charles de Gaulle*. — Le combat pour la légitimité entre 1940 et 1944. De Gaulle, mais aussi Giraud, Muselier, Darlan. (Laffont, coll. « Les ombres de l'histoire », 317 p., 39 F.)

YVES TERNON : *les Arméniens, histoire d'un génocide*. — Le drame atroce d'une communauté exterminée aux trois quarts par le nationalisme turc en 1915. (Seuil, 318 p., 45 F.)

JACQUES GODECHOT : *la Vie quotidienne en France sous le Directoire*. — Les structures profondes de la société et ses mutations économiques et politiques, sous le vernis des « Merveilleuses » et des « Incroyables ». (Hachette, « La vie quotidienne », 290 p., 38 F.)

Essai

JACQUES NANTET : *les Mille et Une Jérusalem*. — Historien et essayiste, président de la Fraternité d'Abraham, Jacques Nantet s'est promené à travers les communautés chrétiennes, juives, musulmanes de la Ville sainte, s'entretenant de politique, religion, diplomatie, civilisations, avec les personnalités religieuses, politiques et littéraires les plus en vue. (J.-C. Lattès, 200 p., 30 F.)

Aventures

AUGUSTE LE BRETON : *Aventures sous les tropiques*. — Le célèbre auteur des *Rififi* s'est lancé à la chasse d'histoires insolites au hasard d'un voyage sous les tropiques : phénomène psi, chirurgie à mains nues, destins in. (Pygmalion, « Univers insolite », 215 p., 43 F.)

en poche

De Dostoievski à Soljenitsyne

Claude Roy a donné une importante préface à la réédition des *Souvenirs de la maison des morts*. Il y compare le Goulag et l'univers concentrationnaire des tsars. « *Si la Russie de Dostoievski ou celle de Soljenitsyne sont spécialement intéressantes dans l'abjection de leurs systèmes de* pénitences, *c'est moins par le raffinement des châtiments et des tortures... que dans l'élaboration d'idéologies qui tendent à donner au travail des bourreaux et à la passion des victimes une signification métaphysique ou un sens historique. Ni la Russie de Nicolas 1er ni l'U.R.S.S. de Staline ne sont, au point de vue technique, dans le peloton de tête des maîtres de l'enfermement et des adeptes de la torture. Les spécialistes de la science pénitentiaire assurent que les prisons de l'Allemagne de l'Ouest portent aujourd'hui la technique d'isolement des captifs à des extrémités jamais atteintes. Le chah d'Iran s'est enorgueilli, à juste titre, des procédés technologiques utilisés par ses services pour se procurer des aveux. Mais la Russie d'hier et la Russie moderne sont exemplaires dans la science du « châtiment » sur deux points essentiels. Elles ont poussé plus avant peut-être qu'aucun peuple l'art de donner aux tortionnaires cette paix de l'esprit que procure la bonne conscience. Elles ont su simultanément contraindre un nombre important de leurs victimes non seulement à subir sans révolte les épreuves infligées mais à donner à leurs tourmenteurs un total acquiescement* ».

★ *Souvenirs de la maison des morts*, de Dostoïevski. Folio, 447 p., 10,30 F.

● Parmi les autres rééditions : le roman de Marguerite Yourcenar, *Mémoires d'Hadrien* (Folio, 385 p., 10,30 F), et les entretiens d'Alexandre Minkowski avec Jean Lacouture, *le Mandarin aux pieds nus* (Points-Actuels, Le Seuil, 296 p., 10 F).

en bref

● **CLAUDE VIGEE, poète et critique, professeur à l'université hébraïque de Jérusalem, vient d'obtenir le prix Jacob-Burckhardt, décerné par la Fondation Goethe, de Bâle, pour l'ensemble de son œuvre. Ce prix international, d'un montant de 20 000 francs suisses, est attribué alternativement à un auteur suisse, allemand et français. Les derniers lauréats ont été l'historien Herbert Lüthy (Suisse) et Hugo Friedrich (Allemagne fédérale), critique et historien de la littérature européenne moderne.**

● **POUR LE CINQUANTENAIRE DES « CAHIERS DU MOIS », la revue que dirigeaient François et André Berge, avec Maurice Betz, entre 1924 et 1927, une exposition est organisée à la maison de Balzac, 47, rue Raynouard. Elle durera jusqu'au 17 avril. De nombreux documents de cette époque : livres, manuscrits, lettres, dessins, photographies ont été rassemblés pour évoquer l'histoire et les préoccupations de la revue. A cette occasion, les Editions Emile-Paul font paraître un ultime cahier, avec un dossier sur « l'Acte gratuit » préparé en 1927, suivi d'un choix des textes les plus importants publiés par la revue.**

● **LA GALERIE ELECTRORAMA organise avec le concours du « Bulletin du livre » une exposition consacrée aux SOLUTIONS D'AUJOURD'HUI POUR ECLAIRER UNE LIBRAIRIE, UNE BIBLIOTHEQUE : matériels d'éclairage, mobiliers spécialisés, équipements. Un panorama évoquant « cinquante ans de livres de jeunesse : 1925-1977 » complète cette exposition visible tous les jours, sauf samedi et dimanche, jusqu'au 25 avril, 5, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris.**

● **LE DEUXIEME FESTIVAL DE POESIE EN LANGUES FRANÇAISE ET ANGLAISE aura lieu à la Maison des jeunes, 3, rue du Maréchal-Joffre, à Saint-Germain-en-Laye, le samedi 23 et le dimanche 24 avril 1977. Ghislaine Amou, Luc Bérimont, Charles Causley, Patrick Delbourg, Sally Grace, Ted Joans, Hélène Martin, Edouard Maunick, Jean-Luc Maxence, Roger McGough, Jacques Rancourt, Jean Rousselot, Jon Silkin, Robert Vas Dias, Ted Walker, Jean Breton diront leurs poèmes et animeront les ateliers de poésie.**

● **UNE EXPOSITION CONSACREE AU « COLLECTIF GENERATION » se tient jusqu'au 5 juin au Musée national d'art moderne (Centre Georges-Pompidou). Les éditions Génération, animées par Gervais Jassaud, publient des ouvrages où se rencontrent, se conjuguent, recherches textuelles et recherches picturales.**

● **LA PUISSANCE ET LA SAGESSE, grand livre de réflexion de Georges Friedmann, est réédité dans la collection « Tel » (Gallimard).**

● **LE TEXTE INTEGRAL de la bande sonore du film « Sartre par lui-même », tourné entre 1972 et 1976 par Alexandre Astruc et Michel Contat, est édité par Gallimard.**

raire

Les libraires proposent...

L'homme peut-il se passer de littérature ?

en bref

Critique

LE ROMAN ET LES MŒURS

● *Que nous disent Stendhal, Balzac, Flaubert sur les mœurs de leur époque ?*

CONSIDERER la littérature en ethnologue, c'est ce que se propose Roger Kempf pour revenir au sens et au vécu : le retour à des réalités bien concrètes qui, chez les romanciers, n'ont pas seulement valeur de signes, mais témoignent des *mœurs.*

Par exemple, les cigares chez Balzac. Balzac nous en dit plus sur l'art de fumer dans son *Traité des excitants modernes* que dans ses romans. Il faut pourtant noter *la façon dont* Armand de Montriveau grille ses cigares en attendant d'aller à l'hôtel de Langeais, les gestes de dandy et de désœuvré avec lesquels Henri de Marsay roule les siens après avoir quitté Paquita Valdès, et surtout la complicité gourmande avec laquelle l'abbé *Herrera-Vautrin ouvre son étui* à Lucien de Rubempré lors de *leur inoubliable rencontre.* Stendhal, Flaubert ou Zola ont autant à dire que Balzac sur les manières de tenir, allumer, mâchonner, secouer, faire craquer les cigares C'est un fait ethnologique que le romancier du dix-neuvième siècle ne peut éluder.

Roger Kempf a une sorte de tact (au sens presque étymologique de ce mot) pour faire affleurer, émerger des textes ce qui ne peut être dit qu'avec un exemplaire laconisme. Sorte d'humour, de don de l'*understatment*, qui préfère au commentaire l'allusion élégante, la *politesse ironique*, la *touche discrète* et un peu lointaine, mais qui, *finalement, en* dit plus que l'analyse.

A lire aussi tout ce qui se rapporte aux véhicules chez Proust : l'ascenseur (le mythe du *Lift !*), la bicyclette, le chemin de fer, l'automobile, l'aéroplane. A travers ces modes de *déplacement*, qui mettent en jeu le temps *autant que l'espace*, la science autant que l'histoire, le sexe et la toilette autant que la nature, l'air et le ciel, toute une nouvelle poétique proustienne est à réinventer.

De la même façon, Kempf montre qu'il existe au dix-neuvième siècle une certaine façon de parler des *pauvres*, d'Ozanam, fondateur des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, à *Léon* Bloy, qui est plus éclairante sur *une société, ses pudeurs, ses* malaises et ses angoisses que bien des constats historiques.

Il existe toujours une articulation non innocente, bien qu'en apparence désinvolte, entre les mœurs et le langage. Si l'on veut faire un test piquant de cette évidence, on le fera avec Flaubert, qui n'est jamais aussi drôle que quand il parle de l'homosexualité, *en garçon*, avec Alfred Le Poittevin, ou avec Louis *Bouilhet, notamment à propos* des *bains turcs* d'Egypte : on goûtera l'aisance amusée d'une très subtile variation sur le dit et le non-dit de tels propos épistolaires. Et sur la manière de dire de Diderot, de lire de Julien Sorel, d'écrire de Joyce à une demoiselle Fleischmann ? Que de choses à déceler, à déchiffrer, à décrypter. Toujours sans paraître *y toucher.*

On ne s'étonnera pas que ce *livre finisse par une étude de* mœurs pures. Roger Kempf ouvre ses propres yeux sur son propre monde. En particulier le monde de l'Amérique qui lui est familier et sur lequel il pose le regard le plus drôlement amical et pénétrant. Les trois essais regroupés ici ont déjà paru séparé*ment, mais il vaut la peine de* les relire. On y verra ce que sont aux Etats-Unis l'obsession des « dernières politesses » (le maquillage de la mort et du cadavre dans les rites funéraires du vingtième siècle), la hantise du feu et des pompiers, les impératifs de la gentillesse et de l'affabilité verbales *(How nice to see you !).*

Comme on ne peut dire mœurs sans penser liberté, on respire jusqu'au bout dans le jardin de thèmes et *de signes qu'est ce* livre un air d'agréable liberté.

RAYMOND JEAN.

★ **MŒURS, ETHNOLOGIE ET FICTION**, di Roger Kempf. Ed. du Seuil, 215 p., 45 F.

L'art et le prolétariat

● *Peut-il exister une culture « prolétarienne » ? Inédits en français, des textes de Bogdanov, théoricien critiqué par Lénine, éclairent d'un jour nouveau ce débat historique.*

ALEXANDRE BOGDANOV, pseudonyme (parmi d'autres) d'A. A. Malinovski, fut sans doute l'un des adversaires les plus constants et les plus intéressants de Lénine, dans les années d'émigration comme dans celles qui suivirent la révolution d'Octobre. Les critiques de *Lénine*, qui *réfuta ses thèses* philosophiques, puis sa théorie de la « culture prolétarienne », l'ont immortalisé, pour le meilleur et pour le pire. L'œuvre de Bogdanov est extrêmement variée : traités économiques et philosophiques, essais sur l'esthétique et la politique, mais aussi romans utopistes. Cet ouvrage, *la Science, l'Art et la Classe ouvrière,* nous permet de juger plus sérieusement certaines de ses thèses fondamentales *et de mesurer à quel point* elles demeurent encore vivantes aujourd'hui.

Très influencé par les thèses de Mach, Bogdanov voulut unir au marxisme une théorie de la connaissance néo-kantienne, refusant la distinction entre la *matière* et l'esprit, *afin de* « rajeunir » la philosophie marxiste. Lénine, qui voyait dans cette tentative un abandon du matérialisme dialectique, répondit à ses *Essais de philosophie marxiste* par son fracassant *Matérialisme et Empiriocriticisme.*

Plus de poètes que de militants

On aurait pu croire qu'après une si violente réfutation les thèses de Bogdanov auraient disparu de l'horizon du marxisme. Pourtant, elles s'avèrent extraordinairement vivaces. Et leur auteur se trouve au centre de nombreuses *polémiques* auxquelles participèrent plus ou *moins directement* Gorki et Lounatcharski. Dominique Lecourt souligne à juste titre que, par la suite, de nombreux liens unissent les idées exposées par Bogdanov dans *la Science et la classe ouvrière* aux discussions sur l'esprit de parti, le caractère idéologique de la science bourgeoise, la *justification* des œuvres de Lyssenko lors des campagnes lancées par Jdanov, à l'époque de Staline.

Toutefois, c'est sur le plan esthétique que les thèses de Bogdanov connurent la destinée la plus étrange. Il voyait dans la sphère culturelle un moyen de développer l'activité révolutionnaire. *Face à cette « culture prolétarienne »* — qu'il jugeait *« une création artificielle et arbitraire »*, — Lénine a toujours manifesté la plus grande méfiance. Pourtant, le Proletkult devint au lendemain de la révolution une organisation de masse dont le nombre d'adhérents était supérieur à celui du parti bolchevik lui-même. Dans les usines, dans les campagnes, *le Proletkult*, mettant en pratique les *analyses de Bogdanov*, allait créer des studios de cinéma, de théâtre, de peinture, apprendre aux ouvriers à écrire des poèmes, à jouer des pièces, etc. Sans doute les formalistes et les futuristes stigmatisaient ces créations en montrant qu'elles consistaient à écrire sur Lénine et la révolution dans de *vieilles formes classiques*, au lieu de les briser. Et le parti bolchevik mettait en doute la valeur de pièces « prolétariennes » qui ennuyaient les ouvriers eux-mêmes. Il reste que cette activité du Proletkult fut pour des centaines de milliers d'ouvriers leur premier contact avec la littérature, le théâtre, le cinéma et aussi la culture elle-*même. Réédités en Union soviétique* dans les années 60, ces *recueils* de « poèmes prolétariens » ne cessent d'étonner.

Agit-prop

Le Proletkult, condamné en U.R.S.S. dès les années 20 pour ses prétentions à l'indépendance, a connu une destinée étonnante en Allemagne avec les troupes de l'Agit-prop, en France à travers les essais de Marcel Martinet, *auteur d'un livre sur la Culture prolétarienne* (1), de poèmes et de romans tels *les Temps maudits* (2) qui jouèrent un grand rôle autour de la première guerre mondiale.

Les thèses de Bogdanov continuent à vivre çà et là, resurgissant à travers la révolution culturelle chinoise, le langage des affiches, des slogans, des manifestations, des formes d'expression populaires. Elles sont inséparables des vieux rêves d'union de l'art et du prolétariat, de l'art et de la propagande, de l'autonomie culturelle par rapport à la bourgeoisie. *En les redécouvrant,* on comprend mieux certains phénomènes de la Révolution d'Octobre et de l'art de années 20. Elles témoignent des contradictions idéologiques de l'intelligentsia de l'époque révolutionnaire, de ses espoirs et de ses luttes.

JEAN-MICHEL PALMIER.

★ **LA SCIENCE, L'ART ET LA CLASSE OUVRIERE**, d'Alexandre Bogdanov. Trad. du russe par Blanche Grinbaum. Présentation d'Henri Deluy et de Dominique Lecourt. Maspero. Coll. « Théorie », 292 p., 40 F.

(1) Maspero, 1976.
(2) « 10/18 ».

Écrivains, suivez le guide...

● *Jean Guénot propose à ses confrères les recettes de la cuisine littéraire et éditoriale.*

SUR les six mille écrivains qui publient régulièrement en France, trois cents réussissent à tirer de leur profession des revenus dont la moyenne est inférieure à ceux d'une secrétaire.

Jean Guénot refuse le système qui fait de l'écrivain le plus mal payé et le moins pris au sérieux de tous les professionnels du livre. Ainsi décida-t-il, il y a quatre ans, de s'éditer lui-même.

Devenu « auteur-éditeur », il publie aujourd'hui, « *à l'intention des très nombreux écrivains qui ont un manuscrit et n'arrivent pas à le terminer, de ceux qui l'ont fini et ne réussissent pas à le placer, de ceux qui l'ont placé et s'étonnent qu'il ne soit pas vendu* », un guide pratique de l'écrivain (1). « Il nous dit pourquoi :

« L'écriture est la seule profession pour laquelle l'enseignement français n'a rien prévu. Comme ceux qui l'exercent en parlent rarement avec sincérité, personne ne sait rien sur ce métier.

● *Vous croyez donc que l'on peut apprendre à devenir écrivain ?*

— Vous touchez là un préjugé *typiquement français.* En Amérique, les écrivains interviennent dans les universités en tant que professionnels de l'écriture. Il existe même un éditeur (The Writer Inc.) qui ne publie que des guides pour écrivains.

» Je ne prétends pas qu'il y ait *une méthode universelle.* Chacun travaille selon son tempérament. Mais je pense qu'un écrivain doit connaître les diverses techniques de son métier afin de pouvoir choisir celle qui convient le mieux a ce qu'il a à dire. Un sculpteur sait la différence entre le marbre, la glaise et le bronze. Pourquoi un écrivain ignorerait-il, lui, qu'un dialogue de *théâtre ne s'écrit pas comme un* dialogue de cinéma, et comment on fait un livre au magnétophone ?

» Vous avez aussi toute la technique de la construction. Nous avons en France beaucoup d'écrivains, notamment parmi les jeunes, *qui savent faire reluire* l'écriture mais sont incapables de déplacer l'intérêt du lecteur d'un point à un autre. Là aussi, on peut leur enseigner à se faire lire et aller au-devant de tel ou tel type de public.

● *Quel genre de conseils donnez-vous ?*

— J'essaie de démystifier certains gestes de l'écriture. Celle-ci se présente, en effet, comme une suite de *sacralisations : sacralisation* de la page blanche, par*fois si forte* que beaucoup d'écrivains s'inventent des prétextes pour ne pas travailler. Sacralisation de la page imprimée qui fait qu'ils ont tendance à considérer leur éditeur comme une mère à qui on n'ose pas tout dire...

» Chacun des trente chapitres de mon guide est suivi d'exercices pratiques. Ainsi, pour lutter contre la panne — il faut distinguer celle de décollage, celle du milieu, et celle, plus insidieuse, que j'appelle la panne spongieuse, — je conseille, dans certains cas de prendre une pièce classique, disons *Cinna*, et de la récrire par exemple sous *la forme d'une histoire d'espionnage* industriel. Ou, encore de *transcrire une page de Proust* en phrases courtes. Pour apprendre *à traiter d'égal à égal* avec un éditeur, je conseille de faire le *brouillon* d'une lettre que l'on pourrait lui envoyer pour exiger des modifications dans un contrat.

● *D'où tenez-vous l'expérience qui vous permet de donner ces leçons ?*

— J'ai tout de même écrit soixante livres dans à peu près tous les genres : thèses, manuels scolaires, romans policiers, dialogues pour la télévision et la *radio...*

» Ayant entrepris une nouvelle série de romans sur les milieux de l'édition, je me suis aperçu qu'un certain nombre d'évidences était ignoré des écrivains même les plus chevronnés. *Ceux-ci continuent* à écrire comme si l'on était en 1930, et qu'il y avait le choix entre Grasset et Gallimard.

» Ma conviction est que, de plus en plus, *le livre* est un produit qu'on achète pour en parler *et non pour* le lire. Les *écrivains* préfèrent éviter de regarder cette vérité en face. Il n'empêche qu'à force d'acheter des livres pour ne pas les lire, le public finira par se tourner vers d'autres objets de consommation culturelle.

● *N'étant ni Balzac ni Guy des Cars, croyez-vous que les écrivains accepteront de vous écouter ?*

— *Je suis candidat* à un *rôle* très délicat. Je vais me faire cou*vrir* d'insultes. Si les auteurs sont trop vaniteux pour acheter mon guide, cela ne m'étonnerait pas d'avoir des commandes d'éditeurs qui le feront pour eux. »

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

(1) *Ecrire. Guide pratique de l'écrivain avec des exercices,* chez Jean Guénot, 65, rue des Tennerolles, 92210 Saint-Cloud.



(Dessin de PLANTU.)

Quelques conseils parmi d'autres

« Pour améliorer son style : récrire le premier chapitre des Liaisons dangereuses, *de Laclos, en utilisant les métaphores de l'automobile. »*

« Pour combattre une panne d'écriture inopinée : aller voir un film ; rentrer chez soi : le raconter aussitôt en deux feuillets de mille cinq cents signes. »

« Pour apprendre à écrire une pièce de théâtre : prendre dans son programme de télévision le résumé d'une dramatique ; en bâtir la charpente et écrire le dialogue du premier acte ; lors de la diffusion, comparer. »

« Pour s'assurer que l'éditeur a lu le roman avant de le refuser : insérer dans le texte un résumé de géographie en priant le lecteur de mettre une croix dans la marge. »

« Pour ruiner un producteur de cinéma : écrire un scénario au cours duquel Hannibal traverse les Alpes accompagné de ses éléphants. »

... Quelques métiers alimentaires pour écrivains : médecin de cure, gardien de maison de week-end, prostituée (pour une somme égale au traitement d'un professeur, trois clients par semaine suffisent, moins les copies à corriger), rentier (comme Flaubert), et, le plus difficile à trouver, un (ou une) mécène.

Fragments d'un discours amoureux de Roland Barthes, *par Bertrand Poirot-Delpech*

(Suite de la page 11.)

Chaque petite dissertation doit être savourée pour elle-même : citons, parmi les plus pénétrantes ou insolites, les interrogations — car Barthes pose plus de questions lumineuses qu'il *n'apporte de réponses — sur le fait* que nous aimons toujours un même type d'êtres, que les amoureux ont plaisir à se raconter et s'émerveillent de leurs ressemblances. Parfois, le doute socratique fait place à un aphorisme péremptoire et mémorable sur les premiers signes du détachement — un point noir jusque-là inaperçu — ou la jalousie qui fait quatre fois *souffrir* : d'être *exclu*, *agressif*, fou et commun.

MAIS le moindre paragraphe renvoie à une logique que l'auteur n'a rien fait pour brouiller, et qu'il a même accepté de livrer sans fausse pudeur : celle pourrait appeler son « *idiosyncrasie* ». On reconnaît désor-de son équation personnelle, et qu'avec son maître Gide il mais une ligne de Barthes comme, dans le même genre d'écrit anthologique sinon encore dans le même ordre de grandeur, chez Platon, Montaigne, Pascal, Stendhal, Nietzsche ou Proust.

On rencontre d'abord certaines répétitions, inévitables avec cette sorte de notations quotidiennes en mosaïque. Les remarques sur l'indécence moderne du sentiment par rapport au sexe figuraient déjà dans *Barthes par Barthes*, et l'origine latine du mot « trivial » a trouvé place dans la récente leçon inaugurale au Collège de France, de même que l'image du bout de laine par quoi l'enfant se relie à sa mère.

La référence maternelle revient ici à près de vingt reprises, à propos de l'attente amoureuse, de la crainte d'être abandonné, de la compassion, de la volupté inaccomplie, ou de la dépression, dont l'auteur observe avec une acuité extrême que nous y contrefaisons la figure de notre mère telle qu'à notre sens elle devrait nous « *regretter à jamais* ».

Ces symptômes « œdipiens » et le genre d'amours, compliqué d'exclusions masochistes, auquel ils semblent porter l'auteur ne manqueront pas de tenter un jour quelque universitaire fouilleur d'intimité. Barthes en prend très lucidement le risque. Mais ce n'est pas ce qui devrait retenir le lecteur des *Fragments*.

ON est bien davantage frappé et envoûté par la façon dont l'écrivain étend à l'écriture toutes les ressources de sa sensualité.

« *J'expulse mes démons par les mots* », dit-il ; ou encore : « *Je marche à l'euphémie* », et « *le vocabulaire français est une pharmacopée.* » Mais ses rapports avec les textes dépassent ces métaphores médicales. On est au-delà de l'« éclair des mots » dont Diderot dit qu'il permet d'« *apercevoir les choses* ». C'est bel et bien de liens érotiques qu'il s'agit. Le mot le sollicite avec la même intensité incontrôlable qu'un corps désiré.

Quand il scrute un être aimé dans le sommeil, son vertige excède celui du narrateur de Proust au-dessus d'Albertine endormie. C'est la cause même de son désir qu'il espère débusquer — il dit « *lire* ». Un même était de « fascination alerte » le saisit devant le secret vibrant des peaux et celui des mots. Il n'y a pour lui aucune différence entre le *coïtus reservatus* et le... marivaudage. Les signes que nous *adressent les étymologies et les correspondances d'une* langue à l'autre lui font l'effet d'attouchements subtils et clandestins. Son langage frémit sous les mots des autres comme une peau sous des doigts, des ongles, et se recharge brusquement de signification, comme un désir. Les acceptations multiples des vocables s'additionnent comme autant de contacts corporels. Les carences elles-mêmes se font caresses. La fête des sens tourne à la fête du sens jamais épuisé.

ET quand la jouissance génitale s'alanguit, on sait que le « plaisir du texte », chez Barthes, devient auditif — « *en moi c'est l'oreille qui parle* » — ou proprement oral. Ce n'est pas tout à fait une singularité : Flaubert avait son « gueuloir », et Malraux semble n'employer des mots comme « Trébizonde » ou « bronze » que pour la joie d'en faire sonner la diphtongue nasale. Mais Barthes s'explique. S'il remplace l'expression d'« union absolue » par « fruition », ce n'est pas par pédantisme. A la volupté de ce qu'il désigne, le mot ajoute pour lui celui d'un « *frottis initial et d'un ruissellement de voyelles aiguës* ». En le prononçant, il « *jouit de cette union dans la bouche* ».

D'autres sonorités ont le don de le ravir. La prédilection pour les *br* et le *gr* que signalait *le Plaisir* du texte — « ça granule, ça grésille... » — se retrouve ici dans les graillonnements de *Sobria ebrietas* ou de *Tabula gratulatoria*, moins cuistres que jouissifs !

Contrairement à Proust, à qui on songe d'abord mais qui penche de tout son être pour le vernissé et le satiné, Barthes se révèle plus que jamais le champion du mat, du grenu, du grège ; du côté du *grain* qui meurt, de *Biskra, d'Urien*, de *Rouart*, d'*Hubert*, de *Paludes* et de ses capes laineuses pour un voyage toujours remis...

Barthes est décidément le plus gidien de sa génération : un écrivain du tweed.

lettres étrangères

Une Anglaise désenchantée

QUI est Frances Wingate ? Que fait-elle, seule, ici, dans cette chambre d'hôtel jouxtant un important Institut national d'anthropologie ? Pourquoi a-t-elle laissé mari, enfants (trois) et amant pour se camper face à un grand miroir ? Le sait-elle elle-même ? : « *Honnêtement, elle n'aurait pu dire si, à ces moments-là, c'était dans les abîmes de son être qu'elle sombrait ou si, simplement, elle glissait dans un confluent de quelque sordide égout, ou canal, dont elle saurait s'extraire pour regagner la terre ferme.* » Au début de *l'Age d'or d'une femme* — premier roman de Margaret Drabble à paraître en France — Frances vit la solitude qu'elle a choisie comme un état de fait, et non comme une décision réfléchie.

Par la suite, au long de pages denses où le monologue alterne avec le style indirect, une prise de conscience progressive s'effectue à l'intérieur du personnage. Et, lasse de déblatérer et de tout remettre en cause dans la prison de son esprit, Frances ouvre enfin la porte au monde en elle. Suite d'états d'âme, chromos représentant un même motif, eaux-fortes figurant un esprit tourmenté par des symboles transparents, *l'Age d'or d'une femme* est une sorte de *Modification* immobile.

Mais si, dans un réflexe pascalien, Frances Wingate se réfugie dans l'anonyme intimité d'une chambre d'hôtel, ce n'est qu'un moment de faiblesse ; car, femme dans son « âge d'or », elle se ressaisit vite, et reprend sa vie d'avant.

Le temps du récit de Margaret Drabble est circulaire. Après plus de trois cents pages, Frances retombe dans la situation qu'elle connaissait au début : adulée, aimée, mais seule. Elle aura du moins pris conscience de cette solitude. Et le lecteur aura goûté ces pages marquées au sceau d'un désenchantement espiègle et pudique.

PHILIPPE GUILHON.

★ **L'AGE D'OR D'UNE FEMME, de Margaret Drabble. Traduit de l'anglais par Anne-Marie Soulac. Ed. Stock, 349 pages, 42 F.**

Birgitta Trotzig

(Suite de la page 11.)

● ***Mais il y a aussi dans* la Maladie *une sorte de chant ou même d'exorcisme.***

Oui, si je suis plus sensible à la poésie, c'est justement parce que la description soulève tout le problème du langage qui se fige sans cesse. Tout devient vite des conventions qu'il faut briser, et, pour moi, la poésie est le véritable langage, où on s'occupe de briser les formules au moyen d'images.

● ***Vos personnages semblent le plus souvent entièrement démunis et victimes d'un destin implacable.***

Je trouve qu'il est difficile de s'intéresser à des gens autrement qu'en tant que destins. Il y a des gens qui, dans la vie, ont une histoire comme celle d'Elje, mais *la Maladie* est aussi l'histoire intérieure de tout le monde, il ne s'agit pas dans mes livres de cas extrêmes. Ils sont tous l'histoire d'une âme, visualisée par les circonstances extérieures. Et ce que je veux, c'est choquer, briser quelque chose. Je me sens toujours très agressive en écrivant et je me dis : maintenant je vais leur montrer, à tout ces satisfaits.

● ***On vous reproche d'avoir une vue très sombre de l'existence.***

Je ne trouve pas. Regardez le monde où nous vivons, comme dans une île au milieu de la faim, des guerres et du sang. Mes livres ne sont qu'une très paisible description de cet état de choses.

● ***Oui, mais ils tendent à faire du mal dans le monde une expérience intérieure et personnelle, au lieu d'une expérience du dehors.***

Eh bien, alors tant mieux.

● ***C'est vers cette vulnérabilité de l'être que vous vous frayez un chemin, à la fois par exorcisme et brutalement, si je puis dire. Et c'est là qu'intervient le motif religieux.***

Je parle des âmes et du moment ultime, de la transcendance. Ce n'est pas décrit dans une forme directement religieuse, mais dans la façon dont se déroulent ces vies.

» Il y a d'ailleurs presque toujours un élément de mythe dans mes livres. Au centre de *la Ville et la Mer* se trouve une sorte de poème sur le vendedi saint et Pâques. Et dans *la Maladie* la Vierge noire de Chestokowa joue un rôle tout à fait essentiel. Les personnages féminins du livre se confondent, on ne sait pas si c'est un seul personnage ou plusieurs et je ne le sais pas moi-même, mais elles sont toutes des manifestations de la Vierge noire.

» Elle est en quelque sorte l'opposé de l'empereur, qui est l'appareil, l'ordre, la ville, la carapace. Et c'est elle que l'empereur, qui prend le dessus dans l'âme d'Elje, finit par tuer.

● ***Vous écrivez ainsi des livres religieux ou mystiques, même si vous ne tenez pas tellement à ce qu'on souligne que vous êtes catholique.***

Il y a des pensées catholiques dans mes livres, je ne le nie pas, mais dès qu'on le dit, les gens se mettent à discuter des tas de questions sans importance, théologiques, techniques, politiques. J'écris mes livres, que les autres fassent de la théologie si cela leur plaît. Il y a des gens qui s'occupent de la religion comme d'une philosophie acquise. Mais si je me suis consacrée à cette activité religieuse, c'est parce que j'y ai reconnu quelque chose d'essentiel qu'on a en soi. Je me suis reconnue dans les textes religieux, dans la Bible. Je connaissais tout cela, cela existait en moi, ce n'était pas quelque chose que j'avais besoin d'acquérir.

● ***Chez beaucoup d'écrivains suédois on rencontre une sorte de foi qui rejette tous les dogmes, on pourrait même dire que c'est une spécialité suédoise. Comment vous situez-vous par exemple par rapport à Pär Lagerkvist?***

Je ne me trouve pas si différente et la façon de travailler est certainement la même. Mais je n'ai rien contre les dogmes, j'ai toujours trouvé qu'il fallait prendre en considération ces grandes créations anonymes et collectives que sont les religions. Elles sont la synthèse de ce que beaucoup d'hommes ont cru et cherché.

● ***Que pensez-vous du courant social-réaliste actuel en Suède ?***

Je le déteste. Parce qu'il ne reconnaît pas l'être psychique, je ne dis pas l'âme, mais seulement l'être psychique. Nous avons une âme et un être psychique, nous ne sommes pas seulement une somme de circonstances économiques. Un art politique devient faux s'il ne s'occupe que de la surface. Il y a d'authentiques écrivains engagés comme le Turc Yashar Kemal ou Neruda.

Propos recueillis par
C. G. BJURSTROM.

poésie

Rouben Melik et André Geissmann

● ***L'interrogation en termes clairs.***

DEPUIS trente ans, les poèmes de Rouben Melik disent, dans un langage clair, tantôt rimé, tantôt plus libre, la peine des hommes, l'espoir des lendemains heureux, la fureur devant les injustices. Ce lyrisme peut aussi être élégiaque et s'attarder aux joies de la simple découverte d'un paysage ou d'une âme. En tout, Rouben Melik est un témoin qui sait que les valeurs morales se retournent et que les avant-gardes s'épuisent. Il reste alors la musique d'un moi qui, sans cesse, est prêt à se redéfinir. En cela, *Ce corps vivant de moi* est précieux, juste et comme empreint d'une mélancolie, rare de nos jours.

Creusez l'arbre et dedans plantez un arbre neuf
Livré aux nerfs de son écorce.
Le corps couché s'étend le long de l'arbre. Force
A l'homme est de se taire. L'œuf
Eclôt dans l'arbre et brise sa courbure
Jusqu'à l'éclatement du cœur.
Dehors un homme est mort de froid, déjà vainqueur,
Déjà livré à la brûlure
De la terre...

Amoureux lui aussi de l'expression sans fièvre, tendu sur chaque mot, économe d'images, taraudé par le besoin d'exprimer dans la lumière ce qui en l'homme demeure tremblant et ambigu, André Geissmann écrit, dans *Empreintes*, de remarquables poèmes sur l'absolu qui ne peut s'atteindre et qui, faute de mieux, s'épanouit en formules stupéfiantes.

Etre l'œil sombre de moissons pleines
sous les libations aux couronnes de ronces
divin échanson des jours
ivre de cette autre mort
je mange dans tes mains
bois ta sève et m'enivre
sans relever des ruines
le geste déclinant des frontons
hier remis au néant.

ALAIN BOSQUET.

★ **CE CORPS VIVANT DE MOI, de Rouben Melik. Les Editeurs français réunis, 110 pages, 18 F.**

★ **EMPREINTES, d'André Geissmann. Editions Saint-Germain-des-Prés. 94 pages, 30 F.**

philosophie

Martin Heidegger

● ***Face à Schelling...***

FIGURE centrale de l'idéalisme allemand, Schelling, rival malheureux et successeur de Hegel, compagnon de Hölderlin au *Stift* de Tübingen, demeure en France une figure trop peu connue. Le volume de Heidegger a le mérite de nous révéler la profondeur et la beauté d'une œuvre qui reste à découvrir. Dans ce commentaire du traité de 1809, professé à Fribourg en 1936, il analyse la question fondamentale que pose Schelling quant au rapport de la métaphysique et de la volonté, détermination fondamentale qui annonce le vouloir-vivre de Schopenhauer et la volonté de puissance de Nietzsche. Heidegger tente de saisir le lien qui unit chez Schelling le « système de la liberté » et la « métaphysique du mal ».

Par-delà l'intérêt de ce cours, la connaissance de Schelling, cours remarquable par la subtilité, la précision, la richesse de ses analyses, c'est toute l'histoire de la métaphysique selon Heidegger qui se trouve enrichie. On voit se profiler sa conception de l'hégélianisme, mais aussi de Nietzsche comme dernier penseur de la métaphysique et surtout de cette détermination de la volonté comme ultime figure de l'être occidental qui annonce l'achèvement de la métaphysique dans l'essence de la technique.

J.-M. P.

★ **SCHELLING. Traduit de l'allemand par J.-F. Courtine. Ed. Gallimard, coll. « Classiques de la philosophie », 310 pages, 75 F.**

● ***... et à la politique***

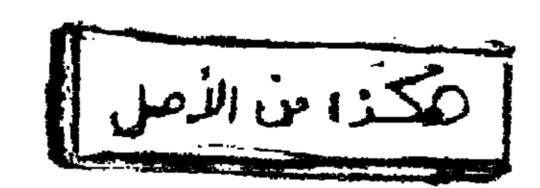
LES relations de Heidegger avec le national-socialisme, pour relativement brèves qu'elles furent, ont fait couler beaucoup d'encre et sont demeurées pour certains comme une ombre sur sa vie, voire sur son œuvre.

En septembre 1966, au cours d'un entretien avec Rudolf Angstein et Georges Wolff, de la rédaction du journal allemand *Der Spiegel*, il s'est expliqué en détail sur cette question. A la demande du philosophe, cet entretien, aujourd'hui traduit en français et publié au Mercure de France, n'est paru qu'après sa mort.

Heidegger y apporte de nombreuses informations jusqu'à présent mal connues sur sa résistance aux étudiants nazis et à leurs méthodes, sur son refus d'afficher le texte interdisant aux juifs d'enseigner, sur son opposition aux autodafés et sur ses relations avec Husserl — sans pour autant masquer qu'il vit quelque temps en Hitler un espoir de salut.

En répondant aux journalistes, Heidegger esquisse également, de façon succincte, sa conception des rapports indirects de la pensée et de la politique. Un intéressant document. — R.-P. D.

★ **REPONSES ET QUESTIONS SUR L'HISTOIRE ET LA POLITIQUE. Martin Heidegger interrogé par « Der Spiegel ». Traduit de l'allemand par Jean Launay. Ed. Mercure de France, 86 pages, 25 F.**



histoire

Justice pour le Moyen Age

● *Epoque de ténèbres ou de lumière ? Les médiévistes en disputent toujours. Régine Pernoud, dans « Pour en finir avec le Moyen Age » s'inscrit vivement parmi les défenseurs.*

UN bombardement en piqué. Pulvérisé l'objectif. Quel objectif ? Non pas le Moyen Age, on s'en doute, s'agissant du combattant Régine Pernoud, médiéviste éminente et ardente ; mais nos idées sur le Moyen Age, préfabriquées, sommaires, la plupart du temps aberrantes. L'appellation elle-même est ridicule pour une durée d'un millénaire, que nous nous représentons, écrasant les siècles les uns sur les autres, comme une « transition » entre la grandeur romaine et les splendeurs classiques.

Quel dénominateur commun, en effet, entre la période franque (de la chute de Rome au milieu du VIIIe siècle) et la période impériale qui a vu se réaliser l'unité de l'Europe, entre l'âge féodal (du milieu du Xe siècle à la fin du XIIIe siècle) et ce qui est vraiment un « moyen âge », ces XIVe et XVe siècles durant lesquels les mentalités ont basculé sous l'effet conjugué des guerres, des famines endémiques et des épidémies ? Un très récent et très intéressant ouvrage sur les *Bourgeois et marchands en Provence et Languedoc* (1) montre qu'à ce moment-là une société nouvelle nait dans les villes et des villes.

Un sottisier transmis de génération en génération

« Les serfs passaient leurs nuits à battre les étangs pour faire taire les grenouilles qui empêchaient les gens du château de dormir. Les seigneurs prenaient un malin plaisir à ravager les champs de blé mûr en se rendant à la chasse. L'Eglise refusait une âme aux femmes... Elle torturait non seulement des foules de sorcières, mais aussi les savants, comme Galilée, qui voulaient faire sortir le monde de sa nuit intellectuelle... »

Le sottisier est vaste, transmis de génération en génération d'écoliers par des manuels simplistes, voire malintentionnés. La phrase-clé, pour définir notre époque de progrès, n'est-elle pas : *« Nous ne sommes plus au Moyen Age. »*

Est-ce si sûr, au sens stupide du terme ? En fait de férocité, vingt ans nous ont suffi à dépasser de loin, en quantité et raffinements, les innovations les plus barbares des « barbares », nos aïeux. L'Inquisition en ce qu'elle a de plus odieux, d'ailleurs limitée dans le temps et l'espace, les procès de sorcellerie, dont la « grande époque », soit dit en passant, se situe dans la première moitié du XVIIe siècle, précisément au moment de « l'affaire Galilée », nous avons fait tellement mieux !

Les femmes ont été très souvent plus libres en ces âges lointains qu'au proche XIXe siècle. On ne comprend rien à la féodalité tant qu'on néglige son aspect juridique : elle est en fait une réciprocité de service, basée sur le serment. Et, sans défendre le servage, il y a mauvaise foi à le confondre avec l'esclavage. Le serf restait homme, l'esclave est une chose. Or la pratique de l'esclavage était disparue depuis belle lurette quand le gracieux XVIe siècle réapprit à s'en servir dans les colonies d'Amérique, et Colbert et Louis XIV surent en tirer profit comme nos grands-parents de 1789, et quelques-uns encore après.

Quel souverain verrions-nous, aujourd'hui, régnant sur des communautés religieuses diverses, se proclamer « roi des trois religions » comme Ferdinand III d'Espagne, le cousin de Saint Louis ? Quel monastère d'hommes accepterait, comme ce fut le cas à Fontevrault au XIIe siècle, de se placer sous le magistère d'une abbesse ? Qui, en littérature, a inventé le roman et en musique la gamme, sur laquelle s'est édifié un langage musical qui est encore le nôtre ? Qui a ouvert la voie à la diffusion de la culture en remplaçant le rouleau antique par le codex, le livre dans sa forme moderne ? Qui a su accorder l'art à la fonction et bâtir en beauté des choses aussi utilitaires que les réfectoires et dortoirs de moines, sans parler des ouvrages défensifs et des moindres objets de la vie courante ? L'invention de l'horloge mécanique, l'explosion décorative des cathédrales, l'extraordinaire rayonnement des centres culturels ruraux que furent monastères et châteaux, l'immense masse de savoir transmise par des bibliothèques incomparables, et ces foules parcourant le monde connu, cueillant, ici et là, de riches moissons, cela compte-t-il pour rien ? Faut-il parler d'autres merveilles ? Les fresques de Saint-Savin et de Berzé-la-Ville faisaient s'écrier Matisse : « La Renaissance, c'est la décadence ! »

Une joyeuse destruction de mythes musclés

Il ne faudrait pas pousser beaucoup notre historienne pour qu'elle abonde dans cette optique un peu abusive : elle n'y va jamais de main morte quand elle se lance dans la polémique ; mais après tant d'erreurs et d'excès dans l'autre sens, le coup de poing est salubre. Il est très clair que le « Moyen Age » a utilisé l'antique en continuité et en souplesse, en le fertilisant, alors que Renaissance et Classicisme se sont parfois stérilisés en le copiant ; et nous sommes incroyablement plus près que nous ne le pensons de ces temps assignés d'ordinaire à l'ignorantisme le plus crasse. Nos recherches de moyens d'expression neufs, nos fermentations explosives, nos mutations, nos essais de transformation d'une société, nos inquiétudes métaphysiques accompagnées d'un renouveau de foi, tout cela nous relie à des hommes que nous regardions avec condescendance. Apprendre ce que leur « chaos » nous a légué a de quoi réconforter aux heures où le remue-ménage nous malmène, nous déconcerte et nous décourage, et cette joyeuse destruction de mythes musclés, caparaçonnés de sottise et de ragots, ouvre la voie d'une découverte. « Un » Moyen Age est mort. Vive le Moyen Age !

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

(1) Michel et Mireille Lacave : Ed. Aubanel, coll. « Histoire du Sud », Avignon.

★ POUR EN FINIR AVEC LE MOYEN AGE, de Régine Pernoud. Ed. Le Seuil, 160 pages, 32 F.

ethnologie

Une société en délinquance : les Jivaros

● *Il n'est jamais trop tard pour apprendre à réduire les têtes. Un anthropologue anglais donne la recette.*



« *JIVARO ! Jivaro ! Réduis-moi la tête à zéro* », chante Julien Clerc. Les contestataires italiens s'intitulent « Indiens métropolitains ». Les consoles de billards électriques, les Apaches des bandes dessinées et les fanfreluches en cuir de la mode vestimentaire disent assez qu'aujourd'hui le mythe blanc du peau-rouge se porte bien. Tous les sauvages sont bons à rêver.

Tous ? Pas sûr. Il en est, paraît-il, de mauvais, de moins nobles. D'ignobles. Ainsi les Iks, dont *Un peuple de fauves* (1) contait les atrocités et la paresse. Ainsi les Jivaros.

Dans son ouvrage, Michael J. Harner ne s'embarrasse pas trop de nuances : c'est *« une société sans Etat, sans chefs, sans groupes de parenté structurés et sans véritable centre d'autorité qui pourrait imposer et faire respecter des décisions judiciaires »*. Et il ajoute : *« Dans toute la région intérieure, on barricade sa porte la nuit, on dort avec son fusil auprès de soi, on s'aventure rarement à plus de 100 mètres de la maison sans armes, et, lorsqu'on est en visite, on s'attend que la maîtresse de maison goûte la bière avant de la servir pour prouver qu'elle n'est pas empoisonnée. »*

Le meurtre contre la mort

Tout y est : la drogue, la sorcellerie, l'adultère, le poison, les vendettas et les têtes réduites... A croire que — résurgence de la théorie des climats — la forêt tropicale pourrit les mœurs ! Passons. A l'utopie lyrique et au déterminisme, Michael Harner oppose la contre-utopie ethnographique. Le regard clinique du professionnel. On regrettera sans doute le ton d'huissier qu'il prend ici ou là au cours de son inventaire ; il n'empêche qu'il a le mérite de réunir des données éparses et jusqu'à présent mal contrôlées...

Réduire une tête, par exemple. Un jeu d'enfant. Décollez la peau, faites cuire à gros bouillons, remplissez de sable chaud et de pierres chauffées à blanc, laissez sécher. Un point c'est tout. Vous aurez ainsi neutralisé votre ennemi, vous l'aurez « chosifié », et vous le posséderez. Corps et âme.

Le propos de l'ethnologue, bien sûr, va au-delà de ces simples remarques. Il explique ce goût macabre, cette tanathomanie, en les replaçant dans leur histoire et leur tradition. Il montre comment, fonctionnant en deçà de ses possibilités, la société des Jivaros — dont un membre sur quatre est sorcier — exerce le meurtre pour oublier la mort...

Reste que Michael Harner essaie parfois de nous faire prendre cette vision du monde pour une philosophie. C'est tout à la fois coupable (ethnocentrique) et intéressant. Curieux.

JACQUES MEUNIER.

(1) Colin Turnbull. Stock.

★ LES JIVAROS, de Michael J. Harner. Ed. Payot, 208 pages, 58 F.

texte

Une nouvelle inédite d'Andrée Chédid

L'HOMME-TRONC ET SON VOYAGEUR

TOUTES les fois que je rentre de voyage, je dépose mes valises en vitesse dans mon vaste appartement. Sans prendre le temps de me rafraîchir, de me changer, ou de saluer ma nombreuse famille — mon attaché-case à bout de bras, — je me hâte vers le centre de la ville.

En voiture, en autobus, en métro, empruntant tous les véhicules, tous les chemins, je me précipite à la rencontre de l'homme-tronc. Mon parcours n'est jamais tout à fait dénué d'angoisse; je me demande, à chaque retour, si je vais, une fois encore, le retrouver.

Mais, depuis des années, l'homme-tronc est toujours là, à la même place : au beau milieu de ce pont réservé aux seuls piétons. Sauf les jours de grand froid ou de pluie. Je le découvre, ces jours-là, sous la voûte qui continue ce pont du côté des berges.

Disponible, seul, il est là ; je ne l'ai pas perdu ! Mon souffle se calme, je ralentis le pas ; il est là. Je sais bien qu'il me cherche et m'attend lui aussi.

L'apercevant de loin, il m'est arrivé de distinguer des silhouettes autour de lui. Dès mon apparition, elles s'en allaient. On aurait dit que, pressentant ma venue, il écartait d'un signe ses interlocuteurs, qui se dispersaient aussitôt.

Lorsque je me trouve devant lui, j'ai le sentiment de ne l'avoir jamais quitté. Je le salue d'un mouvement de tête et commence toujours par :

« Je rentre de voyage... »

Levant sa face vers moi, sa réponse prend toujours la forme d'une question :

« Cette fois, où étiez-vous ? »

De ce parcours si souvent recommencé — qui me mène chez moi (ou de toutes les parties du monde) jusqu'à lui, — rien ne s'use ou ne me lasse. Aucune habitude n'a tari sourire ou paroles. Aucun ennui ne dessèche nos redites.

Se plaint-on de retrouver le fleuve dans son même lit, l'arche sous le même pont, l'aube au bout des nuits ?

Cela fait des années — combien ? Je ne saurais le dire — que ces retrouvailles se perpétuent. Bien que mes absences se prolongent et se multiplient, un lien de plus en plus solide tisse, entre nous, une trame qui défie le temps.

Une familiarité, une connivence nous unit étroitement ; mais nous n'avons pourtant jamais songé, l'un ou l'autre, à nous départir de ce vouvoiement. Il ne savait rien de mon existence, j'ignorais tout de la sienne ; nos vies cependant se pénétraient.

« Je rentre de voyage.

— Cette fois, où étiez-vous ? »

* * *

AU début, le personnage m'intriguait.

Je m'étais longuement demandé qui l'avait posé à cette place. Quels bras compatissants l'avaient nettoyé, vêtu, soulevé, porté jusqu'à cet endroit ? Et qui venait le chercher, le ramener, à des heures mystérieuses, pour lui refaire sa toilette et le nourrir ?

Très vite, mon enquête tourna court. L'idée même m'en parut condamnable : une effraction, une intrusion dans un domaine qui n'appartenait qu'à lui. Non, aucune indiscrétion ne devait troubler ou rompre notre entente. D'ailleurs, autour de lui, les choses se mettaient en place avec tant de simplicité que ma curiosité s'effritait tout naturellement.

Après nos salutations du début, je me penchais un peu plus vers lui :

« Comment allez-vous ?

— Et vous ? »

Mon interrogation déclenchait la sienne. Il semblait ne disposer d'aucune réponse, et se contentait, affable, de me tendre ma propre question en guise de miroir.

Tout nous opposait.

Je mesurais près de 1,80 mètre, j'étais d'une stature puissante. Grâce à mes changements vestimentaires, mon apparence ne cessait de varier. Mes habits, mes chaussures, se serraient, s'élargissaient, s'assombrissaient, s'éclaircissaient, suivant la mode et les saisons. Mes cheveux s'allongeaient, raccourcissaient, se gonflaient ou se collaient aux tempes, selon les lois du moment.

J'avais la quarantaine alerte, mais chaque année de plus s'enfonçait dans ma chair comme une épine. Dans la glace, certains jours, mon visage me paraissait alourdi, assailli par le temps ; certains jours, mon regard me semblait pris au piège.

Quant à lui, dont le corps en son entier n'atteignait pas 1 mètre, je ne lui ai jamais connu qu'un seul vêtement.

Il s'agissait d'une chemise à col ouvert, impeccablement blanche. Une veste anthracite en équilibre sur ses épaules, mais soigneusement épinglée, dissimulait l'absence des bras. L'hiver, il ajoutait à son habillement un tricot épais couleur olive, et une écharpe en grosse laine grège qui faisait deux fois le tour de son cou. Un bonnet gris recouvrant d'épais cheveux noirs et souples coupés à mi-longueur protégeait sa tête des intempéries.

Son âge devait se situer dans les mêmes zones que le mien. Sa face était burinée mais intacte. Une sorte de bleuté innocent teintait ses yeux.

Ce morceau de corps, traité avec tant de soin, était posé d'aplomb sur une carpette tirant sur l'indigo.

Tout nous opposait.

Il m'accueillait pourtant comme un autre lui-même.

* * *

Il m'arrive, à la sortie d'une réunion, d'un déjeuner d'affaires, d'une soirée, d'être tout d'un coup saisi par une soif irrépressible de sa présence.

Alors, quelle que soit l'heure ou la distance, au volant de ma voiture, je fonce vers lui.

Quelquefois muré dans un embouteillage, je ne parviens pas à trouver une place où stationner. Poursuivi par les véhicules, je tourne en rond, sillonnant les mêmes rues, enragé de me sentir captif de cette caisse de tôle.

Ma fièvre de le rejoindre ne faisant qu'augmenter, soudain je déboîte et monte sur le trottoir.

J'ouvre ma portière, je descends en hâte et gravis les quelques marches qui conduisent au pont.

Si c'est la nuit : la lune, ou une courte lampe à pétrole éclaire toute sa personne. Je développe, à ces instants-là, un regard de lynx qui me permet de l'apercevoir de très loin.

Rassuré, apaisé, malgré les klaxons nerveux qui m'environnent, je regagne mon auto.

Au carrefour de mes joies comme de ma détresse, l'homme-tronc ne m'a jamais failli.

* * *

« Cette fois, où étiez-vous ? »

Je dépeignais mes voyages. Non pas leur objectif, mais les gens et la topographie de certains lieux.

J'accourais vers lui chargé de sensations — emmagasinées à mon insu et que mon entourage n'avait nul désir de partager — et j'en déversais le flot à chaque rencontre.

Paysages à peine entrevus qui, subitement, prennent relief. Faces de l'anonymat qui, soudain, bondissent hors de la grisaille, se prennent et frappent aux vitres de ma mémoire.

L'homme-tronc devient page blanche, mes paroles s'y étalent. Son écoute rompt les digues.

« *Ensuite ?* », demande-t-il.

Je m'échappe des tenailles de la production, du collier des bilans et des chiffres, de la tyrannie de la Bourse. Le voyage change de peau.

Avec ce bout de craie que je garde en poche, je trace sur le sol l'énormité de l'Asie, le triangle de l'Afrique, le puzzle de l'Europe, la France, la Grèce, l'Italie...

« Une botte ?... »

L'idée de cette botte le secoue de rires, tandis qu'il contemple son corps tronqué.

* * *

PARFOIS mes paroles s'anémient et rejoignent la cohorte routinière.

Alors, d'un regard, il les éperonne et les propulse, me faisant toucher leurs replis, leurs remous, me faisant mesurer ce qu'ils contiennent de futur dans leurs racines anciennes, ce qu'ils portent de levain dans leur germe, de ferment dans leurs complicités.

Curieusement, deux ou trois fois, je me suis révolté contre l'homme-tronc. Excédé de sa patience, de cette façon d'inverser les ombres pour en extraire suc et saveurs.

Sans songer à ma cruauté, je lançais tout d'un coup :

« Quelle existence est la vôtre ? Rester toute la vie à la même place vous suffit ? »

Il riposta d'une voix cinglante :

« Quelle existence est la vôtre ? Remuer vous suffit ? »

Un soir que, tout au contraire, je me plaignais d'être une fois encore contraint de repartir :

« Tous ces voyages me bouchent l'horizon. »

Il me répondit avec une douceur extrême :

« Il n'y aurait pas d'horizon s'il n'y avait des voyageurs ! »

* * *

LE sachant *là*, j'ai le sentiment que je peux aller et venir sans danger.

Quelque part, je suis ancré ; quelque part, j'ai mon lieu. Quelque part, l'homme-tronc m'attend, sans m'attendre.

Nous nous quittions, nous nous retrouvions, sans nous sentir coupables. Il était libre de moi, comme je l'étais de lui ; pourtant nous nous étions nécessaires. J'étais persuadé que, si une disparition nous séparait définitivement, quelque chose de notre moelle, de notre nature même, se désagrégerait.

Notre liberté n'était-elle qu'un leurre ?

Le quittant ou le revoyant, il m'est souvent venu l'envie de poser ma main sur son épaule pour sentir sa chaleur et lui communiquer la mienne. Mais l'impossibilité qu'il aurait eue à me répondre soulignerait son infirmité ; alors, retenant ce geste, je partais et revenais sur un très bref salut.

« *Vous êtes heureux ?* », lui demandais-je un jour à brûle-pourpoint.

— Et vous ? »

« R*ETIENS-MOI ! Je t'en supplie, ne me laisse plus repartir.* »

C'était au crépuscule d'un été flamboyant.

Le voyageur, s'étant, cette fois, agenouillé auprès de l'homme-tronc, le tutoyait pour la première fois.

Toujours à genoux, il encercla de ses bras le torse immobile.

Sans que rien sur le visage de son compagnon ne frémisse, le voyageur put lire, dans ce regard tranquille et sur ces lèvres mi-closes, un consentement.

Ensuite, les deux corps — l'homme-tronc vertical comme un pieu, l'autre à l'horizontale — se mirent en branle dans un mouvement giratoire et régulier.

La ville se perpétuait tout autour, avec son bruit, ses saccades, sa beauté.

Sur le morceau de tapis indigo, l'attaché-case gisait ouvert. Un vent discret en parsemait les feuilles noircies de chiffres et de schémas.

Tout se passait fort bien.

Pour se maintenir en équilibre, l'homme-tronc s'incrustait dans le sol. Tournoyant sur lui-même comme une lente vrille, il creusait, graduellement, un trou dans la dalle.

Le voyageur, dont la tête à présent reposait sur la poitrine de l'autre, flottait étendu dans l'air. Leurs corps formaient un angle droit, emportés par le mouvement circulaire.

Ensemble, ils s'enfoncent.

La cadence devenait de plus en plus vivace.

La terre se déchirait, sans douleurs.

Enveloppés par une brise bienfaisante, accompagnés par le grondement de la cité, ils s'enfouissent, peu à peu.

* * *

LA dalle était légèrement soulevée, un peu de terre en maculait à peine le pourtour, quand le lendemain un passant ramassa, avidement, l'attaché-case et l'emporta sous son bras.

Peu après, un enfant s'amusa à rouler la carpette jusqu'au parapet, et d'un dernier coup de pied il la poussa dans le fleuve. Elle surnagea quelques instants, puis se perdit au fond de l'eau.

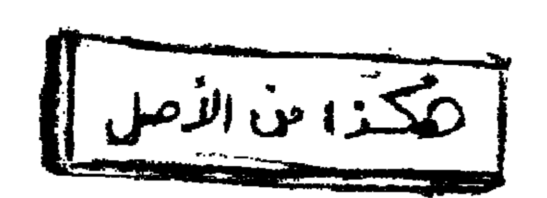
ANDRÉE CHEDID
(mars 77.)



★ *Dessin de JOSE DAVID.*









D'UNE RÉGION À L'AUTRE

A PROPOS DE...

LE BON EMPLOI DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Salles à tout faire

Dans sa dernière « lettre aux maires », M. Tony Roche, préfet de la région Midi-Pyrénées, explique l'intérêt que peuvent trouver les responsables des petites agglomérations à rechercher une meilleure utilisation de leurs équipements culturels, scolaires, touristiques ou sportifs... en refusant de les spécialiser.

M. Tony Roche cite, pour la seule région de Midi-Pyrénées, plusieurs exemples de ce qu'il appelle « la polyvalence des équipements culturels ». Il s'agit surtout de l'utilisation des monuments historiques comme salles de spectacles, généralement dans le cadre d'un festival de musique ou de théâtre. Des concerts sont organisés dans la cathédrale romane de Saint-Lizier, tandis que son cloître accueille des expositions. Il en est de même à Saint-Bertrand-de-Comminges, en Haute-Garonne, dans la cathédrale d'Auch et dans plusieurs églises du Gers. Dans le Lot, les monuments historiques de Gourdon, de Cahors, de Marcillac... sont régulièrement le cadre de manifestations culturelles, comme c'est le cas aussi à Albi (au palais de la Berbie), dans l'abbatiale de Gaillac, la cathédrale de Saint-Pons, les églises de Mazamet et d'Aussillon, à Cordes, à Sorrèze.

Dans le Tarn-et-Garonne, représentations théâtrales, concerts, conférences et expositions « animent » la place nationale de Montauban ou le cloître de Moissac, le château de Gramont, l'abbaye de Beaulieu. A Toulouse, même l'opération « Musique dans la ville » a permis d'utiliser et d'animer divers monuments, dont la chapelle des Carmélites, la basilique Saint-Sernin, le cloître des Jacobins, la basilique de la Daurade, les parvis des Jacobins et de la cathédrale Saint-Etienne, plusieurs hôtels anciens de Toulouse...

Cela dans le domaine culturel, mais le principe de la polyvalence trouve aussi à s'appliquer pour les équipements touristiques (les sentiers de randonnée devraient pouvoir être ouverts aux cavaliers ou aux cyclistes) ou scolaires : les locaux des établissements d'enseignement sont couramment utilisés pour la formation permanente, pour accueillir stagiaires ou touristes en dehors des périodes scolaires. Un exemple : la cité scolaire d'Orléans, d'une conception architecturale originale, dispose de nombreuses salles polyvalentes.

Ainsi un grand hall sans affectation particulière est ouvert largement sur le forum, qui peut recevoir huit cents personnes sur des gradins en U et se diviser par un système de portes coulissantes en trois salles de taille différente. Sous les gradins sont installés des ateliers non spécialisés. Hors de l'emploi du temps normal, la grande salle accueille des concerts, des spectacles, des expositions...

Cette formule des « locaux à tout faire » ne peut être toujours généralisée. Garantir la sécurité, assurer convenablement le chauffage ou l'équipement, notamment de certains monuments historiques, n'est pas toujours possible ou coûte parfois très cher, et il n'est pas toujours évident qu'une bonne salle de théâtre puisse faire une salle de concert convenable.

Il reste qu'il y a là une possibilité évidente de rentabiliser au mieux, notamment dans les petites agglomérations, des équipements d'animation forcément rares et coûteux ; d'attirer un public nouveau qui prendra l'habitude d'écouter une conférence, un concert, une pièce de théâtre, de voir une exposition dans la même salle ; de supprimer les barrières qui séparent parfois artificiellement les différentes disciplines culturelles.

Lorraine

Près de Nancy

UN VILLAGE ENTRE LA NATIONALE ET L'AUTOROUTE

(De notre correspondant.)

Nancy. — *La B 33, cette autoroute* fameuse en Lorraine avant d'avoir existé, puisqu'en 1968 elle a suscité autant de polémiques *que de tergiversations,* vient encore de faire parler d'elle. Les habitants de Richardmesnil, un village situé à 7 kilomètres de Nancy, en Meurthe-et-Moselle, ont, il y a deux jours, empêché les techniciens de l'équipement de procéder au relevé du tracé de la B 33 dans la traversée de leur commune.

Les travaux de l'autoroute qui reliera Nancy à Epinal, amorçant ainsi le désenclavement attendu de la Lorraine vers la Bourgogne et le sud de la France, vont bon train depuis octobre 1976. La sortie de l'agglomération nancéienne est presque achevée, les chaussées seront ouvertes en juin prochain. Ville-étape : Richardmesnil, déjà coupée en deux par la *RN 57*, qui, en cet endroit, comporte une courbe et une côte, et où les accidents ne se comptent plus.

Or, la section de la B 33 qui contournera l'agglomération va à son tour passer au travers de l'agglomération. L'autoroute apportera dans tout un secteur récemment urbanisé, composé de petites maisons individuelles, des nuisances dangereuses ; des jardins, des maisons vont disparaître. L'école va se trouver prise entre l'autoroute et la nationale. Les habitants avaient déjà multiplié les réserves au sujet du tracé de cet ouvrage, dès 1968. Une pétition avait été déposée, dont il n'a pas été tenu compte.

Derrière leur conseil municipal, les habitants se sont rendus sur place et se sont opposés aux techniciens de l'équipement, les empêchant de procéder aux relevés et aux sondages indispensables pour commencer les travaux. Un comité de défense a été créé, qui va proposer un nouveau tracé évitant complètement ce nouveau lotissement. — *(Intérim.)*

● *Le trafic des aéroports français.* — Le taux moyen de croissance annuel de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur a été de + 4,9 % pour la période 1972-1976, et non pas de — 4,9 % comme il a été écrit par erreur dans *le Monde* du 25 mars.

Franche-Comté

PRÈS DE MONTBÉLIARD ET DE SOCHAUX

36 hectares de gravières transformés en espace vert

Des engins de travaux publics ont pénétré cette semaine dans les gravières de Courcelles-lès-Montbéliard (Doubs), pour y ouvrir un nouveau chantier. Mais cette fois, sur les 36 hectares de fondrières et de marigots qui bordent la rivière, il ne s'agit plus d'extraire des matériaux. C'est, au contraire, une vaste opération de réhabilitation qui est engagée, l'une des premières tentées en France. Elle est organisée par la fondation Sauvons l'avenir (1), une association qui, depuis 1971, s'est donné pour mission de lancer des actions favorables à l'environnement en mobilisant des moyens privés et publics.

Les gravières de Courcelles, abandonnées voici quelques années, sont situées à peu de distance de Sochaux et de Montbéliard. Elles appartiennent au district de Montbéliard, qui ne savait qu'en faire. La fondation Sauvons l'avenir se propose d'y aménager un étang de pêche, des promenades, un terrain de jeux et une réserve écologique. Il va falloir remuer 150 000 mètres cubes de terre ; les usines Peugeot fourniront du sable des fonderies *pour combler certaines excavations* ; déjà, on a semé du gazon et planté trois mille arbustes. Devis des travaux : 530 000 F, *fournis par le district,* la *région* de Franche-Comté et (à 60 %) par la taxe spéciale que payent les producteurs de granulats.

Celle-ci, qui, en 1976, s'est élevée à 17,8 millions de francs, est destinée à financer de telles opérations. Œuvre immense, puisque *l'Hexagone est grêlé de milliers* d'anciennes carrières, gravières et ballastières, qui sont autant de plaies béantes dans le paysage. *D'autres s'ouvrent sans cesse,* qui mangent 3 000 hectares par an. Une loi de 1971, complétée par un décret de 1975, oblige les entre*preneurs à remettre les sols* de ces exploitations en état, c'est-à-dire à les laisser propres. Mais rien ne les contraint à les réamé*nager pour un autre usage.* Au reste, toutes les gravières abandonnées avant 1971 échappent à la réglementation.

La reconquête

Il faut donc aujourd'hui entreprendre un énorme travail de reconquête. Certaines municipalités, comme celle de Dijon, ont commencé à récupérer à usage d'espaces verts de vieilles carrières situées en ville. Une dizaine d'expériences de remises en culture sont en cours, en particulier dans le Loiret et dans l'Ain. (*Le Monde* du 28 juillet 1976.) Pour encourager ces opérations, la taxe sur les granulats a été instaurée en 1975. Jusqu'à présent elle a surtout servi à payer des études et des rapports sur les possibilités de réaménagement. *Le ministère de l'industrie s'en est ému, qui, par deux fois — et encore récemment, —* a demandé que le produit de la *taxe soit utilisé « dans sa majeure partie »* à des réalisations concrètes. En vérité, il y avait fort peu de candidats, car les entreprises se soucient peu du devenir des terrains qu'ils abandonnent, et les collectivités locales sont mal informées.

La fondation Sauvons l'avenir a donc décidé d'utiliser les armes que lui donnent la réglementation, les études théoriques et les fonds existant. Elle va jouer le maître d'œuvre, puisque, au demeurant, c'est ce rouage que l'on avait oublié. M. Hervé Magny, trésorier de la fondation, a pris le pari de réhabiliter le « chaos » de Courcelles dans les trois mois. Inauguration prévue : 1er juillet 1977. Opération coup de poing. Il y en aura d'autres, qui seront achevées avant la fin de l'année.

A Champagney (Haute-Saône) 40 hectares de « terrain vague » parsemé de trous d'eau vont être rendus à la population sous forme de prairies et de bosquets. Dans les étangs va être lancé le premier élevage d'écrevisses (on les importe d'Europe de l'Est !) jamais réalisé en France. Le long du Rhin, au nord de Strasbourg, six gravières desservies par une route et qui servaient plus ou moins de dépotoir seront nettoyées et livrées aux Alsaciens amateurs de pique-niques au bord de l'eau. Les associations allemandes de sauvegarde du paysage en feront autant de l'autre côté du fleuve.

A Andrézieux, non loin de Saint-Etienne (Loire) la fondation a loué pour trente ans une ancienne ballastière que son propriétaire ne veut ni céder ni réaménager ; 17 hectares seront transformés en zone de loisir et de nature pour les Stéphanois.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) 9, rue de Vienne, 75008 Paris, tél. 292-21-04.

Bretagne

LES PÊCHEURS PROTESTENT CONTRE LA DÉCISION DES IRLANDAIS

Les armateurs et les pêcheurs des ports bretons expriment *« leurs plus vives inquiétudes »* devant la décision de l'Irlande d'interdire à partir du 10 avril aux bateaux de pêche de 33 mètres ou plus l'approche à moins de 50 milles de ses côtes. Les armateurs ont cependant affirmé qu'ils allaient continuer à pêcher comme auparavant. *« En cas d'incident, nous saisirons le gouvernement français »,* ont-ils déclaré.

Cette décision concerne, selon M. Lanlo, président du syndicat des armateurs de Lorient, cent huit bateaux français sur cent *quatre-vingts bateaux de pêche* industrielle. *« Nous demandons le respect de nos droits »,* explique M. Lanlo, qui rappelle, sur ce point, les *promesses du président* de la République lors de son dernier voyage en Bretagne.

Comme nous l'avons indiqué dans certaines de nos éditions de mercredi, il semble toutefois, comme on s'en est rendu compte lors des dernières discussions à Luxembourg entre les ministres des neuf pays de la Communauté européenne, que les Irlandais soient prêts à une série d'arrangements amiables avec leurs partenaires : ceux-ci s'engageraient auprès d'eux, et de manière précise, à limiter leurs prises. Leur objectif étant ainsi atteint, les Irlandais n'appliqueraient pas l'interdiction qu'ils viennent d'édicter.

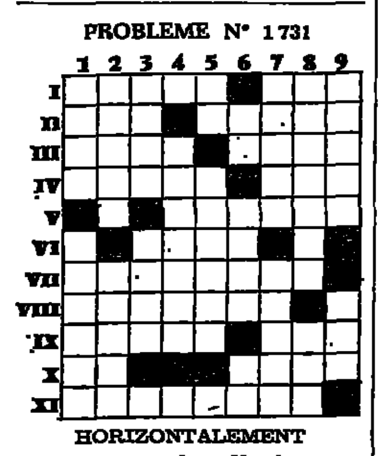
MIDI-PYRÉNÉES

● *Les vignerons manifestent à Carcassonne.* — Le mécontentement des vignerons s'est soudain rallumé, mercredi après-midi 6 avril, à Carcassonne (Aude) où cent cinquante viticulteurs se sont rassemblés. Ils entendaient réagir ainsi contre les démarches effectuées par des huissiers de justice auprès de bon nombre d'entre eux qui ont décidé de ne plus régler leurs cotisations à la Mutualité sociale agricole. Les viticulteurs se sont rendus dans l'étude de deux *huissiers, se sont* fait remettre tous les dossiers les concernant (deux cent vingt au total) et les ont brûlés dans la *rue. Deux inspecteurs des renseignements généraux qui assistaient de loin à la scène ont été pris à partie et violemment frappés par quelques viticulteurs.* — *(Corresp.)*

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1731



HORIZONTALEMENT

I. Provoque des effondrements en se multipliant; Epousent toutes les sinuosités d'un cours. — II. N'avait que faire des mauvais sujets ; Cultivée, elle était bornée. — III. Sont surtout peuplées de gens distraits ; Se sentit soudainement ragaillardi. — IV. Pronom ; D'un auxiliaire. — V. Ont permis maints amendements. — VI. Rayons. — VII. Parties du monde. — VIII. Vole de ses propres ailes. — IX. Pas compliqués ; Passe pour entendre mal. — X. Pronom; La femme de notre vie. — XI. Gens du monde.

VERTICALEMENT

1. Enrichit de plaisants détails ; Travaillait en songeant à l'avenir. — 2. Se reforme aussitôt que fendue ; Dans une galerie. — 3. Est amer ; Titres. — 4. Ses jours sont comptés. — 5. En liège ; Très approchables. — 6. Pronom ; Renonça à tout arrangement ; Pronom. — 7. Mécontenter ; En Belgique. — 8. Pierres qui roulent; Scintillent sur des uniformes d'apparat. — 9. Plantes ; Se déplaçait en file indienne.

Solution du problème n° 1 730

Horizontalement

I. Péril ; Ste. — II. Aviso ; Ers. — III. Ni ; Ourlet. — IV. Aa ; Pô ; Pé. — V. Cnide; Par. — VI. Sosies. — VII. Étau ; Ors. — VIII. Artistes. — IX. Rudes ; Ere. — X. Ap ; Ris ; Al. — XI. Cérastes.

Verticalement

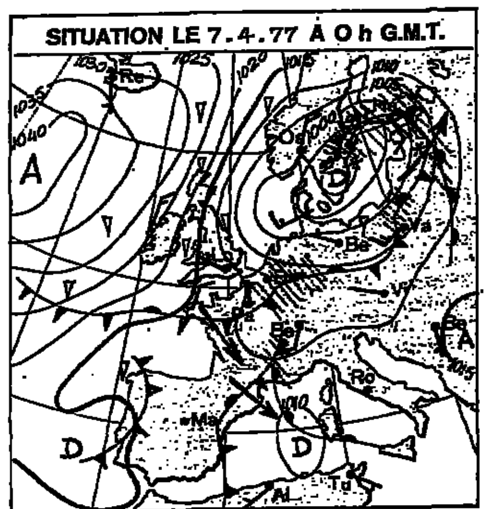
1. Panache ; Rac. — 2. Evian ; Taupe. — 3. Ri ; Isard. — 4. Iso ; Doutera. — 5. Loupes ; Isis. — 6. Ro ; Ios ; St. — 7. Sel ; Perte. — 8. Trépasseras. — 9. Ester ; Sel.

GUY BROUTY.

Documentation

● *Les premiers numéros* d'une édition hebdomadaire juridique fiscale et sociale sur micro-fiche (une pour 60 pages de documentation), viennent d'être diffusés par *Express-Documents*, 61, rue de Malte. 75011 Paris.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 8-4-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas — dans la région

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 7 avril à 0 heure et le vendredi 8 avril à 24 heures :

L'air froid venant du nord s'étendra progressivement sur toute l'Europe occidentale ; il donnera en France un temps instable et plus froid que les jours précédents.

Vendredi 8 avril, les températures seront en baisse par rapport à celles de jeudi. Cette baisse sera surtout sensible le matin, avec des gelées qui atteindront 0 °C à —3 °C sous abri, mais qui seront plus fortes au voisinage du sol. Le ciel, le plus souvent dégagé le matin, deviendra très variable l'après-midi, où se développeront des nuages d'instabilité, qui donneront des averses de pluie ou de grêle en plaine, de neige en montagne. Les vents, de secteur nord, deviendront assez forts près de la Manche et de la Méditerranée, ainsi que dans la vallée du Rhône ; ils seront modérés et irréguliers ailleurs.

Jeudi 7 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 010,5 millibars, soit 757,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 avril ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 18 et 8 degrés ; Biarritz, 19 et 11 ; Bordeaux, 19 et 5 ; Brest, 10 et 3 ; Caen, 10 et 2 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 17 et 4 ; Dijon, 15 et 6 ; Grenoble, 16 et 7 ; Lille, 10 et 0 ; Lyon, 16 et 8 ; Marseille, 18 et 8 ; Nancy, 13 et 1 ; Nantes, 14 et 4 ; Nice, 16 et 10 ; Paris - Le Bourget, 12 et 1 ; Pau, 20 et 10 ; Perpignan, 16 et 9 ; Rennes, 12 et 5 ; Strasbourg, 13 et 5 ; Tours, 13 et 4 ; Toulouse, 19 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 11 degrés ; Amsterdam, 8 et 2 ; Athènes, 25 et 13 ; Berlin, 7 et 1; Bonn, 9 et 0; Bruxelles, 9 et 2; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 7 et 0 ; Genève, 17 et 8 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 11 et —1 ; Madrid, 16 et 5 ; Moscou, 6 et —1 ; New-York, 9 et 2 ; Palma-de-Majorque, 17 et 8 ; Rome, 20 et 9 ; Stockholm, 5 et —1 ; Téhéran, 16 et 10.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 avril 1977 :

DES DECRETS

● Relatif aux attributions du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense ;

● Portant publication des modifications aux annexes A et B de l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (A. D. R.) du 30 septembre 1957, entrées en vigueur les 16 avril et 29 septembre 1976, et des accords portant dérogations à l'accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (A. D. R.) du 30 septembre 1957 ;

● Portant création de deux écoles nationales supérieures d'ingénieurs à l'université du Haut-Rhin ;

● Complétant le décret n° 75-912 du 8 octobre 1975 portant création de l'université du Haut-Rhin.

Circulation

Les départs de Pâques sur les routes

Avec la mise en service, le samedi 9 avril, de la déviation d'Orthez, dans les Pyrénées-Atlantiques, le réseau autoroutier français s'étendra sur 4 000 kilomètres ; les 5 000 kilomètres seront atteints à la fin de 1978, et les 6 000 kilomètres en 1980. Ces indications ont été récemment données par M. Michel Fève, directeur des routes et de la circulation, qui présentait devant la presse les mesures prévues par les services du ministère de l'équipement à l'occasion des départs sur les routes pour les fêtes de Pâques.

M. Michel Fève a indiqué les heures de pointe à éviter aux abords des grandes villes : le vendredi 8, de 15 heures à 21 heures, le samedi 9, de 6 heures à 12 heures ; il a conseillé aux automobilistes de partir, dans la mesure du possible, soit le vendredi matin, soit le samedi après-midi. Pour les retours, les heures d'arrivée déconseillées se situent le lundi 11, de 15 heures à 21 heures dans les grandes villes, et de 15 à 24 heures dans l'agglomération Parisienne, et l emardi 12, de 18 à 21 heures.

Conseils de prudence pour les automobilistes, mesures pour renforcer la sécurité des vélomotoristes qui roulent sur des engins de moins de 125 centimètres cubes. On envisage en effet, devant la montée des accidents, de mettre au point un nouveau permis de conduire pour cette catégorie d'utilisateurs.

Jusqu'à présent, l'examen du permis A-1, particulier aux vélomoteurs, consistait uniquement en une épreuve de contrôle des connaissances du code de la route. Il pouvait être passé dès l'âge de seize ans. A partir de dix-huit ans, le permis de conduire des automobiles de tourisme donnait automatiquement le permis A-1. Pour obtenir le nouveau permis A-1, à l'examen sur le code, s'ajoutera une épreuve de conduite pratique analogue à celle qui est exigée depuis deux ans pour le permis moto.

On apprend, d'autre part, que le ministre britannique des transports a annoncé l'abolition, à compter du 1er juin, des mesures de restriction de vitesse imposées en Grande-Bretagne depuis 1974. La vitesse maximale sur routes à double voie est portée de 60 miles/heure (96 km/heure) à 70 miles (112 km), tandis que, sur les routes à simple voie, elle est portée de 50 miles/heure (82,5 km) à 60 miles. Les Britanniques ne pouvaient rouler à 70 miles/heure jusqu'à maintenant que sur les autoroutes.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le Comité des stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes, le deuxième l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 110-550 ; Bellecombe-Crest-Voland, 10-120 ; Bourg-Saint-Maurice-Les Arcs, 80-190 ; Chamonix, 20-650 ; Chamrousse, 60-90 ; Chapelle-d'Abondance, 15-60 ; Chatel, 35-250 ; La Clusaz, 20-250 ; Le Corbier, 35-200 ; Courchevel, 70-230 ; Flaine, 75-280 ; Les Gets, 5-150 ; Grand-Bornand, 25-150 ; Les Houches, 0-60 ; Megève, 20-170 ; Les Menuires-Val-Thorens, 60-290 ; Méribel, 55-225 ; La Plagne, 180-280 ; Pralognan, 20-60 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 30-170 ; Samoëns, 95-215 ; Thollon-les-Mémises, 10-100 ; Tignes, 170-300 ; Val-Cenis, 0-200 ; Val-d'Isère, 100-230 ; Valloire, 5-230.

ALPES DU SUD

Auron, 100-280 ; Isola-2000, 210-340 ; Montgenèvre, 120-280 ; Orcières-Merlette, 60-300 ; Pra-Loup, 60-280 ; Le Sauze, 40-280 ; Vars, 70-180.

PYRENEES

Cauterets-Lys, 30-145 ; Font-Romeu, 15-40 ; La Mongie, 30-160 ; Saint-Lary-Soulan, 0-70 ; Les Angles, 50-90.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 20-130 ; Super-Besse, 30-120 ; Super-Lioran, 10-110.

JURA

Les Rousses, 0-100.

VOSGES

Gérardmer : station fermée.

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

AUTRICHE

Salzbourg : Badgastein, 150 ; Saalbach, 0-85 ; Zell-am-See, 120. — Voralberg : Lech/Arlberg, 60-140 ; Zürs/Arlberg, 95-140. — Tyrol : Fulpmes, 20-110 ; Ischgl, 0-120 ; Kitzbühel, 0-130 ; Obergurgl, 110-180 ; St-Christoph-am-Arlberg, 0-110.

SUISSE

Région du Léman : Villars, 10-70. — Valais : Champéry, 0-90 ; Crans/Montana, 0-90 ; Verbier, 15-150 ; Zermatt, 40-150. — Oberland bernois : Gstaad/Saanenmöser, 0-90 ; Wengen/Kl.-Scheidegg, 0-90. — Grisons, Engadine : Arosa, 130-140 ; Davos, 25-210 ; Saint-Moritz, 80-100.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	1	tous groupes	50
	31	tous groupes	150
	9 521	tous groupes	1 050
	9 111	tous groupes	2 550
	17 491	tous groupes	10 050
	52 511	groupe 4	10 050
		autres groupes	2 050
	93 161	tous groupes	10 050
	52 351	groupe 4	100 050
		autres groupes	2 050
	55 321	groupe 2	100 050
		autres groupes	2 050
	74 241	groupe 3	100 050
		autres groupes	2 050
2	62	tous groupes	100
	712	tous groupes	200
	03 102	tous groupes	10 000
	52 512	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	94 472	tous groupes	10 000
3	23	tous groupes	100
	3 123	tous groupes	1 100
	52 513	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	90 263	tous groupes	10 000
4	404	tous groupes	200
	52 514	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
5	15	tous groupes	100
	55	tous groupes	100
	935	tous groupes	200
	3 665	tous groupes	1 000
	5 725	tous groupes	1 000
	20 725	tous groupes	10 000
	52 515	groupe 4	10 100
		autres groupes	2 100
	66 905	tous groupes	10 000
	77 415	tous groupes	10.100
6	296	tous groupes	200
	52 516	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
7	7	tous groupes	50
	327	tous groupes	250
	907	tous groupes	250
	937	tous groupes	250
	24 997	tous groupes	10 050
	52 517	groupe 4	10 050
		autres groupes	2 050
	65 797	tous groupes	10 050
8	798	tous groupes	200
	1 158	tous groupes	1 000
	32 248	tous groupes	10 000
	52 518	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
9	69	tous groupes	100
	929	tous groupes	200
	149	tous groupes	500
	1 429	tous groupes	1 000
	2 219	tous groupes	1 000
	5 879	tous groupes	1 000
	6 329	tous groupes	1 000
	52 519	groupe 4	10 000
		autres groupes	2 000
	18 219	groupe 1	100 000
		autres groupes	2 000
0	2 080	tous groupes	1 000
	4 330	tous groupes	2 500
	86 770	tous groupes	10 000
	91 090	groupe 5	100 000
		autres groupes	2 000
	52 510	groupe 4	2 000 000
		autres groupes	20 000

TRANCHE DES TULIPES
TIRAGE DU 6 AVRIL 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 14 AVRIL 1977
A LORIENT (Morbihan)
77 — 17e

LOTO — TIRAGE No 14 — 7 8 18 25 33 48 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 42

PROCHAIN TIRAGE LE 14 AVRIL 1977 — VALIDATION JUSQU'AU 13 AVRIL 1977 APRES-MIDI

CARNET

Réceptions

— En l'honneur du secrétaire général de l'Organisation des Nations unies et des chefs des secrétariats des Organisations du système des Nations unies, réunis au siège de l'UNESCO à Paris, à l'occasion de la 69e session du comité administratif de coordination, M. Amadou-Mahtar M'Bow, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, a donné une réception mercredi 6 avril.

Naissances

— M. Jacques Banaszak et Mme, née Françoise Richardier, Arnaud, Xavier, Bruno, Sophie ont la joie d'annoncer la naissance de

Jérôme.

28 mars 1977

6, rue Ballu, 75009 Paris.

Décès

— Le conseil d'administration, le comité d'entreprise et le personnel de Fruehauf France ont la tristesse de faire part du décès de leur président

François GODBILLE,

survenu le 5 avril 1977 dans sa cinquante-sixième année.

Les obsèques sont célébrées dans la plus stricte intimité.

Une messe sera dite à son intention ultérieurement.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Adhémar MIERMONT,
pharmacien à Bordeaux,

survenu le 26 mars 1977.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église de Florimont-Gaumiers, en Dordogne.

— Dans l'avis de décès de

Mme Charles HAMMEL,

il fallait lire née Josette Hayem.

— Mme J.-A. Mariacci, née Marie Ottavi,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules-André MARIACCI,
préfet en retraite,
ancien bâtonnier
du barreau d'Ajaccio,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu à Ajaccio le 4 avril 1977.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Ajaccio le 6 avril 1977.

7, rue du Général-Campi.
20000 Ajaccio

— On nous annonce le décès de

Robert, Charles, Pierre, Paul MICHEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
capitaine de réserve honoraire,
président d'honneur du Syndicat des industries télégraphiques et téléphoniques,

survenu le 5 avril 1977 à Paris dans sa soixante-seizième année.

De la part de :

Mme Robert Michel, son épouse,

Mme Monique Thiounn et ses enfants,

M. et Mme Jean-François Michel, leurs enfants et petits-enfants,

Mlle Catherine Michel, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Des familles Bondonneau, Damon, Foucher, Lecouffe, Michel, Petitot, Pichard, Risler, Thierry,

Ses amis.

Les obsèques auront lieu à Brionne (Eure), sa ville natale, le vendredi 8 avril, à 11 h., en l'église Saint-Martin.

Réunion et remerciements à l'église.

18, rue Lemarois, 27800 Brionne.
23, rue Gazan, 75014 Paris.

— M. Henri Morez,
Mlle Roseline Morez,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henri MOREZ,

leur épouse, mère et parente, survenu le 3 avril 1977 en son domicile, 75, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 6 avril au cimetière de Bagneux-Parisien dans la plus stricte intimité.

— Nous apprenons le décès, survenu le 30 mars, du

général de division
René MORTEMARD DE BOISSE.

[Né le 28 janvier 1887 à Paris, René Mortemard de Boisse s'engage pour la première fois en 1906 à Paris. Admis comme aspirant à l'Ecole militaire d'infanterie en 1911, il devient chef de bataillon le 12 juin 1918. Colonel en 1939, puis directeur des services techniques des forteresses en 1940, il est promu général de brigade le 21 juin 1940.

En captivité de 1940 à 1945, il sera libéré par les alliés en 1945, date à laquelle il est admis dans la réserve.]

— Nous apprenons le décès, survenu le 5 avril à Nice (Alpes-Maritimes), du

contre-amiral Jean SIROUY.

[Né le 18 février 1907 à Paris, Jean Sirouy est ingénieur de l'Ecole navale et breveté d'aéronautique navale. Dès 1939, il est affecté sur le croiseur « Dumont-d'Urville ». Commandant de la base aéronautique navale de Khouribga de 1946 à 1948, puis attaché au service central aéronautique de Paris de 1948 à 1949, Jean Sirouy devient commandant de la base d'aéronautique navale d'Agadir de 1952 à 1954.

Il est nommé à l'état-major particulier défense nationale et des forces armées à Paris de 1955 à 1956, puis à l'état-major particulier secrétaire d'Etat à la marine à Paris de 1956 à 1957. Affecté à l'état-major général de la marine en 1961, il devient inspecteur des réserves chargé de l'instruction des réserves de l'armée de mer en 1964. Le contre-amiral Jean Sirouy est placé, sur sa demande, en congé définitif du personnel navigant de l'aéronautique en 1964.]

— Nous apprenons la mort de

M. Bernard de TURCKHEIM,
président d'honneur de la Société de tissages Nicolas Schlumberger et Cie,
père de Raoul de Turckheim,
président-directeur général
de De Dietrich Chimie.

[Ancien administrateur de De Dietrich et Cie, M. Bernard de Turckheim était âgé de quatre-vingt-dix ans.]

Remerciements

— Mme Aubry remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie lors du décès de son époux,

M. Albert AUBRY.

— M. et Mme Harry Le Clair et Corinne, profondément touchés par les témoignages de sympathie lors du décès de

Laurent,

prient tous ceux qui ont participé à leur immense chagrin de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

— La famille Vladut-Audhoin, très touchée par les marques d'affection témoignées lors de la perte de leur fils

Georges-Marie VLADUT,

remercie vivement tous ceux qui se sont associés à sa douleur.

— La comtesse Dominique de Roux, née Jacqueline Brusset, et son fils Pierre-Guillaume,

La marquise de Roux, née Françoise du Cheyron du Pavillon, ses enfants et petits-enfants,

M. Max Brusset, ancient député de la Charente-Maritime, maire de Royan, officier de la Légion d'honneur, et Mme Max Brusset, née Marie-Vallery-Radot, leurs enfants et petits-enfants,

profondément touchés par les nombreux et émouvants témoignages de sympathie exprimés lors du décès du

comte Dominique de ROUX,
fondateur des « Cahiers de l'Herne »,
écrivain et éditeur,

décédé subitement à Paris, à son domicile, 27, rue de Bourgogne (7e), prient tous ceux qui ont participé affectueusement et amicalement à leur immense chagrin de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance et s'excusent de ne pouvoir répondre immédiatement à chacun d'eux.

Anniversaires

— En ce jour anniversaire où

Joseph-Jean MORER

a quitté cette terre, une pensée émue et affectueuse lui sera donnée par tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— Le jeudi 21 avril, à 21 heures, à la Mutualité, Dimitri Panine parlera : « Le régime soviétique a-t-il un avenir ? »

Visites et conférences

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Bouquet des Chaux : « La manufacture des Gobelins ».

14 h. et 16 h., métro Rambuteau, Mme Oswald : « Le Centre Beaubourg ».

15 h., métro Mairie-de-Saint-Ouen, Mme Pajot : « Château de Saint-Ouen ».

19 h., Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Oswald : « Exposition Derain » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Sully-Morland : « Le Marais » (A travers Paris).

15 h., portail de l'église : « Jardins secrets à Saint-Germain-des-Prés » (Paris et son histoire).

14 h. 45, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (Tourisme culturel).

CONFERENCE. — 20 h. 30, 11 bis, rue Kepler : « La constitution de l'homme selon la Bhagavad Gita » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

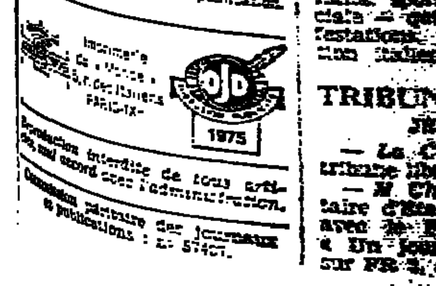
Par voie aérienne Tarif sur demande.

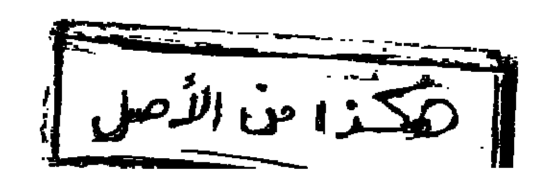
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





هكذا في الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

« SOIXANTE MINUTES POUR CONVAINCRE »

Cinq semaines de préparation

Après Mme Françoise Giroud, M. Michel Rocard et quelques autres, M. Jean-Paul Escande a *accepté d'entrer dans l'arène*. Professeur agrégé de dermatologie, il découvrira, ce jeudi soir 7 avril, la hantise du coureur de fond. L'œil vif, le visage aux aguets, il dira calmement : « *Les Français se soignent mal* » et il tentera de les en persuader. Les résultats de ses efforts *seront* immédiatement comptabilisés par sondages. Insensible aux *arguments, un chronomètre grignotera* le temps. Soixante minutes, c'est beaucoup. Pour convaincre, c'est peu.

Voilà qui change des débats où l'on se renvoie la balle par pure courtoisie. « *A ce ronronnement, nous avons voulu substituer le plaidoyer d'un homme seul* », explique l'un des responsables de ce magazine d'actualité, M. Jean-Marc Lech, directeur de l'IFOP, « *ce qui suppose qu'il y ait une cause à défendre et un public à convaincre* ». Les thèmes retenus, depuis la première émission en juin 1975, sont donc toujours des sujets de société, rarement brûlants, mais loin de faire l'unanimité dans l'opinion. Le professeur Escande, pour sa part, entamera sans doute ses « soixante minutes » avec un handicap de cinq points environ.

Tout cela ne s'improvise pas : ces soixante minutes de direct demandent en moyenne cinq semaines de préparation. « *Cette émission doit répondre à un double impératif*, dit Jacques-Olivier Chattard, co-producteur : *présenter tout d'abord un dossier étayé et dramatiquement construit ; proposer ensuite un spectacle de qualité. Nous espérons aborder ainsi, de façon agréable, des questions difficiles.* »

Le sujet déterminé, le challenger consentant, on se met à l'ouvrage. Il faudra parfois trois ou quatre réunions pour que les producteurs, MM. Jacques-Olivier Chattard et François Moreuil, notamment, parviennent à élaborer avec l'invité un scénario digne de ce nom.

Il convient ensuite de fractionner le temps et les arguments pour introduire les « témoins ». Trois « pour », trois « contre » : au total, vingt minutes de témoignages filmés. M. Escande a choisi ses « alliés » : MM. Jacques Delors, responsable socialiste et *président* du Club échanges et projets, Alexandre Minkowski, professeur de néo-natalogie, et Jean-Jacques Dupeyroux, professeur de droit, spécialiste de la Sécurité sociale. Les « opposants », en revanche, sont désignés par les producteurs de l'émission : MM. Charles Dayant, médecin généraliste, Bernard-Claude Savy, président de l'Union nationale pour l'avenir de la médecine, et Mme Michèle Camous, responsable des questions de santé au P.C.F... Avant de pénétrer, à 21 heures, dans le studio 101, le *professeur Escande aura vu toutes* ces séquences. Et préparé d'éventuelles parades.

Joutes oratoires et « suspense » sportif : le « score » — ce verdict instantané du public — est fourni de quart d'heure en quart d'heure par les sondages. Ici *encore, tout est méticuleusement* préparé. Quinze jours avant l'émission, c'est le premier coup *de « sonde »* : deux mille personnes « représentatives » sont interrogées par l'IFOP sur le contenu et le titre du prochain plaidoyer. Il en ressort un questionnaire beaucoup plus concis — « affiné », dit-on à l'IFOP. — qui sera soumis cette fois, un quart d'heure avant le début de l'émission, à cinq cents personnes, réunies par groupes de dix, chez des enquêteurs possédant télévision et téléphone.

La machine est bien huilée. Trop peut-être On peut s'interroger sur la part réelle de liberté laissée à l'invité. Peut-il, par exemple, brûler les étapes ? ralentir l'allure ? prendre un chemin de traverse ? N'est-il pas prisonnier du temps et de la machine ? « *Jamais un invité n'a parfaitement respecté son plan* », nous a-t-on affirmé.

CATHERINE GUIGON.

★ Jeudi 7 avril, TF 1, 21 h. 30.

JEUDI 7 AVRIL

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Série : La ligne de démarcation, d'après le colonel Rémy, réal. J. Ertaud, avec Ch. Barbier, F. Ulysse, M. Trevières, M. Bedetti.

Au début de 1941, la France est divisée en deux par la ligne de démarcation que doivent franchir en fraude, pour quitter la zone occupée, tous les prisonniers évadés, résistants, juifs, etc. Premier épisode : Raymond, « passeur » dans le Cher.

21 h. 30, Magazine d'actualité : Soixante minutes pour convaincre (Vous ne savez pas vous soigner).

Avec le professeur Jean-Paul Escande, agrégé de dermatologie et médecin des hôpitaux.

22 h. 45, Allons au cinéma.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Téléfilm : « 1936 ou la Mémoire d'un peuple », réal. Cl. Santelli, avec S. Flon, M. Bouquet, M. Lonsdale, F. Périer, P. Vaneck.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., Les jeux ; 20 h. 30, FILM (les grands noms de l'histoire du cinéma) : LE VIEUX FUSIL, de R. Enrico (1975), avec R. Schneider, Ph. Noiret, J. Bouise, M. Ozeray, J. Hensen.

En 1944, un chirurgien de Montauban traque et abat dans son château occupé les S.S. qui ont tué sa femme et sa fille.

Le thème de la vengeance restitué dans un contexte historique qui provoque l'émotion et la participation du spectateur. Césars 75 du meilleur film, du meilleur acteur (Noiret) et de la meilleure musique de film (François de Roubaix).

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique de France-Culture, par L. Attoun : « le Ciel ouvert », de Y. Heurté. Réal. E. Fremy. Avec R. Varte, G. Tréjean ;

22 h. 30, Peinture : Les années 20 (Le suprématisme russe, par B. Nakov) ;

23 h., De la nuit, par E. Lansac ; 23 h. 50, Poésie : André Chouraqui.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct des Champs-Elysées : Orchestre national de France, direction L. Maazel et J.-P. Amy (coproduction IRCAM) ;

Au programme : « D'un espace déployé », de G. Amy ; « Ça », d'E. Kurtz, et « Amériques », de Varèse.

23 h., Dossier : A propos de la 8e symphonie de Bruckner, par S. Celibidache ; 0 h. 5, Passage : Don Cherry et Michel Portal.

Extraits du concert donné au Théâtre Récamier en février 1977.

1 h. 30, Polyphonie des Pygmées.

VENDREDI 8 AVRIL

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 15 h. 5, Feuilleton : Les lettres volées.

20 h. 30, Téléfilm : « le Portique des cieux », de G. Haurey, réal. R. Dallier, avec R. Guillet, J.-J. Fleury, V. Gauthier.

A la suite d'un événement surnaturel, advenu dans un séminaire en 1946, quatre abbés réagissent à visage découvert, et remettent en cause leur conception de la foi.

22 h. 15, Eurovision : Chemin de croix à Rome.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

De 13 h. 35 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 18 h., La fin du Claridge.

20 h. 30, Série : Un juge, un flic, de H. Viard, réal. M. de la Patellière, avec M. Duchaussoy, P. Santini.

Un juge aristocrate et raffiné ; un commissaire banlieusard, aux horizons bornés : un « couple » uni pour traquer les fraudeurs en tous genres. Ici : un escroc de la T.V.A.

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Francis Ponge, la figue et la poésie).

Autour de l'auteur de « Comment une figue de paroles et pourquoi », MM. Robert Sabatier (« Histoire de la poésie française »), Philippe Jaccottet, Pierre Oster, Jean Ristat.

22 h. 40, Journal.

22 h. 55, FILM (Ciné-Club) : VERTS PATURAGES, de M. Connelly et W. Keighley (1936), avec R. Ingram, O. Polk, Ed. Anderson, F. Wilson (v.o. sous-titrée, N.). (Rediffusion.)

Un pasteur noir raconte la Bible à ses jeunes élèves du cathéchisme, qui se forgent une représentation naïve et familière de Dieu et des personnages de l'Ancien Testament.

D'après une pièce qui triompha à Broadway dans les années 30 — le style du film se ressent de cette origine théâtrale, — une imagerie semée d'humour sur la foi des Noirs américains (vue par les Blancs).

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi : L'industrie du bébé, par J. Radiguet (voir Tribunes et débats); 21 h. 30, Document : Scénario pour une ville (Annecy), par G. Claysse, réal. E. Cloué.

La première émission d'une série de quatre sur l'activité, l'emploi, l'entreprise et sa reconversion dans les villes moyennes.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Les Mémoires de l'européenne Louise Weiss.

Après la parution du dernier volume des Mémoires de Louise Weiss, Nicole Strauss a entrepris d'étudier avec elle l'évolution de l'Europe depuis la fin du siècle dernier et les fondements de notre société.

21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Peinture : Les années 20 (Duchamp, par G. Buffet) ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac ; 23 h. 50, Poésie : A. Chouraqui.

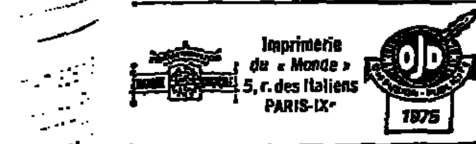
FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, Jour J de la musique ; 21 h. 20, Cycles franco-allemands... Orchestre symphonique du Sudwestfunk, direction H.-M. Schneidt, avec W. Scholtz, trompette : Zimmermanées, Reger ; 23 h., Cabaret de jazz, par A. Francis et L. Malson : Miles Davies et Alain Brunet ; 0 h. 5, Polyphonie des Pygmées, par P. Sallée ; 0 h. 30, Création du monde, par P. Gillard et D. Levaillant : Miroglio, Takemitsu, Schumann, Stravinski, Mahler.

DES ITALIENS AUX COLLOQUES D'ISTRES

● La propriété des ondes constitue le thème dominant des Rencontres internationales des rives de l'étang de Berre, qui ont lieu cette année à Istres, du 25 au 28 mai. Le service audio-visuel du C.N.R.S. et les organismes éducatifs, sportifs et socio-éducatifs d'Istres, d'Arles, de Marignane, de Miramas et de Vitrolles, ont contribué à la mise en place des six colloques — urbanisme, handicaps, échanges culturels, enfants, sports, communication sociale — qui composent ces manifestations. Une large participation italienne est prévue.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 7 AVRIL

— *La C.F.T.C.* s'exprime à la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Christian Poncelet*, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, participe à « *Un journa, un événement* », sur FR 3, à 22 h. 5.

— *MM. Pierre Carous* (R.P.R.), *Pierre Marcilhacy* (non inscrit) et *Henri Caillavet* (Gauche dém.) participent à l'émission réservée au Sénat et consacrée à la loi sur la fouille des véhicules, sur Antenne 2, à 19 h. 45.

VENDREDI 8 AVRIL

— *Mgr Delarue*, évêque de Nanterre, répond aux questions des auditeurs sur « l'Eglise et la société », « l'Eglise et la politique », au cours de l'émission d'Anne Gaillard, sur France-Inter, à 11 h.

— *Mmes Hélène Missoffe*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale, *Carole Sandrel*, journaliste, *le professeur Jean Rey*, MM. de Voville, rédacteur en chef de *Parents*, et Badevend, président de la société Guigoz, participent au débat du magazine Vendredi sur « l'Industrie du bébé ». FR 3, 20 h. 30.

— VU —

LA LIGNE DE DÉMARCATION

TF 1 a décidé de reprendre et de regrouper les douze épisodes tirés par Jacques Ertaud de « la Ligne de démarcation », pas le film de Chabrol, non : les vingt et un volumes publiés sous ce titre par le colonel Rémy. Et de les rediffuser deux par deux, le jeudi à 20 h. 30. Bonne idée : on ne doit pas être très nombreux à les avoir vus, un à un, en 1973, sur FR 3. La chaîne n'en était alors qu'à ses débuts. Tout le monde ne pouvait pas la recevoir.

C'est un régal d'une simplicité, d'une justesse de ton, de jeu, d'une authenticité trop rare pour ne pas mériter un grand coup d'encensoir. Tout ce que vous entendrez, tout ce que vous verrez à l'écran, le colonel Rémy l'a vu et entendu lui-même en allant enquêter sur place, après la guerre, magnétophone en bandoulière. Il a rencontré les protagonistes de ces petits drames quotidiens, faits de rien, de confiance, de courage, de chance, et parfois, hélas, de félonie ; il a recueilli leurs souvenirs, leurs impressions ; il a interrogé les témoins ; il a enregistré dans le détail leurs descriptions, leur récit.

Il viendra d'ailleurs nous raconter cela à l'antenne et nous rappeler ce que signifiait, en 1941 et 1942, le passage de cette ligne, tendue entre la France occupée et la liberté. Elle passait par Vierzon, Mont-de-Marsan, Angoulême, Poitiers, Tours, Besançon, sans oublier les frontières suisse et espagnole, fermées elles aussi, cadenassées, hérissées de barbelés.

Le héros ou le mouchard

Ceux qui vivaient dans ces coins-là n'avaient pas tous vocation de patriotes clandestins. L'occasion, parfois, fait le héros. Ou le larron, le mouchard. Des gens arrivaient en se faufilant le long des fourrés, des voies — rappelez-vous la Bataille du rail, de René Clément, — des gens aux abois, des juifs, des prisonniers évadés, des résistants. Ils venaient frapper à votre porte en demandant de l'aide.

A cet instant précis, obligé de prendre parti, vous vous inscriviez, d'un oui ou d'un non, dans l'un ou l'autre camp. L'autre camp, en l'occurrence, c'était souvent la collaboration, la dénonciation, la souricière, la Gestapo, cette fois, qui cogne, sinistre écho, à votre porte... Ainsi Raymond — il faisait passer le Cher à des « clients » envoyés par son frère — sera-t-il, ce jeudi, victime d'un « bon Français ». Il y a laissé la vie.

Tous les rôles sont tenus par des interprètes dont beaucoup ont été engagés sur place pour respecter l'accent de la région. Ils sont si bons qu'on a tendance à confondre réalité et fiction. Des comédiens, eux ? On a peine à le croire. Des comédiens, oui, comme Coluche, lui, on le reconnaît, qui s'évadera ce soir de son lit d'hôpital avec la complicité d'une religieuse.

CLAUDE SARRAUTE.

■ *Le concours Eurovision de la chanson, dont la finale, prévue pour le 2 avril, avait été annulée par suite d'un conflit entre la direction de la B.B.C. et un syndicat de techniciens (« le Monde » du 31 mars), aura lieu le 7 mai à Wembley, le conflit ayant été réglé.*

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« LA GRIFFE ET LA DENT » de François Bel et Gérard Vienne

La Griffe et la Dent, long métrage sur la vie, mais aussi la mort, des animaux sauvages d'Afrique, sort sur les écrans français un an après avoir été présenté à Cannes.

Nous ne verrons pas dans son intégralité le film de François Bel et Gérard Vienne, cinéastes animaliers, révélés autrefois par *le Territoire des autres*. Près de dix minutes de projection prises dans les scènes les plus sanglantes seront supprimées par rapport à la version originale. Ainsi autocensuré, le film ne manque pas pourtant d'instants pénibles : sang des carnages, os qui craquent, chairs qui se déchirent, feulements, rugissements, longues agonies. Il est préférable de le savoir.

Ce qu'ont voulu montrer les auteurs *est l'autre aspect du règne* animal, celui que masque la nuit. Un océan sépare l'attendrissant lionceau, titubant sur ses pattes, du carnassier adulte dans sa quête nocturne. *Comme il y a un abîme entre* la réserve de chasse ouverte aux « Instamatics » et la brousse soumise à l'implacable loi de la survie. Un univers qui, surpris par l'œil sans complaisance, mais *ici* honnête, d'une caméra enchante dans la lumière et terrifie dans la pénombre. La particularité du film se situe donc essentiellement dans les images volées à un monde peu exploré, celui de la nuit, une nuit qui n'est pas là « *américaine* », *mais authentique*.

Il a fallu à François Bel et Gérard Vienne deux ans de tournage pour rassembler ces séquences. Travail de longue haleine, matériel photographique de pointe, approche patiente d'animaux rendus à la longue indifférents aux projecteurs, cohabitation avec des bêtes enfin habituées à une présence humaine. L'homme n'apparaît ni dans les images ni dans le son en stéréophonie, œuvre de Michel Fano *récompensé par un* Décibel d'or, si ce n'est brièvement, avec un chant lugubre de guerriers Masaï. Un document.

Mais pourquoi diable, comme dans un Dracula, avoir mêlé parfois à la bande sonore des bruits de portes *qui grincent lorsque les lions repus* après le festin, après l'amour, bâillent ?

CLAUDE LAMOTTE.

★ Balzac, Marignan, Caravelle, Gaumont - Madeleine, Montparnasse-83, Cambronne, Murat.

Théâtre

Les Tréteaux de la terre et du vent ne veulent pas mourir

De notre correspondant

Limoges. — Les Tréteaux de la terre et du vent, qui ne veulent pas mourir, ont pourtant du mal à vivre. Ces Tréteaux sont l'équipe d'animation régionale du Centre théâtral du Limousin. Mais alors que le territoire dévolu au Centre — l'un des dix-neuf centres dramatiques nationaux — comprend huit départements — Haute-Vienne, Creuse, Corrèze, Dordogne, Lot, Cantal, Charente et Charente-Maritime, — les Tréteaux, créés en 1975, bornent leur champ d'activité aux trois premiers, c'est-à-dire à la région limousine.

Ils bénéficient d'une subvention exceptionnelle du Fonds d'intervention culturelle (qui, en principe, n'est pas renouvelable) et d'aides accordées, notamment, par les conseils généraux des trois départements. Quant au matériel — chapiteaux, gradins, remorques, — il a été acquis par le conseil régional qui le prête aux Tréteaux.

Depuis leur création, ceux-ci ont assuré l'animation dans les écoles, les villes et les villages, donné des spectacles de marionnettes et des *concerts de jazz*, organisé des veillées ((13 036 spectateurs en sept semaines, de janvier à mars 1976). Ils ont présenté, l'été dernier, dans des lieux de vacances et des villages touristiques, *Mistero Buffo*, de Dario Fo (treize représentations, 3 377 spectateurs). De novembre à décembre, ils ont interprété *Village à vendre*, de Jean-Claude Scant (1 117 spectateurs répartis sur six représentations). Des animations de théâtre - enseignement ont réuni dans divers établissements 780 élèves.

« *Les Tréteaux de la terre et du vent (quinze à dix-sept personnes, comédiens, techniciens, administratifs) représentent une lourde charge pour le Centre théâtral du Limousin*, disent le directeur Jean-Pierre Laruy et l'administrateur Hassan Gerelty. *Le Centre et les services financiers de la région ont fixé à 1 200 000 F le coût des Tréteaux, considérés comme troupe indépendante, subventionnée à l'année. Il ne semble pas que la région puisse se charger de cette dépense.* »

Le ministère de la culture et de l'environnement le fera-t-il ?

Il y a trois semaines, certains membres de la troupe, dont le contrat arrivait à expiration, ont créé les Tréteaux du Limousin et entrepris une tournée de spectacles sur des thèmes régionaux, tels que *Martin Nadeau, maçon de la Creuse*. Mais il s'agit là, *semble-t-il*, davantage de complémentarité que de concurrence entre les deux groupes de Tréteaux.

Les Tréteaux de la terre et du vent reprendront la route en septembre. Quant au Centre théâtral du Limousin, il prépare une série de représentations du *Brave Soldat Svek*, de Jaroslav Hasek, puis, dans le cadre du Festival de Bellac, des représentations itinérantes de *Judith*, de Giraudoux, qui sera joué au château des Augustins, à Mortemart (Haute-Vienne), au château de Boussac (Creuse) et à Collonges-la-Rouge (Corrèze).

MARCEL SOULÉ.

« L'Amour en visite » d'Alfred Jarry

Le « bloody trip », le mauvais voyage d'un opiomane qui grimpe au plafond et tombe dans le terrain mollement boueux de ses terreurs sournoises, de ses retranchements haineux. Ses élans se dissolvent dans le sillage d'un jeune homme féminisé (Michel Ulrich), se cassent d'eux-mêmes contre des caricatures de femmes dangereuses, stupides, vulgaires, nymphomanes (sous le visage multiple de Dominique Vallet). C'est un velléitaire, un misogyne désespéré, il est l'image-épouvantail de son auteur Alfred Jarry, alors ses angoisses crachent de la cocasserie cinglante, destructive.

C'est ainsi que le voit Yves Carlevaris, adaptateur et metteur en scène de *l'Amour en visite*. Il en est également le héros, et appuie volontairement à fond sur l'aspect odieux et pitoyable du personnage, dont il fait un mégalomane désemparé, empêtré dans des rages affolées, impuissantes. De cette manière, il accuse la religion du mâle, dénonce le mal qu'elle peut faire aux hommes.

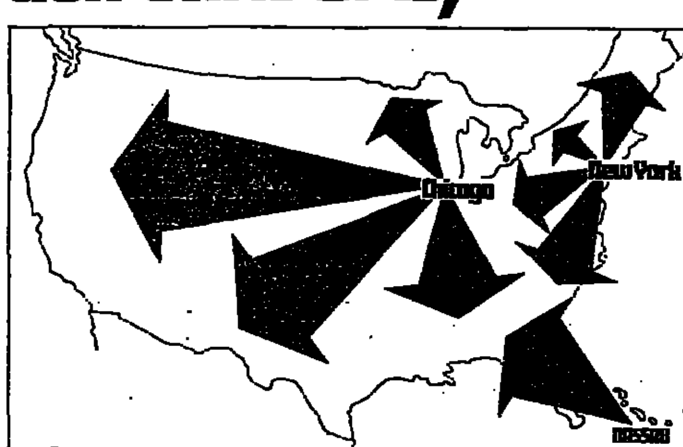
Les moyens réduits, qui sont les siens, lui permettent de sauvegarder l'humour potache, le comique linéaire et violent de Jarry. Tout en bouts de cartons, bouts de chiffons, le spectacle ressemble au cauchemar d'un collégien qui s'endormirait sur un magazine porno en mordant ses draps. Parfois, la pauvreté sert, quand elle est servie par du rythme et de la vigueur, par une sorte masochisme jovial et agressif.

COLETTE GODARD.

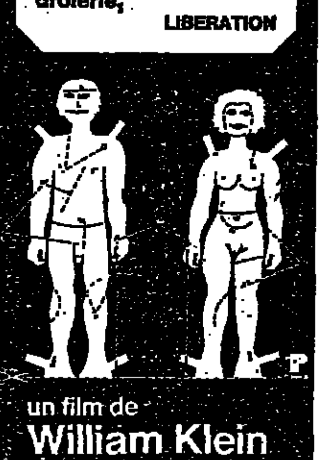
★ Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 22 h. 30.











ARTS ET SPECTACLES

En bref

Cinéma

● « HISTOIRE D'AIMER ». — (Voir « Les films nouveaux ».)

Une bourgeoise soumise à son mari, homme d'affaires, qui ne la comble pas, est nommée juré au procès d'une femme de ménage accusée d'avoir tué le sien, un joyeux voyou avec lequel elle vivait une passion tumultueuse et masochiste. En confrontant deux attitudes psychologiques et deux milieux sociaux devant l'amour, Marcello Fondato voudrait inciter à réfléchir sur la liberté et l'autonomie féminines. Mais il a grapillé dans la « comédie italienne » — on pense en particulier à *Drame de la jalousie*, d'Ettore Scola — sans mettre ni les situations ni les personnages à la hauteur de ses intentions.

Le film s'étire à plaisir dans une suite de « *morceaux choisis* », où comptent surtout les numéros d'acteurs. Vittorio Gassman (autrement dirigé chez Risi) et Giancarlo Giannini y vont des leurs sans retenue. Claudia Cardinale, elle, reste en veilleuse, Fondato ayant avantagé Monica Vitti, qui fut déjà son interprète dans *Nini Tirebouchon*. Pour Monica Vitti, on peut tout de même voir ce film décevant. Turbulente, déchaînée, brûlante de sentiments amoureux ou de colère, passant de la fantaisie à l'émotion, elle est ici, superbement, une nouvelle Anna Magnani.

JACQUES SICLIER.

Disques

● **THAT'S JAZZ. — Joe Turner (ATL 50 244) ; Milt Jackson (ATL 50 229) ; Blakey-Monk (ATL 50 248) ; Nat Adderley (ATL 50 246) ; Freddie Hubbard (ATL 50 303) ; Herbie Hancock (W.B. 56 293) ; Burton-Jarrett (ATL 50 242). Distribution Wea.**

Trois décennies se présentent, sous leurs aspects divers, dans la nouvelle série discographique « That's jazz », commentée notamment par Nat Hentoff, Martin Williams, Leonard Feather. On ne saurait tout citer. Retenons quelques albums : *Boss of the blues* (Turner, 1956), *Plenty soul* (Jackson, 1957), *The Messengers* (Monk-Blakey, 1957), *Soul meeting* (Charles-Jackson, 1961), *Sayin'something* (avec *Canteloupe Island*, joué par Nat Adderley en compagnie de l'auteur : Herbie Hancock, 1960), *Blackash* (Hubbard, associé à Ray Barretto, 1966), *Fat Albert Rotunde* (Hancock, 1969), *Como en Vietnam* (par le quintette Gary Burton-Keith Jarrett, avec Steve Swallow, 1971).

Les pochettes sont d'argent, toujours, les musiques d'or, assez souvent, dans cette collection que dirige Claude Nobs, en Suisse, et qu'imprime en Allemagne la firme Warner.

LUCIEN MALSON.

■ Montserrat Caballé, qui souffre d'une laryngite, annule les cinq récitals qu'elle devait donner au Théâtre de la Ville du 12 au 16 avril.

Festival

HALFFTER et ALSINA à Royan

On ne pouvait espérer deux jours de suite des concerts du plus haut niveau ; pourtant, le dernier programme de l'Orchestre du Südwestfunk de Baden-Baden, toujours admirable sous la direction d'Ernest Bour, nous a valu deux autres satisfactions, avec des compositeurs, il est vrai, consacrés : Cristobal Halffter et Carlos-Roque Alsina.

Halffter a dédié ses Elégies sur la mort de trois poètes espagnols à Machado, Hernandez et Lorca. Dans la première, une note, une larme de harpe, revient de temps en temps, comme un souvenir lancinant ; autour d'elle, des notes s'étagent aux autres instruments, puis une trame de cordes se déplace lentement, en vagues nuageuses sur lesquelles se plaquent les tentures noires des timbales, des cors froissés, de lourds alliages de cuivres et d'orgue électrique, ou quelques couleurs plus lumineuses de triangle ou de vibraphone.

La seconde Elégie reprend la même technique, mais dans un mouvement plus rapide, où les vents et la percussion émaillent de déflagrations rudes le frissonnement des cordes. La dernière atteint à un dramatisme extrêmement violent, avec cette mitraillade qui traverse une grande plainte mélancolique. Comme parfois chez Halffter, une certaine propension au spectaculaire et l'éclat d'une superbe virtuosité estompent un peu l'émotion profondément sincère.

Les six Morceaux pour orchestre de l'Argentin Carlos-Roque Alsina brillent également par une écriture éblouissante. Pas une note de trop, aucun poncif dans ces études aussi rigoureuses et poétiques parfois que du Debussy. Ainsi la première, un ostinato *de cordes graves comme une petite pluie qui s'interrompt pour laisser s'épanouir de fraîches taches de couleur, de joyeux tumultes, deux notes chantantes, puis reprend sa course rapide ; la deuxième, aux lestes enchaînements de sonorités inattendues ; la quatrième, un cocktail de cuivres étincelants avec de violentes ponctuations de cordes, un feu qui prend de partout et nous fait voir trente-six chandelles ; en quelques minutes, tout est dit, vite fait, bien fait.*

Quel contraste avec le brouet noir de l'Allemand Hans-Joachim Hespos (1938) intitulé Che ! *Deux orchestres séparés par le public ; d'un côté, les cordes aux interminables murmures indifférenciés ; de l'autre, les vents qui se contentent d'abord de quelques éternuements isolés par de longs silences, puis se livrent à d'épouvantables charivaris insipides et d'une laideur qu'accentuent les braiments de la contrebasse reliée à un haut-parleur par des micros de contact.*

Le Munichois Hans-Jürgen von Bose (1953) avait au moins l'excuse de la jeunesse ; d'ailleurs, Morphogenesis *est un solide travail d'orchestre, une écriture propre à défaut d'originalité.*

Mentionnons encore un récital d'orgue de Szigmond Szathmary, dont on n'a guère pu apprécier le talent à travers un programme assez consternant, mis à part, peut-être, le Cantus Cancricans, *de Klaus Huber, brève page aux figures contrapontiques pures et précieuses comme un diamant que l'on fait tourner lentement, et les* Ondes cristallisées IV *avec bande magnétique du Français François Bousch (1946), qui assemblent en d'agréables bouquets des couleurs assez originales.*

Mais peu importe les longues heures passées à entendre les œuvres médiocres de musiciens qui cherchent désespérément : elles nous font mieux apprécier les mérites de ceux qui trouvent. Sur ce point, on peut dire dès maintenant que Royan, cette année, ne nous aura pas déçus.

JACQUES LONCHAMPT.

Exposition

Dessins fin de siècle pour le Louvre

Le département des dessins du Musée d'art moderne s'est développé de façon inégale et même chaotique jusqu'à une date récente. Toutefois d'importantes donations comme celle qu'a consentie, il y a trois ans, Claude Roger-Marx sont venues très opportunément l'enrichir. Dans le remue-ménage créé par le transfert des collections au Centre Georges-Pompidou, un certain nombre des pièces et non des moindres — les Nabis *et leurs contemporains étrangers — sont versés au cabinet correspondant du Louvre, en vertu de la règle des « plus de cent ans ». Ce qui nous vaut une bonne et belle exposition qui n'abuse pas du déjà vu.*

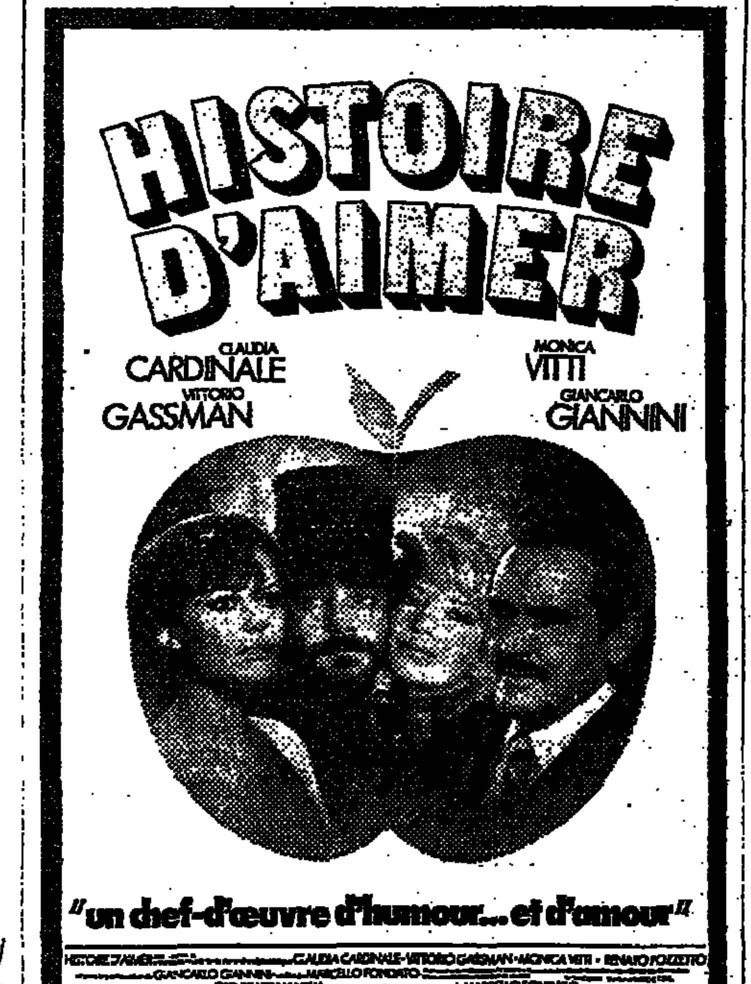
*Comme on pouvait s'y attendre, la poussée « rétro » se marque ici par un choix éloquent de figures féminines lourdes de symbolisme voluptueux : celles d'Aman Jean, de Ménard l'oublié ou encore d'Albert Besnard, sans oublier les beautés fatales des Anglais, comme Burne-Jones, et la contrepartie des scènes de mœurs parisiennes par Valloton. On aperçoit aussi un ensemble intéressant : les croquis nerveux d'*Ensor. *Malgré l'excellent et sinueux modèle de Médée par Mucha (dont il faut redresser la reproduction numéro 80), les affichistes et les caricaturistes ne sont malheureusement pas au complet.*

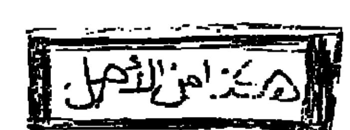
Signac, fort bien représenté, ne nous console pas de l'absence de Seurat, dont on a au moins le magnifique portrait sombre et velouté au fusain par Ernest Laurent. Tout ce qui est présenté de Maurice Denis, de K.-X. Roussel, de Vuillard, est très révélateur, y compris l'agaçante étude pour le portrait d'Anna de Noailles. Le triomphe est pour Bonnard, dont le panneau de quinze pièces révèle d'un seul coup les ressources, la nervosité, la volubilité originale et charmante.

ANDRÉ CHASTEL.

★ De Burne-Jones à Bonnard (63e Exposition du cabinet des dessins) ; cent treize numéros, préface de Maurice Serullaz, présentation de Pierre Georgel, catalogue de J. Lafargue. Musée du Louvre, cabinet des dessins (jusqu'au 29 mai).

■ L'exposition « *Le Bateau-Lavoir* », qui avait été présentée au musée Jacquemart-André au cours de l'hiver 1975-1976 (« le Monde » du 6 novembre 1975), vient de partir pour le Japon. Elle sera présentée à Tokyo à partir du 12 avril.





هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Chaillot, grande salle, 20 h. 15 : Gilles de Rais. — Gémier, 20 h. 30 : Transit.
Petit Odéon, 18 h. 30 : De qui sont-ce les *manches ?*
Petit TEP, 20 h. 30 : Risibles Amours.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, salle Papin, I, 20 h. : Lettre à mon fils. — Salle Papin, *II, 20 h. : Un homme à la rencontre* d'Antonin Artaud.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Dimitri.

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Sujet, Katherine Mansfield ; 22 h. : D'Oscar à Sébastien.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 20 h. 30 : *Equus.*
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre *de la Tempête, 20 h. 30 : Ivanov.*
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Fando et Lis.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers Zoiseaux.
La Conciergerie, 20 h. 30 : la Religieuse.
Le Connétable, 22 h. : la Voix humaine.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Une femme presque fidèle.
Essaïon, 20 h. 30 : Transe Kamikaze Express.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées ; 22 h. 30 : le Grand Rêveur.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Lisière, 20 h. 45 : la Double Inconstance.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 30 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tumeur Cervykal.
Œuvre, 21 h. : le Cours Peyol.
Palace, 19 h. : Coulisses cocktails ; 22 h. 30 : Gabriel.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaine, 20 h. 45 : José.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Loin d'Hagondange.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : la Femme de Socrate.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Dernier Bal.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre Oblique, 21 h. : les Bonnes.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : le Nouveau Monde. — Petite salle, 20 h. 30 : la Plage.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : l'Histoire de Tobie et de Sara.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé *de l'ours : le Tombeau d'Achille.*
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Théâtre en rond de Paris, 21 h. : le Dibouk.
Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau de bonheur.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Villejuif, Théâtre Romain-Rolland, 21 h. : Un loup à cinq pattes ?

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 15 : Deux nanas dans l' folklo ; 21 h. 30 : la Collection ; 22 h. 45 : la Pluie en sens inverse.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. : Etrange Pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Gros-Câlin.
*Le Café d'Edgar, I, 21 h. : J.-M. Thi*bault ; 22 h. 30 : Je vote pour moi. — II, 23 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Silences nocturnes aux îles des Fées ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : C'est pas la mère à boire ; 23 h. 30 : C'est très important.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pardon, je m'excuse ; 23 h. 30 : les Frères ennemis.
Cour des Miracles, 22 h. : les Jeannes ; 23 h. : What a fair foot.
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 15 : le Président.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30 : Caml.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
La Vieille Grille, 22 h. : Salut les moutons.

Le music-hall

Bobino, 21 h. : Gilles Vigneault.
Déjazet-Théâtre, 20 h. 30 : Coluche.
Le Lido, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Allez *Lido !*
Mayol, 21 h. : Bouquets de nus.
Olympia, 21 h. : Georges Moustaki, Astor Piazzola.
Palais des arts, 20 h. 45 : Je, François Villon.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.
Le Palace, 20 h. 30 : Dzi Croquettes.

Jazz, rock, folk et pop'

Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 : Jacques Higelin.
La Vieille Grille, 20 h. 30 : R. Boni et Cl. Bernard ; 23 h. : A. Pinsolle.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 15 : Pierre Akendengue.

La danse

Palais des congrès, 20 h. 30 : Soirée Prokofiev.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. P. R. ou Le nouveau-né a une grande barbe
Deux-Anes, 21 h. : *Marianne, ne vois-tu rien venir ?*
Dix-Heures, 22 h. : *Monnaie de singe.*

Jeudi 7 avril

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Mabuse le Joueur, de F. Lang ; 18 h. 30, cinéma des pays arabes : L'heure de la libération a sonné, de H. Srour (en présence de l'auteur) ; 20 h. 30, cinéma des pays arabes : Beyrouth, jamais plus ; le Liban dans la tourmente ; les Enfants de la guerre, de J. Saab (en présence de *l'auteur) ; 22 h. 30 : Cette nuit ou* jamais, de D. Schmid.
Centre Georges-Pompidou, 18 h. et 21 h. : Une histoire du cinéma.

Les exclusivités

AFFREUX, SALES ET MECHANTS *(It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).*
ARMAGUEDON (Fr.) (*) A.B.C., 2e (236-55-54), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Colisée, 8e (359-29-46), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AMES PERDUES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Calypso, 17e (754-10-68).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Gau*mont-Sud, 14e (331-51-16).*
BEHINDERT (Ang.-All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
BILITIS (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Ermitage, 8e (359-15-71), France-Elysées, 8e (723-71-11), Liberté, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf sam. à 17 h. et mar. à 21 h.).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) *(*) : Quintette, 5e (033-35-40),* Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Convention, 15e (225-47-19)
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), U.G.C.-Marbeuf, 8e 225-47-19).
CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12), Haussmann, 9e (770-47-55).
CHEWING GUM RALLYE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
CINE FOLLIES (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; V.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58)
COMME SUR DES ROULETTES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUPLE TEMOIN (Fr.-suis.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), U.G.C.-Marbœuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov. v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V.o.V.f. : les Templiers, 4e (272-94-56) ; V.f. : Para*mount-Marivaux, 2e (742-83-90).*
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C.-*Marbœuf, 8e (225-47-19) ; P.L.M.-*Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DE SOL A SOL (Port., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
DIS BONJOUR A LA DAME (Fr.) : *Capri, 2e (508-11-69) ; Ermitage, 8e* (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
DROLES DE ZEBRES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), George-V, 8e (225-41-46), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), les Images, 18e (522-47-94), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ENQUETE SUR LA SEXUALITE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), du *L. au V. à 18 h., S. et D. à 24 h.*
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp, vo.) : le Marais, 4e (278-47-86).
LES EXTRA-TERRESTRES (All., v.f.) : Lord-Byron, 8e (225-03-31), Maxéville, 9e (770-72-86).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIFF (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Ternes, 17e (380-10-41). *Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).*
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LAST FREE RIDE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LIP 73-74 (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15), à 13 h. 30.
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS *(Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-*62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
1900 (It., v.o.-v.f.) (**) (deuxième partie) : Les Templiers, 4e (272-94-56).
MON CŒUR EST ROUGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
NETWORK (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NOUA (Alg., v.o.) : Sudio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR (Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Olympic, 14e (542-67-42).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e *(033-20-12).*
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Haussmann, 9e (770-47-55), Mistral, 14e (539-52-43).
PAROLE D'HOMME (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Para*mount-Montparnasse, 14e (326-*22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88).
LE PAYS BLEU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU *CHEMIN (Fr.-Can.) (V. angl.) :* Saint-Michel, 5e (326-79-17), v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
PIQUE-NIQUE A HANGING ROCK *(Aust., v.o.) : Saint-Germain-Vil*lage, 5e (633-87-59), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96).
PIEDRA LIBRE (Arg., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

LA GRANDE FRIME, film français d'Henri Zaphiros : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)
LA GRIFFE ET LA DENT, film français de François Bel et Gérard Vienne : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-53-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
LES SORCIERS DE LA GUERRE, film américain d'animation de Ralph Bakshi ; v.o. : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, *6e (633-97-77) ; Elysées-Point-*Show, 8e (225-67-29).
HISTOIRE D'AIMER, film italien de Marcello Fondato ; v.o. : U.G.C.-Danton, *6e (329-42-63) ;* Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19 ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e *(288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-*71-33).
UN TUEUR DANS LA FOULE, film américain de Larry Peerce (**) ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e *(387-50-70).*
GODZILLA CONTRE MONSTER MECANIK, film japonais de Jun Funruda ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), La Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Monte-Carlo, 8e *(225-09-83), Olympic-Entrepôt, 14e* (542-67-42) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Les Nations, 12e (343-04-67), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le *Marais, 4e (278-47-86).*
ROCKY (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Dragon, 6e (548-54-74), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Fran*çais, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud,* 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gam*betta, 20e (797-02-74).*
LA ROULETTE CHINOISE (All., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SEBASTIANE (Ang., v. latine) (**) : *Marotte, 2e (233-32-79), Racine, 6e* (633-43-71), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
UNE FILLE POUR LE DIABLE (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-*Pathé, 18e (522-37-41).*
VIOLETTE ET FRANÇOIS (Fr.) (*) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-*Convention, 15e (828-42-27) ; May*fair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

FELLINI (v.o.), Studio des Acacias *(17e) (754-97-83), 14 h. : Fellini-*Roma, 16 h : Amarcord, 18 h. : les Clowns, 19 h. 30 : les Nuits de Cabiria, 21 h. 30 : Satyricon, 23 h. 30 : Huit et demi.
SERIE NOIRE AMERICAINE (v.o.), Action-La Fayette (9e) (878-80-50) : Pendez-moi haut et court !
OLYMPIC (14e) (542-67-42) (v. o.) : Promenade avec l'amour et la mort.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Action-République (11e) (805-51-33) : Une *femme disparaît.*
DUSTIN HOFFMANN (v.o.), Boîte-à-Films (17e) (754-51-50), 14 h. 30 : Little Big Man (v.f.), 20 h. 15 : Macadam cow-boy.
ROBERT REDFORD (v.o.), Boîte-à-Films (17e), 15 h 30 : Nos plus belles années, 17 h. 30 : Jeremiah Johnson
CINEMA DIFFERENT (v.o.), Boîte-à-Films (17e) (v.o.), 13 h : Easy Rider, 16 h. 45 : le Shérif est en prison, 18 h. 30 : Cette sacrée vérité, 21 h. 30 : *Délivrance*, ven., sam., à 24 h. : Panique à Needle-Park.
FOOTBALL (v.f.), Palais-des-Glaces *(10e) (607-49-93).* Coups de pieds vers la gloire, les Géants du Brésil.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIETE INTERNATIONALE
proche banlieue OUEST PARIS, recherche

CHEF SERVICE « Sinistres Autos »

confirmé dans le domaine matériel, corporel, et le suivi de tous les dossiers accidents.

Le candidat devra, en outre, assurer les relations avec notre compagnie d'assurances.

Préférence sera donnée à un cadre possédant une expérience similaire et de bonnes notions d'anglais.

Envoyer C.V., photo et prét., sous numéro 3.603, P.M.P., 69, rue de Provence, 75009 Paris, qui tr. Réponse et discrétion assurées.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION

recherche

JEUNE ESSEC. SUP. DE CO.

ou équivalent

Souhaitant pour son premier poste faire une expérience de vente « sur le terrain ».

— Après formation, il devra prouver ses capacités de vente.

— Evolution pour candidat de valeur vers responsabilité direction régionale, et promotion internationale.

Postes à pourvoir région parisienne - Orléans/Blois - Dijon - Sedan/Reims.

Envoyez curriculum vitae, photo et prétentions, à Cabinet B.D.G., réf. M.B., 5, r. Dosne, 75116 PARIS.

---

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
à établissements multiples
recherche
pour usine principale sud Lille :

CONTROLEUR DE GESTION

— Contrôle gestion de 2 établissements.
— Budget analyse des écarts.
— Comptabilité analytique.
— Contrôle des stocks.
— Prix de revient.
— Liaison avec équipe informatique.

Poste intéressant.
Expérience indispensable.

Ecr. sous le numéro T 099620 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transmettra.

S.A. Burroughs

VILLERS-ECALLES
(proximité ROUEN)

recherche pour son Bureau d'études concevant des calculatrices et materiels de saisie :

1 INGENIEUR EXPERIMENTE

en microprocesseurs, matériel et logiciel

1 INGENIEUR ANALYSTE-INFORMATICIEN DEBUTANT

connaissant microprogrammation et langage haut niveau (stage).

Pour ces deux emplois envoyer C.V., photo et prétentions de salaire à l'attention du Chef du Personnel B.P. 5 - 76360 BARENTIN.

Pour promouvoir nos réactifs auprès des Hôpitaux et des Laboratoires d'Analyses Médicales dans la région OUEST

IMPORTANTE SOCIETE
de PRODUITS BIOMEDICAUX

recherche

2 DÉLÉGUÉS SCIENTIFIQUES

de formation Biologie (Maîtrise, I.U.T., B.T.S., etc.)

Résidence RENNES et NANTES

Envoyer C.V., photo et prétentions sous n° 49.942 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

VILLAGE DE VACANCES
recherche
pour province
(postes permanents)

1) MAITRESSE DE MAISON

Profil du poste :
— Responsable accueil familles, groupes, retraités ;
— Encadrement enfants (garderie, club animation) ;
— Responsable personnel réception, monitorat, service.

Qualités requises :
— Initiatives ;
— Organisation ;
— Sens du commandement ;
— Expérience collectivité indispensable.

2) ÉCONOME

Profil du poste :
— Responsable de l'achat des vivres ;
— Etablissement des menus ;
— Prime alimentaire ;
— Responsable person. cuisine.

Qualités requises :
— Expérience restauration collectivité indispensable.

Adr. C.V., prétentions et photo retournée sous référence 3.620 à L.T.P. 31 bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui trans.

Société de construction en développement recherche pour étoffer son service production

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES

Le candidat, outre une formation théorique, devra avoir une grande connaissance du secteur du bâtiment et une expérience professionnelle particulièrement confirmée.
Lieu de travail : NANCY.
Déplacements dans la région lorraine.
C.V. et prétentions à HAVAS NANCY (54000), sous n° 19 N, qui transmettra.

Maison de la Culture de Grenoble
recrute DIRECTEUR
à partir du 1er septembre 1977
Ecrire au Président (B.P. 507 38020 Grenoble Cedex), avant le 1er mai 1977.

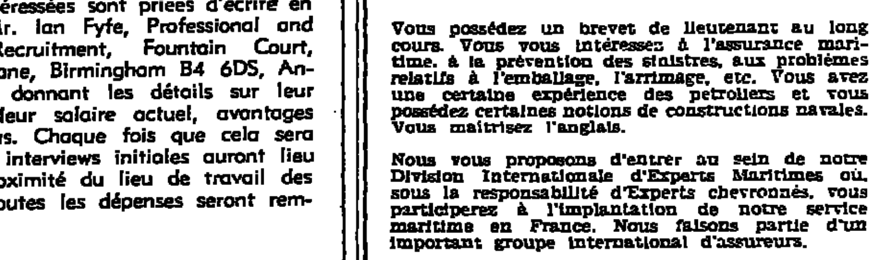
Joindre curriculum vitae détaillé
— Rapport succinct des actions ou expériences antérieures.
— Motivations de la candidature.

---

offres d'emploi

SURVEILLANT DE FONDERIE USA

Notre client, filiale en expansion d'un groupe majeur américain, recherche professionnel ayant une expérience approfondie du moulage mécanique en grandes quantités de l'aluminium avec des formes fixes et semi-fixes et de la réalisation de noyaux en sable, ayant de préférence déjà utilisé le procédé automatique à boîtes à souffler froides.
Les candidats auront occupé un poste de surveillance pendant au moins trois ans et posséderont un diplôme de technicien supérieur en constructions mécaniques. Le fait d'être membre de l'IWM ou de l'IWSOM constitue un avantage. Les candidats devront être capables de parler et d'écrire l'anglais couramment. Age : 24 à 35 ans.
Le candidat retenu travaillera dans une nouvelle usine située à l'est du Tennessee aux USA. Tous les frais d'immigration, de déménagement et de voyage pour le candidat et sa famille seront payés par la compagnie. Excellents avantages sociaux plus un forfait très intéressant salaire/indemnisations. Les personnes intéressées sont priées d'écrire en anglais à Mr. Ian Fyfe, Professional and Executive Recruitment, Fountain Court, Steelhouse Lane, Birmingham B4 6DS, Angleterre, en donnant les détails sur leur carrière et leur salaire actuel, avantages sociaux inclus. Chaque fois que cela sera possible, les interviews initiales auront lieu sur ou à proximité du lieu de travail des candidats. Toutes les dépenses seront remboursées.



GROUPE MULTINATIONAL

(PRODUITS SEMI-DURABLES)

recrute pour la FRANCE

UN RESPONSABLE DES RELATIONS PUBLIQUES

Homme ou femme de plus de 30 ans, de formation supérieure, ayant expérience de 5 ans au moins dans un poste similaire dans une importante société ou cabinet de relations publiques.

Très bonne connaissance de la presse et des journalistes nécessaire. Disponible, créatif, gestionnaire, il devra concevoir et organiser les manifestations pour les différents départements commerciaux.

Bonne connaissance de l'allemand écrit et parlé indispensable.

Adresser C.V. manuscrit, prétentions et photo sous réf. 07.156 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra. Il sera répondu à toutes les candidatures. Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
BANLIEUE SUD-OUEST PARIS
recherche

• *Pour son Service FORMATION*

INGENIEUR POSITION II

Il sera chargé de :
• l'étude des besoins de formation à l'informatique formulés par les chefs de service
• de la définition du programme
• de la recherche éventuelle d'assistance extérieure
• de la préparation et de la diffusion des cours

Ce poste conviendrait à un ingénieur de formation informatique, possédant quelques années d'expérience en analyse et programmation plus particulièrement dans des applications en temps réel et en langage assembleur sur mini-calculateurs.

Anglais souhaité.

Envoyer C.V. et prétentions (avec photo) à No 7174 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE
recherche

Plusieurs TECHNICIENS B.T.S. ou I.U.T.

désirant exercer une activité dans la recherche appliquée au développement de plats cuisinés. Quelques années de pratique industrielle dans cette branche et une bonne connaissance de base des technologies alimentaires seraient appréciées.

ANGLAIS COURANT SOUHAITE

Envoyer C.V. manus., photo (ret.) à : SPEDIC
7, rue Euryale-Dehaynin
75019 PARIS qui transmettra (réf. 392).

---

offres d'emploi

BANQUE HYPOTHECAIRE EUROPEENNE

recherche :

DÉBUTANTS DIPLOMÉS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(I.E.P., LICENCE DROIT, SCIENCES ECO. OU EQUIVALENT)

NOUS OFFRONS : — Plusieurs postes d'ATTACHES DE DIRECTION.
— Des possibilités de promotion rapide.

NOUS DEMANDONS : — Un goût prononcé des relations humaines.
— Un intérêt certain pour le travail en équipe.

Adresser lettres de candidatures, C.V., photo et prétentions, sous réf. L 69, à : ARCHAT, 34, bd Haussmann - 75009 PARIS

EXPERT ASSURANCE MARITIME

Vous possédez un brevet de lieutenant au long cours. Vous vous intéressez à l'assurance maritime, à la prévention des sinistres, aux problèmes relatifs à l'emballage, l'arrimage, etc. Vous avez une certaine expérience des pétroliers et vous possédez certaines notions de constructions navales. Vous maîtrisez l'anglais.

Nous vous proposons d'entrer au sein de notre Division Internationale d'Experts Maritimes où, sous la responsabilité d'Experts chevronnés, vous participerez à l'implantation de notre service maritime en France. Nous faisons partie d'un important groupe international d'assureurs.

Ecrire à :
Insurance Company of North America
Hilton Tower
boulevard de Waterloo 39
1000 Bruxelles - Belgique.
A l'attention de M. De Vries,
Manager-Marine Services.

Le Directeur général d'une société commerciale réalisant 30 millions de francs de c.a. dans un secteur en forte expansion recherche un

DIRECTEUR FINANCIER

C'est un cadre financier de 30 ans minimum, de formation supérieure (supérieure de commerce, H.E.C. ou licence Sciences Economiques + D.E.C.S. ou équivalent). Le candidat susceptible d'être retenu devra posséder une expérience approfondie du contrôle des stocks, de la gestion de la trésorerie et des comptes clients. Il saura imposer la fonction contrôle.

Une bonne pratique de la langue anglaise sera appréciée.

Le salaire ne sera pas inférieur à 90 000 F par an.

Les offres devront être adressées à n° 8.719, le Monde P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris, Cedex 9.

CHARGÉ (S) D'ÉTUDES EXPÉRIMENTÉ (S)

— Formation statistique supérieure ;
— Expérience approfondie des dépouillements d'enquêtes sur ordinateur ;
— Intéressé par les études industrielles.

Anglais parlé et écrit indispensable.

Envoyer C.V. et lettre manuscr. à REMY GENTON, Institut REMY GENTON, qui recevra les candidats lors d'une première réunion d'information : 11, av. Philippe-le-Boucher, 92200 NEUILLY.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour son département informatique
JEUNE TITULAIRE
maîtrise informatique.
Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 6.010, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Rech. ANIMATEURS pr séjour 3e âge. France, printemps et automne. Env. C.V. + photo à LA CORDEE, 15, sente de la Muande, 78570 ANDRESY.

TEMPORIS

recrute pour postes stables

RÉDACTEURS (TRICES)
— 8 SINISTRES (auto, D.C.) ;
— 9 PRODUCTION (auto, R.D. multirisque).
Expérience et référ. indispens.
Se présenter 29, rue Tronchet, Me Madeleine.
Téléph. 265-45-50.

VILLE DE CHELLES

recherche

1 RÉDACTEUR
POUR SERVICE COMPTABIL.

2 COMMIS
OU
STÉNODACTYLO
POUR SECRETARIAT

Adresser candidature à M. le Maire, Hôtel de Ville, Parc du Souvenir. — 77500 CHELLES.

Ch. pers. pr s'occ. de 2 enfants du 7 au 17 avril à La Baule. Tél. 19 h., Mme Rey, 605-27-28.

Cherche J.F. pour s'occuper enfant 16 mois de 8 h. à 13 h. 30. App. 578-95-16, à partir 17 h. 30.

S.E.V.D.

SOCIETE EUROPEENNE DE VIDEO DISTRIBUTION
recherche pr le développement de son département Médical et Dentaire

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX

PARIS, REGION PARISIENNE ET PROVINCE PROCHE

— Très bon vendeur ;
— Niveau bac ;
— Connaissance du milieu médical ou dentaire appréciée ;
— Statut V.R.P. ;
— Rémunération haut niveau.

Se présenter les jeudi 7 et vendredi 8, à partir de 10 h : 187, rue du Chevaleret, 75013 PARIS

Entreprise d'entretien et de dépannage d'appareils de chauffage recherche

COMPTABLE HOMME
QUALIFIE

contrôle interne comptable dans centres d'exploitation mise en place et respect des procédures internes. — Nombreux déplacements en France. Bons contacts humains nécessaires. Adresser C.., photo et prétentions sous la référ. 6.574, P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois - 75063 PARIS, CEDEX 02 - qui transmettra.

HOTELS ET AEROPORTS

VENDEUSES
LIVRES - JOURNAUX
— Anglais parlé ;
— Horaires variés ;
— Possibilité mi-temps ;
— Expérience de la vente.
VIRIS-CONSEIL, 531-43-44.

---

chaque semaine

LE MONDE INFORMATION-PROFESSIONS

dresse la synthèse hebdomadaire des offres d'emploi parues dans LE MONDE

Renseignements : 874.72.05

---

offres d'emploi

PARIS (9e)
Cie D'ASSURANCES

BRANCHE MALADIE
(production et sinistres)
recherche
REDACTEUR
30 ans minimum
Niveau terminal C ou D

AIDES-REDACTEURS
M30 ans minimum
Niveau B.E.P.C.

Ecr. sous référ. n° 7.538 à L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 Paris.

Sté de transports
Paris porte de la Chapelle
recherche

CHEF DE COMPTABILITÉ
CONFIRME - Niveau DECS
pour comptabilité générale et analytique informatisées.
Declarations fiscales, sociales, bilan...
Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 3.619 L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui trans.

SERVICE PUBLIC
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Niveau Ingénieur maîtrise informatique, ayant au moins 5 ans d'expérience dont 2 ans analyse de gestion. Pratique des langages Cobol et PL/1. Connaissance temps réel sur configuration IBM 370 sous OS/VS. Anglais lu couramment.

Téléphoner au 577-30-10 postes 45-30

Recherchons

ATTACHÉS COMMERCIAUX
Introduits dans milieu informatique pour détachement ou étude. Envoyer C.V. sous référ. 5295 à P. LICHAU SA 10, r. Louvois 75063 Paris cedex 02 qui trans.

représentation offres

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS MUSICALES
recherche
pour PARIS et RÉGION PARISIENNE

UN REPRÉSENTANT EXCLUSIF

Expérience du milieu médical nécessaire pour vente à professionnels

— formation rémunérée ;
— tous avantages sociaux cadre ;
— salaire lié aux résultats ;
— voiture indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, curr. vitae et photo à : M. J. VOISARD/MLS - E.T., 123, rue d'Alésia, 75014 PARIS.

Recherchons

REPRÉSENTANT EXCLUSIF
région parisienne pour vente produits de démoulage, adjuvants béton et produits divers sur chantiers. Minimum garanti intéressant. Intéressement chiffre d'affaires. Voiture fournie + frais. Ecrire sous référence 5.297 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois - 75063 PARIS, CEDEX 02 - qui transmettra.

Société de Téléphone recherche

REPRÉSENTANT
EXPERIMENTE
voiture indispensable, fixe + % important. Téléphone : 252-01-66.

SOCIETE INTERNATIONALE CAPITALISATION FINANCIERE ET ASSURANCES

recherche

CORRESPONDANTS
dans toutes régions

Fixe + commissions + frais de déplacements

Ecr. avec références et C.V sous chiffre W 18-118041 PUBLICITAS CH 1211 Genève 3.

secrétaires

Recherche

SECRÉTAIRE

bilingue anglais, 15-6 au 15-11, ayant voiture, habitant région Saint-Germain-en-Laye. Tél. 15 à 18 h. Agnès Villemot, 962-74-74.

Dactylo

J.F. DACTYLO FACTURIERE
Notions sténo et comptabilité. Libre de suite.
Se prés. : MUNDIA, 25, r. de Romainville (19e) - 202-60-91.

formation profession.

DERNIERE SESSION DE L'ANNÉE SCOLAIRE
• PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR I.B.M. 3
Niveau BAC : 180 h. de cours.
• OPERATEUR PUPITREUR D.O.S.
Niveau 1re ou BEPC, 140 h. de cours de jour ou du soir.

FAX
6, r. d'Amsterdam-9e. 874-95-69.
94, rue St-Lazare-9e. 874-56-60.

capitaux ou proposit. com.

Pour promotion imm. 28 logts ch. ASSOCIE parts de 50.000 F. Gros rapport. Téléph. 324-22-01.

Créateur de mode rech. apport CAPITAL pr fonder Sté Prêt-à-porter. Ecr. M. ERCE, 33, rue Cl-Mouchotte, BP 12, 75014 Paris

DEMANDE DE CAPITAUX

Directeur d'une société aéronautique située à Hawaï recherche partenaire financier disposant de 200.000 dollars. Appelez (808) 845-3231 ou écrivez à Air Cargo, 3049 Ualena Street, nu 1201, Honolulu, Hawaï 96819, ou télexez au n° 634168.

Jeune Sté Africaine d'import-export cherche capitaux pour démarrer. Ecrire M. BA SEYDI BABACAR, 16, bd Suchet (16e).

occasions

MOQUETTE EN SOLDE
1er et 2e CHOIX
En solde 100.000 m² sur stock. Téléph. 355-66-50.

cours et leçons

MATH Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

propositions diverses

« LES EDITIONS RIJOIS » 8, r. des Fabres, 13001 Marseille guident forment les jnes auteurs les prennent sous contrat et diffusent leurs œuvres dans le monde entier.

demandes d'emploi

COMPTABLE DACTYLO
Expérience 12 a., nat. Afrique. Paie, C.A., charges sociales. Libre de suite, ch. poste stable. Ecr. n° 6.477, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune homme 23 ans, bachelier, B.T.S. publicité, cherche empl. : agence de publicité, ou presse, ou édition. Libre de suite. — Ecr. n° 6.476, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre 43 ans, diplômé I.C.H., ancien élève Boulle, formation droit architecture, 24 ans expérience T.C.E. dans conception et construction tout projet, cherche emploi en région parisienne dans promotion cabinet architecte, B.E.T. ou entreprise. — Ecr. n° 6.473, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme jne, excell. présent., titulaire 2 brevets professionnels H. et F., cherche situat. av. responsabilités ds salon coiffure ou stés cosmétologie. Sanchez R., 61, rue Fbg-St-Martin, 206-08-34.

J.F. 39 ans, secrét. direction, angl., allem., espagnol, RECH. EMPLOI QUALITE REDACT. TRADUCT, base 30 h. semaine, secteur Saint-Lazare - Pontoise. Initierait éventuellem. contacts en France pr firmes étrangères de son domicile. Ecr. n° 07.501, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, PARIS-1er.

J. Fille, 24 a., bonne présentat. recherche poste

d'Attachée cciale vendeuse
5 ans d'expér. dont 1 an dans un grand quotidien. LIBRE de STE. Mlle BIGEON CAROLE Tél. 325-69-25 ou 344-31-04

J.H., 23 ans, célibat., lib. O.M. recherche EMPLOI

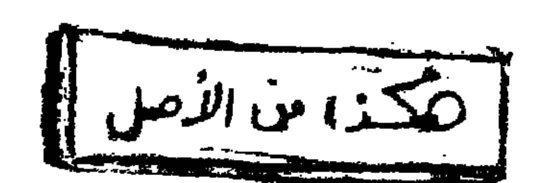
CHAUFFEUR V.L.
DISPONIBLE DE SUITE
Tél. 246-57-52 ou 523-21-45

CHEF DE STUDIO
12 ans d'expérience
Formation Estienne
cherche place stable et à responsabilités dans agence de publicité ou d'édition. Libre rapidement. Ecr. D. Simonnet, Action Média, 68, rue du Docteur-Bauer, 93400 Saint-Ouen

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bonnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés.
● Vos droits, lois et accords.
Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e)
Immeuble luxueux - NEUF
sur jardin intérieur
STUDIOS, 2, 3 ET 5 PIECES
avec terrasses.
Habitables fin mars 1977.
Prix fermes et définitifs.
Sur place de 14 h. à 18 h. 30,
SECOGI,
Téléph. 723-64-95, le matin.

INVESTISSEURS
Rentabilité immédiate
Indexation
STUDIOS - 2 PIÈCES
Gestion locative assurée
SEFIMA 622-35-05 (le matin) M. ANTEBI

13, PLACE DES VOSGES
Restauration de l'HOTEL DE ROHAN-CHABOT
APPTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE
DE 145 M² A 250 M²
Dans un cadre prestigieux avec JARDIN INTERIEUR A LA FRANÇAISE
Documentation et visites :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

9e 1 pièce + cuis., poss. confl. 38.000 F - 1 et 3 pièces. Prix intéressant - 526-38-33.

RUE DE PASSY
CALME, SOLEIL SUPERBE 2 P. Poutres Caract. URGENT - 326-19-10.

Petit STUDIO refait à neuf, confort, immeuble caractère restauré, dernier étage. Très clair. POSSIBLE GROS RAPPORT. — 531-85-56.

XIIe arrdt, avenue de St-Mandé Part. vd, ds pet. imm., 2-3 P. (55 m2), tt cft. Prix 220.000 F. Téléphone, heures de bureau : 260-33-00, poste 5717, après 19 heures : 347-03-99.

MAISON PARTICULIERE
240 m2, atelier artiste, 4 chbr., 3 bns, tél., cour privée, décoré. 560.000 F. Téléphone : 567-72-11.

MARAIS. Immeuble de caract., ravalé, 2e ét., 2 P., cuis. éq., bs, chf. c., tél. 320.000. 326-23-91.

11e, Fg Saint-Antoine, duplex de 170 m2 (extraordinaire living-atelier 100 m2 + 3 chbres), gros travaux faits. Prix intéressant. Tél. : 589-20-97, après 18 heures.

145, AV. GAMBETTA
LUXUEUX 4 PCES Tt cft
Gde surface
BEL IMM. 440.000 F. Vendredi, 14 h. à 18 h. ou : 255-70-96.

ÉGLISE D'AUTEUIL
EXCEPTIONN. DS BEL IMM. catég. 2 A. Asc. Chff. central. GRANDS 5 PCES TT CONFT. LIBRES OU OCCUPES INONDES DE SOLEIL
PX EXCEPT. VU URG. 225-18-30

11e - PHILIPPE-AUGUSTE
5-7, impasse Lamier, petit imm. pierre de taille, tout électrique : studio, 2 et 3 pièces livrables printemps 1977, à partir de 4.200 F/m2. Px ferme et définit. Vis. de l'appt témoin le vendr., sam., dim., lundi, de 14 à 19 h. S.C.I. LAMIER - 346-71-08.

RUE DU RANELAGH
Dans bel immeuble p. de t. Asc. MAGNIF. 4 P. 100 m2 + 3 P. 82 m2 - Tout confort
POSSIBIL. DUPLEX 7 PCES 182 m2. PX EXCEPT. VU URG.
Tél. : 225-18-30

Mo SAINT-MAUR
cuisine, douche
2 PIÈCES - W.-C. - TÉLÉPH.
Téléph. 766-04-17, poste 255.

LEDRU-ROLLIN
Imm. XVIIIe restauré, appart. caract., vaste séjour-salon, cheminée, vide séjour mezzanine, gde chbre, cuis. équipée, bains, confort. 277.000 avec 56.000 F.
ACS 133, rue de Paris Charenton — T. 368-66-25.

Paris Rive gauche

ARÈNES DE LUTÈCE
S/JARDIN SOLEIL 2 P. Bel immeuble Asc. Ch. cent. Refait neuf. RARE. - 033-56-72.

XVe POUR PLACEMENT Studio tt confl. 80.000 F. 566-02-85.

MOTTE-PIQUET Séjour, chbres, tt confort, tél., rez-de-chaussée. - 566-02-85.

AV. BRETEUIL BEAU STUDIO cuis., bains, tt confort, téléph. Prix 195.000 F. - 566-50-46.

PANTHEON. Immeub. P. de T., 5e ét. ss asc., 3 P., entr., cuis., bs, chf., tél. 345.000. F 033-06-03.

Mo CARDINAL-LEMOINE
Très beau 3 Pces, env. 70 m2, appt bon état, très calme, cuisine équipée, immeubl. ancien. PREBAIL : 260-30-83.

E.-QUINET - MONTPARNASSE
100 m2, séj. dble, 2 P., park., ascens., sur jardin. ODE. 95-10. SOLEIL.

Partic. à Partic. vd, Panthéon, appt plus de 200 m2, entr., S. à M., liv., 5 ch., cuis. équ., 2 S. de B., 2 cab. toil., 2 lignes tél., buanderie, ch. de service, cave. Ecr. no 6.474, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PLACE FURSTENBERG
Imm. XVIIe, gd cft, DUPLEX, gd séj. + 2 chbres + 2 bains, 135 M2. - Téléphone : 033-29-83.

15e, Part. vend b. 4 P., 80 m2 + 38 m2 balc., imm. 72, box, cuis. équipée. Prix 540.000 F. 21, rue St-Amand. - 531-30-16.

7e - BRETEUIL
Dans bel imm. pierre de t. 4e ét. Asc. Salon, salle à manger, bur., 3 chbres, lingerie, cuisine, 2 s. de bains, 175 m², chbre serv. Renseign. et visite : 525-49-49.

RUE D'ALÉSIA
Immeuble neuf
STUDIO, 172.500 F.
SEFIMA - 622-35-05
le matin, M. ANTEBI.

Région parisienne

LE CHESNAIS - PARLY II
Appt 71 m2, séj. dble, 2 chbr., cuis. équ., cave, libr. fin avril, prix 280.000 F. Tél. : 454-39-81.

VERSAILLES SAINT-LOUIS
près Gare Rive gauche
2 P grand caractère, poutres, cuis aménagée, tél. Gd confort Prix 150.000 F. CARRES ST-LOUIS 950-48-99.

GARCHES. nf, vue, stud., 2 P., cuis. équ., habit. ste, à partir 160.000 TVA incl. Pos. loc./vte. Téléphone : 027-57-40.

LOUVECIENNES. Très bel appt rez-de-ch., s/jardin, Sud-Ouest, 70 m2, entr., séj., chbre, cuis., cave, parking en sous-sol. Prix 277.000 F. - J.M.B. : 970-79-79.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

ROCQUENCOURT - PARLY II
Appt type II, séj., loggia vitrée, 3 chbres, 2 bains, cuis. équipée, cave, park., tél. Prix 460.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

NEUILLY - FACE AU BOIS
Gd 6 P., 2 bns, gd cft, 235 m2, R.-de-Ch. av. jard. privé 70 m2. MICHEL et REYL : 265-90-05.

Mo HOCHE. Immeuble récent : s/1 4 P., tt cft, 5e étage, asc. : 245.000 av. 50.000 F. 607-57-15.

Particulier à Particulier a vdre, CHATOU, 5 min. RER, appt 4 P., parf. état, 86 m2 + balc., cave, parking, sous-sol : 400.000 F + 26.000 Crédit Fonc. Téléphone : 966-31-16.

BECON (près gare), récent 2 et 3 P., tt cft, bon état. MAR-T'N, docteur en droit. 742-99-09.

MAUREPAS (78) Près Versailles
« Les Hauts Bouleaux »
GDS APPARTEMENTS 5 P. 104 m2. Prix 270.000 à 295.000 F
Parking ss-sol inclus
Prix fermes et définitifs
Prêt P.I.C. - Crédit 80 %
Renseign. et documentation
SOPERES Groupe RIBOUD
Tél. : 754-14-00
ou appartement témoin s/place.

NEUILLY-SUR-SEINE
Propriétaire vend directement studios et 2 p. - Tél. 293-66-66 le matin pour R.-VS. S/pl. 7 et 8 avril, 15/19 h., 4, r. Boutard.

Province

CANNES Résidentiel
Propriétaire vend urgent ds bel imm. 5 P., cuis., bains, w.-c. Petite rénovation. 350.000 F. Sur place 8-9-10 et 11 avril : 3, bd Guynemer. Téléphone Paris : 357-82-04.

SAINT-MANDRIER - VAR
Vds appt 51 m2, séj., 2 chbres, mezz., S. de B., terras. 30 m2, vue port, rade, 200.000 francs. Tél. : (23) 63-85-59, après 20 h.

CANNES. — Piscine, tennis, calme, prix très intéressant : 2 à 4 Pièces. — AZUR EDEN, brochure gratuite, 26, boulevard Gambetta. — 06-LE CANNET.

constructions neuves

PARIS (XIe) - IMMEUBLES STANDING
68/70, boulevard Richard-Lenoir, sur bd et jardins
« LES JARDINS DE VOLTAIRE »
74 appartements, du Studio au 4 Pièces
Visite appartement-témoin
51/55, bd Richard-Lenoir, sur bd, rue et jardins
« RÉSIDENCE RICHARD-LENOIR »
60 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux
16/18, rue de la Folie-Méricourt, sur rue et jardins
« RÉSIDENCE AMBROISE »
97 appartements, du Studio au 5 Pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux
PRIX FERMES
S.A. AZED 25/27, boulevard Richard-Lenoir. Tél. : 355-35-34 +

PRIX NON REVISABLES
Ve - VAL-DE-GRACE
Dans petit immeuble habitable 4e trimestre 77.
— Studios et 2 pièces.
— 4 pièces en duplex.
DANS BON XIIIe
Proche place des Peupliers
— Séj. + 2 chbres .. 330.000 F
Habitables 2e trimestre 77.
XVIIIe CHAMPIONNET
— 2 pièces .... 227.000 F
— 4 pièces, 108 m² + terrasse .... 575.000 F
Habitables 2e trimestre 1977.
Mo MAIRIE DE MONTREUIL
— Séjour + 3 chbr... 257.000 F
Cave et parking compris.
Habitables immédiatement.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. 225-93-69.

appartements occupés

6e APPT OCCUPE 31 m² près GARE MONTPARNASSE rez-de-ch., pce, chb., cuis., bs. Prix 130.000 F. J.M.B. 970-79-79.

15e ARRDT - OCCUPÉS
IMMEUBLE ENTIER. RENOVE
APPTS 1 - 2 - 3 PIÈCES
CALME - SOLEIL
TEL. 766-04-17 (p. 255)

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue St-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appartements. - Tél. 577-54-04.

locations non meublées Offre

Région parisienne

PAVILLON, gd séj., 2 chbr., tt conft, bns, standing 1968, tél., tr. calme, 1.800 F/m. gar., jard. Rev. 7000 NOISY. 303-73-86.

COURBEVOIE - Chancellerie 2, 20, rue de Belfort (angle avec rue Kléber) tout près du R.E.R., Mo et bus, studios et 2 Pces, cuis. équipée, park., tél. Location sur place, tous les jours de 10 à 19 heures. Téléphone : 789-30-10.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr Société Européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mo Opéra. Seuls frais, 380 F - 742-78-93.

bureaux

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT - 293-45-55.

9e ARROND. 100 m² ENTRE ST-LAZARE ET GARE NORD. 5 pces usage mixte. Tr. calme. Aménag. stdg neuf. R.-de-ch. Loyer mens. 1.350. Rep. 85.000. Ecr. à T 099.506 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

8e PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux. Refait neuf - 758-12-40.

GEORGE-V
Propriétaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Refér. neuf. 723-55-18.

immeubles

PARIS Quartier Saint-Martin-Beaubourg. A vdre deux imm contigus 276 m2 au sol et possib. dans même imm. à vdre Fonds tous commerces, gros ou détail, 104 m² surface de vente. Ecr. à 703, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e



a. minet publicité s.a.
spécialiste
petites annonces téléphonées
40, rue olivier-de-serres 75015 paris
NOUVEAU NUMÉRO D'APPEL...
828.40.40

villas

ST-NOM-LA-BRETECHE. Villa de qualité exceptionnelle. Séj. 64 m² + s. à m., 5 ch., ss-sol. Px 1.050.000. RHODES, 958-19-28.

BELLE-ILE-EN-MER
(Morbihan) Maison belliloise
Constructions vue sur mer
Maison témoin sur place
Documentation
SERAC 50, r. Blomet, Paris-15e ou téléph. : 567-72-11.

pavillons

28 mn GARE DE L'EST
A louer PAVILLON Région EST
S/sol. Gar. 3 p. S. d'eau, 70 m2 environ. Grenier aménageable. Terr. 200 m2. 020-15-44 apr. 20 h.

MONTREUIL. Mairie. Gd pav., livg + 8 chbres, 2 sanitaires, 3 wc, tt confort, gar., pavillon annexe, jardin 415 m². Possib. 2 familles. Exceptionnel. Prix 390.000 F. - 580-01-20.

CHATOU. Charm. pav. récent, état neuf, séj. double, 4 chb., 2 wc, 2 bains, décoration soignée, joli jardin. Bien enclos. gar., cellier, 600.000 F. S.A. H. LE CLAIR, 65, avenue Foch, à Chatou - 976-30-02.

M A N C H E
3 km. mer, ds bourg 1.300 hab., PAVILLON tt cft, état neuf, séj., cuis., 4 chb. S.-E., dépend., cellier, garage, jardin 300 m², Prix 210.000 F avec 60.000 F compt. Tél. (16-33) 58-07-43.

ENGHIEN RESIDENTIEL
Séjour 32 m², bureau, 3 chb., cuisine, bains, chauffage cent., gar., jardin 400 m², 450.000 F. PERARD - 989-69-42.

châteaux

SOLOGNE. 20 KM. ORLEANS ravissant PETIT CHATEAU 19e état impecc., dans magnifique parc de 25 ha. traversé par rivière s/600 m., étang 1 ha. 1/2, arbres séculaires, chapelle, vaste communs : 2.200.000 F. Tél. (38) 05-00-58, le matin, de 9 heures à 11 heures.

propriétés

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER
sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels F.N.A.I.M. agréés
PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél.
Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

FORET DE FONTAINEBLEAU
Propriétaire vend directement
BOISSY-AUX-CAILLES
Ferme aménagée 190 m² habitables, chauffage central, téléphone, tout confort + grange + 2 écuries + jardin arborisé avec bassin. 480.000 F. — 424-31-97.

PROVENCE - COTE VAROISE
Notre sélection
VILLAS, TERRAINS, APPTS COMMERCES
PROPRIETES DE CARACTERE avec parc et piscine, de 250.000 à 3.000.000 de F.
BIZZOZZERO IMMOBILIER, rue Henri-Poincaré, 83000 TOULON. (94) 42-06-15.

GISORS Rég. - Belle VUE MAISON longue et basse. Gd liv. dallé, cheminée, cuis., 2 chbr. + possib. s. d'eau. Jdin 1.000 m2. Px 245.000. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, GISORS. Tél. : (16-32) 30-91-11. - Demander 628.

VALLÉE EPTE
dominant, 85 km Paris. Centre parc 13.500 m2, propriété caract., séjour dble, 4 ch., cuis., tt cft, chauff. cent., tél., dépend., 3 box chevaux, garage 2 voit. (excell. état). 475.000 avec 95.000 F.
AVIS 8, faubourg Cappeville (16) 32-30-91-11 le 405 à GISORS, ou 887-43-40.

CAP-D'ANTIBES
Contre Eden Roc
Baie des Milliardaires
Bord de mer. Liv. double, cuis., office, 5 chbr., Vue imprenable. Garage. - Tous les jours de 14 h. 30 - 18 h. : Villa Houzé, chemin de l'Ylette.

50 KM. OUEST
2 km. gare S.N.C.F. St-Lazare
Dans havre de verdure
Maison maître, 8 p. + maison gard. Parc 12.000 m², 650.000 F. NEVEU & Cie - 527-51-84, ou SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI, 478-72-86.

A 30 km. Perpignan, MER, vds VILLA gd stdg, 2 appts, 2 p., cuis., wc, d., buand. + 5 p., cuis., s. de bs, chem. âtre, gar. 2 voit., piscine, terr. 35 ares. Px 450.000 F. Tél. (68) 37-38-74.

manoirs

Magnifique manoir tout conft av. piscine, étang peuplé 5 ha. Px 2.000.000 F. T. (43) 95-03-42.

terrains

A 45 KILOMETRES DE PARIS
A 3 km. de MANTES-LA-JOLIE, dans village rural. Part. à part. vend terrain à bâtir de 1.304 m². Pour renseign. tél. après 19 h. : 958 - 14 - 51.

Région ST-MALO, part. vd terrain angle 300 m. mer, 4.200 m². Prix 242.000 F. Téléph. 56-49-01.

A VDRE **5 km ANNECY** HAUTE-SAVOIE
TERRAIN PLAT 2.500 m2, à SEVRIER, à 200 m du bord du lac. Accès direct au lac par route communale, entièrement viabilisé C.U. Tél. après 20 h. : (50) 51-05-85.

LOIRET Orée forêt 9.500 m2
70 m façade - 17 F le m2
Tél. : (16-22) 91-61-23

fermettes

Vosges saônoises : anc. ferme rénov. en partie, c., gd séj. av. chem., 2 ch., wc, eau, électr., gde possib. d'aménagem., cave voûtée, four à pain, sources, 82 ares. Prix 170.000 F. Téléphone : 16 (84) 21-31-55.

RÉG. LE GD LUCÉ (72)
Beau cadre Proche rivière Fermette 4 pièces Laiterie, écuries, cellier, grange et deux écuries séparées Cave 5/2 ha terr. bon état. 250.000 F.
S.A. IND. VENDOMOIS
41 VENDOME. T. (54) 77-35-91.

viagers

Vendez rapidement en viager. Conseil - Expertise - Indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, boulevard Voltaire, 700-00-99.

Les meilleures conditions
37 ANS D'EXPERIENCE
FONCIAL VIAGER
Etude gratuite - Rente indexée
19, bd Malesherbes - 266-32-35

fonds de commerce

URGENT
CAUSE SANTE, SACRIFIE mes 4 magasins dont une MAROQUINERIE à BIARRITZ, plus de 200 m². Affaire unique sacrif. 290.000 F M. Ducret, BP 63, Biarritz 64200

Cause Famille. Vends région Ouest 2 h. de Paris MAISON REPOS 60 lits, convent. Ecr. à HAVAS LE MANS 8.797. q. tr.

locaux commerciaux

CHELLES (77)
MEILLEUR EMPLACEMENT
500 m de locaux, façade 30 m. Park. 700 m2. Bail ts commerces Tél. à partir de 20 h : 004-05-90.

SAINT-DENIS (93)
PRES AUTOROUTE NORD
Partic. loue hangar et bureaux de 650 m2 s/terrain de 3.500 m2, possibilité 4.500 m2.
ACCES GROS PORTEUR
Bail 3, 6, 9.
Ecr. no 6.455, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

locaux indust.

A louer ANGERS, 2 h. 1/2 de PARIS, 1.800 m² bâtiments industriels. Terrain 200 m². Bureaux parking. Ecr. HAVAS ANGERS no 856.

Boutiques

PRES PLACE OPERA
Bail à céder 30 m² tous commerces. Téléph. 073-75-18.

usines

VAR ARCS-s.-ARGENS 1.000 m2 locaux + 10.000 m2 terr., eau gratuite + électr illimitées. Proche N 7 et autor Actuellem laverie de minéral, location précaire. Ecr. EGETE, 95, bd Berthier. 75017 Paris 755-84-74.

hôtels-partic.

IMMOBILIERE FRIEDLAND
41, av Friedland 359-43-79
rech. pour un de ses clients immeuble ou hôtel particulier
SANS MITOYENNETE
1.500 À 2.500 m2
7e, 8e, 16e, NEUILLY

maisons de campagne

ILE DE RE
A vendre, vue imprenable mer, maison de pays : séj., c., 3 ch. dont 1 petite, salle d'eau, wc, eau, électr., petit parc arbor. Cab. Immobil. HURTAUD, LA NOUE-SAINTE-MARIE. Tél. : 15 (46) 09-83-81.

Urgent. Propriétaire vd maison de camp., Eure, 80 km. Paris. 350.000 F - Téléph. 604-10-09

Votre maison de campagne RUSTIQUE avec cheminée et poutres apparentes. Nous pouvons vous la construire dans la région de COURVILLE.
F2 : 85.500 F
F4 : 119.000 F
Modèle avec loggia, 154.000 F.
Terrains disponibles.
Agence de COURVILLE
Tél. (15) 37-23-20-80, même dim.

VAR, 60 MIN. MER
sur 22 hectares de bois et prairies
BERGERIE
avec possibilité d'agrandir
SACRIF. 300.000. F
Chasse Soleil Calme
Crédit poss., pas de commission. Tél. ce jour Catry, Marseille, tél 37-79-80. Les jours suivants : (94) 70-63-38 à Villecroze

domaines

Vds 97 ha résineux 18 a. dans 23. Ag. Chauveau, 191, av. L.-Blum, 63000 Clermont-Ferrand

villégiatures

A LOUER ANTIBES APPARTEMENT 4 PERSONNES, JUIN. Téléph. (93) 34-76-26, le matin.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

automobiles automobiles automobiles

CONCESSIONNAIRES BMW OUEST - PARISIEN
EUROPAUTO 133, Av. G. Clémenceau 92. NANTERRE 204-24-69
Garage COLBERT 10, Rue de la Celle 78. Le CHESNAY 954-58-22
Garage Jean JAURES 63, Bd Jean Jaurès 92. CLICHY 270-09-39
SOCIETE DU Garage VALLEJO 119, 121, Av. J. Jaurès 95. ARGENTEUIL 982-57-62
VOITURES NEUVES DISPONIBLES

Du 25 mars au 25 avril
LE DEPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN
vous propose un grand choix de voitures qui viennent d'être révisées dans ses ateliers.
Il s'agit exclusivement de
– 100 DS ou ID toutes années de 12.000 à 25.000 F
– 100 GS toutes années de 9.000 à 22.000 F
Livraison immédiate. Crédit. Garantie. Reprise.
DÉPARTEMENT OCCASION DES USINES CITROËN
● 10, place Etienne Pernet 75015 Paris. Tél. 532.70.00.
● 50, boulevard Jourdan 75014 Paris. Tél. 589.49.89.
● 39 bis, avenue Jean Jaurès 75019 Paris. Tél. 208.86.60.
CITROËN

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures "SECONDE MAIN"
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél. : 553.57.35 - 553.44.35
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules "seconde main", vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre. Exigez le sigle "SECONDE MAIN" Mercedes. C'est votre meilleure garantie.

DS TTES ANNEES, GARANTIE TOTALE DANS TOUTE LA FRANCE Tél. H.B. 270-99-43 et après 20 heures : 857-31-38.

MERCEDES 280 SEL, avril 76, 35.000 km., voiture de direction, B.A. intérieur velours, peinture métall. tempomat, T.O. et glaces teintées électriques. Téléph. 686-51-51. le matin, ou 903-36-99, toute la journée (rép. automat.).

TRES BELLE 504 B.A. 1972. Tél. : 270-99-43 H.B. et 857-31-38 après 20 heures

POLSKI FIAT 16.950 F CLES EN MAIN
CONCESSIONNAIRE Gge des Patriarches 11 r. Mirbel Paris 5e 336.38.35

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière. Mo Opéra. Seuls frais 380 F - 742-78-93

BMW 520 525 528 Export 77 Peu roulé 63, rue Desnouettes. 533-69-95.

Particulier vend WV Coccinelle, mars 1975. Prix Argus Téléphone : 243-17-39, à partir 19 h.

Urgent, cause double EMPLOI, A VENDRE AUSTIN 1800 (1969). BON ETAT. Tél. : 842-04-40. après 19 heures.

Part. vend TRIUMPH MK3 parfait état, 36.000 km., 1970 : 6.200 F. Téléphone : 504-57-77.

MATTEI
Le moins cher des grands loueurs
FIAT 131 'S'
SIMCA 1307 'S'
45 F.86 par 24h. + 0 F.42 le km
prix T.T.C.
Comparez...
PARIS : 207, Rue de BERCY (12e) 346.11.50
108, Bd DIDEROT (12e) 628.27.50
102, Rue ORDENER (18e) 076.32.90
LYON : (78) 72.83.85 ● NICE : (93) 87.14.30
MARSEILLE : (91) 79.90.10
60 AGENCES EN FRANCE

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

A l'usine General Motors de Gennevilliers

Le plan Barre, cible et paravent

« Si nous sommes expulsés par la police, nous continuerons notre lutte à l'extérieur de l'entreprise, jusqu'à l'aboutissement de nos revendications », affirme un militant cégétiste. A l'usine General Motors France (G.M.F.) de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), occupée depuis le lundi 4 avril par le personnel gréviste, la sérénité ambiante des premiers jours a fait place à une certaine tension, après la décision du tribunal de Nanterre d'ordonner *« l'évacuation immédiate »* des locaux.

Décision express : la direction de G.M.F. a assigné les délégués syndicaux en référé le mardi 5 avril et le tribunal a rendu son ordonnance le jour même. La veille, l'équipe du matin de l'usine de Gennevilliers, qui compte quelque trois mille salariés au total, s'était prononcée à bulletins secrets : 719 voix pour l'occupation, 219 pour la seule poursuite de la grève et 123 pour la reprise du travail. Il n'y a pas eu de nouveau vote depuis.

La grève a été déclenchée, mercredi 30 mars, à l'initiative de la C.G.T. et de la C.F.D.T (1), après que la direction eut annoncé, au terme des négociations salariales, que la première augmentation de l'année serait de 1,6 % le 1er avril. Les syndicats réclament une augmentation de 200 F pour tous et une revalorisation de 3 %. Vendredi, la direction de G.M.F. a cédé un peu de terrain en accordant 1 % supplémentaire, mais à répartir sur l'année : 0,4 % au 1er avril et au 1er juillet et 0,2 % au 1er octobre. Le personnel a jugé cette proposition d'autant plus insuffisante qu'elle ne constitue à ses yeux qu'un rattrapage de l'année 1976.

Dans une *« information au personnel »*, M. Dordain, président-directeur général de l'usine de Gennevilliers, affirme que le bilan salarial 1976 a été *« positif »* avec une augmentation générale cumulée de 11,5 % à 12 % (2), mais il reconnait si la société a été conduite *« à ne pas procéder à un ajustement de fin d'année eu égard à l'évolution réelle du coût de la vie du deuxième trimestre »*, c'est que *« notre position a été déterminée par la mise en œuvre du plan gouvernemental de lutte contre l'inflation »*. C'est aussi *« en raison des directives gouvernementales qui ne permettent pas d'anticiper sur la hausse du coût de la vie »*, que la direction justifie sa position salariale pour l'année 1977.

« Les patrons de G.M.F. se réfugient derrière le plan Barre, rétorquent les syndicats, *mais ils ont fait, en 1976, des profits qu'ils ne peuvent même pas cacher, puisque, pour la première fois, les travailleurs doivent, cette année, être intéressés aux bénéfices. »* A l'initiative de l'inspection du travail de Clichy, de nouvelles négociations ont repris entre la direction et les syndicats.

Ce mouvement de grève, qui est surtout suivi par les ouvriers (au nombre de deux mille deux cents), mais aussi par des employés et des cadres, n'a pas été seulement entrepris pour des raisons salariales, même si le plan Barre, cible des syndicats et paravent de la direction, est au centre de ce conflit. *« Cela a été la goutte d'eau »*, dit un responsable syndical. La C.G.T et la C.F.D.T réclament aussi une réduction du temps de travail sans perte de salaire.

Une réduction journalière de six minutes a été, selon les syndicats, promise par la direction, mais elle n'a pas été appliquée, toujours en raison du plan Barre, car elle était assimilable à une augmentation de salaires.

L'article 31 de la convention collective, signée par l'organisation patronale, l'U.I.M.M (Union des industries métallurgiques et minières) et par les syndicats F.O., C.G.C. et C.F.T., constitue un autre élément de litige. Il prévoit qu'un salarié qui aura été absent plus de quarante-cinq jours dans l'année peut être licencié. Une dizaine de personnes ont déjà été renvoyées en raison de cette clause, indiquent la C.G.T. et la C.F.D.T., qui ajoutent : *« Le patronat peut ainsi opérer des compressions de personnel sans consulter les comités d'entreprise, ni l'inspection du travail »*. Les deux syndicats demandent la suppression de cet article. Pour les signataires de la convention collective, il s'agit de lutter contre l'absentéisme. L'entreprise de Gennevilliers emploie, sur ses chaînes de pièces détachées d'automobiles, un grand nombre de femmes (40 % du personnel ouvrier) et de travailleurs immigrés... — M. C.

(1) Aux dernières élections des délégués du personnel, la C.G.T. a obtenu, dans le premier collège, 66,7 % des voix et la C.F.D.T. 33,3 % ; dans le deuxième collège, la C.F.D.T. a obtenu 60,5 % des voix et la C.G.T. 39,5 %.

(2) Le salaire de base mensuel de la majorité du personnel ouvrier s'échelonnait, au 1er janvier 1977, de 2 200 F à 3 000 F selon les qualifications.

● *Dans le Loiret*, en application d'une décision du tribunal de grande instance d'Orléans, la police est intervenue, mercerdi 6 avril, à l'usine de la Compagnie John Deere, à Saran, pour disperser le piquet de grève. Il n'y a pas eu d'incident. La grève a débuté le 17 mars dans cette entreprise, qui compte mille deux cents salariés environ, pour appuyer une longue liste de revendications en dix-neuf points. Les grévistes demandent en particulier qu'aucun salaire ne soit inférieur à 2 000 F. Un mouvement de grève touche également une autre usine de la Compagnie, à Arc-lès-Gray (Haute-Saône). — *(Corresp.)*

NOUVELLE GRÈVE NATIONALE DES DOCKERS LES 8 ET 9 AVRIL

La fédération C.G.T des dockers a lancé un nouvel ordre de grève nationale, cette fois de quarante-huit heures, pour les vendredi 8 et samedi 9 avril. En outre, la fédération a lancé d'autres consignes pour renforcer la solidarité en faveur des grévistes de Dunkerque : suppression des travaux supplémentaires le dimanche 10 et lundi 11 avril et suppression des heures supplémentaires, des travaux de nuit du dimanche et des vacations spéciales jusqu'à conclusion d'un accord à Dunkerque.

La fédération C.G.T., qui réunira tous ses responsables à Paris le 14 avril, se préparerait à annoncer d'autres actions si aucun fait nouveau n'intervient d'ici là. De son côté, la direction d'Usinor a rappelé que la position des grévistes *« est inacceptable »*. *« Une solution de ce conflit est urgente »*, a déclaré le préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, M. Chadeau, qui a indiqué que la perte quotidienne s'élevait à plus de 1 million de francs.

L'avenir du groupe Schlumpf

DES SOLUTIONS SONT ENVISAGÉES

Plusieurs milliers de personnes ont participé, mercredi 6 avril, à l'opération « vallée morte », organisée par la C.F.D.T. dans le canton de Saint-Amarin (Haut-Rhin), en signe de solidarité avec les salariés licenciés du groupe lainier Schlumpf, qui occupent leurs usines de Mulhouse et de Malmerspach depuis le 30 mars. Un millier de personnes ont, d'autre part, manifesté devant le musée automobile des frères Schlumpf à Mulhouse.

Au terme de son entretien avec M. Helmer, collaborateur du premier ministre, chargé du dossier, M. Pierre Schiélé, président du conseil régional d'Alsace et sénateur (union centriste) du Haut-Rhin, a indiqué mercredi que, pour la filature Gluck et Cie, à Mulhouse, les pouvoirs publics envisageaient une solution industrielle sans rupture de l'activité ancienne. Pour l'usine de Malmerspach, plus ancienne, une solution de reconversion est recherchée. Selon M. Schiélé, des décisions ont déjà été prises pour l'ensemble du canton de Saint-Amarin : notamment, la DATAR a porté son aide à l'investissement de 12,50 % à 25 %.

Pour ce qui concerne l'entreprise de tissage Defrenne et Cie, à Roubaix, qui fait aussi partie du groupe Schlumpf, M. Pierre Mauroy, député, maire de Lille, secrétaire national du parti socialiste et président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, indique, dans une lettre adressée à M. René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, qu'*« il appartient aux pouvoirs publics d'intervenir dans les plus brefs délais »*.

Le déficit du groupe, qui était à l'origine de 50 millions de francs, est aujourd'hui estimé à 80 millions de francs, mais il faut tenir compte, dans l'actif, de la grande valeur du musée automobile, que l'on espère utiliser avec le concours du département et de la ville de Mulhouse.

AGRICULTURE

L'avenir de la politique commune

(Suite de la première page.)

Ce constat, pour incomplet qu'il soit, n'en est pas moins révélateur d'une situation que tous les agriculteurs s'accordent à déplorer. Des objectifs ambitieux assignés à l'« Europe verte » ne subsistent que la politique des prix et l'organisation des marchés. Les règlements élaborés et mis en place à partir de 1967 sont et demeurent, en effet, la seule armature de notre Marché commun. Mais, depuis, les conditions ont beaucoup changé. Il est donc logique de penser que seule une réforme des règlements permettra de redonner à la politique agricole commune un nouvel élan.

Pour de nombreux produits, le taux d'auto-approvisionnement de la C.E.E. s'est beaucoup accru depuis dix ans et continuera d'augmenter ; pour d'autres — blé tendre, sucre, produits laitiers, — la Communauté est déjà largement auto-suffisante.

L'arrivée de trois nouveaux partenaires dans la Communauté a élargi certains marchés, mais en a rétréci d'autres par suite d'un moindre respect de la préférence communautaire. C'est en particulier le cas pour les produits laitiers : la Grande-Bretagne continue à en importer des pays du Commonwealth, alors que l'Irlande et le Danemark sont encore capables d'accroître une production déjà fort importante.

Il faut mentionner, dans le même ordre d'idées, le problème posé par les produits de substitution importés dans la C.E.E sans prélèvements ou avec un très faible droit de douane consolidé (1) au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Par la place de plus en plus large qu'ils prennent sur le marché, ces produits concurrencent directement les productions européennes. Exemples : le manioc se substitue aux céréales dans l'alimentation animale, la margarine au beurre dans tous les types de consommation.

Cet état de fait met chaque jour un peu plus en péril les principes essentiels qui avaient sous-tendu les règlements européens lors de leur élaboration : permettre aux productions européennes d'être consommées en priorité. Est-il besoin de rappeler aussi que ces produits de substitution modifient très sensiblement l'équilibre de certains marchés et, en particulier, ceux des produits animaux ?

Une alimentation pour le bétail bon marché grâce aux importations, facilitée par un réseau de distribution et de transformation économiques, a permis aux agricultures voisines de rivaliser efficacement avec nos productions animales, essentielles à l'équilibre financier de nombreuses exploitations. Déjà notre aviculture et notre production porcine voient leur place se réduire sur le marché européen ; demain, la production laitière française sera en concurrence avec le lait produit non à partir de fourrages ou de céréales européens, mais avec des tourteaux d'importation. Le risque existe donc de voir se constituer en Europe une agriculture de transformation qui s'assurera un monopole de fait.

Ces entorses aux principes de base ne sont toutefois pas les seules responsables de l'affaiblissement de la politique agricole commune : l'absence de politique économique, le dérèglement monétaire, ont fini par ébranler ces deux autres piliers de l'édifice que sont l'unité de prix et l'unité de marché.

Depuis quelques années, la méthode dite objective de calcul des prix communs européens tient compte de la hausse moyenne pondérée des charges de production comme critère de base. Il tombe sous le sens que les agricultures des pays en dessous de cette moyenne sont avantagées par rapport à celles des pays qui se trouvent au-dessus. Dans les pays à taux d'inflation modéré, les investissements sont moins lourds, les consommations intermédiaires moins onéreuses, le loyer de l'argent moins élevé. Ce sont là des avantages donnés à certains partenaires qui peuvent ainsi plus facilement se moderniser.

Abolir les montants compensatoires

Les échanges agricoles intra-communautaires se trouvent, depuis quelques années, ralentis et parfois faussés par les montants compensatoires monétaires. Assimilés par certains aux droits de douane, ces montants compensatoires, estime la Commission de Bruxelles, sont devenus peu à peu de véritables subventions contraires au principe d'un Marché commun et génératrices de distorsions dans la mesure où, paradoxalement, ce sont les pays à monnaie forte, tels que l'Allemagne, qui en bénéficient. Comment, dès lors, parler d'unité de marché ?

Les courants commerciaux normaux sont aussi perturbés par la spéculation, non sur les produits mais sur les prévisions de baisse ou de hausse de la monnaie dans laquelle se réglera le marché. Les montants compensatoires appliqués aux exportations des pays à monnaie forte dérèglent les marchés importateurs par un « dumping » indirect. Inversement, les pays à monnaie dépréciée imposent à leurs exportateurs des charges directes, alors que, du fait de l'inflation, leur compétitivité se trouve déjà affaiblie.

Les conséquences d'une telle situation ne sont que trop prévisibles : avec le relèvement limité des prix proposé par Bruxelles pour 1977-1978 — et auquel le gouvernement français n'entend certainement pas s'opposer au nom de la lutte contre l'inflation, — les « inégalités » ne feront que s'aggraver. Il suffit de comparer l'augmentation moyenne des prix demandée par les organisations agricoles françaises et celle réclamée par les organisations allemandes pour se persuader que les premières seront, à n'en pas douter, déçues, et que les autres y trouveront un nouvel encouragement.

Peut-on, d'autre part, imaginer que la proposition de la Commission de Bruxelles d'aligner (en hausse ou en baisse) le taux des monnaies « vertes » entraînera, à court terme, la disparition des montants compensatoires ? Tout au plus parviendra-t-elle à les diminuer temporairement, sans faire disparaître les entraves aux échanges intercommunautaires. Les versements imposés au FEOGA par ce système réduiront d'autant les ressources qui pourraient être affectées à l'organisation des marchés, et en particulier les moyens financiers nécessaires à une véritable politique d'aide aux exportations. Apparaîtrait alors ce qui serait, à nos yeux, la conséquence la plus grave de la situation actuelle : un affaiblissement continu de l'agriculture française (baisse relative des revenus individuels, investissements plus difficiles, compétitivité affaiblie, pénétration plus dure sur les marchés extérieurs).

Il est incontestable que le désordre monétaire est la cause principale, mais non unique, du mal dont souffre aujourd'hui la politique agricole commune. Parmi les remèdes possibles : un réajustement général des monnaies « vertes ». Il ne s'agirait pas là, à proprement parler, d'une innovation : en août 1969, après la dévaluation du franc de 11 %, le gouvernement français avait été conduit à dévaluer d'autant sa monnaie « verte », en échelonnant l'opération sur deux ans.

Cette procédure est-elle encore possible en 1977 ?

On doit à la vérité de dire que l'expérience de 1969 n'est pas convaincante. Faute d'une harmonisation des politiques économique, financière, budgétaire, les monnaies ne garderont pas longtemps leur nouvelle parité. Sans préjuger les réactions de ses huit partenaires, la France se résignera donc difficilement à une dévaluation importante du franc « vert », car celle-ci amènerait une hausse des prix agricoles rigoureusement incompatible avec le plan de redressement en cours.

Dans ces conditions, pour sauver la politique agricole commune et éviter que le désarroi général ne s'aggrave, il faudra, tôt ou tard, procéder à une double opération : diminuer progressivement les montants compensatoires jusqu'à leur disparition totale, afin de rétablir l'unité de marché, et adapter la réglementation par produits à la nouvelle situation.

JEAN DELEAU.

(1) Droits de douane consolidés : selon les règles du GATT lorsque, par un mutuel accord, un droit de douane est « consolidé », celui-ci ne peut plus être augmenté. Si ce pays se trouve néanmoins dans l'obligation de « déconsolider », il ne peut le faire qu'après accord des autres pays membres du GATT et en leur accordant, sur d'autres produits, des concessions douanières d'importance équivalente.

Prochain article :

LES REMÈDES

Le R.P.R. confirme son opposition à l'adhésion de nouveaux membres à la politique agricole commune

M. Jacques Chirac, président du R.P.R., a rendu publique, jeudi 7 avril, une déclaration dans laquelle il rappelle *« l'importance de l'agriculture dans le développement économique et l'équilibre géographique de la nation »*.

M. Chirac ajoute : *« Le secteur doit bénéficier d'une attention soutenue de la part de l'Etat, et tout doit être mis en œuvre, en étroite concertation avec la profession, pour assurer l'expansion d'une production apte à répondre à des besoins alimentaires mondiaux qui ne manqueront pas de s'accroître au cours des prochaines années. »*

Il déplore que les prix pour la campagne 1977-1978 ne soient pas encore fixés, ce qui constitue, note-t-il, une *« situation anormale qui résulte de l'attitude difficilement justifiable des représentants du pays qui a la charge de présider actuellement le conseil des ministres et la Commission des communautés européennes »*.

M. Chirac poursuit : *« Au moment où, par ailleurs, la gestion des marchés par la Commission obéit à des préoccupations peu compréhensibles, comme en témoignent les décisions prises récemment en matière d'exportations de beurre, le R.P.R. dénonce une attitude qui risque de remettre en cause le bon fonctionnement du Marché commun agricole, et demande une plus grande fermeté des Etats membres à l'égard de ces pratiques. »* Il souligne *« que les difficultés ainsi constatées au sein de l'Europe des Neuf ne pourraient que s'amplifier en cas d'élargissement à d'autres Etats, élargissement qui représenterait un risque considérable pour l'équilibre économique de plusieurs régions de la Communauté, notamment pour le midi de la France. Le R.P.R. confirme son opposition à l'adhésion de nouveaux membres à la politique agricole commune, sans nier pour autant la nécessité de l'aide de la Communauté européenne aux jeunes démocraties de l'Europe méridionale qui en ont exprimé le désir »*.

A Bruxelles

LA FRANCE EST SOMMÉE DE PAYER LES MONTANTS COMPENSATOIRES SUR LE VIN ITALIEN

La commission de la C.E.E., a sommé, mercredi 6 avril, la France de payer les sommes dues au titre des montants compensatoires monétaires sur les importations de vin italien en France. L'exécutif européen de Bruxelles considère que les motifs invoqués par les autorités françaises pour excuser les retards de paiement ne sont pas acceptables.

Rappelons que les montants compensatoires sont destinés à convier entre les pays de la C.E.E. les effets des disparités monétaires. Ils agissent comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'exportation. Ainsi, les vins italiens sont taxés à 18 % à leur sortie d'Italie. En compensation, l'Office national interprofessionnel des vins de table (ONIVIT) reverse aux importateurs de vins italiens en France des aides d'un montant d'environ 16 %.

Selon le gouvernement italien, les paiements de ces aides n'ont pas été régulièrement effectués, pénalisant ainsi les exportations de vin vers la France. Celle-ci dispose d'un délai de dix jours pour se mettre en règle, sinon la commission de la C.E.E. émettra un avis motivé indiquant la date à laquelle la France devra se conformer à la réglementation en vigueur. En cas de refus, l'affaire sera portée devant la cour européenne de justice de Luxembourg. — *(A.F.P.)*

CULTURE

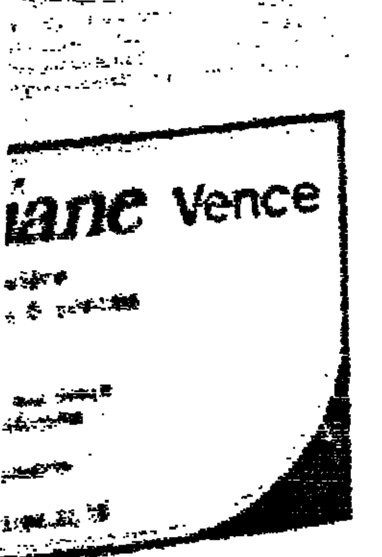
politique commune

[illegible]

Prochain article :

P.R. confirme son opposition à l'[illegible] de nouveaux membres à la politique agricole commune

[illegible]



LA VIE ÉCONOMIQUE

SIDÉRURGIE

La Commission européenne renforce le plan anti-crise et fixe des prix minimaux pour les ronds à béton

De notre correspondant

Bruxelles *(Communautés européennes).* — La Commission européenne a arrêté mercredi un nouveau plan anti-crise afin *d'essayer d'éviter que les difficultés* que connaît le marché de l'acier ne tournent à la catastrophe et n'entraînent l'éclatement de la CECA. Les mesures prises sont celles qui avaient été envisagées il y a quelques semaines *(le Monde* du 19 mars 1977) et avaient été accueillies avec satisfaction par les professionnels rassemblés au sein du comité consultatif de la CECA le 26 mars, à Rome, les chefs de gouvernement avaient exprimé à leur égard un préjugé favorable. Elles entreront en vigueur à la fin du mois d'avril, après une série de nouvelles consultations avec les professionnels et les pouvoirs publics.

En matière de stabilisation du marché, l'action de la Commission se limite, pour l'instant, à *fixer des quotas de livraison* aux entreprises, lesquelles s'engagent volontairement à les respecter. Le système fonctionne de façon à peu près satisfaisante depuis le 1er janvier, sauf dans les secteurs des ronds à béton, où bon nombre de producteurs, essentiellement italiens, les fameux « Bresciani », n'ont pas respecté les quotas alloués par la Commission. Celle-ci entend maintenant compléter ses interventions sur les *quantités livrées (c'est-à-dire* aussi sur la production) par une action sur les prix. En ce qui concerne les ronds à béton, où la formule de l'autodiscipline n'a *pas donné les résultats escomptés*, elle entend faire acte d'autorité en fixant des prix minimaux obligatoires, conformément à ce que prévoit l'article 61 du traité de la CECA.

Ces prix s'inscriront à 20 % environ au-dessus des tarifs actuellement pratiqués par les « Bresciani », soit 850 F à 900 F la tonne, ce qui conduit à un prix-plancher légèrement supérieur à 1 000 F, des sanctions sous forme d'amendes étant prévues en cas de non-respect de la nouvelle tarification. Pour les autres produits, elle se contentera d'arrêter des prix de référence, au-dessus desquels les industriels s'engageront volontairement à ne pas vendre. Dans l'esprit de M. Davignon, le commissaire chargé des affaires industrielles, il devrait se situer, selon les produits, entre 7 et 10 % au-dessus du prix actuellement pratiqué sur les marchés. — (Ph. L.

Les syndicats appellent à une manifestation le 8 avril

Les unions régionales C.G.T. et C.F.D.T. de la métallurgie lorraine ont convenu, mercredi après-midi, à Hagondange, *« d'examiner dorénavant ensemble et en permanence les conditions de lutte dans la métallurgie lorraine, y compris par l'occupation des entreprises et la grève »* et ont convié, dans un communiqué commun, leurs militants à *« réaliser dans l'unité, le 8 avril prochain, de larges délégations aux directions d'usines, à l'occasion de la réunion à Paris de l'Union des industries métallurgiques et minières (U.I.M.M.) ».*

Les syndicats appellent, par ailleurs, *« les sidérurgistes et les métallurgistes de Lorraine à un arrêt de travail de deux heures le 14 avril pour de puissants rassemblements et manifestations dans les usines, localités ou secteurs »* et renouveler *« le refus de négocier les licenciements et le maintien en activité des installations avec garantie de l'emploi et des ressources ».*

De son côté, le conseil municipal de Thionville (Meurthe-et-Moselle) s'est réuni, mercredi soir, en séance extraordinaire au gymnase municipal après les interventions de plusieurs adjoints, évoquant *« les conséquences dramatiques, pour les travailleurs et l'économie de la région, de la décision d'Usinor-Thionville »*, les administrés ont pu prendre la parole et intervenir dans le débat. Ils ont exposé leurs points de vue et, pour la plupart, exprimé leurs inquiétudes.

CONJONCTURE

Une étude des Nations unies souligne l'ampleur du chômage en Europe

En Europe occidentale, le chômage atteindra sans doute, cette année, son niveau le plus élevé depuis la seconde guerre mondiale. Le taux de croissance risque fort, en effet, de plafonner ou même de diminuer. Ces prévisions émanent de l'étude annuelle publiée le 6 avril par la commission économique des Nations unies pour l'Europe.

La reprise de l'activité économique marque le pas depuis le second semestre de 1976, précise l'étude, et peu de signes d'une expansion soutenue dans un proche avenir peuvent être décelés. *« Les politiques économiques n'ont pas réussi à redresser la situation. Il s'est créé un climat d'incertitude au sujet des perspectives à court terme et de la capacité des gouvernements de relancer l'activité économique sans provoquer une nouvelle poussée d'inflation. »*

L'étude ajoute : *« On ne verra peut-être pas avant la fin de la décennie en cours une phase d'expansion soutenue comparable à celles qui se sont produites avec une certaine régularité depuis la guerre. Le climat économique a changé de telle manière qu'il est désormais plus difficile d'obtenir simultanément une croissance rapide, un faible chômage et des prix stables. Les responsables accordent maintenant la priorité à la stabilité des prix »*, dont la hausse moyenne dans les pays d'Europe occidentale reviendrait *de 10,5 % en 1976 à 9 % en 1977.*

Cette hausse des prix leur semblant mal maîtrisée, les experts ajoutent : *« A trop vouloir combattre l'inflation à court terme, on risque fort de ne pas pouvoir la modérer à long terme. Plus on freine la production, plus il est difficile d'investir pour éliminer les goulets d'étranglement qui pourraient apparaître. Il faudrait aussi réaliser des gains de productivité appréciables pour créer des possibilités suffisantes d'accroître les salaires réels nets et atténuer ainsi les pressions qui s'exercent sur les coûts salariaux nominaux. »*

AFFAIRES

L'Arabie Saoudite a commandé 2 milliards de francs de matériel de télévision à la France

Le docteur Adbou Yamani, ministre de l'information d'Arabie Saoudite, effectue une visite officielle en France du 4 au 8 avril. Il s'est notamment entretenu avec M. Monory, ministre français de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, pour faire le point sur la coopération des deux pays dans le domaine de la T.V. couleur.

Le programme de développement *saoudien vise, dans l'immédiat*, à mettre en place l'infrastructure de deux chaînes en couleurs, avec une possibilité d'extension pour une troisième. *M.* Yamani a précisé que le total des travaux et fournitures pouvait être évalué à 6 milliards de francs. Dans ce montant global, il faut distinguer la fourniture des équipements d'infrastructure (2 milliards de francs), le génie civil (2 milliards de francs) et la maintenance, la formation, l'exploitation du réseau.

Officiellement, les entreprises françaises — Thomson et T.D.F — sont assurées de fournir les équipements, les marchés leur ayant été passé de gré à gré. Toutefois, un tiers seulement des matériels ont réellement été mis en place, leur fourniture dépendant directement des travaux de génie civil, qui font encore l'objet pour la plupart d'entre eux de discussions entre les entreprises internationales et les Saoudiens. M. Yamami espère cependant que les travaux seront achevés entre 1978 et 1979.

Les ministres de l'industrie et des P.T.T. d'Arabie Saoudite se rendront en France du 18 au 21 avril en voyage officiel. La coopération économique sera une *nouvelle fois examinée, ainsi que* la possibilité d'une fourniture de centraux téléphoniques français à l'Arabie Saoudite.

A L'ÉTRANGER

A PROPOS DE L'EXPOSITION FRANÇAISE DE DJAKARTA

Faut-il multiplier les foires pour vendre ?

Inaugurée le 25 mars par M. André Rossi, ministre français du commerce extérieur, et M. Widjojo Nitisastro, ministre indonésien de l'économie, des finances et de l'industrie, l'exposition technique française de Djakarta, organisée par le C.F.C.E. (Centre français du commerce extérieur), a fermé ses portes le 3 avril, après avoir reçu la visite de près de deux cent mille Indonésiens — dont le président Suharto — et de nombreuses délégations des autres pays de l'ASEAN (1). Malgré ce succès, les pouvoirs publics n'envisagent pas de maintenir le rythme annuel de ces manifestations à l'étranger. Les avis semblent en effet partagés sur l'efficacité d'une telle opération.

De notre envoyé spécial

Djakarta. — *« Jamais la France n'avait organisé une exposition de cette importance à l'étranger »*, avait tenu à préciser M. Rossi. Sur la place Merdeka, à quelques pas de la longue obélisque surmonté d'une flamme d'or, plus de deux cents sociétés — dont un tiers de P.M.I. — ont montré *une image un peu austère de la* France. Point ici de parfums, de vins, de fromages ou de robes de grands couturiers (présentés à partir du 5 avril dans les galas *spécifiques), mais une sélection* de produits adaptés au marché indonésien, du matériel médico-chirurgical aux machines à bois, du moteur de transatlantique au *four à pain. Deux secteurs* d'activités étaient particulièrement représentés : les industries mécaniques et électriques, et l'électronique, qui, en Indonésie, a *quadruplé ses ventes* en quatre ans et dispose déjà pour les années à venir de plus de 1 milliard de francs de commandes en carnet.

« Bien organisée, équilibrée, cette exposition répond à de nombreuses questions que nous nous posons », nous a affirmé le ministre du commerce, M. Radius *Prawiro*, en précisant que son pays cherchait à diversifier son commerce extérieur. Le Japon, les Etats-Unis et, à un degré moindre, l'Allemagne fédérale se partagent *un marché*, sur lequel la part de la France ne dépasse pas 3 %.

Pourtant, une fois les portes de l'exposition refermées, les avis divergent sur l'efficacité de telles *manifestations* qui exigent de sérieux efforts de l'Etat et de la part des industriels présents, puisqu'ils financent les trois quarts d'un budget de près de *40 millions de francs.*

Certes, la plupart des petites machines mécaniques ont été vendues, et des contacts, qui deviendront peut-être fructueux, ont été pris. Mais la conjoncture n'était pas très bonne. Quelle que soit la solidité apparente du régime, une période pré-électorale n'a jamais favorisé les affaires. Quant à l'endettement du pays, aggravé par la crise de Pertamina (2), il dépasse 15 milliards de dollars, *ce qui a obligé les pouvoirs publics* à abandonner ou à réduire certains projets prévus par le deuxième plan de développement (1974-1978).

Les gros contrats se *font rares.* Est-ce cela qui fait dire à M. Forgeot, président de Creusot-Loire : *« Pour les industries d'équipements lourds, il s'agit d'abord d'une opération de prestige. On ne peut en attendre de retombées immédiates. Il vaut mieux inviter des responsables en Europe. »* ?

Ambiguïté

Les P.M.I., *en revanche*, manifestent de façon générale une évidente satisfaction, même si elles s'emmêlent dans les *difficultés d'obtention de crédit et les formalités* à l'importation. Elles bénéficient, il est vrai, d'une *« assurance exposition »*, accordée par la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le *commerce extérieur*), qui minimise leurs risques, lorsque leurs machines ne sont pas vendues sur place. Beaucoup sont donc demandeurs d'une nouvelle manifestation — à *Manille* par exemple — après celles des quatre dernières années, de Kuala-Lumpur-Singapour, Caracas et Djakarta.

L'ambiguïté est encore plus *grande lorsque* l'efficacité est jugée d'un point de vue français ou indonésien. Les banques semblent se redéployer plus volontiers qu'autrefois à l'étranger — *est-ce la proximité des élections* de 1978 qui les rend braves ou l'absence d'encadrement du crédit à l'exportation ? Les industriels cherchent surtout à vendre leurs machines ou des usines clefs en main. Rares sont les investissements français en Indonésie.

Quant à l'équilibre commercial en France, il exige que le lourd *déficit vis-à-vis des pays pétroliers* soit compensé par un excédent vis-à-vis d'autres pays. Les promesses faites par M. Rossi de promouvoir les importations indonésiennes *en France* ne peuvent cacher que la balance commerciale entre les deux pays est largement en faveur du plus industrialisé et que les produits indonésiens — à l'exception du bois, de l'étain, du caoutchouc naturel et de l'huile végétale — souffrent de la distance. La vente de produits d'artisanat aura du *mal* à *compenser* les achats d'équipements lourds.

Les autorités de Djakarta ne sont d'ailleurs pas dupes. Lors de son discours inaugural, M. Widjojo *Nitisastro* a rappelé que *« le développement d'un commerce fructueux ne peut être fondé sur un courant unilatéral »*. Et il a ajouté à propos de l'exposition française : *« Le plus important, ce n'est pas seulement la disponibilité de matériels d'équipement variés, venant des pays industrialisés, mais surtout la réalisation d'un transfert de technologie qui permette aux pays en voie de développement de faire avancer leurs propres industries. »*

Ces ambiguïtés, ces interrogations, trouveront-elles réponse ? Alors que la plupart des pays où se retrouvent sécurité politique et importance du marché ont été prospectés depuis quelques années par les industriels français, *Djakarta*, de l'aveu même des organisateurs, pourrait bien être la dernière exposition de cette importance avant longtemps.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Association des nations du Sud-Est asiatique (Philippines, Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Singapour).

(2) Voir notamment *le Monde* daté des 18-19 et 20 mai 1975.

LES FILIALES ÉTRANGÈRES DES FIRMES AMÉRICAINES AUGMENTERAIENT LEURS INVESTISSEMENTS DE 12 % EN 1977

Washington (A.F.P., Agefi). — Les filiales étrangères des entreprises américaines prévoient d'accroître leurs investissements de 12 % en 1977, les portant à 28,9 milliards de dollars, indique une étude du département américain du commerce. Ces investissements avaient diminué de 4 % en 1976, tombant à 25,9 milliards de dollars. Cette année, il seront concentrés « dans quelques pays et dans certaines industries ».

Les filiales des sociétés pétrolières prévoient une progression de 19 %, ce qui porterait leurs investissements à 11,1 milliards de dollars. Pour les firmes industrielles, l'accroissement prévu est de 11 % pour un total de 11,8 milliards. En revanche, le secteur minier réduirait ses dépenses de 6 %.

Les investissements augmenteraient le plus fortement dans les pays du *Proche-Orient. Ils* progresseraient de 3 % en Amérique latine, de 14 % en Afrique et de 18 % en Asie et en Océanie. Ils atteindraient 1,4 milliards de dollars (+ 16 %) au Royaume-Uni, *1,9 milliard* en Allemagne fédérale (— 4 %) et 1,5 milliard en France (+ 19 %, après une baisse de 29 % en 1976).

● PRECISION. — Dans l'article « Plaidoyer pour l'E.D.F » publié dans *le Monde* du 24 mars la somme de 2 600 F correspond au coût moyen d'une centrale nucléaire par kilowatt installé.

ERRATUM

La publicité de SOTHEBY PARKE BERNET, parue dans « le Monde » du 31 mars 1977, comportait la traduction erronée du mot « auctioneer » par « commissaire-priseur ». Ce titre étant soumis à une législation particulière en France et réservé à des officiers ministériels. Il fallait lire : « Fondée en 1744. La plus importante société du monde spécialisée dans les ventes publiques et l'expertise en matière d'art. »

LA VIE ÉCONOMIQUE

AUTOMOBILE

Économies de carburant : le rapport Deutsch suggère une aide à la recherche de 250 millions de francs

Au mois d'aout 1976, M. d'Ornano, alors ministre de l'industrie et de la recherche, confiait à M. Charles Deutsch une mission auprès des constructeurs d'automobiles afin d'étudier les possibilités d'économie d'énergie réalisables dès la conception des véhicules (« le Monde » du 7 octobre 1976). Le rapport a été remis le 15 décembre et n'a quitté le bureau du ministre que trois mois et demi plus tard, l'avant-veille de la démission du gouvernement. Il est vrai qu'entre-temps la bataille pour la mairie de Paris battait son plein...

Le premier rapport de M. Deutsch — ce dernier s'est vu confier une nouvelle mission concernant les poids lourds — recommande une impulsion « massive, durable et orientée » de la recherche — 250 millions de francs en cinq ans, — la création d'un nouvel organisme pour contrôler l'animation et l'exécution de contrats de programme entre l'Etat et l'industrie automobile, ainsi qu'une augmentation de la taxation de l'essence ordinaire et du gazole. Il devrait être prochainement édité par la Documentation française.

Quatre-vingt-trois pages dactylographiées (le rapport et ses trois annexes) pour quoi faire ? A côté de la réglementation autoritaire américaine (1), la voie française vers l'économie paraît libérale mais floue. M. Deutsch recommande parfois, suggère le plus souvent, et ses propositions les plus révolutionnaires (pour l'usager) sont à la limite de la litote. Ce rapport, parfois imprécis, d'une lecture difficile, n'en a pas moins le mérite de montrer que les désirs des constructeurs et des pouvoirs publics sont parfois conciliables. Reste à déterminer le rôle des uns et des autres, ce qui n'est pas le plus aisé.

● *Les constructeurs* français sont d'accord pour réaliser des véhicules plus économiques. Mais ils ne veulent pas financer totalement une recherche qui bénéficiera, selon eux, à la nation tout entière. D'où l'appel aux fonds publics : 50 millions de francs par an pendant cinq ans. Eux-mêmes font des efforts : le volume annuel des études approche 1,5 milliard de francs dans l'industrie automobile. Mais pour que cette « impulsion » soit rentable (on attend d'elle un gain de 30 % sur la consommation en 1985), il faut un contexte administratif, réglementaire et fiscal stable. Les constructeurs attendent donc du gouvernement une position ferme dans les négociations internationales, un palier dans les contraintes (sécurité et lutte contre les nuisances) ainsi qu'une hiérarchie permanente des prix du carburant.

Les deux grands groupes français sont en désaccord sur la nouvelle vignette, Renault étant le seul partisan d'une taxation sur la puissance réelle (*le Monde* du 22 novembre 1976) comme le souhaite l'Agence pour les économies d'énergie. L'application de la nouvelle fiscalité automobile, qui a pris du retard, pourrait bien prendre en compte l'ancien calcul (sur la cylindrée) comme le nouveau. Au choix ! Et si une suggestion était retenue, les véhicules d'une cylindrée inférieure à 1 000 centimètres cubes pourraient être dispensés de vignette (comme les motos).

Enfin, la publication des consommations conventionnelles n'a pas été bien acceptée par nos constructeurs. Ils désirent que des notions complémentaires soient précisées, telles que l'habitabilité. Les voitures d'importation seraient-elles moins spacieuses ?

● *Le gouvernement* veut réaliser l'objectif fixé pour 1985 : une économie globale de 45 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Mtep) dans une hypothèse de croissance économique soutenue.

Mais il veut l'atteindre à bon compte. C'est pourquoi les « *missions Deutsch* » ne concernent que la conception des véhicules et débouchent sur l'idée de « *contrats de programmes* » passés entre l'Etat et les constructeurs.

La carotte et le bâton

Ces contrats peuvent être rapidement mis au point avec chaque constructeur. Ils encadreront les actions nécessaires pour aboutir à une économie de consommation vérifiable. Un calendrier des progrès par modèle peut être établi. Et, suivant le cas, l'Etat jouera du bâton ou de la carotte. Les moyens existent : mesures réglementaires et fiscales, dotation (éventuelle) de crédits de recherche, achats de flottes captives « expérimentales », etc. M. Deutsch suggère la création d'un organisme chargé de contrôler l'exécution de ces contrats de programme animé par un chef de file — le rapporteur ? — bien introduit dans tous les moyens.

Le rapport Deutsch met en lumière, par ailleurs, la « nécessité » d'une nouvelle taxation des carburants. Le gazole et l'essence ordinaire pourraient bien rattraper un jour le super. Il est précisé qu'il importe de « *dissocier les domaines des transports routiers et de la voiture particulière. Pour cette dernière, la concertation avec l'industrie devrait pouvoir maintenir au petit diesel son domaine d'emploi (urbain et péri-urbain) sans aggraver ni même maintenir l'écart actuel entre les prix des carburants, qui créent une distorsion artificielle sous l'angle de l'économie* ». Autrement dit, il est souhaitable que les particuliers payent plus cher leur gazole que les routiers. De toute façon, le diesel est plus économique en ville... Voilà qui ne satisfera pas les importateurs, allemands notamment, dont la progression inquiétait. Quant à l'essence ordinaire, « *le bilan énergétique moteur-raffinerie accorde une légère faveur au super. Il ne serait donc pas souhaitable que la tarification fiscale incitât à l'usage de l'essence ordinaire* ».

● *Et la voiture de demain ?* — L'annexe n° 2 qui y est consacrée est la partie la plus brillante du rapport : un véritable cours professoral réservé aux spécialistes doublé d'un catalogue des voies possibles de recherche. Trente-deux pages au total, au bout desquelles apparaît une voiture légère, aérodynamique, bourrée d'électronique, peu puissante mais très souple à bas régime. Elle est encore équipée d'un moteur à allumage commandé ou d'un diesel et tire son énergie du pétrole. Les autres moteurs (turbine, Rankine, électrique) ont été écartés au départ, ainsi que les sources d'énergie nouvelles (méthanol, hydrogène, etc.), car leur développement n'interviendra qu'après 1985.

En attendant, les véhicules actuels peuvent être améliorés (*le Monde* des 24 et 25 décembre 1976). Il suffit de faire appel aux données techniques acquises en améliorant le rendement du groupe motopropulseur et en réduisant la puissance exigée par les déplacements. Sur ce dernier point, un affinement aérodynamique des modèles existants peut être rapidement effectué grâce à des « kits » adaptables, et leur allégement est toujours possible. Ainsi, 10 % d'économie sont possibles avant 1980, 10 % pouvant être réalisés ultérieurement, avant 1985, sur la mécanique.

Cette évolution s'accorde totalement avec les évaluations de l'Agence pour les économies d'énergie, qui prévoit pour 1985 un parc de 20 millions de voitures (15,5 en 1975), un parcours annuel moyen de 14 600 kilomètres (12 500 en 1975) et une consommation moyenne de 7,8 litres aux 100 kilomètres (9 en 1975), ce qui correspond approximativement à une économie de 15 %.

Fallait-il une mission officielle pour en arriver là ? Ceux qui attendaient des suggestions très originales seront déçus. Ce n'était pas l'objet du rapport.

MICHEL BERNARD.

(1) Le Congrès américain a adopté en décembre 1975 une règle qui fixe à 21 miles par gallon (11,2 litres aux 100 km) en 1980 et à 28 miles par gallon (8,4 litres aux 100 km) en 1985 la consommation moyenne de la gamme de chaque constructeur, compte tenu des ventes de chacun des modèles.

MONNAIES ET CHANGES

PRIX ENCORE JAMAIS ATTEINTS POUR L'OR VENDU PAR LE FONDS MONÉTAIRE

Washington (*A.F.P.*). — Le Fonds monétaire international a vendu mercredi 6 avril 524 800 onces d'or à des prix allant de 148,55 dollars à 151 dollars l'once (31,103 grammes), les plus élevés depuis le début des ventes du F.M.I. en juin 1976.

Le prix moyen de cette adjudication (la huitième) a été de 149,18 dollars l'once.

Lors de la vente précédente, qui eut lieu le 2 mars, les prix s'étaient échelonnés entre 145,55 et 148 dollars (prix moyen : 146,51 dollars). C'était déjà un niveau record.

La vente de mercredi a rapporté environ 57 millions de dollars au fonds fiduciaire, destinés à accorder des prêts aux pays les plus pauvres. C'est donc à environ 506 millions de dollars que s'élèvent les ressources obtenues jusqu'à présent par ce Fonds, qui est alimenté par les ventes d'or du F.M.I. (25 millions d'once sur une période de quatre ans).

LE GOUVERNEMENT JAPONAIS INTERVIENT POUR ARRÊTER LA MONTÉE DU YEN

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Le gouvernement japonais et la Banque du Japon sont apparemment de plus en plus préoccupés par la hausse rapide du yen par rapport au dollar. Malgré une légère remontée de la monnaie américaine à l'ouverture du marché, ce jeudi 7 avril (le dollar cotant 273,07 yens, soit son niveau le plus bas depuis trois ans), on laisse entendre, dans les milieux financiers nippons, que le gouvernement pourrait intervenir massivement (à parti du seuil de 270 yens) afin d'éviter que le marché ne devienne par trop spéculatif.

Mercredi 6 avril, le dollar était tombé à 272,82 yens, ce qui représentait une baisse de 3,76 yens par rapport aux cotations de la fin de la semaine dernière (il cotait 373,98 yens lundi et 276,58 yens vendredi 1er avril). Ces derniers jours, la Banque du Japon a acheté d'importantes quantités de dollars (150 millions pour la seule journée de mardi). Elle pourrait être contrainte de poursuivre son action. M. de Vries, expert des affaires économiques internationales de la Morgan Guaranty Trust, n'exclut pas, pour sa part, une nouvelle baisse du dollar jusqu'à 260 yens. — Ph. P.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE
SOGENAL

L'assemblée générale ordinaire, tenue au siège social, à Strasbourg, le 5 avril 1977, sous la présidence de M. Guillaume Labadens, président du conseil d'administration, et en présence de M. Maurice Laure, président de la Société générale, a approuvé les comptes de l'exercice écoulé.

Le total du bilan s'établit à 18 032 154 667,79 F, en augmentation de 29,01 % par rapport à celui du 31 décembre 1975. Les résultats bénéficiaires ont été arrêtés à 14 733 224,34 francs, y compris la reprise à concurrence de 3 500 000 francs de provisions devenues disponibles et de la provision pour investissement de 1 034 542,86 F constituée en 1971 dans le cadre du régime de la participation des salariés aux fruits de l'expansion. Un revenu global de 15 F par action, dont 10 F sous la forme de dividende distribué et 5 F représentant l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), sera mis en paiement le 18 avril 1977. Ce dividende, égal à celui de l'exercice précédent, s'appliquera à un capital porté, courant 1976, de 67,5 millions de francs (540 000 actions de 125 F nominal) à 75 millions de francs (600 000 actions de 125 F nominal) par émission d'actions de numéraire.

Augmentées de 7 millions de francs par affectation de provisions et par prélèvement sur les résultats de l'exercice, les réserves s'élèvent à 82 millions de francs.

Il est rappelé que le conseil d'administration a décidé, en sa séance du 15 février 1977, de porter le capital social de 75 millions de francs à 90 millions de francs par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, à raison d'une action nouvelle de 125 F nominal pour cinq actions anciennes. Cette opération interviendra le 31 décembre 1977 et les actions nouvelles porteront jouissance du 1er janvier 1978.

Dans les trois départements d'Alsace et de Moselle, qui constituent son rayon d'activité en France, la SOGENAL a porté le nombre de ses guichets de 136 à 141. Elle a, d'autre part, renforcé son réseau étranger en le dotant de nouveaux moyens humains et matériels, et en procédant, au mois d'octobre 1976, à la réouverture de son agence de Düsseldorf. Banque régionale qui affirme ainsi sa vocation européenne, la SOGENAL dispose actuellement de huit points d'exploitation en Belgique, sept en République fédérale d'Allemagne, deux en Suisse, un au grand-duché de Luxembourg et, conjointement avec la Société générale, d'un bureau de représentation à Berlin, en R.D.A. Elle est enfin installée en Autriche par l'intermédiaire de sa filiale, la Société générale alsacienne de banque A G, qui est établie à Vienne depuis 1972 et continue de progresser d'une façon satisfaisante.

L'assemblée a renouvelé, pour une période statutaire de cinq ans, les mandats d'administrateur de MM. Pierre Muron et Frédéric Rauch. Elle a, par ailleurs, appelé au conseil MM. Leopold Jeorger et Théodore Kaas, en remplacement de M. Jean Richard, vice-président, qui a demandé à être déchargé de ses fonctions d'administrateur, et de M. Robert Baboin, atteint par la limite d'âge statutaire.

Une assemblée générale extraordinaire a ensuite autorisé le conseil d'administration à augmenter le capital social jusqu'à un montant de 150 millions de francs selon les modalités et aux époques qu'il jugera convenables. Cette autorisation est valable pour une période cinq ans.

Avec la tenue de l'assemblée générale ordinaire, en application des dispositions statutaires relatives aux limites d'âge des dirigeants de la société, M. Guillaume Labadens a cessé d'exercer ses fonctions de président. Il continuera de siéger au conseil en qualité de président-directeur général honoraire.

Sur sa proposition, le conseil a appelé, pour lui succéder à la présidence, M. Frédéric Rauch, jusqu'alors vice-président et ancien directeur général. Il a ensuite désigné comme vice-présidents, M. Jean-Paul Delacour, directeur général adjoint de la Société générale et administrateur de la SOGENAL depuis 1969, ainsi que M. Gilbert De Dietrich, président-directeur général des Etablissements De Dietrich et Cie et administrateur de la SOGENAL depuis 1968.

EUROPE N° 1 - IMAGES ET SON

L'assemblée générale ordinaire d'Europe n°1-Images et Son, qui s'est réunie le 31 mars 1977 à Monte-Carlo sous la présidence de M. Sylvain Floirat, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1976.

Toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration ont été adoptées.

L'exercice 1975-1976 a enregistré une progression du chiffre d'affaires de l'activité radiodiffusion d'Europe n° 1 de 11,44 %. Le bénéfice net de la société mère Europe n° 1-Images et Son s'élève à F 28 496 765, en progression de 22,79 % par rapport à l'exercice précédent. La part d'Europe n°1-Images et Son dans le bénéfice net consolidé du groupe (hors dividende inter-groupe) s'élève à F 39 376 836, en progression de 46,95 %. Pour se conformer aux recommandations du plan Barre, l'assemblée a décidé de limiter à 6,50 % l'augmentation du dividende. Celui-ci a, en conséquence, été fixé à F 23,43 brut par action.

Pour les actionnaires de statut fiscal français, le dividende net après précompte s'élève à F 22,60 et le revenu total — compte tenu de l'avoir fiscal — à F 33,90. Il sera mis en paiement à partir du 12 avril 1977 contre présentation du coupon n° 22 au Crédit lyonnais, à la Banque nationale de Paris, à la Société générale, à la Banque de l'Indochine et de Suez, chez MM. Lazard frères et Cie et à la Banque Rothschild.

L'assemblée générale extraordinaire qui s'est réunie le même jour, et qui avait pour objet de porter le capital de 50 à 60 millions de francs par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, a adopté toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration. Les actions nouvelles porteront jouissance à compter du 1er octobre 1976. Cependant, pour respecter les dispositions du plan de lutte contre l'inflation, la remise des nouveaux titres aux actionnaires n'interviendra qu'au début de l'année 1978.

GESTION SÉLECTION (France)
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 29 mars 1977 sous la présidence de M. Jean de Sailly, a approuvé les comptes du troisième exercice de la société.

Le bénéfice distribuable s'élève à 2 682 793,96 F contre 2 445 129,22 F pour l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé d'attribuer à chacune des actions composant le capital social un revenu global de 9,25 F contre 8,98 F l'an dernier.

Le dividende d'un montant de 7,44 F sera mis en paiement le lundi 4 avril 1977 contre remise des coupons n° 7 et n° 8 :

— Le coupon n° 7 de 2,39 F, assorti d'un crédit d'impôt de 0,20 F, exonéré à concurrence de 3 000 F de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et ouvrant droit au-delà de ce montant à l'option pour le prélèvement forfaitaire de 25 % libératoire de l'impôt sur le revenu ;

— Le coupon n° 8 de 5,05 F, assorti d'un crédit d'impôt de 1,61 F.

Au cours de l'exercice 1976 le nombre d'actions composant le capital social est passé de 314 422 à 338 736 et l'actif global de 45 millions 467 620,98 F et à 46 667 970,77 F ; le 31 décembre 1976 la valeur de l'action était de 137,77 F après mise en paiement du dividende de l'exercice 1975 (7,78 F) contre 144,61 F le 31 décembre 1975, soit une baisse limitée à 4,72 % à comparer avec des baisses de 12,50 % à 19,70 % des indices des valeurs françaises.

Ouverte au public en mai 1974, Gestion Sélection (France) est spécialisée dans l'acquisition de valeurs françaises et plus particulièrement de valeurs du comptant.

Du 13 mai 1974 au 28 mars 1977, en dépit de la baisse de 22 à 29 % des indices des valeurs françaises, la valeur liquidative du titre est passée de 125,51 F à 134,39 F après mise en paiement des dividendes des deux premiers exercices.

STEMI

Le conseil d'administration de la STEMI, qui s'est réuni le 5 avril 1977, a arrêté les comptes de l'exercice 1976.

L'année 1976 a connu dans l'ensemble une certaine reprise économique au cours du premier semestre se ralentissant notablement ensuite.

Pour la STEMI, l'exercice a été marqué par l'absorption de la société COTRAM, dont tous les éléments ont été repris rétroactivement au 1er janvier 1976 : le parc de wagons de la société compte maintenant 2 846 wagons.

Les produits d'exploitation ont atteint, toutes taxes comprises, 51 414 000 F contre 41 528 000 F, soit une augmentation de près de 24 %.

Les filiales industrielles de la société, en raison de la crise de la répartition ferroviaire, ont connu chacune un exercice difficile.

Après 14 245 000 F d'amortissements contre 13 070 000 F et 8 712 000 F de frais d'entretien contre 9 964 000 F, le bénéfice net s'établit à 6 808 000 F contre 4 201 000 F pour l'exercice 1975 et 6 300 000 F pour l'exercice 1974. Il s'entend après toutes plus-values, provisions et abandon de créance.

Au total, la marge brute d'autofinancement est en progression assez forte et se monte à 21 053 000 F.

Les investissements de l'exercice, sans les apports de la COTRAM, se sont élevés à 5 343 000 F, comprenant des wagons et des conteneurs pour 3 958 000 F et une prise de participation de 12,50 %, soit 1 385 000 F, dans la société PROPUL exploitant un parc de wagons pour transport de scories Thomas.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée pour le 15 juin 1977 à 10 h. 30, au siège social, la répartition d'un revenu global de 23,10 F (dividende de 15,40 F net plus impôt déjà payé au Trésor de 7,70 F), soit en augmentation de 6,2 % sur le dividende de l'exercice 1975.

FAITS ET CHIFFRES

Conjoncture

● *Nouveau régime simplifié d'imposition des petites et moyennes entreprises.* — La date limite fixée par l'administration aux petites et moyennes entreprises pour choisir leur région d'imposition vient d'être reportée du 30 avril au 16 mai, annonce un communiqué du ministère de l'économie et des finances.

Prix

● « *Le mouvement des prix* ne dépend pas seulement des coûts internes, mais aussi des prix de nos importations », note le gouvernement dans l'exposé général des motifs du projet de loi de finances rectificative pour 1977 qui va être examiné par le Parlement.

« *Notre économie va devoir assimiler la forte hausse des prix des matières premières importées : les fortes hausses constatées depuis un an vont maintenant apparaître nettement dans les prix des produits transformés achetés par les ménages. Le rétablissement du franc constaté ces derniers mois est un facteur qui permettra d'atténuer légèrement cette répercussion. Il reste que, ces matières premières étant indispensables à notre économie, ces hausses se traduisent inévitablement par un transfert de pouvoir d'achat de la France vers les pays producteurs de matières premières et d'énergie. Ce transfert rend nécessaire l'acceptation en France d'une discipline en matière de pouvoir d'achat, même si ces hausses ont pour conséquences de retarder le ralentissement des prix lié à la modération des revenus nominaux.* »

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr. suisses		Fr. français	
48 heures	4 3/8	5 3/8	3 5/8	4 5/8	1 1/8	2 1/2	9 1/8	9 3/8
1 mois	5 1/2	5 3/4	3 3/4	4 1/2	2 1/2	3	9 1/2	9 3/4
3 mois	4 7/8	5 3/8	4	4 1/2	2 1/2	3		
6 mois ..	5 1/4	5 3/4	4 1/8	4 5/8	3	3 1/2	10 1/8	10 3/8

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 AVRIL

Très forte reprise

La décision prise au conseil des ministres de reporter d'un an l'application de la loi sur les plus-values a provoqué une très forte reprise à la Bourse de Paris mercredi en cours de séance.

Il n'était que temps. Malgré l'intervention des organismes de placement, ladite séance avait fort mal commencé et un peu plus du tiers des cent soixante-dix-huit valeurs inscrites à la cote du terme accusaient encore à 13 h 30, des pertes s'échelonnant de 1 % à 7,2 %, comme dans le cas de la S.A.T.

Tous les replis initiaux ont été effacés et des hausses spectaculaires ont même été enregistrées, comme dans les cas de B.S.N. (+ 12 %) Lyonnaise des Eaux (+ 9 %), Maisons Phénix (+ 9 %), Carrefour (+ 8,2 %), Saint-Louis (+ 8,2 %), Michelin (+ 7,7 %), Cie Bancaire (+ 7,3 %), C.F.P. (+ 7,3 %), Pernod-Ricard (+ 7 %), Club Méditerranée (+ 6,1 %).

L'ampleur de cette reprise révèle à quel point la taxation des plus-values était redoutée en Bourse, au moins autant sinon davantage que la menace de nationalisation en cas d'une arrivée de la gauche au pouvoir. Selon certaines rumeurs, les modalités d'application devaient, au surplus, être particulièrement sévères, avec la prise en compte des cours au 1er janvier 1978.

De son côté, le gouvernement, visiblement inquiet de la tournure prise par la chute des cours, dont l'accélération aurait bloqué tous les mécanismes du marché et contribué à compromettre encore les investissements, a voulu faire un geste d'apaisement. Quel geste ! Les opérateurs n'en attendaient pas tant. Le remède, en tout cas, s'est révélé puissant, puisque en clôture l'indicateur de tendance enregistrait une avance supérieure à 4 % alors qu'à mi-séance sa baisse atteignait encore près de 1 %.

Sur le marché, le repli des cours s'est accentué, le lingot cédant 235 F à 23 865 F et le napoléon 2,10 F à 243 F.

LONDRES

Stimulé par l'espoir d'un nouvel abaissement jeudi du taux de l'escompte, le marché affiche, dès l'ouverture, de meilleures dispositions. Les industrielles et les pétroles progressent de 1 à 3 points. Fermeté surtout des fonds d'État. Les mines d'or, en revanche, continuent de s'effriter.

OR (ouverture) (dollars) : 148 50 contre 148 60

VALEURS	CLOTURE 6/4	COURS 7/4
War Loan 3 1/2 %	30 7/8	30 7/8
Beecham	420 ...	424 ...
British Petroleum	790 ...	794 ...
Shell	478 ...	480 1/2
Vickers	163 ...	163 ...
Imperial Chemical	348 ...	349 1/2
Courtaulds	111 ...	112 ...
De Beers	237 ...	232 1/2
*Western Holdings	13 ...	12 3/4
Rio Tinto Zinc Corp.	212 ...	214 ...
*West Driefontein	16 1/4	16 1/4

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIETES

BOUYGUES. — Le bénéfice net du groupe pour 1976 s'élève à 18,20 millions de francs (+ 20 %) pour un chiffre d'affaires H.T. accru de 4,1 % seulement. La société mère a, pour sa part, dégagé un bénéfice net de 16,85 millions de francs contre 11,24 millions. Les actionnaires encaisseront un dividende global de 31,95 F (+ 6,5 %).

STEMI. — Le bénéfice net pour 1976, toutes plus-values incluses, s'établit à 6,80 millions de francs contre 4,20 millions. Dividende global de 23,10 F (+ 6,2 %).

SOFFO. — Déjà détentrice de 17,6 % du capital des Caoutchoucs de Kompong-Thom, la société a décidé de porter cette participation à 37 %. Pour ce faire, elle a acquis le 6 avril en Bourse 7 998 actions de cette affaire au prix unitaire de 51 F. Ce cours sera maintenu jusqu'au 29 avril inclus.

SALSIGNE. — Les comptes de l'exercice 1976 se soldent par un déficit de 1,43 million de francs contre un bénéfice net de 1,73 million. Cette perte, causée par la hausse des coûts et la baisse de 12 % du prix de l'or, sera reportée à nouveau.

CONSOLIDATED GOLDFIELDS. — Bénéfice avant impôts pour le semestre au 31 décembre 1976 : 26,29 millions de livres contre 19,13 millions. Dividende intérimaire : 2,9015 pence contre 2,6377 pence (+ 10 %).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/4	7/4
1 dollar (en yens)	273 10	273 20

NEW-YORK

Tendance irrégulière

Une nouvelle tentative de reprise a été enregistrée mercredi à Wall Street. Mais, comme la veille, elle a tourné court et la tendance est demeurée très irrégulière, l'indice des industrielles s'inscrivant finalement à 914,73, soit à 1,41 point au-dessous de son niveau précédent.

L'activité s'est ralentie : 16,60 millions de titres ont changé de mains contre 18,33 millions.

Deux facteurs plaidaient pourtant en faveur d'une hausse : l'accroissement de la demande de crédit à la consommation, signe d'un retour à la confiance ; la diminution des demandes d'aide émanant des chômeurs. En fait, les opérateurs, toujours déprimés par la menace de l'inflation, attendaient la publication, ce jeudi, de l'indice des prix de gros pour le mois de mars avant de s'engager.

Sur 1 841 valeurs traitées, 682 ont baissé, 648 ont monté et 511 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 222,78 (— 0,39) ; services publics, 107,14 (+ 0,16).

VALEURS	COURS 5/4	COURS 6/4
Alcoa	55 3/8	55 1/4
A.T.T.	62 5/8	62 1/2
Boeing	42 1/4	41 7/8
Chase Manhattan Bank	29 3/4	30 1/8
Du Pont de Nemours	124 ...	123 ..
Eastman Kodak	68 1/4	68 1/4
Exxon	50 5/8	50 1/2
Ford	53 1/4	53 3/8
General Electric	49 ..	49 1/4
General Foods	31 1/4	31 1/2
General Motors	66 3/4	66 5/8
Goodyear	19 5/8	19 1/2
I.B.M.	274 1/2	276 1/2
I.T.T.	31 3/4	31 5/8
Kennecott	27 1/2	27 1/8
Mobil Oil	68 3/4	68 ..
Pfizer	27 1/2	27 3/4
Schlumberger	59 .	59 1/4
Texaco	27 .	26 5/8
U.A.L. Inc.	20 1/8	19 3/4
Union Carbide	55 3/8	56 ...
U.S. Steel	45 3/4	46 ...
Westinghouse	18 3/4	18 5/8
Xerox	47 1/4	48 1/2

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	5 avril	6 avril
Valeurs françaises	85,4	87,9
Valeurs étrangères	99,2	99,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55	54,4

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 6 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

7/4	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
409	C.F. Fr.-Can.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
16	De Beers (S.)	15 25	14 90	15 .	14 95
585	Deuts. Bank.	587 ..	586 .	586 ..	590
256	Dome Mines.	247 ..	240 ..	241 ..	235 20
660	Du Pont Nem	618 ..	621 .	624 ..	625 ..
360	East Kodak.	336	341 .	342 ..	342 40
17 50	East Rand.	16 30	15 90	16 30	15 60
128	Ericsson.	121 50	121 .	121 50	120 40
258	Exxon Corp.	248 ..	249 50	250 ..	249 50
290	Ford Motor.	266 50	267 ..	267 .	270 .
13	Tanganyika.	11 60	11 60	11 90	11 60
250	Unilever.	251 .	255 ..	254	250 ..
14	Union Corp.	13 55	13 40	13 40	13 40
125	U. Min. 1/10	128 50	126 .	127 20	126 10
109	West Driet.	101 .	96 50	98 55	96 ..
44	West Deep.	40 50	39 80	40 10	39 05
91	West Hold.	83 50	82 80	84 ..	84 ..
1 29	Zambia Cop.	1 21	1 19	1 20	1 19

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 973	4 971	5 ..
Canada ($ can. 1)	4 712	4 713	4 715
Allemagne (100 DM)	208 210	208 375	206 500
Autriche (100 sch.)	29 340	29 358	29 350
Belgique (100 F.)	13 591	13 608	13 560
Danemark (100 krd)	82 650	82 870	83
Espagne (100 pes.)	7 235	7 232	7 020
Grande-Bretagne (£ 1)	8 560	8 558	8 570
Italie (1 000 lires)	5 612	5 608	5 650
Norvège (100 k.)	93 370	93 460	92 750
Pays-Bas (100 fl.)	199 875	200 100	198 500
Portugal (100 esc.)	12 880	12 870	12 750
Suède (100 krs)	113 670	113 900	112 500
Suisse (100 fr.)	195 775	195 025	195 ...

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/4
Or fin (kilo en barre)	24050	23880 ..
Or fin (kilo en lingot)	24100	23865 ..
Pièce française (20 fr.)	245 10	243 .
Pièce française (10 fr.)	204 40	203 50
Pièce suisse (20 fr.)	218 40	218 50
Union latine (20 fr.)	203 90	203 .
Souverain	229 60	229 90
Pièce de 20 dollars	1134 80	1140 .
Pièce de 10 dollars	599 80	599 80
Pièce de 5 dollars	353 ..	--- ..
Pièce de 50 Pesos	980 ..	974 ..
Pièce de 10 florins	221 ..	219 ..

S FINANCIERS DES SOCIÉTÉ

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BA

SOGENAL

EUROPE N° 1 - IMAGES ET [illegible]



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. PONIATOWSKI RECEVRAIT BIENTOT « UNE AFFECTATION IMPORTANTE »

Selon certaines informations de source ouest-allemande, M. Michel Poniatowski pourrait être prochainement nommé ambassadeur de France à Bonn. Le titulaire actuel de ce poste, M. Olivier Wormser, a été autorisé à faire valoir ses droits à la retraite.

A l'Elysée, on s'abstient de tout commentaire à ce sujet. On apprend, toutefois, que, mercredi soir 6 avril, M. Giscard d'Estaing a déclaré à quelques journalistes que M. Poniatowski *« recevrait bientôt une affectation importante et non politique »*.

● *Environ cent cinquante ouvriers de Lip* ont pénétré mercredi 6 avril dans les locaux de l'Union patronale interprofessionnelle (U.P.I.) du Doubs, à Besançon, et ont emporté des documents, indique l'organisme patronal, qui a décidé de porter plainte contre X pour vol.

Le numéro du « Monde » daté 7 avril 1977 a été tiré à 545 957 exemplaires.

A Sarcelles

Une information judiciaire révèle une énorme escroquerie aux dépens de la Caisse des dépôts et consignations

Le parquet de Pontoise vient d'ouvrir une information contre X... pour escroqueries, tentatives d'escroqueries et complicité, après des détournements de fonds — entre 40 millions et 80 millions de francs, — commis au préjudice de la Caisse des dépôts et consignations, dans le centre commercial régional des Flanades, à Sarcelles (Val-d'Oise), d'une surface totale de 70 000 m2.

La Caisse des dépôts et consignations n'a, pour l'instant, pas porté plainte.

C'est au cours des trois dernières années que la Caisse des dépôts a été escroquée de cette somme, accordée par l'intermédiaire de deux de ses filiales, sous forme de prêts qui n'ont jamais été remboursés.

La première filiale, la C.I.R.P. (Compagnie immobilière de la région parisienne), est propriétaire des Flanades. La seconde, la S.C.I.C. (Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations), gère cet ensemble commercial. Les bénéficiaires de ces crédits — des sociétés d'agencement de magasins — n'ont apparemment jamais eu de situation de travaux à présenter à l'organisme prêteur pour toucher leurs prêts, établis, de plus, sur des devis surévalués systématiquement de 50 à 70 %.

Ces prêts d'installation, de 500 000 francs à 3 millions, étaient, semble-t-il, faciles à obtenir. Les travaux correspondant à ces prêts n'ont que rarement et partiellement été effectués par les sociétés d'agencement de magasins. En outre, ces entreprises n'ont jamais remboursé ces crédits avant d'être, tour à tour, ainsi que les sociétés commerciales gravitant autour d'elles, mises en faillite.

C'est cette véritable cascade de faillites, au sein de sociétés commerciales et d'entreprises des « Flanades » qui a, au cours de l'année 1976, conduit le parquet de Pontoise à déclencher une enquête judiciaire.

« Ces escroqueries ont été réalisées au moyen de plusieurs sociétés d'agencement de magasins — une vingtaine — plus ou moins fictives, créées pour « récupérer » frauduleusement l'argent de la SCIC », explique-t-on à la section financière du parquet de Pontoise.

« Etant censés payer les entrepreneurs pour réaliser les travaux d'aménagement de plusieurs dizaines de boutiques, pourvus, par eux-mêmes de prête-noms, certains dirigeants de ces sociétés ont fait faillite, les autres ont disparu, et cela après avoir touché le montant des prêts.

» L'enquête judiciaire va maintenant déterminer, conclut-on, *à qui incombent les responsabilités dans cette affaire, sans précédent dans l'escroquerie immobilière. »*

Les policiers de la brigade financière de la police judiciaire d'Argenteuil (Val-d'Oise) — qui enquêtent depuis près d'un an aux « Flanades » — estiment n'avoir pas encore fait toute la lumière sur cette affaire complexe.

S'agit-il de simples négligences de l'organisme prêteur, de maladresses ou encore d'imprudence de sa part ? Les escrocs — déjà connus, pour la plupart d'entre eux, comme délinquants financiers — ont-ils bénéficié de complicités au sein de la Caisse des dépôts et consignations, de la SCIC ou de la CIRP ? Autant de questions qui restent sans réponse pour les enquêteurs tant qu'ils n'auront pas réussi à mettre la main sur tous les dirigeants des sociétés d'agencement mis en cause.

« Dégradation constante »

Groupés, depuis janvier 1977, en association de défense au sein de l'Union des commerçants des Flanades (U.C.F.), cinquante-deux commerçants semblent, eux, ne plus avoir de doutes : *« Ce détournement de fonds publics n'a pu être mené à bien,* affirment les membres du bureau de l'U.C.F., *qu'avec la complicité de responsables de certains services de la Caisse des dépôts* et consignations, à savoir tous ceux *s'occupant, de près ou de loin, de la gestion des Flanades. Ces escroqueries, ajoutées à des erreurs de gestion et de promotion, expliquent la dégradation constante des Flanades avec des chiffres qui parlent d'eux-mêmes. »*

« Cent quarante commerces étaient prévus, en 1972, dont un grand magasin de 13 000 mètres carrés, sur quatre niveaux, soulignent-ils, *et aujourd'hui, cinq ans plus tard, moins de la moitié de ces magasins sont ouverts. Nous payons les pots cassés de cette affaire car nous subissons des loyers commerciaux exorbitants. »*

Selon la Caisse des dépôts, l'affaire porterait seulement sur 20 millions de francs : une quinzaine de commerçants n'auraient pas remboursé des prêts allant de 200 000 à 500 000 F qui leur avaient été consentis pour des travaux d'aménagement.

Aucune inculpation n'a pour l'instant été prononcée.

CINQ GENDARMES DE BANDOL SONT INCULPÉS DE VIOLENCES

M. Jean-Claude Girousse, juge d'instruction à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), a inculpé, mercredi 30 mars, le brigadier commandant la brigade de gendarmerie de Bandol (Var), et quatre autres gendarmes de la même brigade, de *« violences contre les personnes par agents de la force publique »*.

Cette inculpation, qui n'a été connue que ce jeudi 7 avril en fin de matinée, fait suite à la plainte d'un ferrailleur de Bandol, M. René Adolphe, qui affirmait avoir subi de graves sévices dans les locaux de la gendarmerie alors qu'il était gardé à vue, les 17 et 18 mars 1976 pour une affaire de vol et de recel (*le Monde* des 14, 15 et 16 juin 1976). M. Adolphe avait été de nouveau arrêté le 16 septembre 1976, après une série de cambriolages commis dans la région de Toulon.

● *Mme Margaret Thatcher*, chef du parti conservateur britannique, est arrivée jeudi 7 avril à Pékin pour une visite officielle d'une semaine. M. Huang Hua, ministre des affaires étrangères, lui a souhaité une « *chaleureuse bienvenue* ». Mme Thatcher passe à Pékin pour l'une des personnalités occidentales les plus conscientes du « *caractère illusoire* » de la politique de détente entre l'Occident et l'U.R.S.S. — *(A.F.P.)*

● *M. Tseng Tao*, qui vient de quitter le poste d'ambassadeur de Chine à Paris, a été nommé directeur adjoint de l'agence Chine nouvelle. — *(A.P.)*



Ambassadeur du Mexique à Paris

L'ÉCRIVAIN CARLOS FUENTES DONNE SA DÉMISSION

M. Carlos Fuentes, qui avait été nommé ambassadeur du Mexique à Paris le 31 janvier 1975, a donné sa démission le mercredi 6 avril. Il nous a fait à ce propos la déclaration suivante :

« En date de ce jour, j'ai présenté ma démission du poste d'ambassadeur du Mexique en France. La raison de cette démission est mon désaccord politique avec la nomination de M. Gustavo Diaz Ordaz en qualité d'ambassadeur du Mexique en Espagne. En tant que président du Mexique, M. Diaz Ordaz fut le seul responsable, le 2 octobre 1968, du massacre de centaines d'innocents, presque tous étudiants, sur la place des Trois-Cultures de la ville de Mexico. Dès ce moment, j'ai manifesté, publiquement et à plusieurs reprises, mon opposition à M. Diaz Ordaz. Il m'est impossible aujourd'hui de faire partie du même corps de représentants que lui. Il appartient à chacun de choisir à qui il serre la main et avec qui il partage son pain. C'est ce droit élémentaire que je revendique aujourd'hui. »

M. Fuentes tient d'autre part à exprimer sa « profonde gratitude » à MM. Luis Echeverria (ancien président du Mexique) et José Lopez Portillo (l'actuel président) pour « la confiance et l'appui » qu'ils lui ont accordés.

Le ministère des affaires étrangères du Mexique n'a fait pour le moment aucune déclaration. Mlle Jacqueline Gonzalez Quintanilla, ministre plénipotentiaire à l'ambassade, sera chargé d'affaires « ad interim ».

[Né en 1928, M. Carlos Fuentes est l'un des plus grands écrivains latino-américains contemporains, et il a été traduit en vingt langues. Il est l'auteur notamment de *la Mort d'Artemio Cruz Aura, la Région la plus transparente, Zone sacrée, Peau neuve, Terra Nostra.* Une de ses pièces, *Le borgne est roi,* a été jouée à Avignon et à l'Espace Cardin.

S'exprimant avec la même aisance en anglais et en français qu'en espagnol, poussant la culture jusqu'au raffinement, M. Fuentes avait fait de l'ambassade du Mexique un véritable carrefour intellectuel. Mais c'est aussi un homme de cœur et de conviction qui a dit un jour : *« Quelle que soit la société dans laquelle il vit, l'écrivain doit toujours se présenter avec une nouvelle hérésie pour renouveler l'aspiration à la liberté, ce qui est peut-être le plus près que nous puissions atteindre de la liberté. »*

Il avait condamné avec une égale netteté l'invasion de la Tchécoslovaquie, l'engagement américain au Vietnam et le massacre de plusieurs centaines d'étudiants par l'armée mexicaine, à l'automne 1968, sur la place des Trois Cultures de Mexico. On a peine à comprendre que le gouvernement mexicain, après quarante ans de rupture, envoie aujourd'hui comme ambassadeur à l'Espagne qui retrouve la liberté, le principal responsable de ce sanglant épisode.]

Le procureur général de la République fédérale d'Allemagne est assassiné à Karlsruhe

Karlsruhe (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — *M. Siegfried Buback, procureur général fédéral, a été tué dans un attentat commis ce jeudi matin 7 avril, vers 9 h. 15, à Karlsruhe. M. Buback, selon des précisions données par la police de cette ville, se rendait à son cabinet lorsque deux hommes à moto ont rejoint sa voiture. Le passager de la moto a immédiatement ouvert le feu à la mitraillette, tuant le procureur fédéral et l'un de ses collaborateurs qui se trouvait à ses côtés. Une autre personne aurait été grièvement blessée au cours de l'attentat.*

De notre correspondant

Bonn. — M. Siegfried Buback était l'homme-clé de la justice allemande dans la lutte contre le terrorisme et l'espionnage. C'est lui qui, sur le plan fédéral, menait l'accusation contre les terroristes et les espions surpris en territoire allemand. A ce titre, il était l'ennemi numéro un des activistes allemands et étrangers. Il y a trois ans, son épouse avait fait l'objet d'une agression à la bombe, d'où elle n'était sortie que légèrement blessée.

M. Siegfried Buback était partisan d'une grande rigueur à l'égard des ennemis potentiels de l'État de Bonn, qu'ils soient espions ou terroristes. A plusieurs reprises et en ce qui concerne l'espionnage, il s'était opposé aux pratiques d'échange d'espions, quelques mois seulement après leur condamnation, par des tribunaux ouest-allemands, à de sévères peines de prison.

Rien ne permet encore de déterminer quels peuvent être les auteurs de cet attentat. Inévitablement pourtant l'attention de la police se concentre sur les mouvements sympathisants du groupe Baader-Meinhof. Ce coup de main survient en effet à un moment où, dans leur prison de Stuttgart-Stammheim, Andreas Baader et ses compagnons poursuivent une grève de la faim pour protester contre les conditions de leur procès. Cet attentat peut également être interprété comme un acte de représailles après qu'à Stockholm les préparatifs d'enlèvement de l'ancien ministre de l'immigration suédoise ont été dévoilés. Cet enlèvement avait précisément pour but d'exercer un chantage sur le gouvernement de Bonn pour qu'il libère Baader et ses co-détenus de Stuttgart.

A cette occasion, deux activistes allemands, Norbert Kröcher et Mannfred Adoneit avaient été arrêtés et extradés en Allemagne.

M. Siegfried Buback avait, avant le 5 avril, donné une conférence de presse au cours de laquelle il avait établi la liste des accusations portées contre Kröcher et Adoneit. Il soupçonnait notamment les deux terroristes d'avoir participé à l'enlèvement du député berlinois Peter Lorenz, en 1975.

(Intérim.)

[M. Siegfried Buback, né le 3 janvier 1920 en Saxe (aujourd'hui territoire de la R. D. A.), s'était installé en République fédérale après la guerre. Il avait entamé une carrière de juriste en Basse-Saxe, Land où il fut l'un des responsables de la lutte contre l'espionnage. Ministre de la justice de Basse-Saxe en 1959, procureur de Land en 1963, il était, depuis 1974, procureur général fédéral. A ce titre, il avait représenté l'accusation dans l'affaire Günter Guillaume, cet ancien collaborateur de M. Willy Brandt condamné pour espionnage. Il avait également supervisé les recherches lancées pour retrouver les anarchistes membres de la « bande Baader-Meinhof ».]

● *M. Miki*, ancien premier ministre japonais, a été reçu mercredi 6 avril, à l'Elysée, par M. Giscard d'Estaing, puis à l'hôtel Matignon par M. Barre. L'ancien premier ministre se rendra ensuite en Allemagne fédérale.

Aux Comores

UNE ÉRUPTION VOLCANIQUE PROVOQUE L'ÉVACUATION DE DIX MILLE PERSONNES

Moroni *(A.F.P.)*. — Dix mille habitants de huit villages situés dans le secteur de Singani, à 30 kilomètres de Moroni (Grande-Comore) ont dû être évacués pendant la nuit du mardi 5 au mercredi 6 avril, en raison de la reprise de l'activité du volcan Karthala.

Les coulées de lave échappées du volcan, qui avancent à une vitesse de 3 km/heure, ont déjà détruit cinq villages, ainsi que la petite ville de Singani (deux mille cinq cents habitants). Deux corps carbonisés ont été retrouvés mercredi. On ne signale pour l'instant aucune autre victime.

LA FIN DU XXXIe CONGRÈS DE LA F.N.S.E.A.

La politique agricole communautaire doit être redéfinie avant d'éventuelles négociations sur l'élargissement de la C.E.E.

déclare M. Pierre Méhaignerie

« La politique agricole communautaire doit être redéfinie avant d'éventuelles négociations sur l'élargissement de la C.E.E. », a déclaré M. Pierre Méhaignerie, le nouveau ministre de l'agriculture, qui clôturait le XXXIe congrès de la F.N.S.E.A. qui s'est ouvert le 5 avril à Strasbourg. Auparavant, M. Michel Debatisse, président de la Fédération, avait présenté au ministre une synthèse des préoccupations et des souhaits de la centrale paysanne. La journée du mercredi avait été consacrée aux relations de la presse avec les agriculteurs, aux perspectives européennes et aux Groupes Initiative et Responsabilité (GIR) auxquels participe M. Debatisse avec d'autres représentants de professions libérales, des cadres, des artisans et des chefs d'entreprises petites et moyennes.

« Je suis déterminé, après cette première prise de contact, à agir en association extrêmement étroite avec votre Fédération et les autres organisations agricoles représentatives : il serait vain de tenter de bâtir une politique de préparation de l'avenir sans l'adhésion de tous les professionnels vraiment représentatifs des agriculteurs », a déclaré M. Pierre Méhaignerie. Il a ensuite analysé les causes monétaires et économiques du « mal européen », qui a été l'un des principaux thèmes du congrès, et évoqué les blocages politiques de l'Europe, dus à l'attitude de la Grande-Bretagne lors des dernières négociations sur les prix agricoles. *« Cette attitude de refus,* a-t-il dit, *ne nous paraît pas conforme à l'esprit qui doit régner dans nos négociations communautaires (...) parce qu'il s'agissait, cette fois, d'une tentative pour déconsidérer et bloquer la politique agricole commune, tentative extrêmement dangereuse au moment où certains pays tiers contestent les principes et les mécanismes du Marché commun agricole, dans le cadre des négociations commerciales multilatérales de Genève. »*

« Le gouvernement français ne cédera pas à cette pression », a déclaré le ministre.

Il s'agit néanmoins de trouver des remèdes au « mal européen ». Pour cela, il entend *« achever la négociation sur les prix, puis consolider les secteurs fragiles de l'Europe verte et obtenir le développement de celle-ci, par l'élaboration d'une politique ambitieuse d'exportation vers les pays tiers »*.

« Il est également indispensable, a-t-il noté, *d'obtenir de la Communauté la modification de la réglementation viti-vinicole et les aides directes qui permettent de sortir de la crise du vin. »*

« La politique communautaire et nationale dans le secteur des productions méditerranéennes doit être redéfinie et entrer en application avant même la fixation éventuelle d'un mandat de négociation de la Commission avec les candidats à l'adhésion », a-t-il souligné, en ce qui concerne les projets d'élargissement à trois pays méditerranéens.

Pour ce qui concerne la politique d'exportation, le ministre de l'agriculture a indiqué : *« Notre ambition principale doit tendre à mettre en œuvre des accords commerciaux à moyen terme qui garantissent à nos producteurs, comme aux pays clients, une plus grande stabilité des échanges des produits agricoles et alimentaires. »* Ce qui suppose la constitution de stocks de produits exportables, la fixation de niveaux de prix et de restitution valables pendant plusieurs années, et l'adaptation de la commission européenne.

Après avoir indiqué qu'il fallait favoriser l'action des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) et des Groupements fonciers agricoles (G.F.A.), le ministre a abordé la question de l'évolution comparée des prix agricoles et des coûts des produits industriels nécessaires aux exploitants : *« Le premier ministre m'a chargé de vous dire qu'il proposerait un rendez-vous avec les responsables des organisations professionnelles pour faire le point de la situation à la fin de l'automne prochain »*, a-t-il indiqué.



